ÉLÉMENS

DE L'HISTOIRE

DE FRANCE,

DEPUIS CLOVIS JUSQU'A LOUIS XV;

PAR M. L'ABBÉ MILLOT,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

HUITIÈME ÉDITION,

CORRIGÉE et augmentée d'observations sur le règne de Louis XV, concernant les mœurs de la cour, le ministère, les finances, les progrès de l'esprit humain; continuée jusqu'à la mort de Louis XVI, par CH. MILLON, et jusqu'au jour du couronnement de Napoléon I°r, empereur et roi, par M. DELISLE DE SALES, membre de l'Institut de France.

TOME TROISIÈME

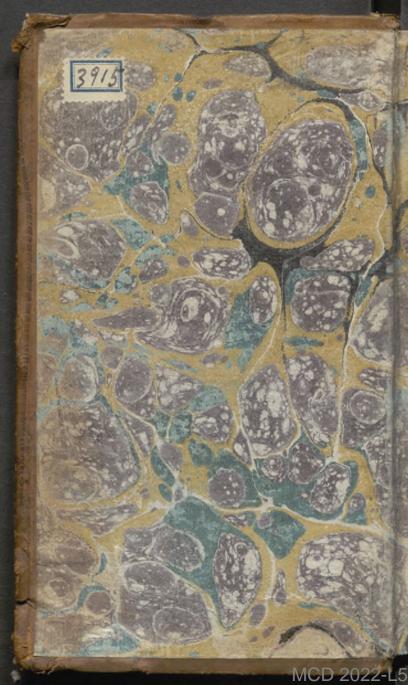
A PARIS,

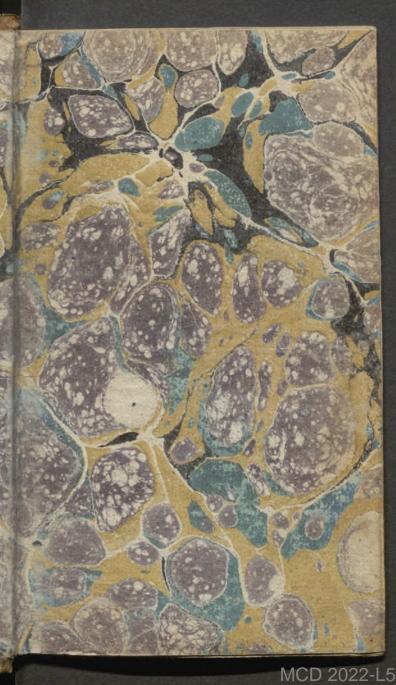
CHEZ ARTAUD, LIBRAINE, QUAI DES AUGUSTINS, N.º 37.

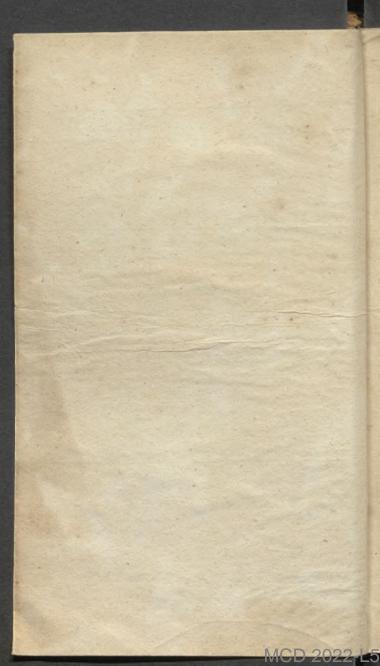
1806.

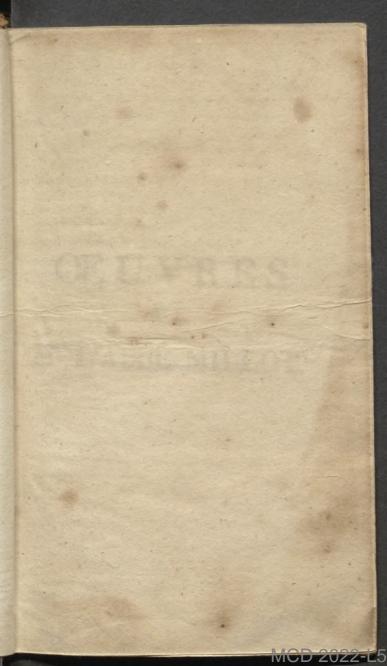
dey 1983













OEUVRES

DE

M. L'ABBÉ MILLOT.

OEUVRES

GOTAIN HURKLING

ÉLÉMENS

DE L'HISTOIRE

DE FRANCE,

DEPUIS CLOVIS JUSQU'A LOUIS XV;

PAR M. L'ABBÉ MILLOT,
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

HUITIEME ÉDITION,

CORRIGÉE et augmentée d'observations sur le règne de Louis XV, concernant les mœurs de la cour, le ministère, les finances, les progrès de l'esprit humain; continuée jusqu'à la mort de Louis XVI, par CH. MILLON, et jusqu'au jour du couronnement de Napoléon Ier, empereur et roi, par M. DELISLE DE SALES, membre de l'Institut de France.

TOME TROISIÈME

A PARIS,

CHEZ ARTAUD, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, N.º 37.

1806.

Rey 1983

ELEMENS

DE LHISTOIRI

DE FRANCE

PAR M. ICABRES STRUCT

The contract of the contract of

The same of the state of the same of the s

the plant of the control of the state of the control of the contro

The state of the s

AMAISTON THOT

A+PARIST

dans emerge contact according

I.

n

et tr or tu po

De

ÉLÉMENS

DE L'HISTOIRE

DE FRANCE.

HENRIIV.

A France ne pouvait desirer de maître plus digne que Henri IV de 1589. la gouverner, ni plus capable de Caractère réparer ses malheurs. C'était un de Henri IV. prince né avec une grande ame, un beau génie, un jugement admirable; formé par une éducation mâle et simple; endurci aux fatigues de la guerre; éprouvé par l'infortune, qui apprend aux rois à être hommes; parvenu à l'âge de trente-six ans, où l'esprit et le corps ont toute leur force; plein de droitu e et de franchise, de générosité pour ses amis, d'affection pour les peuples, trop susceptible des faiblesses de l'amour, mais aimant la III.

gloire et le bien publie, préférablement aux plaisirs; calviniste modéré et sans entêtement, disposé à maintenir la religion dominante, à l'embrasser même, quand on l'aurait détrompé de ses erreurs.

Sa religion empeche

Cependant la plus grande partie de la France refusait de le reconreconnaître, naître. Chef de la branche de Bourbon-Vendôme, descendant de Robert, comte de Clermont, cinquième fils de saint Louis, quoiqu'il ne fût parent du dernier roi qu'au vingtdeuxième degré, les lois lui assuraient la couronne, Il n'avait contre lui que sa propre religion, barrière presque insurmontable dans un temps de fanatisme et de révolte. Le duc d'Epernon et plusieurs seigneurs de l'armée se retirerent d'abord, sous prétexte que leur conscience ne leur permettait pas de servir un prince hérétique. La plupart des autres lui demeurèrent fidèles, à condition qu'il s'en rapporterait au jugement du concile. Mais le duc de Mayenne, qui, soit modération, soit politique, ne voulait point du titre de roi, le fit donner

a

p V

b

p

n

p

n

2.

é

1-

it

ie

n-

ra

0-

ne

ût

t-

II-

re

re

m e.

i-

a-

n-

le

u-

fi-

r-

is

0.

it

au vieux cardinal de Bourbon, encore prisonnier, qu'on proclama quelques mois après sous le nom de Charles X.

L'armée royale, forte de trente mille hommes au commencement du siége de Paris, diminuait considérablement tous les jours. Les désertions fréquentes, la retraite d'une foule d'officiers qui demandaient leur congé, le manque d'argent, les scrupules des catholiques, la défiance des huguenots, tout contribúait à l'affaiblir. Henri IV leva le siège et se retira vers Dieppe, n'ayant plus que cinq à six mille combattans. On délibéra dans son conseil s'il passerait en Angleterre, tant les ligueurs avaient de supériorité. Mayenne le poursuivait avec une armée trois ou quatre fois plus nombreuse que la sienne. Il se vantait déja d'une victoire infaillible. Le Béarnois (c'est le nom que la ligue donnait au monarque) ne pouvait, disait-il, lui échapper, à moins de se jeter dans la mer. Le péril était effrayant; mais Henri n'en redoutait aucun.

Avantages des ligueurs.

1

É

6

1

1

(

S I

C

ι

6

(

Mayenne

le roi.

La bataille d'Arques confondit les est battu par espérances des rebelles. Il les défit avec sa petite armée (1). Ce fut en partie la faute du duc de Mayenne, trop lent dans ses opérations, appesanti par la masse de son corps, et qui perdait beaucoup de temps au lit et à table. « S'il n'y va pas d'une « autre facon, dit Henri IV, je suis « assuré de le battre toujours à la « campagne. » L'activité infatigable et l'extrême sobriété du roi lui donnaient tout l'avantage sur son ennemi. On a écrit qu'il usait plus de bottes que l'autre n'usait de souliers.

Après sa victoire, ayant reçu un c Paris presque force renfort de quatre mille Anglais, il s va porter la terreur jusqu'à Paris, r où l'on avait répandu le bruit de sa d défaite. Il s'empare de cinq faubourgs l'épée à la main. Si le canon (était arrivé un peu plustôt, la ville (pouvait être forcée. Les dues de c Mayenne et de Nemours y rentre !

rent pour la défendre. Il s'en fallait l

⁽¹⁾ Après cette bataille, Henri IV écrivit i combattu à Arques et tu n'y étais pas.

bien que Henri fût au terme de ses

épreuves.

t

1

e

S

a e

-

1e

Tout le royaume était déchiré, Entreprise et le parti de la ligue dominait. contre Quelques parlemens excitaient la rebellion. Celui de Toulouse rendit un arrêt fanatique qui ordonnait des processions en mémoire de l'assassinat de Henri III, et qui déclarait Henri IV incapable de succéder à la couronne. Sixte-Quint avait envoyé un légat avec commission de faire élire un roi, tel que la cour de Rome pouvait le souhaiter; et ce légat, s. Gaétano, ne ménageait rien, quoin que les ordres du pontife l'obligeasil sent à des ménagemens. Philippe II, s, roi d'Espagne, demandait le titre sa de protecteur de la France, pour la n. démembrer au gré de son ambition. on Ce prince artificieux voulait se renle dre maître de la ligue. En lui acde cordant des secours médiocres, il se è. proposait de la tenir toujours dans ait la dépendance. Mais le duc de Mayenne, résolu de ne pas se donner un maître, fit avorter ses prota jets, sans se priver de ses secours. Il diminua le pouvoir des Seize,

dont l'audace ne connaissait plus de frein.

1590. Bataille d'Ivri.

La journée d'Arques avait terni sa réputation. Pour la rétablir par une action d'éclat, il marcha contre le roi qui assiégeait Dreux, et qui leva aussitôt le siége pour aller com battre. Malgré l'avantage du nombre, le duc fut encore défait à Ivri 1 Cette fameuse bataille pourrait seule 1 immortaliser Henri IV. Général et 1 soldat, il montra autant d'habilete f que de bravoure. C'est là qu'avant l'action, parcourant les rangs avec l un air de gaieté qui présageait le s victoire, il dit aux troupes : « En « « fans, si les cornettes vous man « « quent, ralliez-vous à mon pana « « che blanc; yous le trouverez tou « jours au chemin de l'honneur el 9 « de la gloire. Dieu est pour nous. On le crut mort dans la mêlée. De a qu'il reparut couvert du sang de p ennemis, ses soldats devinrent autan n de héros. Les ligueurs furent taillé P en pièces. Le maréchal de Birot « commandait le corps de réserve, et « sans être au fort du combat, eu S beaucoup de part à la victoire. I r ni

ar

re

ui

n

m-

ri.

le félicità le roi en ces termes : « Sire, « yous avez fait aujourd'hui ce que « devait faire Biron, et Biron ce que « le roi devait faire. » La clémence Bonté du du vainqueur releva la gloire de son triomphe. Sauvez les Français! s'écrait-il en poursuivant les fuyards. Tous ces traits peignent le grand homme qui possède l'art de gagner le les cœurs. On doit y ajouter les cael resses, les éloges dont il honora ses ofte ficiers. Le maréchal d'Aumont étant ni venu le soir prendre ses ordres, il et l'embrassa tendrement, l'invita à le souper, le fit asseoir à sa table. « Il n « est bien juste, dit il, qu'il soit du n « festin, puisqu'il m'a si bien servi

a « à mes noces. » Admirons sur-tout la réparation Réparation e qu'il avait faite à Schomberg. Ce gé-schomberg. néral des Allemands, que ques jours è avant la bataille, lui demanda la le paye de ses troupes. Les finances manquaient; un mouvement de délé pit emporte le roi : « Jamais homme or « de cœur, répondit-il, n'a demandé et « de l'argent la veille d'une bataille.» se repentant d'une vivacité inju-1 rieuse, il saisit, pour la réparer, le

moment où l'on allait se battre « M. de Schomberg, dit-il, je vous « ai offensé. Cette journée sera peut « être la dernière de ma vie : je ne « yeux point emporter l'honneur d'ut « gentilhomme; je sais votre mérite « et votre valeur ; je vous prie de « me pardonner, et embrassez-moi. Schomberg lui répondit : « Il est vra « que V. M. me blessa l'autre jour « aujourd'hui elle me tue ; car l'hon « neur qu'elle me fait, m'oblige de « mourir en cette occasion pour soi « service. » Le brave Allemand si gnala en effet sa valeur, et fut tu auprès du roi.

Blocus de Paris. Après quelques lenteurs causée par le besoin d'argent, Henri Il forme le blocus de Paris. Le duc d'Nemours, frère utérin du duc d'Mayenne, y commandait en quali de gouverneur. Il pourvut à tou avec une prudence et une activit singulières. Cependant le cardin de Bourbon meurt dans sa prison d'Fontenai en Poitou, bon prélat, a fectionné au roi son neveu, et qui s' le tait prêté aux manéges des ligueur moins par ambition de prince que pi be

175

nt.

ne

un

ite

de

1

r

n

10

Si

u

ée

zele de catholique . Alorsla Sorbonne Décret de la décide solennellement que Henri de Fanatisme Bourbon, hérétique, fauteur d'hérétiques, relaps et excommunié, ne peut Parisiens. être admis à la couronne, quand même il serait absous des censures; qu'on est obligé en conscience de l'empêcher d'y parvenir ; qu'en mourant pour une si sainte cause, on s'assure la palme du martyre. Le parlement, ou plutôt le reste de cette illustre compagnie, par une lacheté ou un délire inconcevable, approuve ce décret, aussi plein d'extravagance que de fureur, et défend, sous peine de mort, de parler d'au-Il cune composition avec le roi.

Pour comble de démence, on forme Régiment une espèce de régiment de prêtres et de prêtres et de moines qui parcourent les rues en procession, la cuirasse sur le dos et le mousquet sur l'épaule; spectacle ridicule, mais propre à exciter le fanatisme de la populace. Le légat voulut animer la troupe par sa présence. Un de ces nouveaux soldats tira pour le saluer, ne sachant pas sans doute que son arquebuse était chargée à balle. L'aumônier du légat reçut le III,

coup, et mourut dans le carrosse. Il fut regardé aussitôt comme un saint. On s'écria qu'il était allé droit au ciel; que personne n'en pouvait douter, puisque monseigneur le légat, qui savait bien ce qui en était, l'assurait ainsi.

Il restait environ deux cent vingt dans la ville mille personnes dans Paris. Trois mois de blocus avaient épuisé les vivres. La famine devenait intolérable. On était déja réduit à pulvériser les os de morts pour en faire du pain. Les religieux, qui inspiraient l'ardeur du martyre, n'étaient pas les plus indifférens pour la vie. Une visite, faite dans les couvens, dévoils leurs manœuvres intéressées; Méze rai assure qu'on trouva, même dans celui des capucins, d'abondantes pro visions. Cette découverte fut une pe tite ressource. Mais Paris ne pouvai excessive de échapper à Henri IV, si, par u excès de bonté, il n'eût souffert qui les bouches inutiles se retirassent queses propres officiers et ses soldal fissent entrer des rafraîchissemer pour leurs amis. On raconte que dev d paysans qui allaient être pendus pol a

Henri.

(

.

6

1

(

1

6

1

a

0

I

1

d

1

II

11

11.

gt

)15

es

·a·

er

n,

ar.

les

VI

ila

ze.

ans

10

pe

rai

111 TUE

nt lal

el

avoir amené du pain à une poterne, s'étant jetés à ses genoux, et lui représentant qu'ils n'avaient d'autre moyen de gagner leur vie : « Allez en « paix, leur dit-il en leur donnant l'ar-« gent qu'il avait sur lui : le Béar-« nais est pauvre ; s'il en avait davan-« tage, il vous le donnerait. » Imprudence peut-être, mais imprudence digned'admiration. «J'aimerais quasi « mieux, disait ce bon prince, n'a-« voir point de Paris, que de l'avoir « tout ruiné par la mort de tant de « personnes. »

Cependant la nécessité rendait les Le duc de Parisiens plus traitables. Malgré les Parme della décrets de la faculté de théologie et les arrêts du parlement de la ligue, il y eut quelques conférences pour un accommodement. On offrit de se soumettre, pourvu que le roi renoncât au calvinisme; mais regardant le succès comme infaillible, il voulait imposer les conditions. Un événement imprévu lui fit perdre le fruit de tant detravaux. Philippe II, qui craignait la fin des troubles, et qui se flattait et d'y gagner la couronne de France, ou avait ordonné au duc de Parme,

Pays-Bas, de marcher au secours de Paris, quelque dangereux qu'il fût de dégarnir des provinces exposées aux entreprises des Hollandais. Ce fameux général approche avec une puissante armée. Henri IV, au désespoir, lui présente la bataille, et lui fait dire que de son côté il ne l'esquivait jamais. « Pour moi, « répond le duc de Parme, je l'es-« quiverai à ses dépens, et quiconque « m'y contraindra, en saura plus que « moi. » La délivrance de Paris était le but de son expédition; il réussit sans peine. Ce coup de foudre répandit le découragement parmi les ct-pauvreté troupes du roi. Elles manquaient d'argent, d'habits, de nourriture. Le roi lui-même, n'ayant pas de quoi dîner, alla manger un jour dans la tente de François d'O, surintendant des finances, dont la table n'était que trop bien servie.

Journée des farines.

Embarras

du roi.

Le duc de Parme se retira bientôt dans les Pays-Bas; la guerre continua en France avec la même animosité, sans rien produire de mémorable. Des officiers, déguisés en paysans,

e

t

e

-

il

1,

S-

le

ie

it

it

é

es

nt

Le

oi

la

nt

ue

ôt

ua

é,

le.

IS,

tenterent de surprendre Paris. Ils feignaient d'y amener de la farine; ils devaient s'emparer d'une porte; des troupes cachées dans le voisinage auraient accouru : le roi attendait le moment. On refusa d'ouvrir la porte, et le coup fut manqué. C'est ce qu'on nomma la journée des farines. Elle fut cause qu'on recutgarnison espagnole. Un ennemi étranger augmenta les malheurs publics. C'était le duc de Savoie, qui, non content d'avoir usurpé le marquisat de Saluces, voulait envahir le Dauphiné et la Provence. Lesdiguieres, un des plus grands hommes res sauve la de guerre de ce temps-là, rebelle sous les règnes précédens en qualité de calviniste, mais fidèle à Henri IV. et zélé pour sa propre fortune, mit le Dauphiné à couvert de l'invasion. Il envoya demander ensuite le gouvernement de Grenoble. Le roi refusa d'abord, de l'avis de son conseil, parce qu'il s'était engagé à réserver les gouvernemens pour les catholiques. « Messieurs, dit l'envoyé de « Lesdiguières, votre réponse ino-« pinée m'a fait oublier un mot; c'est

Invasion du duc de Savoic.

Lesdiguie-Dauphine « que, puisque vous ne trouvez pas « à propos de donner à mon maître « le gouvernement de Grenoble, « vous songiez aux moyens de le lui « ôter. » Cette hardiesse ne déplut point à Henri IV. Lesdiguières était tout puissant dans sa province : on avait besoin de lui; on jugea que, dans un cas extraordinaire, il fallait passer sur les règles. Il est des conjonctures où l'autorité affaiblie ne se soutient qu'en mollissant.

L'ennemi reçu en Provence. C'était beaucoup de garantir le Dauphiné; mais le duc de Savoie fut plus heureux en Provence. On le recut dans le pays, comme s'il en eût été le souverain. Le parlement d'Aix l'en déclara gouverneur, et lui donna le titre de général sous la couronne de France. Le meilleur des rois était toujours regardé comme un tyran par ceux qui ne croyaient pas qu'on pût régner sans être catholique : préjugé fatal, dont l'ambition se servait pour exercer une véritable tyrannie.

Rome fut toujours redoutable dans res conjonctures orageuses. Sixtede Rome. Quint était mort en 1590, méprisant as

re

,

ui

ut

iit

on

e,

n-

se

le

ut

e-

ût

ix

na

ne ait

an

Oll

9 :

er.

ty-

ns

te-

ant

la ligue, qu'il favorisait par une fausse bienséance, et estimant Henri IV, qu'il outrageait par politique: Grégoire XIV, né sujet du roi d'Espagne, abusa encore plus que Sixte de l'autorité pontificale. Il publia des monitoires, pour ordonner sous peine d'excommunication, à toute sorte de personnes, de quitter le parti d'un roi hérétique, relaps, persécuteur de l'Eglise, excommunié, et privé de tous ses domaines (c'était le style ordinaire). Il envoya de l'argent et promit des troupes aux ligueurs. En vain le roi ne cessait de protester qu'il était prêt à se faire instruire, et que ses ennemis l'en empêchaient par une guerre opiniâniâtre: on ne daignait avoir égard ni à ses raisons ni à ses promesses, tant l'esprit de faction envenimait l'aigreur du faux zèle.

A Rome et à Paris on travaillait Politique de moins pour la religion que pour le Philippe II. roi d'Espagne. Cet ambitieux monarque se flattait d'usurper la France, comme il s'étaitemparé du Portugal; il prétendait y régner, ou du moins y faire régner sa fille. Comptant sur

MCD-2022-L

sa politique et ses trésors, il disale déja ma ville de Paris, ma ville de Rouen, etc. Les Seize entraient avec des Seize, ardeur dans ses vues. Leur insolence croissait tous les jours, jusqu'à vouloir maîtriser le duc de Mayenne. Furieux de ce que le parlement avail renvoyé absous un particulier dont ils sollicitaient la mort, ils saisirent trois magistrats, entre autres le président Brisson, alors le chef de sa compagnie ; ils les condamnèrent à être pendus, et les firent exécuter.

Mayenne les reprime.

A la nouvelle de cet attentat, Mayenne absent se hâte de revenir; il dissimule quelques jours, il livre enfin au supplice quelques-uns de ces furieux. Bussi-le-Clerc, le plus coupable de tous, devenu gouverneur de la Bastille, obtint la permission de se retirer. Ainsi fut détruite la tyrannie des Seize, faction composée de quelques curés fanatiques et d'un grand nombre de gens de la lie du peuple, aussi redoutable aux chefs de la ligue, qu'à l'héritier de la couronne. Le curé Pelletier avait eu le front de dire en pleine assemblée, ayant l'exécution des trois maall

de

ec

CE

u

ie.

ail

ont

ent ré.

Sa a

t,

Г;

re

es

u-

ur

nc

la

0-

et

la

le

it

1-

a-

gistrats: C'est trop endurer, il faut jouer des couteaux. Voilà comme des prêtres mêmes prétendaient défendre la cause de Dieu! Il s'était Le jeune formé un troisième parti en faveur cardinal de du jeune cardinal de Bourbon, fils du prince de Condé tué à Jarnac. Le roi découvrit l'intrigue, et l'étouffa, en s'assurant de la personne du car-

Bourbon.

Elisabeth et les princes protestans Henri asd'Allemagne lui ayant envoyé des siège Rouen. troupes, il entreprit le siége de Rouen, l'un des boulevards de la ligue. On avait dit des Parisiens qu'ils savaient mieux jeuner que se battre. Ce fut le contraire à Rouen. Villars-Brancas, parfaitement secondé par la garnison et les bourgeois, se défendit avec une valeur dontily a peu d'exemples dans l'histoire. Henri IV s'exposa souvent comme un officier de fortune. Rosni, l'invitant à se ménager : « Mon ami, « répondit-il, puisque c'est pour ma « gloire et pour ma couronne que je « combats, ma vie et toute autre « chose doivent être comptées pour « rien, » L'attaque et la défense

étaient également vives ; mais le rebelles auraient enfin succombé, le duc de Parme n'était encore yeu à leur secours.

1592. Farnèse délivre la place.

Le roi marcha avec une partie d l'armée pour le combattre. Il fi blessé d'un coup de mousquet dan une action, où, suivi de quarant chevaux seulement, il affronta te mérairement trente mille homme Les ennemis pouvaient le poursu vre et le prendre. Le duc de Parmi le croyant soutenu de toute sa cava lerie, manqua cette occasion de sive. On en murmura; sa prudent fut taxée de faiblesse. « J'avais pens « dit - il pour sa justification, avo « affaire à un général d'armée, et no w pas à un capitaine de chevau « légers, tel que je connais mainte « nant le roi de Navarre. » Duples Mornai, qui joignait la sagesse à bravoure, écrivit au roi : « Sire « vous avez assez fait l'Alexandre « il est temps que vous soyez Au « guste. C'est à nous à mourir pot « yous, et c'est là notre gloire ; « vous, sire, de vivre pour la France « et j'ose vous dire que ce vous es

« devoir. » Henri fut contraint de lever le siége de Rouen. Mais les revers n'étaient qu'un aiguillon pour

exciter son courage.

sle

é,

veu

ed

fi dan

an t te

me

rsu mt

ava

ent

IIS! VO

no

un

nte

ess à

116

Ire

Au

JOU

nce

es

Il poursuit le duc de Parme, engagé dans le pays de Caux. Ce gé- retraite de néral, manquant de vivres, serré de près, malade d'une blessure, se voit à son tour dans un extrême péril. Il ne peut échapper qu'en passant la Seine à Caudebec, où elle est fort large. L'entreprise paraissait impossible; le roi ne songea pas même à y mettre obstacle. Un pont de bateaux se trouva prêt, sans qu'il eu eût le moindre soupçon. Les ennemis passent, détruisent le pont, et retournent vers Paris. On dit que le duc de Parme ayant envoyé demander au roi ce qu'il pensait de sa retraite, il répondit brusquement qu'il ne se connaissait point en retraite, et que la plus belle du monde lui paraissait une véritable fuite. Ce mot, échappé peut-être dans un premier mouvement, n'est pas digne d'un prince si éclairé, et si juste estimateur du mérite. Péréfixe assure « qu'il estima « cette retraite plus glorieuse que

« deux batailles, reconnaissant qui g «le chef-d'œuvre d'un grand cap la « taine n'est pas tant de combatin ba « et de vaincre, comme de faire a in « qu'il a entrepris sans hasarder de et « combat. » sh avered and of go

Ambition Selon le même auteur, le maré ex de Biron, chal de Biron, intéressé à la pro p longation de la guerre, négligea le de moyens de faire périr l'armée espa co gnole. Son fils lui demandant quel po ques troupes pour une entreprise de essentielle et immanquable: Quo at donc, maraud, lui dit le marécha pa en jurant, nous veux-tu envoye be planter des choux à Biron? S'se Biron ne dit pas ce que l'historien l'o lui fait dire, on peut présumer qu'il n' le pensa. Avec les plus grands ta na lens, leplus grand courage, il avait des prétentions sans bornes. Pa

Suite de la Les affaires prenaient une meil y leure face en Provence, où le duc Se de Savoie perdit toutes ses conquê ve tes. Lesdiguieres avait dissipé les M troupes du pape. La ligue avait du perdu son héros, le chevalier d'Au- Pe male, prince lorrain, tué en atta- al quant Saint-Denis. Mais le roi re- de qui grettait aussi le brave et vertueux api la Noue, tué au siége de Lamtin bale. Toutes les provinces étaient e a inondées de sang, les villes prises det reprises, les campagnes ravagées; une infinité de petits combats ré exterminaient la noblesse et dépeuro plaient le royaume. Le maréchal le de Biron eut la tête emportée d'un pa coup de canon devant la ville d'Epernai. C'était le premier général ise de France, aussi prudent que brave, uo aussi distingué par son savoir que ha par ses exploits. Henri IV lui devait ve beaucoup, et aurait été infiniment S sensible à sa perte, si les défauts, en l'orgueil et l'ambition de ce seigneur n'avaient un peu affaibli la reconta. naissance de ses services.

ait Dans la crise violente de l'état,= Paris était le centre des troubles. Il 1593. il. y avait alors deux factions. Celle des Différentes uc Seize, considérablement déchue, lê vouée aux Espagnols, irritée contre es Mayenne, voulait pour roi le jeune nit duc de Guise, qui venait de s'échapu- per de la prison où il avait été mis a. après le meurtre de son père. Celle e- des politiques, composée de gentils-

hommes, de magistrats, des me de leurs bourgeois, ne demandai pa pour reconnaître Henri IV, que m le voir soumis à l'Eglise. Le duc (C Mayenne, penchant aussi à la pair ra se ménageait habilement entre roi d'Espagne, dont il ne pouve encore se passer, et le roi de France dont il prétendait tirer bon parti. g

ra fa

é

P

C

te Sã

d

d

al

de

Ju n

q

e

Sa

e

li

ra

d

Se

p

d

elire un roi.

Assemblée Les ligueurs zélés demandère une assemblée des états pour l'éle tion d'un roi. Clément VIII, q suivait les traces de Grégoire XI ordonna aux Français de se rém au plus tôt, et de nommer un n Mayenne assemble ces prétend états-généraux. Le légat du pa ose leur demander un serment ne point se concilier avec le roi Navarre, quand même il abju rait l'hérésie. Les Espagnols, leur côté, demandent l'abolition la loi salique, et que l'infante d'I pagne soit déclarée reine de Fran Comment des citoyens, des Fr çais pouvaient-ils ne pas frémit ces démandes? La superstition a

pense à se donc changé la nature? Jamais Henri IV ne se trouyad catholiques

J 2022-1

ne de si cruelles perplexités. Un roi élu ail par les états aurait vraisemblableet ment entraîné tous les catholiques. Ceux même de son parti murmuai raient avec aigreur de sa persévée rance dans une secte détestée. Il ya fallait se résoudre ou à soutenir no éternellement la guerre, ou à chani. ger de religion. Ce qu'il y avait de re plus sage parmi les huguenots lui éle conseillaient de se décider prompo tement. Le canon de la messe, di-Il saient-ils, était le meilleur pour réduire les rebelles. Rosni (depuis duc n de Sully), quoique sincèrement nd attaché au calvinisme, lui fit regarpa der cette démarche comme aussi nt juste que nécessaire. Quelques mioi nistres protestans, plus modérés que les autres, aplanirent les voies, , en avouant qu'il pouvait faire son on salut dans l'église romaine. Si l'on d' en croit Daniel, il était déja cathoan lique au fond du cœur. De fortes raisons peuvent au moins en faire ni douter. Quoi qu'il en soit (car Dieu a seul pénètre le fond des cœurs), il promit de se faire instruire sans délai,

Surene.

Conférences Alors les catholiques attachés à personne proposent des conférela ces à ceux de Paris. Le légat, du Espagnols et leurs partisans con battent en vain un projet si raisopa nable. Ces conférences s'ouvrefa à Surêne. Les prélats ligueurde l'archevêque de Lyon d'Espinacét leur tête, y portent leurs préjugG contre le roi, affectant de révoque en doute sa sincérité; alléguant d'a preuves de son attachement à l'Iga résie; soutenant d'ailleurs qu'on?e pouvait rien conclure sans le pap" qu'il avait défendu de traiter ave un prince hérétique, et que l'obére sance due au chef de l'Eglise deve l'emporter sur tout le reste. L'e chevêque de Bourges, Samblancet réfute leurs chicanes par les vit principes du droit des couronnes des libertés de l'Eglise nationale! était facile de démontrer que l'a térêt de l'Eglise universelle, coma celui de l'Etat, exigeait en celoccasion une sage condescendant Mais les zélateurs, fougueux et o tinés, n'ont jamais senti qu'ils nes nent la religion, en se glorifiant les rela soutenir. Les conférences pro-

duisirent peu d'effet.

Cependant l'ambassadeur d'Essopagne insistait sur l'élection de l'inrefante. Afin de parvenir à son but, il eudéclara que l'intention de Philippe ronne pour acétait de lui faire épouser le duc de ugGuise, qui serait élu roi, conjoinqu'ement avec elle. Les Seize le desil'aient; le duc de Mayenne n'avait on es agitations, le parlement, quoi- en faveur de apque captif et estropié (ce sont les avermes de Péréfixe), se ressouvebérant de son ancienne vigueur, evendit un arrêt pour le maintien L'les lois fondamentales du royaume, nc't « pour empêcher que, sous prévi texte de religion, la couronne ne les fût transférée en mains étranle gères. » L'Espagnol, déconcerté par cet arrêt, le fut davantage par ma conversion de Henri IV.

Après un ou deux jours de con-Abjuration du roi. oon abjuration à Saint-Denis, entre es mains de l'archevêque de Bournt es, et recut de lui l'absolution de outes censures. C'était le plus heu-

Les Espademandent

Arrêt salique,

reux événement qu'on pût desre Séga, évêque de Plaisance, ke depuis plusieurs années, au liez donner les mains, défendit, ha peine d'excommunication, d'a ter à la cérémonie. Les Parisiemo laissèrent pas d'y courir en foulne vit alors que leur haine pour lg ligion du roi ne s'étendait pois sa personne. Mais il y avait dou hommes, fanatiques par systet qui reviennent plus difficilere que le peuple. Boucher, curi Saint Benoît, furieux ligueuru déchaîna en chaire neuf jouret suite contre le monarque caine que. Plusieurs théologiens et ple cateurs déclamèrent, écrivirent l' un redoublement de frénésie. (1 année même, Henri courut ri d'être assassiné.

Attentat contre sa personne.

Un jeune matelot, devenu sole nommé Pierre Barriere, en la formé le dessein. Découvert par jacobin, et mis à la questiones nomma un capucin, un jésuitela curé de Paris, et un autre productive de Paris, et un autre productive de la cet atte de la cet atte des maximes des ligueurs deve de la cetation de la

leroduire tôt ou tard un parricide xécrable. Barriere fut exécuté, et ice roi ne permit point qu'on recher-, hât les complices.

d'a Mayenne signa une trève de trois Conduite iemois. Il promit néanmoins avec ser-de Mayenne uleent au légat, et de maintenir la r lgue, et de ne point faire de paix : politique cherchait l'appui de la dour de Rome. Pour s'en assurer, il stit recevoir par les états le concile lere Trente, et le fit publier sans rescurictions ni modifications quelconurues: démarche aussi vaine que urette assemblée était illégale. Clécalnent VIII se montrait toujours inplexible, au point de refuser audience ni l'ambassadeur du roi. «Saint Père, (lui dit un auditeur de Rote italien, ri quand ce serait le diable qui vous demanderait audience, s'il y avait sol espérance de le convertir, vous n ne pourriez pas en conscience le pa lui refuser. » Malgré cet obstacle, interpretation peu à-peu itelans le devoir; la ligue perdait son prédit et sa puissance. La satire

et de Clément VIII

La ligue tombe.

ev (1) C'est un recueil de diverses pieces, publié par Nicolas Rapin.

tte Ménippée (1), qui parut alors, en

la rendant ridicule, lui porta être un coup mortel; car riell résiste au ridicule, lorsque le flexion succède à la fureur despr Meaux, Pontoise, Orléans, Br ges, Lyon, se soumirent bient Le duc de Mayenne quitta P.C.

1594. ne s'y croyant plus en sûreté. Le roi entre avait fait gouverneur le com Brissac, qui préféra le devolvesujet à tout autre engagement qui vint à bout, par sa prudelle d'y introduire le roi sans tunta et sans combat. Les Espagnok rent réduits à capituler. On les sortir avec les honneurs de la guin, Henri IV, saluant les officiers bonté: « Messieurs, leur dit-il'in « commandez-moi à votre ma « mais n'y revenez plus. » Les gat, obstiné à ne point le voir tint la permission de se rel d'emmener même le curé loi et le jésuite Varrade, que Bar

avait charges comme ses comp Le parle-mentrétabli au parlement sa splendeur, un raffermir la monarchie par rité des lois. Les magistrats fine revinrent dans la capitale,

a hille de Harlai à leur tête. Les res furent rétablis, à condition le les premiers auraient le pas spr eux. On ne vit des-lors dans le prlement qu'un même esprit de nt triotisme. Il cassa tous les arrêts, pcrets et sermens faits depuis 1588, é, i se trouveraient préjudiciables mi l'autorité du roi et aux lois du yaume, comme ayant été extorenlés par la force; il révoqua les poude irs donnés au duc de Mayenne, et un nulla les actes de la dernière asmblée de Paris, sous le nom d'étatsnéraux, etc. Tout ce que le fanal'oubli, grace au changement des

na Si quelque chose eût été capable Conduite de L'réunir les cœurs de la nation, etait la conduite du roi. On peut et juger par ce trait particulier. orsqu'il entra dans Paris, des ser-arens arrêtèrent le bagage de la pour dettes que son père lait contractées au service de l'ét. Ce gentilhomme, très-digne de insidération, se plaignit de la vionce. Henri IV lui répondit publi-

Les ligueurs

lui font acheter leur

30

quement: La Noue, il faut pace ses dettes; je paye bien les mo nes. Et l'ayant tiré à part, ilar donna des pierreries à engager pe les effets qu'on avait saisis.

Mais tant de bonté n'attirait sn faiblement les principaux seignte soumission. de la ligue. L'intérêt seul pour les ramener. Ils mirent au plus la prix leur soumission; preuve ou la religion était le moindre motou leur révolte. Villars rendit Roper en exigeant douze cent mille lin pour payer ses dettes, soixante no livres de pension, outre la che d'amiral, et le gouvernemenat plusieurs places. Selon les mémos de Sully, il en coûta trente le millions pour satisfaire la cupit de ces hommes avides. Un a prince aurait su éluder, dans la re périté, des promesses arrachées a le besoin : Henri acquitta fid a ment les siennes, lorsqu'il se vie état de les violer impunément

Jean Châtel Cependant l'esprit supersident de la ligue subsistait encore. préjugés de religion, quelque ces qu'ils puissent être, ne

pacent qu'avec lenteur. L'attentat mrojeté par Barriere fut exécuté ilar Jean Châtel, fils d'un marchand rpe Paris, jeune homme susceptible e toutes les impressions du fanait sme. S'étant glissé dans une chamgnre, parmi la foule qui environnait ou roi, il lui porta un coup de cous pau à la gorge. Henri se penchait e bur embrasser un seigneur. Le otoup ne le blessa qu'à la levre, et lui ompit une dent. On arrête l'assas- Son interro-

n. Il dit dans son interrogatoire ne, se sentant coupable de grands héchés, il avait cru éviter l'enfer enar cette action; qu'il la croyait moiste et méritoire, parce que le roi était pas réconcilié avec l'Eglise,

ipt devait être réputé tyran; qu'il l'aait entendu décider en plusieurs ena roits, ainsi que chez les jésuites, où avait sait une partie de ses études. fie ajouta que ces Pères l'avaient sou-

ent introduit dans une chambre le méditations, pleine de figures froyables de l'enfer, dont sans

oute son imagination avait été trop mue. On croyait alors ces figures propres à imprimer au fond de l'ame

Haine pour jésuites.

entrer par la foi, et non par less R Les jésuites étaient hais d'une le finité de personnes considéral d Outre les protestans dont ils faisal g gloire d'exciter la haine, mais don e cût mieux valu attirer la confiar el pour les ramener ausein de l'Egl ta le parlement s'était toujours oppin avec vigueur à leur établisseme pl les religieux, qu'ils avaient com le supplantés, les voyaient en géneso de mauvais œil ; l'évêque de Pasa Eustache de Bellai, avait décipo leur ordre contraire aux droits d'fu couronne et à ceux de l'épiscop l'université ne leur pardonnait co le tort que la concurrence faisape ses colléges; elle leur avait susne un grand procès, où Pasquierbib Arnaud, célèbres avocats, attapo ient leur institut par les medor moyens, à-peu-près, qui ont con proscrire de nos jours cette socices Les dépositions de Jean Châtelres cipiterent leur disgrace.

Il est certain qu'on pouvait repe Sa fait paraître cher à la plupart des corps de la dangereux, tant ecclésiastiques que religie si un zèle aveugle pour la cour de Rome, un attachement criminel pour le roi d'Espagne, et ces maximes rab détestables qui conduisaient au réisal gicide. Mais on crut devoir faire un do exemple sur des hommes plus attaial chés par état aux opinions ultramoniglitaines, et plus capables, par leurs printrigues, leurs talens et leurs emme plois, par leur régularité même, de om les répandre ou de les maintenir. La én société avait trop contribué à la naisPasance et aux progrès de la ligue, éc pour que la chute de l'une ne fût pas sa funeste à l'autre.

Le parlement chassa les jésuites int comme corrupteurs de la jeunesse, 150 comme corrupteurs de la jeunesse, 150 comme corrupteurs du repos public, enparlements du roi et de l'état. Guignard, royal pour avoir gardé des écrits séditieux, nêclont il était l'auteur. Ces rapsodies not contenaient les mêmes extravaganpoicces qui avaient retenti jusque dans el pes chaires: « Jacques Clément a fait un acte héroïque, inspiré par le rep Saint-Esprit. Si on peut guerroyer par le Béarnais, qu'on le guerroie; si on ne peut le guerroyer, qu'on III.

1505. On les bannit du royaume. "l'assassine, etc. " Guignard invequa en vain l'amnistie générale. () avait ordonné de brûler tous les o vrages écrits avant l'amnistie. It contrevenant à l'arrêt, il s'était et posé à la peine, et on le jugea sel la rigueur des lois. Les parlemens et Bordeaux et de Toulouse retinre gles jésuites. Celui de Paris, se fe dant sur le motif de la sûreté du ri n'avait point observé à leur égard formes ordinaires. C'est ce qui fa lita leur rappel.

Négociations à Rome.

Pour éloigner tout prétexte de 1 volte, on soll citait vivement à Ro n l'absolution de Henri IV. Dupert fi et d'Ossat (depuis cardinaux) y t vaillaient avec autant de pruder d que d'activité, tandis que la cet d'Espagne employait son or à c je rompre le sacré collége. Le cardi à Tolet, quoique jésuite et espagn d seconda utilement les vœux des Fi 8 cais. Le pape fut enfin ébranlé. (r vieri, auditeur de Rote, qui lui q lait librement, le frappa un jour e ces mots pleins de raison : (p ment VII perdit l'Angleterre p n avoir voulu complaire à Char u ov Quint: Clément VIII perdra la France s'il continue de vouloir o complaire à Philippe II. Rien n'él tait plus propre, en effet, que l'exe périence des derniers schismes, à el tempérer l'extrême rigueur du ponas tife. Les cardinaux de la faction espare gnole voulaient du moins des confe ditions conformes à leurs sentimens; n ils demandaient qu'on effaçât cette d clause de l'arrêt rendu contre Châtel, ta que le roi devait être reconnu pour roi, quand même il n'aurait pas e l'absolution du pape. Leur cabale o ne prévalut pas sur l'intérêt manien feste de l'Eglise.

Clément VIII accorda l'absolution Absolution er d'une manière dont Henri parut con- par le pape. ci tent; et Rome même en témoigna une c joie extraordinaire. Le roi s'obligeait di à faire publier et exécuter le concile que de Trente, excepté dans les choses, Fi s'il y en avait de telles, qui pourraient troubler la tranquillité publii que. Il devait, à moins qu'il n'y eût r empêchement légitime, dire le cha-(pelet tous les jours, les litanies le p mercredi, le rosaire le samedi, enir tendre tous les jours la messe. Il de-

vait se confesser et communier tre public, pour le moins quatre se l'an, bâtir un couvent dans chagon province, etc. Ces pratiques ou ses nitences étaient peu de chose, tat comparaison de l'humiliante céco monie que subirent pour lui ses apa bassadeurs, en recevant à genvic des coups de verge de la mainsio pontife. The mount of the control con Du petit nombre des seigne La

Le roi pour qui persistaient dans la rebellion, Mayenne.

duc de Mayenne était le plus danyo reux et le plus coupable. Le roico l'attaquer dans son gouvernemme de Bourgogne. Il y trouve une po mée d'Espagnols, sous les ordde du connétable de Castille. Ayant vii reconnaître l'ennemi, à la tête ass trois centschevaux, il rencontretoqui à coup l'armée entière. On l'attacM de Fontaine-brusquement. A moi, s'écrie-t'He Française. et faites comme vous m'allez vun faire! Jamais il ne courut tant de sin ques, jamais il ne montra tant mo valeur qu'en cette journée de Folu taine Française. Le général es To gnol ne voulant point hasarder sai bataille, et persuader, comme aBr

he s'exposait pas de la sorte sans être acoutenu de la plus grande partie de u ses troupes, se retire avec précipie, tation, vaincu par une poignée de cécombattans. Henri IV disait qu'ausaparavant il avait combattu pour la novictoire, mais que dans cette occainsion il l'avait fait pour la vie. Il accorda une trève au duc de Mayenne. neLa paix fut conclue l'année suivante. on, Cet illustre chef de parti, qu'on ne === anwoulait pas pousser à bout, obtint des 1596. coiconditions plus avantageuses qu'il Mayenne mme devait l'espérer. La bonté et la soumis. e politique du roi le ramenerent au rddevoir. Comblé de caresses quand il nt wint lui rendre ses hommages, il te assura que c'était alors seulement toque son souverain l'avait vaincu. tacMayenne était extrêmement replet. t.Henri IV l'ayant lassé à plaisir dans nune partie de promenade: Mon coule sin, lui dit-il en riant, voilà le seul nt mal que je vous ferai de ma vie. Le Folue fut désormais un sujet fidèle. es Tout le royaume rentra dans l'obéiser sance, excepté le parti qu'avait en e aBretagne le duc de Mercœur, l'un

des princes de la maison de Lorrain tro si féconde alors en hommes redolles tables aux rois de France. Le Mais le duc d'Epernon, espi Ca

Insolence

et révolte du hautain et ambitieux, gouvernet pl d'Epernon, de Provence, où il avait servi util A ment, excitait dans cette provincica par son despotisme, un soulèveme cu funeste. Les choses allerent si loi sir qu'après d'inutiles efforts pour l'e vi gager à se démettre de sa place, vay envoyé de Henri lui déclara qu'il el co à le faire, ou que le roi viendra lu lui-même l'en chasser. «Qu'il viens so « dit insolemment le duc; je lui se de « virai de fourrier, non pas pour le ce k préparer les logis, mais pour brûk m « ceux qui seront sur son passage. Il se révolta, se soutint quelqu sa temps à main armée contre le di à de Guise, nouveau gouverneu lu Vaincu, mais toujours à craindre d il obtint aisément sa grace. Les Pn it vençaux lui firent présent de ci a quante mille écus pour accélérer se e départ, et le roi lui accorda le got d vernement du Limousin.

Les Espa-Henri avait enfin déclaré la guer n ment Calais à Philippe II, le principal moteurd n

A

in troubles civils. Cette guerre fut dans lo les commencemens malheureuse. Les Espagnols s'étaient emparés de Spi Cambrai. Ils firent une conquête nei plus importante en prenant Calais et til Ardres. Un excellent officier franocicais, nommé de Rosne, leur prone cura cet avantage par une fatalité on singulière. Résolu de rentrer au serl'e vice du roi, il traitait secrètement, vavec la cour. Les ennemis l'ayant dée couvert, pour éviter la mort qu'on la lui préparait, et pour dissiper leurs no soupcons à force de services, il offrit se de faire le siége de ces deux plar ces, auquel ils n'osaient penser euxûle mêmes.

ge. Le roi sollicita le secours d'Eli- Conduite qu sabeth. Elle avait paru tres-sensible d'Elisabeth de à son changement de religion, et Henri IV. en lui avait fait des reproches d'une dre démarche qu'elle eût sans doute Pn imitée en pareille circonstance. Son cir ambassadeur promit néanmoins des efforts pour sauver Calais, à congol dition qu'on remettrait la place aux Anglais, jusqu'au paiement des somer mes que la reine avait prêtées. La rd noble fierté du monarque ne pouvait

souscrire à cette proposition. Il re a fusa, en disant que, s'il avait à êtn a mordu, il aimait autant l'être d'un a lion que d'une lionne.

Assemblée de Rouen. Discours du

Pressé par le besoin, et dépourve « de moyens, il convoque à Rouer « une assemblée de notables, pour « subvenir aux nécessités du royaume « Là il prononce ce discours, qu'on ne peut lire sans une tendre admiration « Si je faisais gloire de passer poul« « excellent orateur, j'aurais apporte « « ici plus de belles paroles que de « a bonne volonté. Mais mon ambition « « tend à quelque chose de plus hau « « que de bien parler. J'aspire au glo « rieux titre de libérateur et de res « « taurateur de la France. Déjà, par co « la faveur du ciel, par les conseils E * de mes fidèles serviteurs, et par m « l'épée de ma brave et généreuse de « noblesse (de laquelle je ne distin-« gue point mes princes, la qualité de n' « gentilhomme étant le plus beau « titre que nous possédions), je l'ai « tirée de la servitude et de la ruine. di « Je desire maintenant la remettre de « en sa première force et en son an ; « cienne splendeur. Participez, mes

« sujets , à cette seconde gloire , re « comme vous avez participé à la tn « première. Je ne vous ai point apun « pelés, comme faisaient mes pré-« décesseurs, pour vous obliger d'apvi « prouver aveuglément mes volonel « tés : je vous ai fait assembler pour www.recevoir vos conseils, pour les ne « croire, pour les suivre, en un mot, ne « pour me mettre en tutelle entre on « vos mains (1). C'est une envie qui ul « ne prend guère aux rois, aux barth « bes grises, et aux victorieux comme de « moi; mais l'amour que je porte à on « mes sujets, et l'extrême desir que ul « j'ai de conserver mon état, me o « font trouver tout facile et honora-8. « ble. » L'assemblée témoigna beauar coup de zèle, et fit peu de chose. ils Elle ne proposa que des moyens chiar mériques, pour remédier aux maux se de l'état.

n. Un vice radical, auquel le roi Mauvais de n'avait encore pu remédier, la mau-

état des finances.

⁽¹⁾ Gabrielle d'Estrées , sa maitresse , lui ayant e dit qu'elle était surprise de ce qu'il avait parlé re de se mettre en tutelle : « Ventre saint-gris! ren. pondit-il, il est vrai; mais je l'entends avec mon épée au côté. 3

200

r

000

f

t

r b

S l

ľ

r (

8

t

r

r d

C

6

k

(

1

vaise administration des finances s 1 rendait inutiles les meilleurs des seins. Le roi écrivit à Sully, per dant la guerre contre l'Espagne : « J « suis fort proche de mes ennemis « et n'ai quasi pas un cheval sur le « quel je puisse combattre. Me r « chemises sont toutes déchirées « mes pourpoints troués au coude « et depuis deux jours je dîne che « les uns et chez les autres, paro « que mes pourvoyeurs n'ont plu « moyen de rien fournir pour m « table. » On levait cent cinquant millions sur le peuple, le tréso royal en recevait environ trenter

Elles sont confiées à Sully.

Béthune, marquis de Rosny, célèbre sous le nom de duc de Sully était né heureusement pour Her ri IV et pour la France. Les tales militaires, les talens politiques, re nis au plus haut degré dans sa pe sonne, à l'héroïsme, à la probité, à toutes les vertus du citoyen, e faisaient un de ces hommes ran qui immortalisent la gloire de les t patrie. Des sa jeunesse, il avait m rité l'estime et l'amitié de son me tre. Après avoir prodigué pour l

es les

en

e Je

nis

10

Me

ées

rde

he

aro plu

m

ant ésu

1

4 5 illy

lei

le

pe

é,

ran

m

son sang et sa fortune, il devait tirer le royaume de l'état affreux où les guerres civiles l'avaient réduit. Le roi lui confia les finances, tout changea de face.

Les concussions cessèrent, l'avarice des seigneurs et des financiers deson mifut réprimée, l'ordre rétabli partout, l'argent des peuples porté directement au trésor et consacré au bien public, les emprunts faits avec sagesse, les dettes acquittées fidelement. Une féconde économie enrichit le prince et le royaume. En un mot, dans l'intervalle de quinze ans que dura le ministère de Sully, malgré la diminution considérable des tailles et d'autres impôts, et le payement de toutes les dettes, les revenus de la couronne augmenterent re de quatre millions. Et dans quelles circonstances! Mais aussi quel roi et quel ministre!

Reprenons la suite des événemens. Les Espagnols s'emparèrent d'A- 1597. les miens par surprise, tandis que les Les Espabourgeois étaient au sermon. Ceux-gnols prenmi ci s'étaient malheureusement obsti- Amiens. r li nés à vouloir garder leur ville; im-

prudence qui leur coûta cher. Sous pui un autre règne, cet accident aurait Mouvemens pu produire une révolution. Le dan cou ger menacait Paris, la terreur se osa calvinistes. répandait de toutes parts. Le roi en des fut d'autant plus inquiet, que les de calvinistes lui donnaient eux-mêmes de beaucoup d'inquiétude. Les uns « c étaient indignés de sa conversion; « t les autres, jaloux des graces que Il les catholiques, les ligueurs mêmes de obtenaient ou arrachaient de lui. Un Non contens de la liberté de cons. Pa cience qu'on leur avait accordée, et au que les catholiques sages jugeaient pit nécessaire, ils voulaient des prê-re ches dans tout le royaume; ils de qu mandaient qu'on leur fournit de «1 l'argent, soit pour l'entretien des « garnisons de leurs villes de sûreté, « soit pour les appointemens de leurs se ministres. Des assemblées séditieu- à ses, des entreprises insolentes con H tre l'autorité royale, faisaient crain à dre de leur part une prochaine ré él volte. Lesdiguieres, quoique at qu taché à leur secte, leur reprocha ho une conduite si contraire aux de et voirs de citoyens. Henri IV ne le us put s'empêcher de les satisfaire. ait Son grand objet était alors de re- Amiens n-convrer la capitale de la Picardie. Il repris par le se osa l'entreprendre sans le secours en des calvinistes, tant leur assemblée es de Saumur se montrait indocile à ses res demandes. « C'est assez faire le roi ns « de France, dit-il un jour; il est n; « temps de faire le roi de Navarre. » ue Il court assiéger Amiens, et donner de nouvelles preuves de vaillance. ui. Une armée espagnole, arrivée des as Pays-Bas, se retire sans avoir osé el attaquer ses lignes. La garnison caent pitule, après une résistance vigouê- reuse. Le commandant dit au vainle queur « qu'il remettait cette ville à de « un roi soldat, puisqu'il n'avait pas les « plu à son maître de la secourir é, « par des capitaines soldats. » Nul us seigneur ne s'était autant distingué qu'il donne u- à ce siége que le maréchal de Biron. on Henri, toujours attentif à exciter et in à récompenser le mérite, fit son ré éloge par un de ces traits ingénieux at qui se gravent dans la mémoire des ha hommes. Le prévôt des marchands de et les échevins de Paris, étant venus ne le complimenter à son retour:

« Messieurs, leur dit-il, voilà v « maréchal de Biron que je présen r « volontiers à mes amis et à mes e S

« nemis. »

Il restait à soumettre le duc du 1598. Mercœur, toujours révolté dans so P La Bretagne gouvernement de Bretagne, où l'soumise. roi n'avait point encore paru So arrivée fut comme un triomphe Les villes s'empressèrent à le rece voir, et le duc fut trop heureux d'obtenir la paix, en donnant sa fille héritière de tous ses biens, au jeun duc de Vendôme, fils naturel de

Edit de Nantes.

Pendant ce voyage, les calviniste obtinrent l'édit de Nantes, si favo rable à leur parti. Liberté entière de conscience, exercice public de leur religion dans plusieurs villes faculté de posséder toutes sortes de charges et d'emplois, quarante-cine mille écus par an pour l'entretien des pasteurs, et des places de sûreté pour huit ans (concession se crète, non comprise dans l'édit) c'était plus qu'on ne leur avait jamais accordé. Leur penchant à la révolte et la nécessité de prévenir de nou

Henri IV et de Gabriel d'Estrées.

veaux troubles, déterminerent le no roi à cette démarche. Le clergé, la Sorbonne, l'université, les prédicateurs se récrièrent contre lui. Il d trouva beaucoup de résistance de la 801 part du parlement; mais ses raisons l'emporterent.

« La religion catholique, dit-il Raisons he « aux magistrats , ne peut être main pour le faire

ce tenue que par la paix, et la paix ob « de l'Etat est la paix de l'Eglise

le « Je ressemble au berger qui veut «ramener ses brebis en la bergerie de « avec douceur Il ne faut plus

« faire de distinction de catholiques

te " et de huguenots: il faut que tous vo « soient bous Français, et que les

« catholiques convertissent les huère

« guenots par l'exemple de leur "bonne vie Quand on faisait

de

es. de

inc

sû.

se):

ai

te,

il.

« des édits contre ceux de la reli-

gion, lorsque j'étais avec eux, je " faisais des cabrioles; je disais:

· loué soit Dieu! car tantôt nous au-

" rons quatre mille hommes, et tan-" tôt six mille. Et nous les trouvions

« enfin; car ceux qui étaient disper-

* sés auparavant, étaient contraints

" de se réunir, Si j'avais envie

« de ruiner la religion catholique

« vous ne m'en sauriez empêchelie « Je ferais venir vingt mille homapi

« mes, je chasserais d'ici ceux qu'que

« me plairait, je dirais: Messieuent « les juges, il faut vérifier l'éditloi

« ou je vous ferai mourir. Mais aloses

« je ferais le tyran, » etc. mi On voit par ces morceaux du distru

Consé-

quence à ti-cours de Henri IV, qu'il ne séparasa ces raisons, point les intérêts de la religion droi ceux de l'état. Si dès le commenceaff ment des troubles les mêmes maxile mes avaient prévalu , l'hérésie eûtlar elle servi de prétexte aux emportede mens de la ligue? la Ligue eût-ellha fini par augmenter les avantages de l'hérésie? L'expérience est la bous dû sole d'un sage gouvernement; et qui La conque réfléchira sur les événementson de tous les siècles, sentira combien, dans les querelles ecclésiastiques, les une modération circonspecte est pré m férable à une dangereuse violence. êt

Traité Le traité de Vervins avec le roi de Vervins d'Espagne acheva de rétablir la tranquillité du royaume. Il ne pouvait san être plus honorable. Les Espagnols bor rendirent tout cequ'ils avaient prisen sign ue ePicardie; Henri IV ne rendit rien. Peu maprès mourut Philippe II. Sa politi- Mort de n'que avait agité sans fruit l'Europe Philippe IL untière. La Hollande soustraite à sa didomination, la France délivrée de orses injustices, cinq mille cinq cents millions d'or dissipés en projets inlisfructueux, prouvent qu'avec toute raisa puissance il ne fut ni un granddroiniun grand homme (1). Son zele ceaffecté contre le protestantisme ne xil'empêchait pas d'animer les protesûtans contre les catholiques, au gré tede ses intérêts, et lui attira plus de Ilhaine que de gloire. On l'appela le dedémon du Midi. La religion aurait as dû le rendre plutôt un ange de paix. La monarchie espagnole languit

enssous Philippe III, son successeur. n, llest triste de ne pouvoir dissimu- Amour de es, ler les faiblesses des grands hommes; ré mais leurs fautes mêmes doivent ce être des lecons pour le genre hu-

roi

all (1) Ecrivant à Henri IV, il se donnait des titres sans fin. La réponse du roi fut signée, Henri, S bourgeois de Paris. François I avait de même en tourné en ridicule la vanité de Charles-Quint, en signant, François, premier gentilhomme de France, seigneur de Vanvres et de Gentilly,

Gabrielle

main. Henri IV, en triomphant mi ses ennemis, était dominé par po mour. Gabrielle d'Estrées, duches, d'Estrées. de Beaufort, l'avait tellement can c tivé, qu'il pensa, dit-on, à la faire, reine. Depuis long-temps il viva séparé de sa femme, Marguerite « Valois, dont la conduite, des le come mencement du mariage, avait mgr rité de grands reproches. Une anfai pathie mutuelle les divisait sans nzè tour. L'un et l'autre desiraient pa divorce, le sollicitaient à Rome, force dés sur ce que leur mariage avait m forcé, et qu'ils n'avaient pas eu la dispenses nécessaires. Une mort so M daine enlève la belle Gabrielle. L roi devint éperdument amoureux de mariage à Henriette d'Entragues, fille d'u de

Promesse mademoiselle d'En- maîtresse de Charles IX. Elle iri de tragues.

adroitement sa passion, en refus h de la satisfaire, sans une promes n demariage. La promesse était signe « Henri IV la montre à Sully (1), " la déchire. lui demande conseil. Ce courage «

SE

⁽¹⁾ La terre de Sully ne fut érigée en du a pairie que plusieurs années après. Mais il donner à Rosni le nom sous lequel il fut si céles

it ministre prend le papier, le déchire pour toute réponse. « Comment, es morbleu! s'écrie le roi en colère, je ca crois que vous êtes fou! Sully réfair pond froidement : il est vrai, sire, ivi je suis fou, et je voudrais l'être si en fort, que je fusse le seul en Francol« ce. » Il ne douta point de sa dismgrace. Quelques jours après, il fut un fait grand-maître de l'artillerie. Son s rzèle parut encore mieux récompensé nt par la résolution que prit le roi de for conclure un autre mariage. Les comtémissaires du pape ayant prononcé la sentence de divorce, il épousa so Marie de Médicis, qui lui donna Louis XIII.

Parmiles femmes qu'il aima, une Catherine 'u du moins mérite d'être célébrée de Rohan. ri dans l'histoire. Catherine de Rohan répondit à ses déclarations d'aes mour: « Je suis trop pauvre pour ne «être voire femme, et de trop « bonne maison pour être votre

gel « maîtresse. »

Dans le temps que la galanterie semblait l'enchaîner, il poursuivit 1600. avec vigueur ses droits sur le mar-avec le due quisat de Saluces, dont Emmanuel, de Savoic.

duc de Savoie, s'était emparé so pri le dernier règne. Ce prince, habi la et rusé, vint en France, comm pour traiter avec le roi, se flatta tiq ou de conserver par adresse le fru lig de son usurpation, ou de former tai parti des mécontens du royaum en Mais on lui opposa autant de pri ho dence que de fermeté. Henri, en ter comblant d'amitié, pressait toujour sa la restitution de Saluces. Le de ma promit, se retira, et manqua de pipu role. Aussitôt on déclare la guerre vê la Savoie et la Bresse furent con ge quises en trois mois. L'ennemi fit Plu paix; il céda la Bresse et le Buge da La Bresse pour le marquisat de Saluces. Sela Le quelques historiens, Lesdiguiere ass dit que le roi avait conclu cette pai no en marchand, et le duc de Savoier mi prince. Mais outre que l'échang de était avantageux (Saluces n'était me guère qu'une occasion de dépenses) M le roi préférait la solide gloire à de foi chimères de vanité. Il avait plus qu cœur de guérir les maux de la Fran un ce, que de s'ouvrir un passage en le Italie. D'ailleurs, un levain de re do volte fermentait dans quelques es gi

et le Bugei pour Saso prits remuans, et il importait de finir

b la guerre pour les contenir.

On vit pendant ces démêlés polita tiques une dispute singulière de rerollegion, entre deux hommes qui n'éMornai. rutaient point faits pour se mesurer ensemble. Duplessis-Mornai, grand homme de guerre, grand négocialeur, calviniste également zélé pour sa secte et pour son roi (on le nomde mait le pape des huguenots), ayant publié un livre contre la messe, l'évêque d'Evreux , Duperron , s'engacon geahautement à prouver qu'il y avait it plus de cinq cents passages falsifiés dans ce livre. L'auteur accepta le défi. Le roi nomma des juges, et voulut ere assister aux conférences avec une nombreuse assemblée. Vérifier une multitude de passages amassés par ng des compilateurs, gens ordinairement peu exacts, comme l'observe es Mézerai, et ne se souciant pas de de fournir de bons matériaux, pourvu qu'ils en fournissens quantité, était an une entreprise trop hasardeuse pour el le calviniste, qui ne s'était point donné la peine d'examiner les ori-vainqueures es ginaux. Duperron eut tout l'ayan- cardinal.

Dispute

tage dans la dispute. Elle devaits commencer les jours suivans. Ules maladie soudaine, causée peut-à im par le chagrin, tira Mornai de vio mauvais pas. Lorsque son adversa tra le pressait vivement dans la con l'as rence, le roi dit à Sully : « El bie Ro « que vous en semble de votre pap mu « - Il me semble, répondit-il, qu' du « est plus pape que vous ne pense roi « car ne voyez-vous pas qu'il don tés « un chapeau rouge à M. d'Evrem ca Le chapeau rouge fut en effet las res compense de l'évêque.

gonistes.

Jugement Ces deux antagonistes, au jug im surces ant. ment de M. Huet, avaient plus réputation l'un et l'autre que des lui voir. Leur rang contribuait se en doute beaucoup à cette réputatio vic Ce qui ne serait pas remarqué de 801 un simple particulier, est sour gé admiré dans un homme en plan co dont la gloire en ce genre dépe mi beaucoup de ceux qu'il emploie bin cardinal Duperron, dans son Rim are d'Evreux, donne la bulle in ca sa domini pour règle de pénitence 10 on le juge par-là, on n'aura pas u le ma grande idée de sa doctrine.

mee.

u Quelque zele qu'eût Henri IV pour Sédition cal-Ule soulagement des peuples, il était impossible, après des agitations si de violentes, de jouir d'une parfaite sa tranquillité. Un impôt, octroyé par l'assemblée des notables, tenue à hie Rouen, excitait des murmures; les murmures produisirent des séditions que du côté de la Loire. La présence du roi qui se rendit à Poitiers, ses bonon tés, ses promesses, eurent bientôt calmé les esprits. Dès qu'il vit qu'on ar respectait l'autorité, il signala sa bienveillance, en supprimant cet

ug impôt.

La perfidie du maréchal de Biron _ es lui causa des chagrins bien plus sa cruels. Ce seigneur avait hérité des vices comme des talens militaires de maréchal de de son père. Il passait pour le plus grand général du royaume; il était tout la convert de cicatrices, glorieuses pe marques de sa valeur; mais une ame bition démesurée, un orgueil, une arrogance insupportable, ternissaient ca sa gloire. L'amitié et les graces du ce roi ne firent qu'un ingrat. Lorsque le duc de Savoie vint en France, le maréchal se lia étroitement avec ce

1602.

prince, malgré l'avis de son maît

qui lui dit un jour : « Ne laissez po ve « approcher cet homme-là de voi la « c'est une peste qui vous perdr er Ses intrigues continuèrent. Il av ta traité avec le duc et avec l'Espag E Son obstina- Le roi, ayant des preuves certait to de la conjuration, fit tous ses effor m dans desentretiens particuliers, po m engager Biron à reconnaître s m crime: il voulait pardonner au la pentir. La fierté hautaine et infle pe ble du coupable l'obligea, mal de lui , de faire un exemple. Biron le arrêté et jugé; le parlement le @ l'I damna à perdre la tête. Cet homm be si intrépide dans les combats, d'ro vint faible et furieux aux approch po du supplice. Il eut la double hos Fi d'avoir mérité la mort et de nes l'Il your pas mourir. « Qu'on ne m' de

"proche pas! s'écria-t-il en jus lig « sur l'échafaud; si l'on me met! vi « lougue, j'étranglerai la moitiéde av «quiestici.» Le duc de Bouillonav re eu part à ses complots. On le pre se en vain de revenir à la cour. Song ro nie remuant méditait de nouve entreprises qui éclaterent bient cit

le perd.

Il meurt faiblesse. Elisabeth , reine d'Angleterre , po venait de mourir, âgée de 69 ans, vol laissant à Jacques I son royaume, dr enrichi par le commerce, et redou-reine d'Anar table aux étrangers par la marine. ag Elle apprit aux souverains que l'auan torité, maniée avec sagesse, peut for maintenir le calme dans un état, po malgré la diversité des religions ; mais tous les siècles lui reprocheront la mort de Marie Stuart. Henri IV fle perdait une alliée dont il avait tiré: de grands secours. Le nouveau roi, n lepremier qui ait réuni l'Angleterre, co l'Irlande et l'Ecosse, pouvait influer nm beaucoup dans les affaires de l'Eu-, d rope. Sully fut envoyé en ambassade, pour le mettre dans les intérêts de la France. Il triompha des intrigues de es l'Espagne, de la mauvaise volonté avec l'Andu ministère anglais, et conclut une in ligue défensive en faveur des Pro-les Suisses. vinces-Unies, toujours en guerre de avec les Espagnols. On avait aussi av renouvelé l'alliance avec les Suisres ses. Ces sages mesures mettaient le royaume en sûreté.

1603.

Depuis long-temps le pape solli- Rétablissement citait le rétablissement des jésuites. des jésuites. III.

C

10

S

d

il

C

ale

C'était, selon toute apparence, un des conditions secrètes de l'absolu tion du roi. Le Père Cotton, par so esprit, sa souplesse, ses manière insinuantes et ses sermons, vinti bout de gagner les bonnes graces de Henri, et ne perdit pas de vue le intérêts de la société (1). Sully moins comme protestant, que comm ministre d'état, ne voulait poir des jésuites, insistant en particulie sur leur zèle pour la maison d'Altriche, et sur l'obéissance aveugl pour un général étranger. Maisils rendit à cette raison de son maître « que, s'ils étaient capables de mai « vais desseins, on aurait moins « craindre en les captivant par de * bienfaits, qu'en les aigrissant pa « des rigueurs. » L'édit de rappelf envoyé au parlement. Le premit président de Harlai y opposa des n montrances capables d'ébranler monarque, s'il avait été moins fern dans ses résolutions. Il répondit pu ece meesures me

bon prince, il aime la vérité; mais il a du col dans les oreilles. (Longueruana.)

un discours fort honorable aux jésuiolu tes, et ordonna l'enregistrement.

ere

SO

ele

Ily.

ami

OID

lie

Au-

il s

tre

nat

ns -

de

pa

mie

SIL

r

rm

t p

1367

COL

Un des articles de l'édit porte, qu'il A quelles y aurait toujours à la cour un reli- conditions. gieux de cet ordre, en qualité de prédicateur du roi, pour répondre de la conduite de ses confrères. Cette condition, qui paraissait humiliante, devint la principale source de leur pouvoir. Chargés de la conscience des princes, habiles à profiter des conjonctures, ils acquirent bientôt ce dangereux crédit, peu compatible avec la simplicité religieuse, et plus propre à faire beaucoup d'ennemis secrets, que beaucoup de partisans déclarés. On ne pardonne point à des hommes voués à l'obéissance, l'envie ou le pouvoir de dominer. Un seul intrigant, un seul ambitieux dans ce corps, pouvait attirer la haine publique à ceux que leurs talens et leurs vertus rendaient respectables.

Nous sommes par venus aux belles Le royaume années du règne de Henri IV. Tout florissant. le royaume recueillit au sein de la paix les fruits d'un gouvernement plein de sagesse. La justice, l'économie, les arts, le commerce, l'agri-

culture, réparèrent sensiblement le anciens malheurs. Trois cent trent millions de dettes, qui en feraien huit cent deux de notre monnait d'aujourd'hui, n'effrayaient point le zèle du surintendant.

Administration de Sully,

En 1607, il avait déja acquitt quatre-vingt-sept millions. Les finan ciers engloutissaient auparavant le revenus de l'état, dont il n'entrait qu'une cinquième partie dans le tre sor. Sully eut besoin de toutes se lumières pour approfondir leurs ma nœuvres, et de tout son courage poul les réprimer. Ces harpies avaient beaucoup de crédit à la cour. Le grands profitaient de leurs déprédations. Le surintendant ne craigni point de se faire des ennemis, pour servir le roi et la patrie. Ils travalle lèrent à le perdre, et peu s'en fallu qu'ils n'y réussissent : « car il n'y « rien, dit-il, dont il soit plus diffi « cile de se défendre, que d'une co « lomnie travaillée de main de coul-« tisan. » Déja presque disgracié, w entretien qu'il eut avec le roi dissip enfin les nuages. Il voulut se jetel aux pieds de son maître dans ul

16

C

ente

iem

t le

itte

an

t les

rail

tré.

Sei

ma

OUI

ient

Lei

éda-

guil

vail-

llu

y lift

ca.

oul

, 111

ssipi

eter

transport de reconnaissance : « Ne le * faites pas, lui dit Henri; ceux qui * nous regardent croiraient que vous « me demandez grace. » Son génie infatigable trouvait des ressources pour tous les besoins. Il favorisa le commerce, mais il donna ses premiers soins à l'agriculture. Le roi, en épargnant les finances, trouva encore de quoi élever de superbes édifices. La galerie du Louvre et le Pont - Neuf sont ses ouvrages. Il commença le canal de Briare, qui joint la Seine à la Loire.

Parmi tant de soins, également = nobles et utiles, sa malheureuse faiblesse pour les femmes lui attira de Conspiranouveaux chagrins. Henriette d'En-tion de d'Entragues, qu'il avait faite marquise de Verneuil, conservait trop d'empire sur son cœur. La reine Marie de Médicis en était cruellement blessée, et le désolait par des manières choquantes. Ce grand prince éprouvait, comme tant d'autres, toute l'amertume des passions. D'Entragues le père et la marquise de Verneuil portèrent l'ingratitude jusqu'à conspirer contre lui. Ils prétendaient faire va-

loir la promesse de mariage qui co avait eu l'imprudence de donner. Le co comte d'Auvergne était de la cons de piration, que le président Hénaul re dit avoir été conduite par un capicin, confesseur de la marquise. O instruisit leur procès; on les con damna, et ils obtinrent leur grace.

e r

d

Le duc réprimé.

D'un autre côté, le duc de Boul le de Bouillon lon, quoique redevable à Henri IV de son mariage avec l'héritière de Sédan, travaille à soulever les hu guenots. Le roi ne gagnant rien par la douceur, prend la résolution d'em ployer la force. Il part avec des trou pes. Le duc s'humilie, et livre Sédan qui lui est rendu presque aussitôt.

Le différend de la république de Venise avec Paul V, fournit au ro Querelle des une nouvelle matière de gloire. (1 venitiens avec le pape, pape voulut exercer en Italie l'ancie despotisme de la cour de Rome. Le Vénitiens avaient défendu de bâtil des monastères, et d'aliéner des bien aux gens d'église, sans la permission du sénat ; ils avaient fait exécuter 11 moine et emprisonner deux ecclésia tiques, coupables de crimes énormes Paul V regarda ces actes d'autorit

comme des attentats contre Dieu et Le contre l'Eglise. Ses menaces, ses orons dres ne furent point écoutés; l'intéand rêt des citoyens parut préférable aux prétentions de Rome. Le pape irrité lanca l'excommunication sur le Doge et sur le Sénat, et un interdit général sur la république. Les jésuites, les théatins, les capucins, crurent W devoir s'y soumettre. Les premiers, qu'on craignait plus que les autres,

furent bannis à perpétuité.

00

ce.

e de

hu

par

em

roth

it.

e de I rol

cie

Le

ien

sion

ru

sias

mes

orite

Tout annonçait une guerre, Le Henri mepape s'y préparait pour soutenir ses censures, les Vénitiens pour soutenir les droits de la république. Henri IV, en prince véritablement chrétien, offrit sa médiation, Depuis long temps la cour de France était sans crédit à Rome; celle d'Espagne y dominait. Cependant il eut la gloire d'être choisi pour médiateur et de terminer le différend. Les Vénitiens plièrent, en suspendant l'exécution de leurs lois, et en remettant les deux prisonniers entre les mains d'un délégué du pontife; mais Paul V ne put obtenir le rétablissement des jésuites, l'un des objets qu'il avait le plus à cœur.

On ne les rappela qu'environ cinque quante ans après, et ils se sont torei jours sentis à Venise de leur arité cienne discrace. cienne disgrace.

Il ménage Hollande.

Le titre de pacificateur, plus dign un traité en- d'un grand prince que celui de color tre l'Espa-gne et la quérant, était alors réservé au roi France. Il ménagea le premier trailes entre l'Espagne et les Provinces Unies. Une guerre furieuse qui dibas rait depuis quarante ans, semblait le rendre irréconciliables. D'un côte le prince d'Orange, Maurice, voucle lait la continuer pour son intérech particulier, tandis que le sage Baylsonevelt en desirait la fin pour le bie de la patrie ; de l'autre, les Espapas gnols, traitant toujours les Hollan rer dais de rebelles, étaient fort éloi r gnés de les satisfaire.

Le président Jeannin, ambassa, deur en Hollande, remplit les vuel bienfaisantes de Henri IV par u prodige de négociation. Il mania leu habilement les esprits, que tous le ver obstacles disparurent. Philippe Illah conclut avec les états une trève de douze ans, les reconnaissant pou me pendans. états et provinces libres, sur le

1609. indé-

MCD 2022-I

cirquels il ne prétendait rien. Ainsi futorent établies authentiquement leur iberté et leur souveraineté. Ils en étaient redevables à leur courage, la tyrannie du gouvernement espagnol, et à la protection de la France. Rapportons un fait qui peint es mœurs de ces indomptables récepublicains. On raconte que les am-Leurs mœurs dibassadeurs d'Espagne, allant à la Haie en 1608, rencontrèrent les déotéputés de la république, assis sur herbe pour prendre leur repas. Chacun d'eux avait apporté ses pro-

Balvisions. C'était du pain, du fromage biet de la bière. A cette vue, les Esspagnols, saisis d'étonnement, s'écriè-larrent: « Voilà des gens qu'on ne sau-

rait vaincre, et avec lesquels il « faut nécessairement faire la paix.» Rien ne manquait au bonheur et

a la gloire du roi, que de surmonter du prince de ula plus dangereuse des passions. Le Jeune Henri II, prince de Condé, evenait d'épouser la fille du conné-Ilable de Montmorenci. Les charmes de cette princesse frappèrent vivement Henri IV. Il ne dissimula point le son penchant, et s'attira un nouveau

frugales.

Evasion

chagrin. Tout-à-coup le premie ? princedu sang disparaît, et emmen d sa femme à Bruxelles, où la cou c d'Espagne ne manque pas de l'il roi en fut extrêmement afflige n mais plus il avait à se reprocher 8 fautes de l'amour, plus il les eff l' çait par les soins du gouverneme 8 et par de grandes entreprises.

tre la maison

Projet con- Il devait bientôt porter la guer en Allemagne. La maison d'A d'Autriche triche y disputait à celle de Bra debourg et de Neubourg la succe sion de Clèves et de Juliers. En so tenant les droits de ses alliés, ils sissait l'occasion d'abaisser la pui sance autrichienne, et de la resse rer dans de justes bornes. C'était sans doute l'objet de son armemen quoique la fuite du prince de Cond et le chagrin d'être éloigné de princesse, fussent les motifs secre de cette guerre. On voit dans mémoires de Sully, qu'il avait com le grand projet de former, de quin

Idée pour la dominations de l'Europe, un con perpétuelle. appelé la république chrétiens qui aurait ses lois, son conseil, s armées, et dans lequel on maintienen drait l'équilibre, en s'unissant contre ceux qui voudraient le rompre. Prole jet admirable en théorie, mais dont I l'exécution devait paraître trop chige mérique, pour qu'un prince éclairé se flattat d'en venir à bout. On ne f peut douter au contraire que la maison d'Autriche ne fût menacée d'une révolution presque inévitable.

ell

SO

Sã

se

en

e

re

)DO

Toutes les mesures étaient concertées; quarante millions destinés à cette guerre, des troupes nombreuses et aguerries, des provisions immenses, des alliances sûres; avec tant de forces et de ressources, un ou roi courageux, expérimenté, ne voyait point d'ennemis en état de lui tenir tête. Il pressait le départ avec une extrême impatience. La cérémonie du couronnement de la reine, qu'elle desirait trop, l'arrêta malgré lui, et fut l'occasion de sa perte. De cruels pressentimens et de vives inquiétudes semblaient lui annoncer un coup fatal. « Mes amis, « je mourrai l'un de ces jours, dit-il "à ceux qui voulaient le tranquil-"liser; et quand yous m'aurez per-

Mesures la guerre. « du, vous connaîtrez ce que je va Fla « lais, et la différence qu'il y a dels « moi à un autre homme. » Plusieur exp historiens parlent de prédictions, depur présages, dont le merveilleux se dépas truit assez de lui-même.

Ce qu'il y a de trop certain, c'es fré
1610. que le meilleur des rois fat assassinles
Henri IV as-au milieu de son peuple ; à l'âge Si,
sassiné. de cinquante sept ans. Ravaillac mé des
ditait depuis long-temps le parrilla
cide. Il saisit le moment où le car qui

ditait depuis long-temps le parrila cide. Il saisit le moment où le car qui nosse de Henri IV était arrêté parel un embarras de voitures, et lu des plongea son couteau dans la poi Ch trine. Ce scélérat, né à Angoulème, nit qui avait été novice chez les feuillans sas de Paris, respirait, comme Jean Les Châtel, lle fanatisme de la lique ils Le nom seul de huguenot le faisal vile frémir d'horreur, et il crut expiet cut ses crimes par le martyre, en égor sur geant un héros dont quelques mé les chans suspectaient tout haut la reliraie gion. Il soutint toujours qu'il n'avait pér point de complices.

Effets du fanatisme. cinquantième conspiration contre ner Henri IV. Deux dominicains de con va Flandre, un frère lai, sorti de chez deles capucins de Milan, étaient venus unexprès pour le tuer, et avaient été depunis de mort. Ces faits ne doivent dépas être dérobés à la connaissance des hommes. Ils font abhorrer la es frénésie du faux zèle, ils font aimer in les vraies maximes de l'évangile. ige Si, au lieu d'échausser les têtes par né des invectives atroces, on eût prêché ri la douceur et la charité chrétienne, ar qui caractérisent la plus sainte des pareligions, aurait-on vu des Poltrot, lu des Jacques Clément, des Jean châtel, des Ravaillac, et une infine nité d'autres, chercher, par des asan sassinats, à s'ouvrir la porteduciel? PalLes calvinistes de France auraientue ils allumé les feux de la guerre cisaltvile, pour se soustraire à la perséierention, ou pour établir la réforme pr sur les ruines de la monarchie? et né les catholiques d'Angleterre aueli raient-ils tenté, en 1605, de faire rait périr Jacques I, la famille royale et tous les pairs du royaume, par la la conjunction des poudres? Evétre nement que nous indiquons ici de comme une nouvelle preuve de la

démence fanatique répandue alma dans toute l'Europe. Les premie co chrétiens, qui ne mêlaient à la ple reté du culte et de la morale nissign tèmes contentieux, ni pratiques zarreset arbitraires, furent les plide doux, les plus patiens, les plus sor Sa mis de tous les hommes. Avons-not qu d'autres vérités à croire, d'autre maximes à pratiquer? s montent of la charac chremen,

sommer te pleas since des

wigions, amarton va des

Henri IV.

Particulari- Henri IV étant un modèle po " les rois, le but de cet ouvrage pe « met d'ajouter quelques traits à la brégé de son règne. « Il mait à 11 . « extrême franchise, la plus adro « * politique ; aux sentimens les pl « « élevés, une simplicité de mœ " « charmante; et à un courage « * soldat, un fonds d'humanité in

Sa bonté.

" puisable (Hénault.) " Tout en a était l'expression de sa bonté d'an pa Souvent il se familiarisait avec il peuple, de manière à n'en être et plus respecté. Tantôt, assis dans! corps de garde, il mangeait unm + ceau de pain noir, pour inspire lu aux troupes la patience : tantôt il ie consolait les paysans des misères pleausées par la ligue, en leur témoi-

sy gnant qu'il les partageait avec eux. Sa grande ambition était de ren- Il voulait pl dre heureux ses sujets. Le duc de France fut Savoie lui demandant un jour ce heureuse. un revenu : « Elle me vaut ce que je « veux, lui dit-il; oui, ce que je «veux, parce qu'ayant le cœur de « mon peuple, j'en aurai ce que je «voudrai. Si Dieu me donne la vie, pot « je ferai qu'il n'y aura point de lape « boureur en mon royaume qui n'ait "moyen d'avoir une poule dans son pot. Et si, ajouta-t-il fièrement, rol « je ne laisserai pas d'entretenir des pegens de guerre, pour mettre à la raison tous ceux qui choqueront

Quelques maisons de paysans Il protégenit en avaient été pillées en Champagne les paysans. ar par des soldats. Il le sut, manda aussiec lot les capitaines qui étaient à Paris, efet leur dit, d'un ton sévère: « Paroste lez en diligence, mettez-y ordre;

e mon autorité. »

me vous m'en répondrez. Quoi! si on pir ruine mon peuple, qui me nour-

MCD 2022

« rira? qui soutiendra les charge « publiques? qui payera vos pensions « Messieurs? Vive Dieu! s'en pren-« dre à mon peuple, c'est s'en pren-» dre à moi. » Paroles où l'on reconnaît le grand politique dans le boprince. Aussi les gens de la campagne s'écriaient-ils à la nouvelle des mort: Nous avons perdu notaper père.

Il se faisait

Il était l'ami des officiers, comment le père du peuple. L'ambassaden C d'Espagne lui témoignant sa surpris de le voir en quelque sorte assiég que troupe de gentilshomues par une troupe de gentilshommes Si vous m'aviez vu un jour de barier taille, lui dit-il, ils me pressen bien davantage. Un jour, en presidi sence des grands de la cour et de ministres étrangers, mettant main sur l'épaule de Crillon : Me ava sieurs, dit-il, voilà le premier con pitaine du monde. Crillon réplique avec sa naiveté militaire: Vous avez menti, Sire, c'est vous. I pou tel démenti avait de quoi charmer vén héros, plus sensible à l'expressionen ingénue du sentiment, qu'aux seont viles adulations de la bassesse. del

rge Cette bonté ne dégénérait point ren une molle complaisance. Il savait renefuser à propos, et faire goûter la confustice de ses refus. Un homme de bor condition lui demandait grace pour son neveu, coupable d'un meurtre. npagnaréponse est celle d'un bon prince othun voudrait pardonner, et qui ne peut s'empêcher de punir : « Je suis nm « bien marri que je ne puis accorder de ce que vous me demandez. Il vous pris sied bien de faire l'onele, et à moi de faire le roi. J'excuse votre renes

llest surprenant qu'un roi si guer-Noblesse mi-rier ait supprimé en 1600 la noblesse litaire supprimé en profession des supprimée. de armes, comme Henri III avait supt Primé celle que donnait la posses-Me son des fiefs. Les services militaires avaient un droit particulier à sa reque la profession des armes suffisant pour faire un gentilhomme sans lettres du roi, il en résultait des inconter véniens, auxquels Henri cherchait à silvant les abus, remédier. En supprimant les abus, sonne peut pas toujours y substituer

de bonnes fois. Louis XV, par son

Trait de justice.

édit de 1750, avait excité l'émujul tion des officiers avec la plus grandar sagesse.

Son règne glorieux, malgré des abus.

Si Henri IV prodigua quelqueila les graces à des seigneurs mal intion tionnés, et récompensa moins gelarr reusement les services de ses fide ux capitaines; s'il établit la Pauleine sorte d'imposition qui conserve d'in les familles les charges qu'on devilre donner au mérite ; s'il laissa subdis ter beaucoup de mauvaises conse mes; s'il ne fit pas tout le bien que méditait, et qu'il aurait pu faire d'autres temps, ce fut moins sa fabor que celle des conjonctures. That était à réformer, à renouveler. Mhai il conquit et pacifia son royaun une il étouffa la ligue et les guerres gra religion, rétablit l'ordre dans la me nances, se fit aimer des Français respecter des puissances étrangerarge il régna enfin glorieusement, gré tant d'obstacles, tant de de dres, et tant d'ennemis. C'est "at prodige auquel il n'y a presque de comparable dans l'histoire.

Zèle pour Un des grands objets de sa podeix l'agriculture que, conformément aux principe de mubully, était de vivifier les provinces randar le moyen de l'agriculture, la ource des véritables richesses (1): uela liberté du commerce des grains y intontribua beaucoup, comme il est ge rivé en Angleterre. Ennemi du fid uxe, qui a toujours plus d'inconvéulei niens que d'avantages, même dans e d'une vaste monarchie, le roi le déleveréditait par son exemple et par ses subdiscours. Il invitait les seigneurs à coulse retirer dans leurs terres, leur apprenant, dit Péréfixe, que le meilleur fonds qu'on puisse faire, est le a fa bon ménage. Il raillait ceux qui por-Thaient leurs moulins et leurs bois de Mhautes-futaies sur leur dos. (C'est res grand roi.) La simplicité de ses vête-

les mens était une assez bonne leçon.

ais. Il fit défense de porter ni or ni Edit contre le luxc.

les les mens était une assez bonne leçon.

ais. Il fit défense de porter ni or ni Edit contre le luxc.

le

podeux mamelles qui nourrissent la France, et qui

« leur conduite. » Si cette tourn paraît peu digne de la gravité la lois, du moins était-elle propre à la pirer du mépris pour des vanités neuses. Sully avait pour maxime 40 les bonnes lois et les bonnes man se forment réciproquement. Le p de firuit des lois, même les plus sagra confirme malheureusement celiu maxime, slome and ties la

Tandis que le gouvernement spin que moins pliquaitaux moyens de détourners que Pa- les campagnes des dépenses qui griculture pauvrissent ailleurs, et dont la telon dédommage avec usure, la soil gli richesses, excitée par l'exemple en Espagnols et des Portugais, attimbe quelques Français en Amérique Mais l'établissement du Canada, les en 1604, pouvait - il être regaltro comme un avantage, tant que for prospérité intérieure du royaum et la sagesse du gouvernement co pourraient assurer le bonheur de colonies? L'expérience a décidéctiq question. Les mines du Pérou elab Mexique ne valaient pas, mêmepad l'Espagne, ce qu'elle aurait tirend son propre fonds en le cultivat de rimivec tant de trésors, Philippe II fit é lanqueroute. «L'Espagne, dit Monditesquieu, a fait comme ce roi intesquieu, a fait comme ce roi intesquieu, a fait comme ce roi intesquieu, qui demanda que tout ce les qu'il toucherait se convertît en or, aux et qui fut obligé de revenir aux et qui fut obligé de revenir aux et dieux, pour les prier de finir sa le dieux, pour les prier de finir sa cellu. XXI, ch. 22.) Henri IV, éclairé la Sully, tendait au solide. Il partis int à son but, puisqu'en soulageant ene peuple il rétablit les finances.

Depuis son abjuration, il parut le oujours sincèrement attaché à l'Eil glise. Le clergé lui ayant fait des le remontrances en 1598, sur divers tirabus, spécialement dans la nominarigion des bénéfices, il répondit que d, ces abus étaient réels, qu'il les avait gatrouvés établis, qu'il espérait les réutformer, et remettre l'Eglise dans aumétat florissant. « Mais, ajouta-t-il, al contribuez-y, je vous prie, de votre r côté. Faites par vos bons exemples corque le peuple soit aussi invité à el bien faire, qu'il en a été ci-devant padétourné. Vous m'avez exhorté rende mon devoir; je vous exhorte iva du vôtre. Faisons bien à l'envi les

Attachement à l'Eglise.'

Avis au clergė.

« uns des autres. » Malheureu V ment il ne trouval pas toujo ot dans les ecclésiastiques cet am de la vertu, qui réussit mieux l'exemple que par les paroles, et disait quelquefois: « Je voudrais l' « faire ce qu'ils prêchent ; mais exi « ne pensent pas que je sache po « qu'ils font. » Il était réservé le siècle de Louis XIV d'épurer mœurs du clergé, comme de plat celles de la nation.

vinistes.

conduire Quant aux calvinistes, sa morties cale ration et sa fermeté arrêtèrent, sans peine, le cours de leurs caba fin Un jour qu'ils lui demandaient places de sûreté, disant qu'ils he avaient bien obtenu du feu roi: « suis, leur répondit-il, la seule l' «surance de mes sujets; je n'ai « core manqué de foi à person « Henri III vous craignait et ne v « aimait point; mais moi je W p « aime, et ne vous crains guen te Son système était de gagner les prits par la douceur. Il en donnal raison: « c'est qu'on prend plus 10 « mouches avec une cuilleree R « miel, qu'avec vingt tonneaux

en vinaigre. » Il ne faut donc pas s'éonner que le pape Paul V ait dit à Ossat, après la mort de ce prince: Vous avez perdu un bon maître. et moi mon bras droit. »

On lui reproche avec justice un Faiblessé de ais excès de passion pour les femmes et Henri.

he pour le jeu. Il est si rare de trouver vé de grandes vertus sans quelque méer lange de vices! Heureux les peuples, plorsqu'un prince fait oublier ainsi ses lautes par l'humanité, la justice, par no la gloire de son gouvernement! Toute la France pleura sa mort. Les troubles dont elle fut bientôt agitée, firent encore mieux sentir le mal-

heur de l'avoir perdu. Ce grand roi, avec beaucoup d'es- Protection

put et d'éloquence, ne pouvait être aux gens de a sensible au goût des lettres, quoique l'agitation perpétuelle de sa vie you permît pas de les cultiver. En 1899, des professeurs du Collège-Royal, qu'on cessait depuis long-temps de payer, lui présentèrent les leur requête. « J'estime mieux, dit-les leur requête. » (J'estime mieux, dit-les leur requête «en payer mes lecteurs: M. de Rosni ux

« les payera. Rosni ajouta : Les a pa « tres vous ont donné du papier, po « parchemin, de la cire; le roi vol av « a donné sa parole, et moi je vo mi « donnerai de l'argent. » La bibli re thèque royale doit beaucoup au ze ria de Henri IV pour le progrès des co naissances humaines. de

Libertés de l'église gallicane.

Sous ce règne parut le fame me Traité des Libertés de l'Eglise ge pa licane, ouvrage de Pierre Pithor qui a presque force de loi dans = royaume. Les maximes en sont évidemment fondées sur les pro miers principes de la raison et si les anciennes règles du gouvernt] ment ecclésiastique, qu'il a fallud He siècles d'usurpations et d'ignoran vic pour en effacer la trace. L'Indext son Rome a proscrit les meilleurs ouvi et ges en ce genre; mais aujourd'h rer que les princes et les peuples se da tent la nécessité de s'instruire, d'é n'est plus possible de leur ôter ser moyens de connaître ce qu'il es Pro Jurisconsul. dangereux d'ignorer. Pithou, et d'a por

tes utiles. tres savans jurisconsultes du tem res de la ligue, ont rendu de gran li services aux nations. S'ils n'avait duc s a pas toute la philosophie nécessaire pour bien saisir l'esprit des lois, ils vo avaient assez d'érudition et de luvol mières pour dissiper beaucoup d'erreurs, et pour préparer les matéraux d'une meilleure législation.

Henri IV eut six enfans de Marie de Médicis, et huit de différentes maîtresses, outre ceux qu'il n'avoua

g ga pas.

DS = ont

pri t su

LOUIS XIII.

D'ès que le bruit de l'assassinat de ud Henri IV eut pénétré jusqu'au Lou- 1610. vie, la reine, Marie de Médicis, Marie de Médicis, ed sortit de son cabinet tout éplorée, uvi et dit au chancelier de Silleri qu'elle de rencontra: Le roi est mort! - Mase dame, répondit-il sans marquer e, d'émotion : Votre majeste m'excusera, les rois ne meurent point en es France. On dissimulait ce malheur, d's pour prendre les mesures nécessaien res. Louis XIII n'avait que neuf ans. rap Il fallait pourvoir à la régence. Le rais due d'Epernon, l'un des seigneurs

qui avaient le plus remué sous salt dernier regne, courut au parlemer qu' pour faire nommer la reine régent adr Il s'assit sur le banc des pairs, de portant la main à la garde de so me épée: « Elle est encore dans le four les « reau, dit-il; mais il faudra qu'el lan « en sorte, si on n'accorde pas dar la c « l'instant à la reine-mère un til t-or « qui lui est dû, selon l'ordre de lave « nature et de la justice. » Les co: sou jonctures demandaient de la cel trai rité; les menaces de ce duc, aus por puissant que hautain, firent d'a fut leurs impression sur les magistrat prin et la reine fut déclarée régente pe Phi un arrêt.

Manvais gouvernement.

On vit bientôt naître une nouvel ver forme de gouvernement, qui a dét nonçait la décadence du royaume, reine était gouvernée par Concin pauvre gentilhomme florentin, sur tout par Eléonore Galigai, tim femme, fille d'un menuisier de flure rence, occupés uniquement de le fortune, et n'aimant la France que conseil devint une assemblée conseil devint une assemblée conseil devint une assemblée conseil devint une sortin ses fuse d'où il ne pouvait rien sortin ses

s salutaire. Dans un conseil secret, nen qu'on temait à heures indues, étaient nu admis le nonce du pape, l'ambassa-, deur d'Espagne, Concini et sa femse me, le P. Cotton, etc. On abandonna les grands projets de Henri IV. Auel lant il avait à cœur de se venger de la la cour d'Espagne, autant marquain t-ond'empressement à se réconcilier le avec elle. En vain Sully s'efforça de Soutenir l'honneur de la nation : un el traité fait avec le duc de Savoie, ous Pour l'aider à conquérir le Milanais, fut honteusement rompu, et ce at prince obligé de demander grace à Philippe Iti.

Le plus grand homme d'état qu'il Retraite de vel veut alors, le duc de Sully, toujours Sully.

détesté des courtisans et des finanel ciers, dont il avait toujours bravé
injustice et les murmures; trop
fier pour changer de vues et de sentimeus au gré de la nouvelle cour,
fine tarda guère à perdre tout son
le crédit. Il donna la démission de ses
charges, et se retira. Rappelé quelgues années après, parce qu'on avait
que soin de ses avis, son habillement,
fin ses manières, qui n'étaient plus à la

MCD 2022-1-5

mode, le firent tourner en ridicul par les jeunes courtisans. Il en fi indigné. « Sire, dit-il alors à Lou P « XIII, quand le roi votre père m « faisait l'honneur de me consulter « au préalable, il faisait sortir tot « les bouffons et baladins de cour. Sully mourut dans saretraiteen 164 De tels hommes sont faits pour de Henri IV.

de Thou.

Le président Un autre personnage illustre, président de Thou, aussi grand m gistrat qu'excellent historien, nept succéder à son parent, Achille Harlai, dans la charge de premi président, parce que son histor avait blessé la cour de Rome. Ce toujours un des plus mauvais prés gespour l'état, lorsque le mériten connu succombe sous le poids de préventions et de la brigue.

A mesure que le gouverneme s'affaiblit et dégénère, les factions Les factions forment, les mécontens devienne audacieux. L'esprit de révolte, Henri IV avait eu tant de peint contenir, éclate parmi les prote tans, et jusques au sein de la cour. prince de Condé, qui avait eu pl mission de rentrer dans le royaume, fole duc de Vendôme, et le grandou prieur de France, fils naturels du dernier roi; le jeune duc de Mayenne, les ducs de Longueville, de Guise, de Nevers, etc. se retirent, tou tout prêts à prendre les armes. Le 64 duc de Bouillon soufflait le feu. II excitait les princes contre le marquis d'Ancre, Concini, ce faquin de Florentin, disait-il, qui avait l'insolence de les opprimer. Les plaintes contre le favori tombaient indirectement sur la reine. On manquait de force et de prudence pour vaincre un parti si redoutable. La désertion devenait générale. On négocia, et es és les mécontens obtinrent ce qu'ils voulurent par le traité de Sainte-Menéhould. de

m

pt

e o

mie

101

en

ne

ns:

ne

que jue

Un des principaux objets de leurs= demandes était la convocation des états-généraux. Ilsse tinrent à Paris, Etats-géné-Ils ne produisirent que ce qu'avaient souvent produit ces assemblées tumultueuses, beaucoup de disputes, et des remontrances inutiles. Le clergé sollicita vivement la publication du concile de Trente. Le tiers état

SU

eut la même ardeur à s'y opposer et de plus demanda qu'on établit et forme de loi, « qu'aucune puissant « temporelle ni spirituelle n'a dro « de disposer du royaume, et d « dispenser les sujets du serment de « fidélité; et que l'opinion qu'il soit « loisible de tuer les rois est imple « et détestable. » Mais le clergé, « convenant qu'il n'était pas permisde tuer les rois, s'éleva contre le rest de la proposition, et entraîna noblesse dans son sentiment. Te était encore l'empire de ces préju gés, qui sont devenus enfin mépri sables aux yeux des Français. @ cardinal Duperron, humilié à Rome, parla comme un zélé ultramontain sur la puissance temporelle des pa pes, pleine, plénissime, directe all spirituel, et indirecte au temporel Il eût pensé autrement dans notre siècle. Mais comment, dans une as semblée nationale, pouvait-on en core soutenir cette chimère? Com ment la cour, en particulier, étalelle assez avengle ou assez lache pour favoriser une opinion si con traire à l'autorité souveraine? Elle

Préventions du clergé.

Avenglement de la cour. supprima un arrêt du parlement, par lequel l'indépendance de la couronne était déclarée loi fondamentale du royaume. Les états présenterent des cahiers immenses; on promit de les lire; on congédia l'assemblée sans avoir rien fait. C'est la dernière de cette nature qu'il y ait

eu en France.

ser

ance

t de

at de

SOIL

npi

e, et

isde

este

a k

Tel

éju

épri-

. Ce

me,

ain,

pa-

au

rel

otre

as

en.

om.

ail

che

300

EHE

Le parlement, pour y suppléer, = convoqua les pairs, sous le bon plai 1615. sir du roi, afin d'aviser en commun Démarches sur les propositions qui seraient parlement. pour le service du roi, le soulagement de ses peuples et le bien de l'état. Cet arrêté choque la cour. On défend aux pairs de se rendre à la convocation. Le parlement fait des remontrances, et insiste sur la dissipation du trésor, sur l'augmentation des dépenses de la cour, sur une infinité d'abus funestes. Il ne restait plus que deux millions cinquante mille livres du trésor de Henri IV. Les pensions qui ne montaient de son temps qu'à dix-huit cent mille livres, passaient déja quatre millions. La dépense de sa maison n'était que de onze cent mille

livres; on en dépensait cinq cent mille de plus; c'est de quoi se plai gnait le parlement.

Ses remontrances sont mal recues.

« J'ai entendu vos remontrances, « répond le roi, déja déclaré majeur, « je n'en suis point content ; la reine « mère vous dira le surplus. » Un arrêt du conseil décide que le parlement n'est point en droit de prendre connaissance des affaires d'étal. Marie de Médicis ordonne au procureur-général Molé de porter luimême cet arrêt. Après l'avoir suppliée à genoux de l'en dispenser, il Discours de lui dit : « Madame, vous nous fai-« tes porter un flambeau qui allu-« mera un feu dont les cendres du « reront long-temps; nous en cral-« gnons l'événement. — Quel évé-« nement? reprit la reine. Est-ce « que le peuple remuera? - Non, « madame, répliqua Molé; mais

« nous craignons un changement « dans l'affection des peuples, et la « désolation des grandes compagnies « du royaume, qui exercent la jus-« tice , laquelle fait régner les rois." Louis XIII coupa court par ces mots: Je le veux, et la reine aussi

Molé à la reine. Cependant l'arrèt du conseil fut sans exécution, comme les remontrances

du parlement sans effet.

cent

ces, eur

ine

Un

ar-

en.

010

lui-

up-

, il

lu-

lu-

ai-

vé-

-ce

ou,

als. ent

la

ies

15-

5. 3

es

Shi

Le prince de Condé se révolta de Continuanouveau, et engagea les protestans, qu'il n'aimait point, à se déclarer pour lui. Il publia ses intentions dans un violent manifeste, où le marquis d'Ancre, devenu maréchal de France, sans jamais avoir fait la guerre, était peint des plus noires couleurs. Les mouvemens des factieux n'empêchèrent pas la reine de conduire son fils jusqu'à Bordeaux, pour recevoir Anne d'Autriche, infante d'Espagne, dont le mariage avec le roi excitait depuis long-temps beaucoup de murmures.

Une paix trompeuse assoupit la guerre civile. Condé revint, avec 1616. l'espérance de dominer. On le fit On arrête arrêter au milieu du Louvre, par le prince de Thémines, qui recut en récompense le bâton de maréchal. Un moment avant qu'on le saisit, le roi lui avait dit d'un air de gaîté : « Bonjour, « Monsieur le prince. Je vais à la « chasse; en voulez-vous être? » Le garde des sceaux du Vair, le prési-

tion des troubles.

Richelien.

dent Jeannin et Villeroi, ministre en crédit, n'approuvant point la conduite de la reine, furent sacrifiés à la maréchale d'Ancre; et Richelieu, évêque de Luçon, sa créature, fut nommé secrétaire d'état Son ambition aspirait depuis long temps au ministère. Il était né pour avoir les plus grands succès.

Mort de Concini, maréchal d'Ancre.

On voyait déja la troisième guerre civile allumée sous ce règne, par le mécontentement des princes et des seigneurs. Le maréchal d'Ancre of frit de soudoyer à ses frais une armée de sept mille hommes, luiqui, peu auparayant, n'avait pas de quoi payer un domestique. Sa fortune justifiait assez les cris du public; mais elle ne pouvait se soutenir contre tant d'orages. La chute de l'Italien fut aussi étrange que son élévation Les princes n'avaient encore pu le renyerser; le jeune de Luynes en vint à bout. Ce gentilhomme, dans le Comtat, avait été page de Henri IV, et s'était insinué dans les bonnes graces de Louis XIII, en la dressant des oiseaux de proie. Sa faveur augmenta de jour en jour

Luynes favori, auteur de sa disgrace. tres

t la

cri-Ri-

réa

tal

ng-

OUI

erre

rle

des

of.

ar.

qui,

HOL

us-

nais

tre

lien

on

1 le

ne

de

les

our.

Maître de la confiance du roi, dont l'ame faible se laissa toujours gouverner, il lui inspira l'envie de se tirer de la tutelle d'une mère qui régnait sous son nom, et lui persuada de commencer par se défaire du maréchal, qui exerçait toute l'autorité de la reine. Vitri, capitaine des gardes du corps, fut chargé de l'arrêter, avec ordre de le tuer en cas de résistance. On eut soin d'interpréter cet ordre, de manière que Concini n'échappât point à la mort. Il reçut des coups de pistolet en entrant au Louyre.

Vitri se mit aussitôt à crier: Vive le roi! Louis parut à la fenêtre et témoigna sou contentement. Ce capitaine des gardes fut honoré du bâton de maréchal de France. C'est avilir les grandes places que de les donner pour de petites causes. Aussi le duc de Bouillon, en parlant de Vitri et de Thémines, assura, dit-on, qu'il rougissait d'être maréchal, depuis que cette dignité était la récompense du métier de sergent et de celui d'assassin.

A peine Concini fut il mort, que

Grande récompense pour une petite action.

La reinemère reléguée. maréchale d'Ancre.

la reine mère se vit prisonnière au a Louvre, et ensuite reléguée à Blois f Son fils montra autant de dureié P pour elle, qu'il avait eu jusqu'alors Procès de la de soumission. La maréchale d'Ancre pouvait être renvoyée en Italie; nulle raison d'état n'obligeait à la poursuivre, et l'humanité semblait parler en sa faveur. Cependant ou ordonna au parlement de lui faire son procès. La sorcellerie et la magie furent un des principaux chess d'accusation. Elle et son mariavaient effectivement attiré plusieurs de ces imposteurs, qui, sous le nom d'astrologues et de devins, abusaient encore de la crédulité des grands(1). Mais interrogée par le commissaire du parlement, de quel charme elle s'était servie pour fasciner la reinc-

mère, elle répondit: « De l'ascen-« dant qu'un esprit supérieur a toujours sur un esprit faible. « La reine

⁽¹⁾ Le prince de Condé, dans son manifeste, accusa le maréchal d'avoir appelé à Paris et à la cour des personnes détestables envers Dieu et envers les hommes, comme juifs, magiciens, empoisonneurs, meurtriers, par le ministère desquels on avait fait plusieurs entreprises contre sa vie.

au a si peu d'esprit, disait-elle quelqueois, fois, qu'il ne faut pas être sorcière eté pour la gouverner. Le parlement on la déclara criminelle de lese - ma-An jesté divine et humaine, sans spéie: cifier la nature du dernier crime. la Elle fut exécutée sur l'échafaud, et

son corps jeté au feu. ait

ire

12-

efs

ent

es IS-

).

re

le

e-

n.

u-

1e

10-

216

11-072

Tant de richesses, accumulées en vendant toutes les graces, faisaient sans doute son plus grand crime. On en voulait à ses biens et à ceux du maréchal. Le roi donna leur dépouille à son favori. Luynes devint tout-à-coup un des plus riches seigneurs du royaume. Aussi épousat-il une Rohan, pouvant aspirer à tout sous un maître dont il dictait les volontés.

Pour couvrir ses intrigues d'une = apparence de zele, il engagea Louis 1618. All à convoquer une assemblée de Assemblée notables à Rouen, où l'on délibérerait sur les moyens de réformer les abus. Cette assemblée n'était qu'un prétexte honnête de continuer les impôts. Elle proposa de beaux réglemens, auxquels on n'eut point egard. L'unique fruit qu'en retire-

Luynes profite des depouilles.

rent les peuples, fut la suppression de la Paulette, par un édit qui f révoqué trois ans après.

Révolte

Luynes avait fait cesser la guen civile en faisant périr Concini; ma il avait succédé à la haine qu' de la reine-lui portait, en succédant à sa for tune, qui le rendait odieux, et paix ne pouvait se maintenir avi un mécontentement général. fier duc d'Epernon conspire avec reine-mère; elle s'évade de Bloi et le suit à Angoulême. Ils écriver au roi des lettres pleines de soumi sion, en même temps qu'ils lèvel des troupes pour lui résister. Cell guerre finit par un accommode ment honteux. On donne à la rein le gouvernement d'Anjou, au le de celui de Normandie; le duc d'E pernon, quoique criminel de les majesté, conserve toutes ses cha ges, et triomphe en quelque m nière du souverain.

Cependant la fortune de Luyot connétable franchissait tous les obstacles. était déja duc et pair, maréchal France; on ne doutait pas qui n'obtînt aussi la charge de connell

ble, vacante par la mort de Henri de Montmorenci. Le duc de Mayenen ne eut beau dire qu'il serait fort ma étonnant qu'on fît connétable un homme qui ne savait pas ce que so pesait une épée; la qualité de savori suppléait à tout, et Luynes obet tint bientôt l'épée de connétable. Il W. avait procuré la délivrance du prince de Condé, espérant de s'en faire un appui contre les jaloux. Ce prince ois n'oublia plus son devoir; mais les factions se ranimerent. mi

ret

etti de liet l'E èst

m

ne

De toutes parts les mécontens se rendaient auprès de la reine-mère, qui tenait sa cour à Angers, et qui refusait de revenir à Paris. Le fils et la mère reprirent les armes l'un contre l'autre. Un nouvel accommodement parut rétablir la tranquillité. Ce fut en partie l'ouvrage de l'évêque de Lucon, Richelieu, dont la fortune s'avançait rapide-reprend du ment. Relégué loin de la cour, et même de son diocèse, après la chute de Concini, il avait affecté dans sa retraite de faire des livres de dévotion, en épiant l'occasion de se relever. La reine-mère ayant eu besoin

Nouvelle révolte.

de lui, il s'était rendu le maîtred auq son conseil à force de politique en de génie. On croit qu'il traita secmuair tement avec Luynes, pour moyer tile ner l'accommodement, et que sed favori le gagna en lui promettant lls chapeau de cardinal. Richelieu ser de c vait du moins l'état, en même tem Le les qu'il travaillait pour lui-même.

Ces petites guerres civiles, pre que aussitot finies que commencée de Résolution n'avaient rien produit de conside por de faire la rable. La diversité de religion en a poi ealvinistes, luma de plus opiniâtres et de plu ren sanglantes. Les zélés catholique nai souffraient impatiemment la libert por que l'édit de Nantes procurait au de calvinistes. Ceux-ci, avec un zel qui aussi ardent, irrités encore par la mi défiance, cabalaient pour se mainte de nir dans leurs priviléges. Louis XIII oh leur avait enlevé les biens ecclésias des tiques du Béarn, dont ils étaiente et possession depuis soixante ans; e la quoiqu'il se fût obligé à leur donne do l'équivalent des revenus sur ses de l'oi maines, leur résistance n'en étal me pas moins opiniâtre. Il avait soutent les de sa présence cet acte d'autorité, pu e dauquel le parlement de Pau s'opposa e en vain. L'inquiétude des religioncre paires ne se bornait point à de stéver iles murmures. Leurs assemblées séditieuses annoncaient une révolte. nt Ils formerent à la Rochelle le projet ser de changer la France en république. inple nouveau connétable se flatta de les écraser, et la guerre fut résolue.

Duplessis - Mornai, gouverneur Duplessisées de Saumur, l'une de leurs plus im- Mornai, trompé par portantes places de sûreté, n'entrait na point dans la rebellion. Le roi se ple rend à Saumur. On propose à Morque nai de remettre son gouvernement erli pour cent mille écus et pour le bâton au de maréchal. Il répond fièrement zil qu'il n'a tenu qu'à lui d'avoir des millions; qu'il a été plus jaloux nte de mériter les charges, que de les obtenir, comme tant d'autres, par des importunités et des bassesses, te et qu'il ne peut se résoudre à vendre a la liberté et la sûreté de ses citoyens, dont il se trouve responsable. Le do roi lui ordonna cependant de remettre la place pour trois mois entre les mains d'un autre. Il obéit; il ne te put jamais y rentrer.

duc de Rohan, attaché par convi He Le duc de tion à leur parti, très-capable de su Rohan chef soutenir parses qualités supérieure in hugnenots. Le duc de Sonbise, son frère, somm l'a de rendre Saint-Jean-d'Angeli, " en pondit par ce billet: « Je suis tre po «humble serviteur du roi; ma m « l'exécution de ses commandeme L « n'est pas en mon pouvoir. » Lavil de capitula, Montauban fut assies de par Louis XIII en personne. Rohi a s'y était rendu pour animer le co rage des calvinistes. « Vous an p « juré, leur dit-il, l'anion des Eg o « ses en ma présence. Ce serme « « est sacré, vous devez le garder " « « violablement. Quand il n'y aura « « que deux personnes de la religio « « je serai une des deux. Mes me v « sons et mes revenus sont sais « mais l'épée et la vie me restent; n « j'emploierai l'une et l'autre poi I « votre défense. » Il tint parole.

siège de Montauban.

Leroilèvele En vain le connétable, son alle y dans une conférence qu'il eut av I lui, s'efforça de ménager un accon li modement; le duc, peu sensible re l'intérêt particulier, voulait u c it paix générale. On continua le siège. Hommes et femmes combattaient de sur les remparts avec une ardeur ure invincible, tandis que les chefs de mm l'armée royale ne s'entendaient pas , mentre eux, que Lesdiguières n'était tre point écouté, et que Luynes comma mandait mal, faute d'expérience. ne Le duc de Mayenne fut tué au siége vil de Montauban; le roi eut la honte siés de décamper, et le succès enfla le oh courage des rebelles.

CO Lesdiguères s'était exposé aux Bravoure de plus grands périls. On le blâmait, diguières. on l'accusait de témérité. « Bon, «dit-il, il y a soixante ans que les « mousquetades et moi nous nous "connaissons; ne vous en mettez giot « pas en peine. » La valeur était sou-

vent poussée à cet exces.

ave

Egl

mer

FIL

ma

aisis

itie

100

2,

ave

con

Il aurait fallu quelque entreprise mémorable pour effacer l'affront que Louis avait recu devant Montauban. On se contenta d'assiéger la petite ville de Monheur. C'est alors que Luynes fut attaqué d'une fièvre maligne, dont il mourut, âgé de quarante-trois ans. Il était tout à-la-fois connétable et garde des sceaux. Per-

de Luynes.

tie

ni

la

91

te

ti

Z

n

i

Caractère du roi.

sonne n'eut tant d'adresse à profite de la faveur. Le monarque senta déja qu'il s'était donné un maître Le voyant arriver un jour avec u cortége fastneux, il avait dit à " seigneur : Voyez, c'est le roi qu entre. Mais peut-être n'auraitjamais eu la force de rompre se chaînes. Il se plaignait, et ne sava pas régner. Aussi vaillant que Hen ri IV, il manquait de cette viguel de caractère et de ce courage d'es prit qui font les grands hommes les vrais héros. La campagne su vante lui procura la gloire dont était jaloux, celle de braver les das gers et de se montrer intrépide. Le maréchal de Lesdiguières,

1622. diguieres

calvinistes.

célèbre par ses exploits, le servitel qualité de connétable : il avait sacrifié sa religion à sa fortune, l'épéed connétable ne se donnant qu'aux @ tholiques. Louis XIII, après divers expéditions en Poitou et en Sait Paixavanta-tonge, assiégea Montpellier. Cell geuse aux ville se défendait comme Montal ban. On négocia. La paix se fit à de conditions avantageuses pour les ho guenots. Ils obtinrent la confirma

fite tion de l'édit de Nantes et de tous leurs priviléges. Le roi s'obligea à itte n'entrer dans Montpellier qu'avec ses gardes et ses suisses. Il y eut amnistie générale pour le passé ; huit cent mille livres pour le duc de Rohan. La faiblesse du monarque le réduisait à récompenser les chefs de larebellion. Le marquis de la Force, qui avait soutenu le siége de Montauban, s'était déja accommodé au prix de deux cent mille écus, et du bâton de maréchal. De pareils traitésne pouvaient guère inspirer ni de zele aux bons citoyens, ni de soumission aux séditieux.

it-

1 80

avai

len-

ueu

d'es

es e

SUL

dan

5,8

acri

ed

X CF

PSS

Sain

elli

tall

de

sho

ma.

Cetteguerre, que le duc de Rohan Cetteguerre taxait avec raison de violence et de imprudente tyrannie, était, selon le continuateur de Daniel, « très-juste, et même "nécessaire, à moins qu'on ne dise " qu'il était de la bonne politique de « laisser subsister dans l'état une « espèce de république, toujours " prête à combattre contre l'autorité "du souverain. » Mais en violant les traités conclus avec les calvinistes, on leur avait malheureusement fourni des prétextes de révolte, et

l'on n'avait ni la prudence ni la ford ol nécessaires pour les dompter. Leu L génie républicain était sans cest la excité par l'exemple des Hollandais ou Il ne pouvait céder qu'au génie de Richelieu. m all marile divise

Guerre de Durant ces troubles du royaume, el religion en une guerre de religion avait caus n Allemagne les mêmes malheurs en Allemagne d Les protestans de Bohême ayant se le coué le joug de l'empereur Ferdi q nand II, se donnérent à l'électeu t palatin Frédéric V. Ce prince, gen j dre de Jacques I, roi pusillanime c d'Angleterre, n'en recut aucun se l cours. La bataille de Prague, et r 1620, lui fit perdre la Bohême avet o ses propres états. C'était la plus belle s occasion d'abaisser la maison d'Att triche. Richelieu ne l'eût pas man e quée ; mais il ne gouvernait pal a encore. Louis favorisa l'empereur (aimant mieux faire la guerre à se sujets, que d'affaiblir une puissance s naturellement ennemie de sa cou o

ronne.

On avait besoin d'un grand génie du cardinal pour corriger ces fautes de politique. Richelieu. Il existait, et força bientôt tous les ord obstacles qui arrêtaient sa fortune. eu La reine-mère, depuis sa réconcilation avec le roi, était rentrée au ais conseil, et desirait d'y introduire Ride chelieu, devenu enfin cardinal. Les ministres, craignant son ambition, ne et sur-tout la supériorité de ses luus mières, l'avaient décrié dans l'esprit ne de Louis XIII. Les galanteries qu'on se lui reprochait ne pouvaient manquer de choquer un prince dévot, eul trop soupconnenx d'ailleurs et trop en jaloux de l'autorité, pour ne pas me craindre celui qu'on peignait comme se le plus ambitieux des courtisans. Mael riede Médicis ne se rebuta point. Le vet chancelier de Silleri, et Puisieux, elle son fils, l'un et l'autre contraires au Au cardinal, furent disgraciés, et ses an ennemis eurent le chagrin de le voir pai admis au ministère. Plus il desirait ur cette place, plus il affecta de répu-Ses guance à l'accepter. Sa mauvaise nce santé, disait-il, le rendait incapable OU d'un long travail; tout ce qu'il pouvait faire était d'assister au conseil de int temps en temps, sans se mêler d'affaires d'état. Le roi le prétendait bien ne. lo ainsi; mais Richelieu ayait d'autres

Il déguise son ambition. vues. Le marquis de la Vieuville d qui gouvernait Louis, tomba bient le dans la disgrace, et quelques anné à après l'autorité royale fut ton e entière entre les mains du cardina n

Le gouverdevient meilleur.

Des qu'il entra au conseil, le go P vernement parut changer de polit Vi que. On conçut de plus grands de le seins, et l'on prit de meilleures me sures. On conclut le mariage d'Her I riette de France, sœur du roi, ave la le prince de Galles (Charles I), condition que cette princesse et s maison auraient le libre exercice la religion catholique, et que s enfans seraient élevés par la mère c'est-à-dire, dans sa religion, jusqui l'âge de douze ans. On fit un non !

Querelles

théologiques veau traité avec la Hollande, qu avait repris les armes contre l'Esp gne. Cette république avait d'auta 9 ('0 plus besoin d'appui, qu'elle était de chirée par des controverses de the logie, devenues affaires d'état. Le li Gomaristes et les Arminiens s'acha naient entre eux au sujet de la grace que du libre arbitre, de la prédestin tion, objets impénétrables à l'espo de humain. Le célèbre Barneveldt, l'# 91 des plus grands hommes et des meilleurs citoyens qu'ait eus la Hollande, ne avait perdu la tête sur un échafaud en 1619, comme partisan de l'arminianisme. L'ambition de Maurice, prince d'Orange, s'était servie de ce vain prétexte pour l'immoler. On de reconnaît par-tout l'esprit de secte, et par-tout on voit les ambitieux tourlen ner à leur profit la crédulité ou le fa-

natisme du peuple.

Enfin l'expédition de la Valteline Expédition commença à relever l'honneur de la Valteline. France. Le roi d'Espagne avait enevé aux Grisons cette petite province, de peur, disait-il, que l'héqui resie n'y pénétrât , mais en effet pour s'assurer un passage en Italie. ouis XIII s'était contenté jusqu'alors des voies de négociation, quoique l'entreprise des Espagnols fût de contraire au bien du royaume. Tout le qu'il avait gagné était que le pape Le lint en séquestre les places de la Valhar teline. Richelieu lui fit comprendre que sa gloire et son intérêt demandaient plus de vigueur. Ce ministre déclara fièrement au nonce du pape on suivait d'autres maximes de-III.

puis qu'il n'y avait plus de têtes le gères dans le conseil. Le marquis de Cœuvres, à la tête d'une armée, pe nétra dans la Valteline, traita avec les habitans, et les délivra du jour de Rome et de l'Espagne.

sa

fu

n

SI

CE

le

1625. huguenots.

Avant la fin de cette expédition les calvinistes se souleverent encort Ils se plaignaient toujours du pet paix avec les d'égard que l'on avait aux traités et leur penchant à la révolte s'auto risait de griefs sans nombre. Les due de Rohan et Soubise les animères par leurs discours. Richelieu, de maître du gouvernement sans êm premier ministre, engagea les All glais et les Hollandais à tourner leur armes contre ceux qu'ils regardaies comme leurs frères. On employado vaisseaux étrangers pour comballi la flotte des Rochellois, plus consille rable que toute la marine de Frant Les rebelles furent battus sur me et chassés ensuite de l'île de l' Malgré ces avantages, on leur corda la paix, aux mêmes condition qu'auparavant.

Le cardinal méditait leur rum Projets da Richelieu. mais il pensait sur-tout à humilie

maison d'Autriche. Pour exécuter ce grand dessein, il ne pouvait, disait-1)6. il, se dispenser de scandaliser le avec monde encore une fois, en paraissant favorable aux hérétiques. Aussi fut-il déchiré par des libelles pleins de fiel et de fanatisme. On l'appela le cardinal de la Rochelle, le ponper ités. tife des calvinistes, le patriarche des athées. Ces sortes d'injures sont les armes de ceux qui manquent de due raisons; la meilleure réponse à y eren faire est le mépris. Richelieu, en s'y montrant fort sensible, aiguisa conêtro tre lui-même les traits de la satire, An et en fut continuellement blessé. Un traité conclu avec l'Espagne, au sujet de la Valteline qu'on restitua aux Grisons, termina entierement cette guerre, dont il desirait la fin, pour affermir son autorité et la puisand sance royale. mer

Avant que d'agir au dehors, il se = proposait d'étouffer les factions au 1626. dedans. Les princes et les grands sei- Il devient gneurs étaient devenus trop redou- aux grands. tables, sous un roi qui ne savait pas les réprimer. Maîtres dans leurs gouvernemens, ils cabalaient à la

11 8

cour. Gaston, duc d'Orléans, frènde Louis XIII, avait un parti. Le ma réchal d'Ornano, son gouverneur après l'avoir engagé à de fausses de marches d'ambition, à demande l'entrée au conseil, l'aigrissait contre le souverain et le ministre. Il se form un complot pour assassiner Richelieu. On crut que Gaston prétendal à la couronne et à la femme de sofrère. Alors commencèrent les regueurs qui ont rendu ce règne comparable à celui de Louis XI.

M

VE

CO

le

pa

CLE

se

m

po

of

m

et

m

le

tic

la

Rigueurs du gouvernement.

Ornano est mis en prison, les Vet dôme sont arrêtés; le comte de Cha lais, maître de la garde-robe, jugé à Nantes par des commissaire tirés du parlement de Bretagne la cour était alors, et meurt sur échafaud : il était accusé d'une con piration; mais la forme du jugement les ténèbres répandues sur le proces peuvent faire présumer qu'il n'étal coupable que d'imprudence. Le soupçons s'étendirent jusque sur reine Anne d'Autriche; le roi concil pour elle une aversion insurmonta ble; et, si l'on en croit le maréche de Bassompierre, il interdit au ur

dé

der

ntri

rmi

che.

dai

801

11

on

Ven

Cha

ei

0

rII

COR

rent

cès

étali

Le

Ir li

nev

nta

hommes l'entrée de son appartement. Gaston épousa l'héritière de Montpensier, et se réconcilia avec Louis, pour se brouiller de nouveau, quand il y serait excité par ses confidens. Le danger qu'avait couru le cardinal lui fit donner une compagnie de gardes du corps. Il était devenu nécessaire; en demandant à se retirer, il avait comme forcé le monarque à lui faire des instances pour le retenir. Cet habile courtisan offrit même de céder la place de ministre à Baradas, nouveau favori (car il en fallait toujours un); mais le favori dont il se défiait fut bientôt sacrifié lui-même au ministre.

donnée au cardinal

Son pouvoir s'accrut encore par Son pouvoir la suppression des charges d'amiral augmente. et de connétable. Les diguieres était mort; il ne fut point remplacé. Le duc de Montmorenci se démit de l'amirauté, et obtint en dédommagement un million. Le cardinal, sous le titre de surintendant de la navigation, fut maître de la marine. Elle était entièrement ruinée; il sentait la nécessité de la rétablir, il en fit l'objet de ses soins. Pour autoriser les

changemens qu'il méditait, on con [] voqua une assemblée de notables. do

Assemblée notables.

On y représenta que les revenu du ne montaient qu'à seize millions mi qu'il s'en dépensait chaque anne po près de quarante ; qu'il fallait dim Bo nuer la dépense et augmenter la re le cette ; que le roi était obligé de fair ét des retranchemens considérables re d'animer le commerce et la marine d'empêcher la dissipation des finale le ces, et de grossir l'épargne sans fou vé ler le peuple. Richelieu proposa se va vues, et dit sagement qu'on devail te racheter les domaines, etc., sans ba dépouiller les particuliers de ce le qu'ils possédaient de bonne foi ; que ve le plus grand bien que puissen da faire les rois et les états, est de de garder la foi publique; qu'il s'agis de sait moins de faire beaucoup d'or donnances, que de procurer un exécution réelle; qu'il fallait peud 1 paroles et beaucoup d'effet. L'a Demande semblée approuva tout, excepté une politique du demande qu'il n'eût point faite si de il avait cru qu'elle pût être approv vée; c'était qu'on modérât les peine de établies contre les criminels d'étal

ministre.

g

ď

di

fe

01

on Il voulait se faire une réputation de s. douceur, trop démentie par sa conduite. Aurait-il pardonné aux crions minels d'état, lui qui fut inexorable net pour les comtes de Chapelles et de Bouteville, seigneurs distingués par re leur bravoure, dont le seul crime ain était de s'être battus en duel? Ilseules, rent la tête tranchée en 1627.

ne, La fureur des duels faisait alors Fureur des duels.

lan les plus terribles ravages. C'était une for véritable frénésie. Le caprice et la se vanité, comme les passions violenvall tes, imposaient l'obligation de se battre. Les amis devaient entrer dans el les querelles de leurs amis, et les que vengeances devenaient héréditaires dans les familles. On comptait près de huit mille lettres de grace accor-dées en moins de vingt ans à des gentilshommes qui en avaient tué d'autres dans ces combats singuliers. Henri IV, sentant la grandeur du mal, renouvela, en 1602, la défense des duels; mais imbu lui même de certains préjugés de bravoure, il ferma les yeux sur les infractions de la loi. La sévérité de Louis XIII, ou plutôt de Richelieu, semblait

une

i as

une

ou.

ine!

stati

pe

di

de

CE

8

d

fa

p

in

cl

C

9

m

re

SC

nécessaire pour extirper cet abus. Ile po n'en vinrent pas à bout. L'humanité et la raison ont plus de force que les lois contre un préjugé barbare. Il fallait adoucir les mœurs, et faire sentir aux hommes l'absurdité d'un point d'honneur qui les rend injustes et meurtriers. Ou, si l'opinion m change pas, il faudrait des lois qui intéressassent l'honneur même condamner ce qu'il semble prescrire encore aujourd'hui. Tandis que le cardinal de Riche

1627. Rupture avec l'Angleterre.

lieu disposait de tout le royaume, le duc de Buckingham, ministre et favori de Charles I, armait l'Angle terre contre la France. Les catho liques français, de la suite de la reine, avaient donné beaucoup d'om brage aux Anglais par l'imprudence de leur zèle. Cétait un sujet de gham en est plaintes; mais la vanité seule de Buckingham fut cause de la rupture entre les deux couronnes. Il élall infatué d'une passion romanesque pour la reine Anne d'Autriche; avait osé en faire l'aveu; il souhaitait de revenir à Paris, sous prétexte de signer un traité contre l'Espagne,

cause par

nite

que

are.

aire

'un

ste

ne

qui

rire

che-

fa-

yle.

e 18

OIL

nce

de

UN

tail

que

; il

exte

ne,

pour se rapprocher de l'objet de son amour. Louis XIII lui en refusa la permission. Piqué de ce refus, et jaloux du cardinal, il se détermine à la guerre, excite les Rochellois à une nouvelle révolte, et se met en mer pour les secourir. La témérité du ministre anglais entraîna la ruine de la Rochelle.

Richelieu entreprit enfin d'abattre ce boulevard du calvinisme. Buckin- Rochelle. gham, aussi mauvais général qu'audacieux courtisan, échoua à l'île de Rhé, d'où le marquis de Thoiras chassa les Anglais. La Rochelle fut investie. On voulait la prendre par famine. Mais comment fermer le port aux flottes anglaises? Richelieu imite Alexandre; il fait construire distingue, dans l'Océan une digue prodigieuse, dont le projet était regardé comme chimérique. Louis XIII le laisse commander au siège, en qualité de général. On vit alors combien le génie peut suppléer à l'expérience, même dans la guerre. L'ordre, la discipline, l'abondance, ne manquerent jamais. Le cardinal étonnait les soldats par sa valeur, et les capi-

Siège

Richelieu

Le maire Guiton.

taines par son habileté. Cependant lesRochellois semblaient invincibles. Ils avaient élu pour maire un homme supérieur à tout danger. Guiton (c'est le nom de l'intrépide magistrat), en acceptant cette charge, après quelque résistance, prit un poignard, et le montrant aux citoyens : « Je serai maire, puisque « vous le voulez, leur dit-il, à con-« dition d'enfoncer ce poignard dans « le sein du premier qui parlera de « se rendre; et qu'on s'en serve « contre moi, si je propose de capi-« tuler. Je demande qu'on le laisse « toujours pour cet effet sur la table « du conseil. »

Famine à la Rochelle. Le siége traînait en longueur. Les Anglais s'étaient montrés sans agir. Mais Buckingham allait s'embarquer avec une flotte plus formidable, lorsqu'un Irlandais fanatique l'assassina. Toutes les horreurs de la famine se firent enfin sentir dans la Rochelle. On refusa le passage aux bouches inutiles. Une infinité de malheureux périssaient de misère et de désespoir. Quelqu'un représentant au maire que bientôt il

ne resterait plus qu'une poignée d'habitans: Eh bien, répondit-il sans s'emouvoir, il suffit qu'il en reste un pour fermer les portes. Guiton déclara en plein conseil que, si l'on voulait le tuer pour se nourrir de sa chair, il y consentirait, plutôt que de se rendre à l'ennemi. Son audace était secondée par le fanatisme des ministres. La mère et la sœur du duc de Rohan, martyres de leur secte, donnaient l'exemple d'une

patience héroique.

les.

me

ton

ris.

re,

un

Ci-

que

on.

ans

de

rve

pi-

sse

ble

Les

gir.

ar-

da-

ue

de

ans

age

iite

mi.

re.

t il

Mais la flotte anglaise, si longtemps attendue, n'ayant pu forcer la digue, et ayant été repoussée, toute espérance de salut s'étant évanouie avec elle, la faim dompta le courage des Rochellois; ils se rendirent, après onze mois de résistance. Louis XIII était revenu au siége, et s'était signalé par sa valeur. Plus de trois cents boulets passèrent près de lui. Le cardinal disait néanmoins qu'il avait pris la Rochelle malgré le roi d'Espagne, le roi d'Angleterre, et sur-tout le roi de France. C'est que, d'une part, la flotte espagnole, qui devait secourir les as-

La ville se

e

la

a

N

Ve F

d

la

D Vi

ac

n(

te ra

fu

er

Dé ex

1'a

l'e

m

au

cal

Fri

siégeans, s'était retirée sans rien faire; et de l'autre, les ennemis du ministre travaillaient sourdement auprès du monarque à faire avorter une entreprise si glorieuse. La plupart des grands, plus attachés à leur fortune qu'au bien de l'état, craignaient la ruine d'un parti dont ils pouvaient tirer, dans l'occasion, de grands avantages; et le maréchal de Bassompierre avait osé dire publiquement : Nous serons peut-être assez fous pour prendre la Rochelle.

de cette conquête.

Importance Cette ville, fameuse par sa puissance et par ses révoltes, qui depuis deux cents ans s'était rendue redoutable à ses souverains, toujours prête à se soulever contre eux dans les circonstances les plus critiques, la Rochelle ne conserva que ses biens et l'exercice de sa religion. Ses fortifications furent rasées et ses priviléges abolis. Il en coûta quarante millions pour la réduire à l'obéissance. Le calvinisme avait recu une plaie mortelle; mais il respirait encore par la fermeté du duc deRohan, l'homme le plus propre à être l'ame en du

ent

ter

lu-

ur ai-

ils

de

de

tre

0-

is-

118

11-

te

les la

ns

or-

vi-

ite

15-

ne

et le soutien d'un parti. On continua la guerre en Languedoc. Louis XIII alla cependant au secours du duc de Nevers, Charles de Gonzague, nouveau duc de Mantoue, dévoué à la France, auquel l'Empereur, le roi d'Espagne et le duc de Savoie voulaient enlever ses états. Il força en personne le pas de Suze, prit cette ville, délivra Cassal, assiégé par les Espagnols, et revint triomphant achever de soumettre les hugue-

1629. Guerre d'Italie.

Un traité conclu avec l'Angle- Les calviterre, ne leur laissait aucune espé-nistes sourance de secours. Le duc de Rohan sut réduit à l'extrémité, et demanda enfin la paix. Ce seigneur, que le parlement de Toulouse avait fait exécuter en effigie, obtint encore l'abolition du passé pour tous les rebelles, et cent mille écus pour luimême; mais on exigea qu'il sortit du royaume, jusqu'à ce qu'il plût au roid'en ordonner autrement. Les calvinistes ayant perdu leurs places fortes, furent désormais hors d'état de lutter contre le monarque. Si la france n'avait pas eu Richelieu,

ils auraient peut-être exécuté ce grand projet de république, dontils voyaient un modèle dans les Provinces-Unies. La liberté de conscience ne recut aucune atteinte Les temples, les prêches subsiste rent; chacun pouvait suivre sa religion sans troubler l'état, et ce n'é tait pas le moindre fruit de la politique du cardinal.

Cabale contre Richelieu.

Ces entreprises, glorieusemen exécutées, ne faisaient qu'irriter jalousie et la haine de ses enneme En arrivant à la cour, il fut mal red de la reine-mère, dont il avait at trefois la confiance. Le cardinal de Bérulle, fondateur et général d l'Oratoire, la gouvernait alorsetl'in disposait contre le ministre. Qual il parut, cette princesse lui demant froidement des nouvelles de sa sant Je me porte mieux, réponditile présence de Bérulle, que ceux p sont ici ne voudraient. Cependal le roi, moins par affection que besoin, lui donna la patente de pri mier ministre, le nomma lieut nant-général de l'armée d'Ital avec des pouvoirs si vastes, qu'il

80

Sa

ce

ils

100

on.

ite.

te.

3%

ent rla

ni

eç

all

Ide

Ulf

s'était réservé, disaient les plaisans de la cour, que celui de guérir les écrouelles.

Tandis que Richelieu faisait la guerre en Italie pour le duc de Mantone, et travaillait par ses négocia- Il triomphe tions à miner la maison d'Autriche, aun Marie de Médicis redoubla ses ef- disgrace. forts pour le perdre. Il pensa en être la victime. Louis XIII étant dangereusement malade à Lyon, les importunités et les emportemens de sa mère lui arrachèrent la promesse de renvoyer le cardinal; et chacun s'attendait à un changement de scène qui pouvait bouleverser le royaume. A peine guéri, le roi tâche de les réconcilier. Richelieu se met plusieurs fois aux pieds de la reine, sans pouvoir fléchir sa rigueur. Je me donnerai plutôt au diable, disaitle elle, que de ne pas me venger. Louis, fort scandalisé de ses disda cours, cède encore à ses instances. Le ministre, quelque temps après, pro se voit au moment d'une disgrace sans retour. Il était sur le point de partir; il mettait déja ses trésors en sureté. Le favori Saint-Simon vient

l'avertir que le roi veut le revoir. Aussitôt il court à Versailles, pendant que Marie de Médicis triom fai phe imprudemment dans son palais le du Luxembourg. L'orage se dissipe en un instant. Richelieu est reçu comme un ami regretté. Continues à me servir comme vous avez fait, en lui dit le monarque, et je vous maintiendrai contre toutes les intrigues de vos ennemis. Ce jour fut appelé la journée des dupes. On n'a guère avu dans les cours, de révolution plus singulière ni plus fatale à ceux qui de se croyaient au comble de la faveur re

Il se venge sur les Marillac. Le garde des sceaux Marillac, el principal le maréchal de Marillac, son frère, forcéatures de Marie de Médicis, de vaient succéder au crédit du premier ministre. Ils sentirent tout le d'poids de sa vengeance. L'un fut forcé de rendre les sceaux; l'autre arrête en Italie, au milieu de l'armée qu'il commandait. Ses longs services, ses blessures, sa fidélité, semblaient le mettre à l'abri d'une procédure criminelle; mais Richelieu voulait une exemple qui fît trembler ses en memis.

er

en Onnomma des commissaires pour Procès m. faire le procès au maréchal. En vain ais le parlement prétendit avoir droit ipe de le juger : l'autorité suspendit le ecu cours ordinaire de la justice. Les ues bienséances furent si peu ménagées it, en cette occasion, qu'on avait mis in au nombre des juges l'auteur d'une ues sanglante satire contre les Marillac. elé Ce fameux procès, qui dura deux ère ans, roulait uniquement sur des las concussions et des profits illicites, qui dont le maréchal s'était autrefois eur rendu coupable, à l'exemple de , el presque tous ses pareils. Sa sentence ere, fut prononcée dans la maison de de campagne du ministre. On le conre damna au supplice des criminels condamné à t le d'état. « C'est une chose bien étranare "ge, dit-il, qu'on m'ait poursuivi rête « comme on a fait. Il ne s'agit dans "mon proces que de foin, de paille, « de bois, de pierres et de chaux : il tle «n'y a pas de quoi faire fouetter un cri « laquais. Un homme de ma qualité, un * accusé de péculat!» L'ennemi d'un en ministre vindicatif et tout-puissant était aux yeux des commissaires l'ennemi du roi. Il eut la tête tranchée en 1632.

Il cst

Paroles du ministre sur ce jugement.

La plupart des auteurs du temp cu assurent que Richelieu dit lui-même m « Il faut avouer que Dieu donne au Il « juges des lumières que les autre il « n'ont pas. Je ne me serais jamai de « imaginé qu'il y eût de quoi con « damner à mort le maréchal de Mi « rillac. » Supposé qu'il tînt un pare discours, ce fut apparemment por rejeter sur les juges l'odieux de cell affaire; mais des paroles n'en in posent pas au public; on voyait asse la passion qui avait dicté le juge ment.

SO

es

B

d'

de

tr

19

L

SU

ér

Ri

B

re

de

tre

lu

qu

pl

C'était une déplorable fatalit que l'intérêt public ne pût éteinds La mercetle les haines personnelles, et que sacrifiés à ministre, nécessaire au roi, fût Richelieu sujet de discorde dans la famil royale. Les deux reines étaient fi rieuses contre lui; le duc d'Orléan après une feinte réconciliation, déclara son ennemi mortel, et retira en Lorraine, sous prétexte fuir sa tyrannie. On ne voit plus dissensions à la cour. Richelie Le quoique redevable de sa fortune Marie de Médicis, est forcé, par gn conjonctures, à devenir son pers la my cuteur. Louis prend parti contre sa me mère pour un sujet dont il a besoin. la laisse prisonnière à Compiègne; ure il exile ou fait arrêter ses amis, ses ma domestiques. Le maréchal de Bascon sompierre, sur de légers soupçons, M: est enfermé pour douze ans à la are Bastille. Ceux qui ont suivi le duc por d'Orléans, sont déclarés criminels de lèse - majesté, et le parlement in traité avec rigueur, pour n'avoir pas asse enregistré d'abord cette déclaration. uge Le cardinal s'élève de plus en plus sur les ruines de ses adversaires. On lité érige en duché-pairie la terre de Richelieu pour lui et sa famille. De Bruxelles, où s'était réfugiée la reine-mère, partaient une infinité mil de libelles atroces contre ce minisnt fi tre. Mais des coups portés de loin lui faisaient d'autant moins de tort, que les succès de sa politique étaient et plus brillans.

de Il venait de terminer la guerre Succès de sa d'Italie par des traités avantageux. politique au-dehors. Le duc de Mantoue était rétabli, et le duc de Savoie avait cédé Piar guerol. Le grand projet d'abaisser la maison d'Autriche commençait à

éap

n.

s'exécuter. Ferdinand II, en ordon la nant la restitution des biens eccle ses siastiques enlevés par les prote gn tans, s'était attiré sur les bras un tre partie de l'Allemagne. Richelien re malgré les clameurs des catholique m animait la ligue protestante, favo Lo rable à ses projets. La religion & Le un motif de guerre pour les per m ples; la raison d'état décide les po m litiques. Il avait armé contre l'en de pereur, le plus redoutable des pris ces luthériens, ce fameux Gustari 80 Adolphe, roi de Suède, dont le m victoires ébranlèrent tout l'empir de La France fournissait douze cen ai mille livres seulement; la valeurd he Gustave faisait le reste.

= Cependant Gaston, aidé par sin 1623. duc de Lorraine, dont il avait épous no Révolte du la sœur en secondes noces, se dispo co sait à la guerre civile pour se vet n's ger du cardinal. Celui-ci n'ignora Le aucune de ses démarches; il ava da des espions par-tout, qui le sel gu vaient avec zele, parce que len ge services étaient bien payés. Les co le respondances de Monsieur (dle nommait ainsi le frère du roi) avore la reine-mère et la cour d'Espagne, cle ses intrigues pour engager les seite gneurs à la révolte, son opiniâtreté, ses invectives, ne pouvaient ell rester impunies sous un gouvernement ferme et sévère. Le duc de Vo Lorraine en fut puni le premier. e Le roi saisit quelques-unes de ses meilleures places, et lui fit propo mettre, par deux traités, d'abanen donner entièrement Gaston.

Ce dernier n'avait plus de res- Montmosources que dans le duc de Mont-joint à Gas-le morenci, gouverneur de Langue-ton. in doc, l'un des plus braves et des plus amables seigneurs de son temps, de le le de le le de le condé : heureux s'il avait su borner ses desirs! mais il aurait voulu être connétable, et il se plaignait de la cour, comme les ambitieux, à qui l'on n'accorde pas tout ce qu'ils veulent. Le duc d'Orléans l'ayant entraîné val dans son parti, prit la route du Languedoc avec quelques troupes étrangeres. Il publia un manifeste contre co le ministre, et se donna le titre de a lieutenant-général du roi, pour la ve réformation des désordres intro-

duits dans le gouvernement pa le cardinal de Richelieu.

qu

do

Va

ne

VO

in

pr

ru

cu

rei

Un

911

101 Gaston, plus faible encore que est dissipée son frère, livré à des favoris sans mérite, s'imaginait qu'un manifest pro et trois ou quatre mille soldats li attireraient bientôt une foule partisans. Personne ne remua ens can faveur. Les villes lui fermères gr leurs portes. Sa petite armée subsista que de rapines. Richelie tenait tout dans la crainte et l'obes sance, Montmorenci, épuisé de de tes, ne pouvait de son côté rassen bler beaucoup de troupes, ni s faire un parti considérable. A pen arrivé en Languedoc, le prince fi Combat de poursuivi par l'armée royale. Un escarmouche plutôt qu'un combi finit la guerre à la journée de C telnaudari. L'impétueux Montm de renci, ayant franchi un fossé pre que seul, se jeta sur les escadro tou du maréchal de Schomberg, red un coup de pistolet dans la bouch de et tomba couvert de blessures, apl s'être battu en furieux. Gastol soit làcheté, soit déférence pours lavoris, se retira sans combatti

Castelnaudari. pa quoiqu'il eût l'avantage du nombre; d Schomberg ne crut pas devoir ponsser l'héritier présomptif de la

slo

0

de

sen

i s

ef

nbal

tme

pre

Cette journée décisive amena des Proces de propositions de paix. Le roi pardonna à son frère, qui promit de ens lui demeurer fidèle et d'aimer le res cardinal. L'espérance d'obtenir la grace de Montmorenci inspirait ces Vaines promesses. Mais Richelieu hei ne connaissait pas la clémence; il voulait effrayer les grands par une inflexible sévérité. Le prisonnier prévit d'abord son malheur. Un chirurgien le félicitant de ce qu'aucone de ses blessures n'était dangereuse: Vous avez oublié votre mélier, lui dit-il; car il n'y en a pas une seule, jusqu'à la plus petite, qui ne soit mortelle. Le parlement de Toulouse reçut ordre de lui faire incessamment son procès. On tenta tous les efforts imaginables pour féchir le roi en faveur de l'homme de France le plus chéri. Naturellement sévère, excité à la rigueur Par les conseils du ministre, il ferma foreille aux prières. Je ne serais

morenci.

pas roi, répondit-il, si j'avais le sentimens des particuliers.

Son exécution.

La constance avec laquelle maréchal de Montmorenci subit sol sort, augmenta les regrets de cour et du public. Il ne voulut pois décliner la juridiction des Toulor sains. Mon parti est pris, dit-il de bord, je ne veux pas chicaner m vie. Le jour de l'exécution, les rue de Toulouse, l'appartement mên de Louis XIII, qui était venu das cette ville, retentirent de gémisse mens. Les courtisans à genoux, for dant en larmes, firent de nouveau efforts pour sauver le duc. «Il fa « qu'il meure, dit le roi d'un to « chagrin: Allez lui dire que tou « la grace que je puis lui faire, ce « que le bourreau ne le toucher a point, qu'il ne lui mettra point « corde sur les épaules, et qu'il « fera que lui couper le cou. » l roles qui étonneraient moins da la bouche de Richelieu. L'illust coupable avouait son crime, etst repentait: sa grace aurait pu gagu les cœurs; son supplice les aig davantage.

8

6

S

8

Sè

Duretés du roi. t SOI

el

rlot

771

rue êm

dan

isse

for-

eav far

100

LOU c'e

her

int 111

» P

da

lust et se

agik

aign

Gaston furieux quittede nouveau Suites de la France et se retire à Bruxelles, cette affaire; accusant son frère de lui avoir manqué de parole. On a cru que le roi avait promis réellement la grace du maréchal; mais elle n'était point stipulée dans le traité; et il paraît que le prince mécontent prenait des paroles vagues pour une promesse positive. Quelques évêques du Languedoc qui avaient embrassé son parti, furent jugés par des commissaires du pape. Il n'y en eut que deux de déposés. L'archevêque d'Albi ayant eu beaucoup de part à la rebellion, devait s'attendre à un traitement plus rigoureux; le cardinal ne l'aurait pas sans doute épargné, s'il n'avait été que grand seigneur.

Tout le royaume tremblait. Les Richelies exils, les emprisonnemens et les ferme dans exécutions se multipliaient chaque jour. Richelieu bravait la haine, et suivait toujours le plan de sa politique. Gustave avec ses secours écrasait en Allemagne la puissance autrichienne. Ce héros fut tué à la bataille de Lutzen; les Suédois ne laisserent pas d'être vainqueurs. On fit

III. 7

un nouveau traité avec la Suède; on maintint la ligue protestante; on excita même à la révolte le cé lèbre Walstein, général de l'empereur. Le génie du cardinal semblait remuer à son gré toute l'Europe.

h

1

1

Cependant le duc de Lorraine, 1633. autant par légèreté de caractère, Mariage du que par zèle pour la maison d'Auduc d'Orléans, triche, viola encore ses promesses, déclare nul et s'attira un nouvel orage. Le ro

prit Nanci, résolu de le garder jusqu'à ce qu'on lui eût remis entre les mains Marguerite de Lorraine, que Gaston avait épousée secrètement Ce mariage s'était fait en présence de témoins, avec le consentement du duc et des princes de sa maison. L'université de Louvain l'avait de claré indissoluble. Les docteurs de Paris le déclaraient nul, comme contraire aux lois de l'état, par le défaut de consentement du roi; consentement d'autant plus indis pensable, que Gaston était encore l'héritier présomptif de la couronne Le parlement cassa ce mariage Gaston tint ferme, malgré sa fai blesse et son inconstance.

le;

te;

cé-

pe-

lait

ne,

re,

lu-

es,

rol

us.

les

que

ent

nee

ent

OI.

de

me

· le

·Oi;

dis

ore

ne

ige.

Mais les liaisons qu'il entretenait On táche de avec l'Espagne faisaient desirer son retour dans le royaume. Puilaurent, son favori, gagné par les offres du ministre, le ramena, et obtint pour récompense une nièce de Richelieu, avec la dignité de duc et pair. Trop sier de son élévation, et infidèle à ses engagemens, il affermit le duc d'Orléans dans le dessein de soutenir son mariage. Manquer au cardinal, c'était courir à une pertecertaine. Le nouveau duc fut mis à la Bastille, où il mourut quelque temps après. Gaston l'oublia dès le moment de sa disgrace. Si telle est d'ordinaire l'amitié des grands, il ne faut pas s'étonner qu'on s'attache plus à leur fortune qu'à leur personne.

ce prince.

Au milieu des cabales et des conspirations qui se formaient sans cesse contre Richelieu, il méditait de nou-Guerre avec velles entreprises contre la maison l'Autriche. C'était le moyen de se rendre de plus en plus nécessaire au 101, incapable de soutenir par luimême un si grand fardeau. Les Suédois, à qui l'on ne donnait que des

1635. l'Espagne. subsides, ayant été défaits à Nordlingue, en 1634, la puissance et la fierté autrichiennes triomphaient de cet événement. Le cardinal conclut un traité avec la Hollande, On s'engage mutuellement à faire la guerre au roi d'Espagne, s'il ne donne point satisfaction sur différens griefs dont on se plaignait; on projette de conquérir les Pays-Bas es-pagnols, et l'on en fait d'avance le partage. Philippe IV, informéde ce dessein, fait surprendre la ville de Trèves, où l'électeur est arrêté prisonnier. Sous prétexte que Philippe a violé le droit des gens à l'égard d'un prince ami de la France, le roi lui envoie déclarer la guerre par un héraut; cérémonie qui ne s'est plus pratiquée depuis. Une ar mée française marche dans les Pays-Bas, tandis que le cardinal de la Valette, fils du fameux duc d'Epernon, va commander en Allemagne

On ne réussit d'abord ni en Alle magne ni en Flandre. Les Flamand malheureux. demeurerent fideles, parce que le gouvernement espagnol, plus no dés que sous Philippe II, les lais d-

la

ent 011-

On

la

ne ens

10=

es-

le

ce

de

pri-

ppe

erre

ar

175

0 1

pel.

one.

Alle

andi

ek

mo.

lais

cait jouir de leurs priviléges. Les Hollandais agirent faiblement, de peur que la république ne devînt frontière du royaume. Le cardinal de la Valette, manquant de vivres, fut obligé de revenir sur ses pas. Une disette semblable avait rendu l'expédition des Pays-Bas infructueuse. Louis se plaignait amèrement du peu de succès de ses armes; mais Richelieu le maîtrisait si adroitement, que ces plaintes ne lui faisaient aucun tort. Il avait en la sagesse de rappeler le duc de Rohan, dont les talens supérieurs furent employés enfin au service de l'état. Ce grand général battit plusieurs fois les Espagnols dans la Valteline, et se montra aussi zélé pour le souverain, qu'il l'avait été pour le parti protestant.

Comme la guerre épuisait les fi- Edits buts nances, on eut recours à l'expédient des édits bursaux. Le roi, dans un lit de justice, en fit enregistrer quarante-deux, sans qu'il fût possible de les lire et de les examiner. Deux jours après, quelques membres du parlement demandèrent l'examen des édits. On se plaignait en parti-

culier de la création de plusieurs charges nouvelles. Ce moyen d'avoir de l'argent fut toujours un des moins conformes à la saine politique. Il dégradait la magistrature, en multipliant les juges, qui étaient déja en trop grand nombre; il procurait des ressources momentanées, mais en augmentant, avec les abus, les dettes publiques. Le parlement voulut faire des remontrances, démarche hasardeuse sous un ministre si absolu. Cinq magistrats furent d'abord exilés; on recut ensuite les remontrances, et la cour mit quelques légères modifications à ses ordres.

Prelats guerriers; capucin

Urbain VIII, fort mécontent de Richelieu, qu'il accusait de combathomme de tre les catholiques pour les protestans, défendit au cardinal de la Vallette de commander l'armée d'Allemagne. Richelieu s'en plaignit hautement, et cita l'exemple du cardinal infant, frère de Philippe IV, qui commandait les troupes d'Espagne. Le pape répondit que l'un attaquait les hérétiques, et l'autre les catholiques. On répliqua qu'il ne s'agissait point de religion dans cette guerre.

HT3

110

ins

1

ul-

éja

ais

les

ou-

II-

SI

a-

re.

es

de

it-

S.

al

e-

11-

li-

ui e. it

0-

iit

2.

La Vallette fut maintenu dans le commandement; mais le pape saisit des lors les occasions de mortifier le ministre. Il refusa constamment le cardinalat pour le fameux père Jo-Le père Joseph du Tremblai, capucin, le confident de Richelieu, employé dans la plupart des intrigues de cour et dans les négociations avec les cours étrangères (1). Un capucin, mêlé dans les affaires d'état, négociateur en 1630 à la diète de Ratisbonne, des cardinaux marchant à la tête des armées ; c'est une preuve que l'on était encore peu délicat sur les bienséances.

D'un autre côté, les disputes violentes de l'archevêque de Bordeaux, Sourdis, avec le duc d'Epernon et le Bordeaux. maréchal de Vitri, scandalisèrent tout le royaume. Un secrétaire d'état écrivait au cardinal de la Vallette: « M. l'archevêque de Bordeaux a eu « une grande prise avec M. le maré-

Sourdis, archeveque

(1) Le cardinal disait : Je ne connais aucun ministre , ni plénipotentiaire en Europe , capable de faire la barbe à ce capucin, quoiqu'il y ait belle prise. C'était un homme arrogant, absolu, austère, aussi dur pour les autres que pour lui-même,

« chal de Vitri ; mais il a reçu quel * ques vingt coups de canne ou debà a ton, comme il vous plaira. Je crois « qu'il a dessein de se faire battre « de tout le monde, afin de remplir « la France d'excommunications. » Cet archevêque guerrier s'était elfectivement vengé par les censures, avec aussi peu de décence qu'il en avait mis dans ses querelles.

Siège de

15

Pour réparer le mauvais succès de la dernière campagne, Richelieu suivit un nouveau plan, qui manqua Dôle par le encore dans l'exécution. Quoique les de Condé. Francs-Comtois eussent un traité de neutralité avec la France, il entreprit la conquête de leur province, sous prétexte de quelques infractions, dont ils eurent beau se justifier. Le prince de Condé fut chargé de prendre Dôle. La place, disaiton, ne pouvait tenir que sept ou huit jours; mais lorsque les habitans furent sommés de se rendre, ils répondirent : « Rien ne nous presse; « après un an de siége, nous délibérerons sur la réponse que nous « avons à vous faire. » Ce n'était point une vaine rodomontade. Leur

résistance déconcerta bientôt les Français. Un capucin, qui conduisait l'artillerie de la ville, seconda très-utilement la valeur des assiégés.

uel.

ba-

rois

ttre

plir

S. n

ef.

es,

en

cès

eu

ua

les

de

e-

e,

C-

i-

ré

t.

u

13

S

Cependant les Espagnols entrent Les ennemis par les Pays-Bas dans la Picardie, et prennent en peu de jours la Capelle, Corbie, le Catelet. Richelieu avait négligé de fortifier cette frontière. llimpute aux commandans une perte qu'on attribuait à sa négligence. Il ordonne qu'on leur fasse leur procès. N'épargnez ni gouverneurs, nilieutenans, ni capitaines, ni officiers, ni soldats, écrivait Desnoyers aux commissaires chargés de la vengeance du cardinal. L'épouvante trouble Paris et la cour ; mais le zèle Zèle de la se ranime dans le péril : tous les corps s'empressent à offrir des secours au roi. Louis donne audience à leurs députés ; il embrasse même les savetiers: tant l'adversité, comme l'observe un auteur du temps, humilie les hommes! On envoie ordre au prince de Condé de lever le siége de Dôle, après trois mois d'efforts mutiles, et l'on ne pense qu'àchasser l'ennemi du royanme.

nation

7:

Danger Dans ces lacticules de la du ministre. Richelieu, en butte aux traits de la Dans ces fâcheuses circonstances, haine, fut sur le point de quitter le ministère. Le P. Joseph le rassura, lui persuada de se montrer sans gardes dans les principales rues de Paris, soit pour calmer le peuple par un air de confiance, soit pour l'effrayer, en faisant voir qu'il ne craignait rien. L'événement justifia ce conseil. Le cardinal flatta le peuple, et n'en recut que des bénédictions. Eh bien, lui dit le capucin à son retour, ne vous avais-je pas bien dit que vous n'étiez qu'une poule mouillée, el qu'avec un peu de courage et de fermeté vous rétabliriez les affaires?

deux princes.

Complot de Mais des ennemis plus puissans tramaient la perte du ministre. Le duc d'Orléans et le comte de Soissons, qui commandaient l'armée de Picardie, résolurent de le faire poignarder chez le roi même, à la sortie du conseil. Le moment était venu; les assassins n'attendaient qu'un si gnal de Gaston: ce prince irrésolu, tremblant tout-à-coup à l'idée d'un assassinat, se retira brusquement, es, la

rle

ra,

arris,

air

en

en.

Le

'en

en,

no

745 el

de

af-

ans

Le

is.

de

01-

·tie

u; SI-

u,

'till

at,

et Richelieu, sans le savoir, échappa au danger d'une mort inévitable. Le complot ne pouvant être long-temps ignoré, les deux princes quittèrent la cour. Nouveau sujet d'inquiétude pour le cardinal, dans un temps où les ennemis du dehors étaient trop à craindre. Il négocia un accommodement; et le roi, pour regagner son frère, promit enfin de consentir à son mariage avec Marguerite de Lorraine.

Les Espagnols furent chassés de la Picardie; le cardinal de la Vallette 1637. et le duc de Weimar repoussèrent Les ennemis le duc de Lorraine et les Impériaux qui avaient pénétré dans la Bourgogne. La petite ville de Saint-Jeande-Lône leur avait résisté avec un courage héroïque. Rantzau était survenu à temps pour leur faire lever le siège. Il restait cependant Epuisement tonjours un grand obstacle au suc- des finances. cès des armes, le besoin d'argent. L'inexécution des derniers édits, par lesquels on avait créé de nouvelles charges de judicature, irrita Louis XIII contre le parlement. Il en fit des reproches très-vifs aux de-

tel

re

do

et

le

ca

q

q a

9

n n

> 000 I

> C

du roi au parlement.

Reproches putés de ce corps. « L'argent que je m « vous demande, leur dit-il, n'est as « pas pour jouer, ni pour faire de fin « folles dépenses. Ce n'est pas moi « qui parle, c'est mon état, c'est le « besoin qu'on en a. Ceux qui contre-« disent mes volontés, me font plus « de mal que les Espagnols. Vous « voyez que j'ai affaire de vous, « vous vous tenez forts; mais je « trouverai bien moyen d'avoir mare-* vanche. » L'économie de Henri IV eût été la meilleure de toutes les ressources.

Faste de Richelieu.

Malheureusement elle ne convenait point au faste de Richelieu. La dépense de sa maison absorbait seule quatre millions chaque année. Il vivait en roi, et éclipsait la splendeur du trône. Louis s'en plaignait souvent, ainsi que les particuliers. C'est ce qui engagea peut-être le cardinal à lui faire don du palais qu'il avait bâti (aujourd'hui le palais Royal), et dans lequel il étalait sa magnificence. La postérité lui reprochera toujours de n'avoir pas ménagé, comme Sully, les revenus de l'état, et d'avoir fait pour les autres des lois

je lomptuaires, sans mettre des bornes est son propre luxe. L'épuisement des Perte de la de finances fit perdre de nouveau la Val- Valteline. noi teline. On n'envoya point de subsides au duc de Rohan, qui s'en était rendu maître. Il fut contraint d'abandonner cette importante conquête, et se retira à Genève, de peur que leministre ne le punît d'un malheur

re-

us

us

S,

10

re-

IV

les

16-

La

ile

71-

ur

U.

est

al

ait

), fi-

ra

é,

is

causé par la faute du ministère. De petites intrigues de cour in-Le P. Causquieterent encore plus Richelieu sin anime le que les événemens de la guerre. Il le ministre.

avait donné pour confesseur à Louis AllI, le père Caussin, auteur de la Cour Sainte, mauvais ouvrage de dévotion, le croyant un homme simple, qu'il ferait entrer aisément dans toutes ses yues. Peu s'en fallut que la simplicité même de ce jésuite ne changeât la face du gouvernement. Ses préjugés lui faisaient regarder comme une chose abominable, l'alliance avec les protestans contre la maison d'Autriche. Il osait l'attribuer à l'ambition du cardinal; il l'accusait d'accabler les peuples d'impôts, de traiter inhumainement la reine-mère, qui manquait de tout

e

C

9

à Bruxelles, et de rendre le gouvernement odieux par ses injustices. Le monarque dévot prêtait volontiers l'oreille aux discours de l'imprudent confesseur. Il aimait à l'entendre déclamer contre le ministre; il étail le premier à le blâmer en secret; il descendait jusqu'aux moindres détails de sa vie privée, trouvant fon mauvais, par exemple, qu'il ne dit point de bréviaire, lui qui avait tant de bénéfices. La consolation des ames faibles est de se plaindre sam pouvoir agir.

Richelieu a le dessus.

Louis desirait de secouer le joug du cardinal, et avouait ingénument qu'il n'osait même lui parler de certaines choses. Cependant les scrupules l'agitaient; le confesseur gagnait du terrain; mais Richelieu ne s'endormait pas. Le duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX que Caussin avait proposé pour le remplacer, lui révéla lui-même le secret. Dans un entretien qu'il est avec le roi, il dissipa sans peine, à force de raisons et d'éloquence, les impressions que le jésuite avait faites dans cet esprit flexible. Caussin fui

rer.

Le

iers

ent

dre

tait 1;1

dé.

fort dît

ant

des

ani

oug

ent

er.

ru.

ga

ieu

OU. IX,

rle

le

eul

, à les

ites

fut

exilé, et n'emporta que le blâme de sa propre compagnie. Richelieu obligea même la duchesse de Savoie à renvoyer de sa cour le père Mo- Autre jénod, autre jésuite, confesseur de suite dont il cette princesse, lequel avait, disaitil, autant d'esprit et de malice, que Caussin avait de simplicité et d'ignorance. Monod se déchaînait ouvertement contre lui. Sa disgrace fut une affaire d'état pour le ministre, et il n'y réussit que par des coups d'autorité. Les jésuites avaient besoin de toute leur habileté, de tont leur crédit pour conjurer les orages que ces téméraires confesseurs pouvaient attirer sur eux. Quelques années auparavant, ils s'étaient vus au moment d'être chassés du royaume, à l'occasion du livre séditieux de Santarelli, dont nous parlerons dans les remarques particulières.

La guerre, allumée en Europe par la politique du cardinal, pro- 1638. duisait une infinité d'événemens dont Suites de la le détail ne fournit rien d'instructif. Bataille de Le duc de Weimar, après avoir été Rheinfeld. battu par Jean de Wert, fixa enfin

la fortune en gagnant la bataille de Rheinfeld, où quatre généraux de l'empereur furent faits prisonniers. Jean de Wert, le plus célèbre de tous, fut envoyé à Paris. Les armes françaises étaient moins heureuses, et le prince de Condé ne réussit parmieux au siège de Fontarabie qu'a celui de Dôle.

Procès du duc de la Vallette.

C'était la coutume de Richelieu après les revers, d'en punir quelque illustre victime, soit pour satisfaire sa vengeance, soit pour exciter at devoir par la terreur. Il rendit le duc de la Vallette, qu'il n'aimail point, responsable de la levée du siège de Fontarabie. Il le fit juger par des commissaires, dont il pouvait régler les démarches. Le roi pre sida lui-même au jugement. On li dans une relation, que le président de Bellièvre eut le courage de lu dire: « Votre Majesté pourrait-elle « soutenir la vue d'un gentilhomme « sur la sellette, qui ne sortirait de « votre présence que pour aller molt « rir sur un échafaud? Cela est in « compatible avec la majesté royale. « Le prince porte par-tout les grace

1

e de

c de

iers.

e de

mes

ses,

pas

qu'à

ieu

que

an

t le

nail

da

iget

ou-

pre

n lit

lent

lu

elle

nme

t de

nou

in

rale.

ace

ravec soi; tous ceux qui paraissent « devant lui doivent se retirer con-"tens et joyeux." Mais Louis XIII n'avait pas moins de penchant que son ministre à une extrême sévérité. Il reprocha aux chefs du parlement de manquer d'égards à ses ordres absolus. « Ceux qui disent, ajouta-"til, que je ne puis pas donner «les juges qu'il me plaît à mes «sujets quand ils m'ont offensé, «sont des ignorans, indignes de *posséder leurs charges. » Le duc de la Vallette fut condamné à mort et exécuté en effigie. Cette sentence pouvait être regardée comme un lenversement des lois. Aussi fut-elle cassée des le commencement du regne de Louis XIV.

Si la relation publiée par les amis Particularide la Vallette n'est point fausse, elle présente un étrange tableau des procédés de la cour. Après que le procureur-général eut requis que le duc fût décrété de prise de corps et conduit à la Bastille, le roi demanda l'avis de Pinon, doyen du parlement. Sire, dit ce magistrat, puisque M. de la Vallette est duc et pair

tes sur ce proces.

de France, je supplie V. M. de le vi renvoyer au parlement. - Opines, ur réplique le roi. Pinon ajoute: Je bl suis d'avis que M. de la Vallette soit renvoyé au parlement pou être jugé. Le roi dit brusquement: Je ne le veux pas; ce n'est pas la av opiner. - Sire, répond le magistrat avec modestie, un renvoi est un avis légitime. - Opinez sur le fond, s'écrie Louis en colère, au trement je saurai ce que j'aurait faire. Alors Pinon, effrayé sans doute: Puisque V. M. me l'or. donne, dit-il, je suis de l'avis de conclusions. Le célèbre Talon 18 rapporte point ce détail; mais il est difficile de n'y pas reconnaître le génie du prince et du ministre.

08 l'e

el SU

ď

pr 28

pl

m

VI

Sie

ge

CO

8

Ve le.

50

ch

Da fil

Quatre cents nouvelles charge de procureur, créées au parlement Révolte en de Paris, et d'autres moyens extra Normandie. ordinaires employés pour avoir de l'argent, augmenterent les murmures de la nation. Il y eut une grande révolte en Normandie. On l'étouffi par des exécutions militaires; et le m parlement de Rouen fut interdit, m pour n'avoir pas montré assez de me en.

elle

gis.

est

rle

all

01-

des

ne

le

e le vigueur contre les séditieux. Sous un gouvernement dur et impitoya-Je blement sévère, le peuple aurait-il osé faire du bruit, si la misère ne l'eût point réduit au désespoir?

OUI ent: Malgré ces obstacles, la France 5/4 avait plusieurs armées en campagne, el continuait la guerre avec plus de Prise de Tusuccès qu'auparavant. Le comte d'Harcourt se fit admirer par la prise de Turin. Son camp était assiézia gé, tandis qu'il assiégeait cette ans place. Pendant vingt-deux jours, il manqua presque entièrement de vivres. Le fameux Jean de Wert, ayant appris les circonstances du sége, dit qu'il aimerait mieux être est général Harcourt qu' Empereur. La conquête d'Arras ne fut pas moins glorieuse. On démentit l'ancien proges ent verbe usité dans cette ville: Quand les Français prendront Arras, les trade souris prendront les rats. Le maréchal de Châtillon y signala son zele mu. nde par un trait digne de mémoire. Son nfi his ayant été renversé d'un coup de marquable. et le mousquet, le bruit courut qu'il était dit, mort; la nouvelle en vint promptede ment aux oreilles du maréchal. « Il

1640. d'Arras.

Trait re-

« est bien heureux, dit-il, d'être « mort dans une si belle occasion « pour le service du roi. » Ce géné reux père eut bientôt le plaisir de revoir son fils couvert de gloire.

Bi

10

tri

m

Ve

Di

51

80

ar le

m

de

po

13

80

tr

d

logne et

La prise d'Arras ne fut pas le coup le plus funeste à l'Espagne L'Espagne Philippe IV, ou plutôt le duc d'Ol perd la Cata-vares, ministre tout puissant, commi le Portugal Richelieu, commit à l'égard de Catalans la même faute qui avail révolté les Flamands contre Philip pe II. Ce peuple, infiniment jalou de ses priviléges, ne put souffri qu'on voulût l'en dépouiller. De troupes envoyées dans la provint acheverent, par leurs violences leurs profanations, d'inspirer haine du gouvernement. La Cat logne entière secoua le joug, et! donna ensuite à la France. Les trigues de Richelieu contribuère beaucoup à cette révolution. ll ava aussi jeté les semences de celleque détacha le Portugal de la mona chie espagnole. Philippe II s'en et autrefois emparé au préjudice de maison de Bragance. Une conjun tion imprévue rétablit la maison qu ion

né

· de

SE

ang

01

nmi

do

Vail

lom ffri

De

ince

es t

r Cata

et#

s in

eres

ava

equ

onal

éla

de

jur

etre Bragance sur le trône, dont elle jouit encore. Ainsi, l'Espagne, trop redoutable sous Charles-Quint, s'affaiblit tout-à-coup au gré du ministre français. Il y a pour les empires un point d'élévation d'où ils ne peuvent ordinairement que déchoir lorsqu'ils y sont parvenus. Mais il fallait un Richelieu pour profiter des circonstances.

Ce ministre était par-tout le mê- Richelies me; la cour de Rome, le clergé, le bravela cour parlement, éprouvaient, comme les grands et les peuples, la force de son pouvoir. En 1639, Urbain VIII, après la mort du cardinal de la Vallette, défendit à une congrégation, dont il était membre, de faire pour lmun service, selon la coutume; le cardinal Barberin, neveu du pape, fut soupconné d'avoir commandé le meurtre d'un écuyer de l'ambassadenr de France, dont la tête fut ex-Posée en public, comme celle d'un criminel, parce qu'il avait arraché son domestique des mains d'une troupe de sbires; on se plaignait Calleurs d'un nonce extraordinaire que le pape avait envoyé. Ces griefs

de Rome.

déterminèrent Richelieu à faire un éclat. On signifie aux évêques la de fense d'avoir aucune communication avec le nonce Scoti. Avant été avent de ne plus se présenter à l'audience du roi, il avait osé dire que la plu part des évêques de France soutien draient les intérêts du pape, préle rablement à ceux du roi. Ce propo seul devait exciter l'indignation.

de

vê

VU

d'a

m

80

Sic

de

ve

lei

mi

et

"

5

KS

RI

4 5

41

K (

4 E

11 4

#d

«b

Assemblée Mantes.

Richelieu fait tenir à Mantes un do clergé à assemblée du clergé en 1641, poll obtenir des secours pécuniaires dot il avait grand besoin. Deux com missaires du roi s'y rendent le pre mier mars; ils demandent six mi lions six cent mille livres; ils repre sentent que tous les ordres de l'étal sont épuisés, et assurent que le mo narque, par reconnaissance, accor dera au premier corps de l'état toute les prérogatives d'honneur et de dignité qui pouvaient lui donner nouveau lustre. On renvoie la re ponse à huit jours : l'affaire traînees longueur d'un mois à l'autre. Le cardinal exhorte, conjure, presse menace; il verse même quelque larmes pour gagner l'archevêque dé

tion

eri

ence

plu

ien

éfé

ppd

UD

MOC

dos

om

pre

mil

pré état

mo

cot

utes

de

1, 110

ré

eel

SSE,

de Toulouse 'président avec l'archevêque de Sens), le plus opposé aux rues de la cour. Enfin, le 27 mai, on délibère, à la pluralité des voix, d'accorder cinq millions cinq cent mille livres, à quoi la première somme était réduite. Les deux présidens et quelques prélats refusent de signer la délibération. Ils reçoiventordre de se retirer aussitôt dans

leurs diocèses, sans passer à Paris. L'évêque de Grenoble complimenta Richelieu au nom du clergé, et après l'avoir comblé de flatteries: nal, au nom Le sauveur de nos ames, notre « souverain pontife, ajouta-t-il, pré-«sente à votre éminence, pour les « vœux de cette compagnie, l'église gallicane, sa fille aînée, afin que, parses soins, elle croisse de biens, "d'honneurs et d'autorité : c'est la · layeur que nous voulons espérer de la bonté de V. E., nous promettant aussi qu'elle balancera loujours ses graces entre les avan-Le "lages de la France et les intérêts de l'Eglise, puisque sa qualité l'oblige à l'une, et son caractère à que "blige à l'i

singulier fait du clergé.

Ce discours fut imprimé sous le titre de harangue, en forme de tres humble remerciment fait à monseigneur l'éminentissime cardinal; et le discours que le même évêque adressa au roi, le fut sous le titre de harangue en forme de remontrance faite au roi. On pouvait de mander lequel des deux était le mo narque.

Comme le parlement ne se pliat Justice sur pas à toutes les volontés du cardinal, le roi tint un lit de justice pour faire parlement. enregistrer une déclaration, portant défense à toutes ses cours de presdre aucune connaissance des affaire d'état, à moins que S. M. ne leu en donnât le pouvoir et le commande dement spécial par ses lettres-pl tentes; ordre d'enregistrer les édit qui concernaient le gouverneme de l'état, sans aucune délibération sur ces édits; et, pour ceux quit gardaient les finances, ordre de la vérifier tels qu'on les enverral lorsqu'après avoir entendu les r montrances, le roi jugerait à prop d'ordonner l'euregistrement. Ond clara ensuite la suppression des chi

e

IJ

n

s le

res.

2011-

ral;

eque

titre

2011

t de

mo-

liait

inal,

rtad

ren

aire

lew

man

5-Pl

édi

men

alio

ni It

le lo

rail

s It

ropo

)nd

ges de quelques magistrats dont le ministre était mécontent. L'avocatgénéral Talon s'efforça en vain de fléchir, par un long discours, le courroux de Louis XIII. « Nous avons «entendu, lui dit-il, des paroles de «colère et d'indignation, sembla-« bles aux foudres, qui, tombant au « milieu d'une assemblée, quoiqu'ils "n'en frappent que cinq ou six, lais-«sent par-tout des marques de la «frayeur et l'image de la mort.» La déclaration fut enregistrée.

Cependant le comte de Soissons, toujours réfugié à Sédan, se prépa-

rait à la guerre civile. Il avait traité de Soissons. avec l'Espagne; il était soutenu par les ducs de Bouillon et de Guise. Avant que le complot éclatât, Richelieu voulut engager le brave Gassion, alors simple colonel, à feindre d'embrasser le parti du comle, afin de pénétrer dans ses secrets, el d'en instruire la cour. C'était un moyen infaillible de parvenir à la plus haute fortune. Gassion ne voulait s'élever que par des voies honorables. « Je ne puis vous rien don-

chi « ner de plus que ma vie, dit-il au de Gassion.

Guerre civile du « ministre; je la perdrai volontiers «-pour le service de votre éminence; « mais il ne m'est pas possible de lui « sacrifier mon honneur. - C'est « assez, reprit le cardinal; votre for-« tune pourra en souffrir, mais vous « ne perdrez pas mon estime. » Gassion garda le secret. Richelieu avait l'ame noble, et lui témoigna son contentement. Bientôt les rebelles eurent une armée considérable. Le maréchal de Chatillon commandait celle du roi. Il fut battu à la Marfée par le comte de Soissons. Si ce prince n'avait pas été tué dans le combat, sa victoire aurait eu sans doute de grandes suites. Le duc de Bouillon, pour se conserver Sédan, se hâta de faire un accommodement simulé, et trama une nouvelle conspiration, en jurant une fidélité inviolable Cinqmars, favori de Louis XIII, fils du maréchal d'Effiat, fut le principal auteur du complot : Richelies devait en être la victime.

Ce jeune homme, parvenu à la dignité de grand-écuyer, était redevable de sa fortune au cardinal, qui lui avait appris la manière de cap-

1642. Cinquars favori. 9

13

2;

P-

US

S=

on

es

Le

ée

ce

it,

de

n,

de

lé,

m,

la

fils

ici-

ieu

la

de-

up

ap-

tiver le cœur du roi. L'ambition étouffa en lui la reconnaissance. Il détestait son bienfaiteur, parce que celui-ci prétendait le maîtriser : il n'aimait guère plus le monarque, dont le sérieux et la tristesse gênaient extrêmement son goût pour le luxe et les plaisirs. « Je suis bien «malheureux, disait-il à ses amis, «de vivre avec un homme qui m'en-« nuie depuis le matin jusqu'au soir. » le dissimulait pas au roi même ce sentiment. C'était entre eux un sujet continuel de brouilleries, sans que le favori en fût moins aimé, tant la faiblesse du prince lui donnait d'empire, Louis pardonnait tout, pour avoir la petite satisfaction de blâmer dans ses confidences un ministre anquel il abandonnait les rênes de letat. Cinquars changea enfin de Sa conspirasystème. Autant il avait paru enouyé de la faveur, autant s'appliqua-t-il à la cultiver. Séduit par l'espérance de supplanter le ministre et de gouverner le royaume, il exotale duc d'Orléans à la révolte ; il attira le duc de Bouillon dans sa cabale. On envoya un émissaire en

Espagne, et l'on fit un traité au nom de Gaston, pour ouvrir la France aux ennemis.

Richelieu la découvre.

Louis XIII était allé en personne conquérir le Roussillon. Jamais le crédit de Cinquars ne parut mieux établi que dans ce voyage. Il ne ménageait plus rien; il déchirait le cardinal; il proposait tantôt de le faire assassiner, tantôt de le chasser de la cour. Le roi semblait résolu à prendre ce dernier parti, et Richelieu, dangereusement malade à Tarascon, nedoutait plus de sa disgrace. Maissa fortune le tire encore de ce danger, Il découvre le traité conclu par les factieux avec l'Espagne, et en donne avis au roi. Tout change aussitôl. L'imprudent Cinquars est mis en prison; le duc de Bouillon est arrête en Italie, où il commandait l'armée de France. Le fils du fameux président de Thou, leur ami et leur confident, subit le même sort. On avail besoin de nouvelles preuves pour les condamner. Gaston n'eut pas honte de les fournir pour acheter sa propre grace. Tel avait toujours été le rôle de ce prince, rebelle par ca price, sacrifiant ses amis par lacheté. L'abbé de la Rivière, qu'un historien appelle le plus fameux, le plus riche et le mieux récompensé de tous les traitres du royaume, fut soupconné d'avoir trahi le secret de Gaston, dont il gouvernait l'esprit

à son gré (1).

m

ce

le

né-

ar.

ire

la

n-

eu,

ssa

eri

les

ne

en

née ési-

on. vait c les

onle

oro. éle

ca-

On instruisit à Lyon le procès des Procès des conspirateurs, sous les yeux du ministre, qui voulut que de Thou fût traité comme Cinquars, quoique son crime se réduisît à n'avoir pas révélé une conspiration qu'il désapprouvait. M. le chancelier a beau dire (cesont lestermes de Richelieu), il faut que de Thou meure. Celuici représenta qu'en accusant le frère du roi, le duc de Bouillon, et le grand-écuyer, sans avoir de preuves pour les convaincre, il aurait dû passer pour un calomniateur : les juges ne laisserent pas de le condamner,

conspira-

⁽¹⁾ Avec le ton décisif que donne la fatuité, il voulait déterminer le duc d'Orléans à lever le siège de Tournai en 1646. Monsieur l'abbé, lui ditle maréchal de Gassion, les beaux esprits sont de pauvres engins à la guerre. Heureusement Gassion l'emporta, et Tournai fut pris.

avec son ami, à perdre la tête: ils se fondèrent sur un édit de Louis XI, que Richelieu cita lui-même au chancelier, et qui était oublié, comme une loi trop rigide. Le duc de Bouil-Ion en fut quitte pour sa principauté de Sédan, qu'il céda au roi : il recut en échange des terres d'un revenu plus considérable. Monsieur se soumit humblement à vivre en simple particulier, sans gardes, sans gouvernement, et sans crédit. Après l'exécution de Cinquars et de Thou, le cardinal ayant recu la nouvelle de la prise de Perpignan, écrivit au roi : « Sire, vos ennemis sont « morts, et vos armes sont dans Per-« pignan (1). »

Fin da

Triomphant lui-même de ses ennecardinal de mis, plutôt que de ceux du roi, mais abattu par la maladie, il prit le chemin de la cour, et fit une partie du voyage dans une espèce de chambre couverte de damas, que ses gardes

⁽¹⁾ On voit dans l'histoire que le roi , sachant à-peu-près l'heure de l'exécution, regardait quelquefois sa montre, et qu'il disait : Dans une heure d'ici , M. le Grand passera mal son temps. Louis XI cut peut-être dissimulé ce plaisir.

ils

(1,

ne

il.

ut

nu

U-

le

u-

ès

u,

le

it

ra.

e-

is

6=

lu

e

nt

el-

115

portaient sur leurs épaules. L'épuisement du corps n'ôtait rien à la vigueur de son esprit. Il pensait encore à s'assurer la régence après la mort de Louis XIII, lorqu'il mourut âgé de cinquante-sept ans. En recevant le viatique, il avait pris Dieu à témoin, que, dans le cours de son ministère, il n'avait jamais eu en vue que le bien de la religion et de l'état. La voix publique ne lui rendait pas un témoignage si flatteur.

Son ambition, son despotisme, Son caracses vengeances cruelles, ses petites jalousies, sa vanité d'auteur, ne peuvent effacer la gloire de ses grandes entreprises. On lui reproche d'avoir sacrifié à ses passions et les lois et l'humanité. Mais il domta la Rochelle, contint les séditieux, réprima l'indépendance des grands, et rendit la France respectable à ses ennemis. Il disait : « Je n'ose rien entrepren-"dre sans y avoir bien pensé; mais " quand une fois j'ai pris ma réso-« lution, je vais à mon but, je ren-" verse tout, je fauche tout, et en-« suite je couvre tout de ma soutane « rouge. » Tel était son caractère :

beaucoup de profondeur dans les projets, et de force dans l'exécution, Le czar Pierre avait une si haute idée de ce ministre, qu'à la vue de son mausolée dans l'église de la Sorbonne, il s'écria, transporté d'enthousiasme : « O grand homme! si « tu vivais, je te donnerais la moitié « de mon empire pour m'apprendre « à gouverner l'autre. » Marc-Aurèle eût préféré un ministre humain, équitable, plus occupé du bonheur des peuples que de la gloire des grandes et périlleuses entreprises.

La reine-mère, Marie de Médicis, mourut à Cologne dans l'indigence. Mort de Louis XIII ne lui survécut pas long-Louis XIII temps. Anne d'Autriche, après vingt trois ans de stérilité, lui avait donné deux fils. Il aurait voulu ne laisser le gouvernement ni à cette princesse qu'il n'aimait pas, ni au duc d'Orléans, qui méritait bien moins son estime et sa tendresse. Il fit une declaration, par laquelle, en donnant la régence à sa femme, et le titre de lieutenant-général du roi mineur à son frère, il établit un conseil de régence pour restreindre leur autorité. On verra le peu d'effet de cette déclaration. Sa volonté ne fut rien

après sa mort.

es

n,

ite

de

T-

nsi ié

r'e

1-

n,

ır

es

s,

6,

t-

e

e

è

it

-

« Fils et père de deux de nos plus « grands rois, dit M. Hénault, il af-« l'ermit le trône encore ébranlé de «Henri IV, et prépara les merveil-« les du siècle du Louis XIV. » C'est moins faire l'éloge de Louis XIII que du cardinal de Richelieu. Celui - ci régna véritablement : l'autre fut tou-Jours gouverné; mais il conserva, malgré ses dégoûts et sa jalousie, un ministre, sans lequel il n'eût été vraisemblablement que le jouet des factieux, de ses indignes favoris, et de quelques maîtresses à qui il se livrait sans passion, pour leur confier ses ennuis et ses peines. Selon le continuateur de Daniel, « il eut très-peu « de défauts et beaucoup de vertus, " qui ont toujours été sans éclat. » Sa vie publique et sa vie privée offrent cependant plus de matière de blâme que de louange. S'il est vrai, comme le disent quelques historiens, qu'on lui donna des son enfance le surnom de Juste, parce qu'il était né sous le signe de la Balance, ce beau

Jugement sur ce roi. nom ne lui fait aucun honneur, et jette du ridicule sur la crédulité ou la superstition de son siècle.

Le pouvoir de la couronne augmenté par Richelieu.

Il est singulier que, dans le temps même où l'Angleterre, sous Charles I, s'agitait violemment pour anéantir le pouvoir de la couronne, Richelieu soit venu à bout, en France, d'affermir et d'augmenter ce pouvoir. Le fanatisme des presbytériens anglais, partisans du système rigide de Calvin, produisit une révolution que l'amour de la liberté n'aurait pas pu produire. Le fanatisme des calvinistes français pouvait devenir également funeste à la monarchie. En continuant de l'irriter, il fallait que la Rochelle tombât, pour que le roi fût le maître ; et pour abattre la Rochelle, il fallait un Richelien.

Il employa trop la terreur et les supplices.

Ce coup de vigueur et la hache du bourreau servirent à réprimer les grands, qui, au commencement du règne, affectaient l'indépendance Les diguières était si absolu dans le Dauphiné, qu'en 1617 il faisait la guerre aux Espagnols sans ordre du

et

11)8

III

ne,

ce,

111-

ens

ide

ion

ait

les

nic

ie.

ait

ue

re

ell.

he

les

ce.

le

roi. A en juger par les révoltes et les guerres civiles, toujours au désavantage de la cour, les fondemens du trône eussent été ébranlés, si Louis XIII, esclave de ses favoris, n'avait eu pour soutien un ministre inébranlable. Mais le passage du mal au bien ne peut-il se faire que par les voies de la violence? Fallait - il qu'un sceptre de fer écrasât l'orgueil des sujets ; que les échafauds fissent craindre et hair, plutôt que respecter la couronne ; que les lois, qui protégent l'innocence, ne devinssent qu'un sujet de terreur ; que les arrêts de mort fussent dictés par le souverain, et que les jugemens même donnassent lieu de crier à l'injustice? Le ministère de Richeheu avait excité une haine générale; il n'eût excité que de l'admiration, s'il eût été aussi équitable que vigoureux.

La guerre contre la maison d'Au- Etat pitoyatriche augmenta beaucoup les maux ble des finances et publics. Il fallut épuiser, pour la sou- du tenir, toutes les ressources de la na- commerce. tion. Le commerce n'était rien moins que slorissant. Dans l'assemblée des

notables, en 1626, le garde des sceaux déplorait la léthargie des Français à cet égard. « Nos voisins « (selon lui), mettaient le prix à nos « denrées , et nous obligeaient de « prendre les leurs au prix qu'ils vou-« laient; en quoi nous étions d'autant « plus blâmables , que le royaume « possédait les plus grands avantages * pour la marine; qu'il fournissait à « ces peuples le fer et les bois de cons-« truction, le chanvre, les toiles, le « vin, le cidre, la bière, le biscuit.) On voyait l'Angleterre et la Hollande s'enrichir tous les jours par le commerce maritime; mais on avait besoin de circonstances plus heureuses pour profiter de leur exemple. Le génie actif et industrieux du Français paraissait engourdi dans la misère; ou ne respirait que les factions et les armes.

Requête de en 1626.

Une requête de la noblesse, préla noblesse sentée au roi pendant cette même assemblée, renferme quelques vues utiles, dont une partie a été mise en exécution par les derniers rois. Entre autres articles, on demandait que la vénalité des gouvernemens, es

es

DS

OS

U.

nt

ne

es

à

isle

· /-

le

iit

U-

e.

la

C-

é-

ne

es se

8.

3,

des emplois militaires, des charges considérables de la cour, fût abolie, avec les survivances qui les rendaient héréditaires; que le nombre excessif des colléges fût retranché, et qu'à leur place des écoles militaires fussent établies dans les villes métropolitaines, pour l'éducation des pauvres gentilshommes, depuis douze ans jusqu'à dix-sept (on bornait à deux mille écus de rente l'entretien de chacune de ces écoles); qu'il plût au roi d'instituer un ordre de chevalerie, sous le titre de Saint-Louis, auquel seraient attachées des commanderies, la moindre de cinq cents livres de rente, et la plus forte de six mille, à prendre sur les bénéfices vacans, avec le consentement du pape. La noblesse demandait encore que le tiers des bénéfices fût affecté aux seuls gentilshommes, ainsi que les emplois militaires et les principales charges de la maison du roi. L'intérêt de corps avait dicté cette requête: on oubliait que l'émulation fait de grands hommes dans tous les états; mais on donnait la première idée d'une école militaire et de l'ordre de Saint-Louis. C'était préparer de loin deux établissemens très-avantageux au royaume.

Code Maril. Michel de Marillac, garde des lac rejeté sceaux, avait composé un code, par le parle-qu'on appelle vulgairement le code Michau.

Le roi tint, en 1629, un lit de justice, pour le faire enregistrer en forme d'édit. Marillac y prononca un long discours sur l'autorité royale. « Nous sommes tous d'ac-« cord, dit-il, que le roi ne doitrien « faire que justement: il le sait et « le croit lui - même; et quoiqu'il « soit au-dessus de la loi, il veut bien « néanmoins être au-dessous de la « raison. Mais le point de la ques-« tion est: qui sera juge des actions « du roi, pour dire qu'elles sont « justes ou non? Si les princes « abusent de leur pouvoir, s'ils sui-" vent l'injustice, Dieu, qui est leur " juge, ne manquera pas d'y pour-« voir par les moyens qu'il sait pra-« tiquer en tel cas. » On demanda du temps pour examiner ce code; le roi voulut qu'on obéit sur-le-champ. On enregistra donc; mais les chamux

les

de

de

en

ca

ité

ac.

en

et

en

la

es-

IIS

nt

es

II-

ur

11-

a-

le

p.

n-

bres assemblées le lendemain se plaignirent d'un enregistrement si précipité, et le déclarerent nul, jusqu'à ce qu'on eût examiné les lois contenues dans l'édit, et que le roi eût écouté les remontrances du parlement sur les changemens qu'on jugerait nécessaires. Le parlement unt ferme contre les ordres de la cour: d'autres affaires survinrent, qui fireat tomber le code; les avocats mêmes n'osèrent pas le citer. Etait-ce une bonne politique de fermer la bouche aux magistrats, sur des objets si essentiels à la société, et de leur faire enregistrer, sans examen, sans délibération, des lois nouvelles, dont il importait de peser les avantages et les inconvéniens? Consultons l'auteur de l'Esprit des Lois.

« Le cardinal de Richelieu, dit-il, Réflexions veut que l'on évite dans les mo-sur l'obéisnarchies les épines des compa-«gnies, qui forment des difficultés « sur tout : quand cet homme n'au-« rait pas eu le despotisme dans le « cœur, il l'aurait eu dans la tête. "Les corps qui ont le dépôt des

sance des

RS

118

jet

tes

op

ta

ro

pe

d'

80

et

St 116

10

-0

« lois n'obéissent jamais mieux que « quand ils vont à pas tardifs, et et « qu'ils apportent dans les affaires du 1 « prince cette réflexion qu'on ne « peut guère attendre du défaut de « lumières de la cour sur les lois de « l'état, ni de la précipitation de ses « conseils. Que serait devenue la « plus belle monarchie du monde, « si les magistrats, par leurs len-« teurs, par leurs plaintes, par leurs « prières , n'avaient arrêté le cours « des vertus même de ses rois, lors-« que ces monarques, ne consultant « que leur grande ame , auraient « voulu récompenser sans mesure « des services rendus avec un cou-« rage et une fidélité aussi sans me-" sure? " (Esprit des Lois, liv. V, Chap. II.)

Loi contre les jeux de hasard.

On remarque dans le code Marillac, l'article 137 contre les jeux de hasard, conforme aux loisromaines. « Celui qui aura gagné aux jeux de « hasard, dit Julien, cité par lepré-« sident Hénault, n'aura point d'ac-" tion pour se faire payer; et celui « qui aura perdu , pourra répé-« ter ce qu'il aura perdu volonne

de

de

ses

la

ell-

IIS

118

rsaut

He u-

e-V,

il-

de

es. de

é-

10-

m

é.

11

et tairement; cette action sera perdu pétuelle, imprescriptible, et pasesera de lui à ses héritiers et contre eles héritiers de celui qui aura ga-"gné, etc. » L'étrange fureur du en a rendu comme sacrées des detles illégitimes, au mépris souvent des obligations les plus inviolables.

Sans la barrière que les magistrats opposaient aux opinions ultramon-deSantarelli taines, toujours enracinées dans le loyaume, la cour de Rome y aurait peut-être conservé long-temps son ancien empire. Santarelli, jésuite Malien, avait imprimé, comme l'autres théologiens de sa compaguie, les maximes les plus outrées sur la puissance des papes, et les plus séditieuses contre les droits des souverains. La Sorbonne censura son livre, le parlement le fit brûler; et Richelieu, qui attribuait aux jésuites une partie des libelles qu'on ne cessait de publier contre lui, les allait faire chasser par un arrêt, en 1626, s'ils n'eussent enfin souscrit à la censure de l'ouvrage.

Mais le cardinal Duperron, Ri- Affaires du docteur Richelieu lui-même, et des membres

Affaires iesuites.

100

88

ce

R

se

bt

80

po

ac

m

VE

la

m

CO

170

de la Sorbonne, poursuivirent fameux docteur Edmond Richer. l'occasion du petit ouvrage de Puissance ecclésiastique et politi que, où il soutenait que le pa n'est point un monarque dans Il glise; qu'il est soumis au concilege néral; que les princes ont parta gouvernement ecclésiastique, en qui regarde les biens temporels les peines corporelles, le mainte la discipline et des canons dans leu Comment état. Selon des auteurs dignes de la on le force le père Joseph ayant attiré chez rétracter. le docteur, par ordre du cardina fit paraître des assassins, en disant il faut mourir ou rétracter voll livre, et le força à signer la rétrat tation en présence d'un notaire apo tolique, venu exprès de Rome. cher persécuté, déposé du syndica mis en prison, aurait été livré pape, si le parlement et le chauf lier ne se fussent déclarés en sa

veur. Il eut beau soumettre son

vre au jugement du saint-siège,

offrir de l'expliquer dans le sens

plus orthodoxe: Richelieu solliell

alors pour son frère un chapeau

cardinal : le docteur fut sacrifié à la politique. Il mourut en se reprochant une rétractation forcée. On lui reproche, dit l'abbé Ladvocat, des

sentimens trop républicains.

r,

legt

rtal

ena

else

ntie

e fu Z

inal

sant

vola

trac

apol

lical

ré a

sa fr

on

e,

ens

L'ouvrage de la Concorde du sa-La Concorde cerdoce et de l'empire était propre du sacerdoce à éclairer tous les esprits. Pierre de Marca, conseiller d'état, y avait développé les meilleurs principes; mais ces principes choquèrent la cour de Rome. L'illustre auteur, trop flexilev ble dans ses sentimens, au gré des conjonctures et de la fortune, ayant été nommé à l'évêché de Conserans, et ne pouvant obtenir ses bulles, donna des explications de son livre, aussi favorables qu'il était possible à la doctrine ultramontaine. A ce prix, les bulles lui furent enfin accordées en 1647. Croirait-on que, pour être évêque en France, il fallit en quelque sorte désayouer les maximes françaises?

Tout gênait encore l'amour de la vérité. On renouvela, en 1626, la défense faite par Henri II, d'imprimer aucun livre sans nom d'auteur: comme si un livre anonyme ne pouCempire.

Livres anonymes défendus. vait pas être examiné et approuvé éc comme si l'homme le plus sage et le ce plus habile ne pouvait pas avoir de so raisons pour se cacher au public, e l'instruisant même sur des matière m essentielles au bonheur! C'est m problème difficile à résoudre, sil licence de la presse a fait plus de mal en certains pays, que la cor trainte excessive de la presse n'a en pêché de bien en plusieurs autres.

di

CI

0

n

d

e d

(

1

P. Garasse.

Il y avait d'autant plus d'absurdit satirique du à défendre les livres anonymes qu'on laissait en proie à la satirele auteurs respectables qui avaient courage d'éclairer leur siècle. Quant le père Garasse, jésuite français, 10 missait la bile et le fiel sur la me moire de Pasquier; quand il l'appe lait sot par nature, sot par be quarre, sot par bémal, sot à don ble semelle, sot en cramoisi, so en toute sorte de sottises, etc., elc. on pouvait regarder ces sottiss comme celles des harengères, don personne ne daigne s'offenser. Mas quand il l'accusait d'être un chie tien sans religion, et qu'il prode guait les noms d'impie et d'athée au , et

iere tu

Sil

is di

COL

em

es.

mei

ele

uan

3, 10

me

ppe.

r bt

don

, 50

elly

ttisei

Man

rode

eavi

ave écrivains du premier mérite, n'étaitett ce pas jouer le rôle d'Aristophane, de sons le masque de la religion (1)?

Cependant l'esprit humain com- Etat des mençait à user de ses droits, pour lettres et des dissiper les ténèbres de la barbarie et de l'erreur. Malherbe et Corneille créerent, en quelque sorte, notre poésie. Descartes foudroya les absurdités de l'école, et ouvrit, par un doute sage, le chemin de la vérité. Grotius, en Hollande, jeta les premiers principes des droits précieux de l'humanité. Le chancelier Bacon, en Angleterre, cultiva le germe d'une infinité de connaissances utiles. Galilée, en Italie, démontra le mouvement de la terre autour du soleil. Mais les préjugés aveuglaient tou- Tyrannie Jours la multitude. L'inquisition em-despréjugés, prisonna Galilée, comme un impie, parce qu'il avait connu le ciel; Descartes fut accusé d'athéisme, parce qu'il avait de plus grandes idées de Dieu et de la nature que ses im-

⁽¹⁾ Ce fougueux jésuite voulait se venger de Pasquier, auteur du catéchisme des jésuites, et avoal de l'Université, contre sa societe.

livi

116

qu

Ri

si

l'e

ép

de

ľu

bécilles accusateurs ; Grotius aurait péri en Hollande même avec Barne veldt, sous prétexte d'hérésie, sil n'avait été tiré de prison par sa généreuse épouse. A peine peut-on croire maintenant que le parlement de Paris défendit, sous peine de mort, d'enseigner une doctrine contraire à celle d'Aristote. Le proces d'Urbain Grandier, curé de Loudun, condamné au feu, en 1634, pour avoir, disait-on, ensorcelé tout un couvent de religieuses, est encore un monument célèbre de l'ignorance de nos ancêtres, quoique la vengeance de Richelieu eût dirigé la procédure.

Salutaires effets de la science.

Urbain

Grandier.

Cette ignorance dictait des lois in justes, faisait périr dans les supplies des malheureux qu'elle supposait faussement coupables (1). Pour sentir la nécessité et les avantages de la science, il ne faut que voir les abus et les malheurs dont elle a dé-

⁽¹⁾ Le parlement de Dôle condamna au seu, et 1574, un homme qui, ayant renoncé à Dieu, d s'étant obligé par serment de ne plus servirquel diable, avait été changé en loup-garou. (V. Mém de l'Acad. des Inscrip. t. 16,)

livré le genre humain. Si le fanatisme ne se baigne plus dans le sang; s la superstition n'éteint plus les ge lumières naturelles; si la religion, prêchée avec douceur, et pratiquée - 08 avec sagesse, ne sert qu'au bonheur des citoyens; s'ils jouissent en paix d'une société douce et polie, ren-2011dons-en grace à cette raison supéoces rieure qui ébaucha, sous le règne de Louis XIII, le grand ouvrage

qu'elle a perfectionné depuis.

idul

t un

ore

nce

ren-

éla

in-

ices

sail

sen-

de

les

eti

L'Académie française, établie en Etablisse-1635 par les soins du cardinal de ment de l'A-Richelieu, a contribué, plus qu'il française. ne semble d'abord, à une révolutiou si nécessaire. Les talens excités se développèrent en peu de temps; l'exemple et les secours mutuels rendirent leurs progrès plus rapides: des gens de lettres, libres et sans pédantisme, réunis en société sous a protection du prince, devaient épurer le goût ; l'art d'écrire devait conduire à l'art de penser; et de ces deux arts devaient naître les plaisirs de l'esprit, la délicatesse du sentiment, l'amour du beau, du vrai, l'utile. Par un article des statuts pré-

Le parlepose.

sentés à Richelieu, « chaeun des « académiciens promettait de révé-« rer la vertu et la mémoire de mon-« seigneur leur protecteur. » Il st effacer cette flatterie, qu'on peuta peine pardonner au premier enthousiasme d'une compagnie naissante. L'idée d'académie inquiéta le parment s'y op- lement, toujours en garde contre la nouveauté. Craignant que ce ne sur quelque tribunal, auquel le minis tre attribuerait le jugement de ce qui concernait les livres et les études, il refusait d'enregistrer les lettres patentes. Richelieu en écrivitan premier président : le roi envoya des lettres-de-cachet. Les instances et les ordres furent inutiles, jusqu'en 1637, qu'on enregistra enfin, avec cette clause, « à la charge que les « académiciens ne connaîtront que « de l'ornement, embellissement et « augmentation de la langue fran-« çaise, et des livres qui seront par « eux faits, et par autres personne « qui le desireront et voudront. » l'Académie française inspirait de la défiance au parlement, quels obs tacles ne devait pas trouver encor

C

11 J

9

D

des

vé-

on. fit

OUite.

ar-

e la

fût

nis-

ce

stu-

let-

tau

ova

ces

vec

les

que

it ci ran

par mes

ela

obs

la vérité, dans l'esprit de parti, dans les intérêts et les préjugés de corps?

Louis Xiv.

Malien eprouva conduct, Louis XIV, né en 1638, commença, dans la faiblesse et dans les troubles d'une minorité orageuse, un regne qui devait porter au plus haut degré la gloire de la nation et la puissance royale. Sa mère, Anne d'Autriche, eut, par arrêt du parlement, la régence absolue; le conseil de régence, établi par Louis XIII pour la limiter, fut anéanti; le prince de Condé en était le chef, et il consentit à tout. Ce n'est pas la première fois que les volontés des souverains avaient été annullées après leur mort; l'autorité actuelle l'emporte aisément sur un pouvoir qui n'existe plus. La reine changea le conseil comme elle le jugea à propos; elle Mazaria; nomma premier ministre le cardinal premier mi

Jules Mazarin, devenu des-lors, quoique étranger, maître du gouvernement de l'état. Richelieu l'avait III.

1643. Minorité orageuse.

connu en Italie pendant la guerre de 1630. Témoin de son habileté dans les négociations, il l'avait ensuite fixé en France, comme un homme capable de seconder ses vues et de manier habilement les affaires. Le prudent Italien éprouva combien il était dangereux de lui succéder.

Bataille de Rocroi guien.

La guerre entreprise contre la puissance autrichienne, uniquement gagnée par l'affaiblir, faisait depuis long le duc d'En-pour l'affaiblir, faisait depuis long temps murmurer la nation qui en portait les charges, et n'en sentait point la nécessité. On ne laissa point de suivre le plan du dernier règne. Des victoires éclatantes rendirent le nom français respectable. Les Es pagnols, commandés par D. Francisco de Melos, assiégealent Rocrol Louis, due d'Enguien, fils du prince de Condé, héros de vingt-deux ans, leur livra bataille, malgré les ordre de la cour, et détruisit ces vieille bandes estimées la meilleure infanterie de l'Europe. A leur tête mon rut le comte de Fuentes, lieutenant général, et le prince dit qu'il von drait être mort comme lui, s'iln's vait pas vaincu.

te

ne

de

Le

il

la

ent

18en

ait

int

ne.

tle

Es-

an.

rol.

nce

ns,

dres

illes

fan-

100

voll

120

L'année suivante il porta ses armes victorieuses en Allemagne, où Rantzau avait été battu, où le géral Merci venait de prendre Frihourg. Il attaqua, il défit les impériaux près de cette ville. La bataille dura trois jours, ou plutôt il y eut trois actions consécutives. Les meilleurs historiens assurent que pour animer les troupes, Condé jeta son baton de commandement dans les retranchemens des ennemis, et qu'il courut le reprendre l'épée à la main. Le pommeau de sa selle fut emporté d'un coup de canon, le fourreau de son épée brisé d'un coup de mousquet. L'impétuosité de son courage égalait cette vivacité de génie qui le rendait déja supérieur aux plus grands hommes de guerre. Thionville, Philipsbourg et Mayence furent les fruits de ces deux victoires.

Le duc d'Orléans prit Gravelines Querelle dans les Pays-Bas, après quarantebuit jours de tranchée; mais peu s'en à Gravelines. fallut que cette conquête ne devînt funeste par une jalousie de rang. Les maréchaux de la Meilleraie et de Gassion se disputerent à qui pren-

1644. Bataille de Fribourg.

drait possession de la place. Ils allaient se battre; leurs régimens étaient sur le point de charger. Le marquis de Lambert, maréchal de camp, se jette entre deux avec une noble hardiesse, et adressant la parole aux régimens : « Messieurs, « dit-il, vous êtes les troupes du « roi; il ne faut pas que la mésin-« telligence de deux généraux vous " fasse couper la gorge. Je vous com-« mande, de la part du roi, de ne « plus obéir ni à M. de la Meilleraie, « ni à M. de Gassion, et je vais don-« ner avis de ce qui se passe à M. le « duc d'Orléans, afin qu'il ordonne « ce qu'il lui plaira, » Ces paroles inprimerent le respect; on s'arrêla, el le prince termina le différend. Il est beau de voir un inférieur l'emporter par le seul ascendant du devoir, sur la fougue de ses supérieurs.

Le maréchal de Turenne, dont la réputation n'était pas encore auss brillante que celle du duc d'Enguien, beaucoup plus jeune que lui, s'étant laissé surprendre par le général Merci à Mariendhal, le vainqueur de Rocroi marche à son secours, et gar

1645.

Bataille

de

Nordlingue.

(

8

al-

ens

Le

de

me

pars,

du

sin-

ous

om.

ne

nie,

on-. le

nne

im

, el

e81

rter

SUL

lont

USSI

jen,

taul

· de

gne la bataille de Nordlingue, où Merci est tué. Il s'empara, en 1646, de Dunkerque, cette place si imporlante au royaume. On l'envoya ensuite en Catalogne faire le siége de Lérida, que les Espagnols avaient reprise. Il n'y réussit point faute de secours. Ses services excitaient déja plus de jalousie que de reconnaissance, et les ennemis de sa gloire destraient qu'il échouât.

Sur ces entrefaites, la Hollande, malgré des promesses authentiques dene point traiter sans les Français, fait la paix fit la paix avec le roi d'Espagne Phi-avec la Holippe IV. Il abandonna tonte espèce de droits sur les Provinces-Unies, et reconnut leur souveraineté. C'était lefruit d'une guerre de quatre-vingts ans, soutenue par l'héroïsme républicain contre toute la puissance espagnole. Déja la Hollande s'enrichissait dans les Indes, avec autant de succes qu'elle se soutenait en Europe. Un traité si avantageux couronnait a politique; et la politique, en paleil cas, oublie aisément l'intérêt d'un allié.

On négociait depuis long-temps

1648. lande.

Bataille de Lens. pour la paix générale, mais en continuant la guerre avec chaleur. Le prince de Condé (ce sera désormais le nom du duc d'Enguien , dont le père ne vivait plus) fut choisi pour combattre en Flandre les ennemis, qui commençaient à se faire craindre. Il gagna la fameuse hataille de Lens sur l'archidue Léopold. « Amis, « s'écria-t-il avant l'action , souve-« nez-vous de Rocroi, de Fribourg « et de Nordlingue. » Ces paroles, et encore plus son exemple, rendaient l'armée invincible. Turenne, sonrival de gloire, contribua beaucoup au succes. L'ame d'un grand homme ne connaît point cette basse jalousie qui trahit la cause commune par intérêt personnel.

pose à l'éloge d'un ral calviniste.

On s'op- La France avait une foule de grands capitaines, Rantzau, Hargrand géné-court, Gassion, Schomberg, Choiseuil Praslin, etc., qu'il est impossible de faire connaître, dans cel ouvrage, par le récit de leurs exploits. Les raconter serait trop long; les désigner seulement serait inutile et fatigant. Comme la connaissance des mœurs nous intéresse dayantage, n-

e

is

le

ur

S,

n-

de

118,

16.

et

ent

ri-

up

ne

sie

11-

de

ar.

Ol.

m.

cet

ex-

14;

tile

nce

ge,

je ne dois pas omettre ce fait singulier. Le maréchal de Gassion, qui n'avait pas voulu se marier, parce qu'ilfaisait, disait-il, trop peu de cas de la vie pour la communiquer à personne, mourut calviniste en 1647. Un professeur de rhétorique de Paris avait composé son éloge; il devait le prononcer le jour marqué par les affiches; l'université s'y opposa, regardant comme honteux qu'un héros protestant fût loué par un de ses professeurs. Celui - ci s'adressa au chancelier; le chancelier appuya la décision de l'université. En ce tempslà, un maréchal de Saxe aurait pu sauver la France, sans paraître digne d'un hommage purement litté-

Enfin , après tant d'expéditions Traité de meurtrières, dont le détail rempli-Westphalie. rait plusieurs volumes; après de longues négociations, où se déploya toute l'habileté des politiques, le traité de Westphalie rétablit le calme dans une partie de l'Europe. Il mit des bornes étroites au pouvoir de l'empereur, établit ou cimenta l'autorité des diètes de l'empire, fixa les

droits des différens princes d'Alle-

magne, assura aux protestans de ce pays la possession des biens ecclésiastiques, dont ils s'étaient emparés. Le roi de France se fit céder la souveraineté de Metz, Toul et Verdun, qu'il possédait déja, et celle d'Al-Avantages sace, qui augmenta sa puissance. Les des Suédois. Suédois obtinrent des avantages plus considérables, Bremen, Werden, Stetin, Wismar, la Poméranie citérieure, etc., outre cinq millions d'écus. La valeur et la discipline de leurs troupes avaient décidé en grande partie du succès de la guerre. Cette armée de héros ne coûta qu'environ un million de livres par anà la France, et ruina le despotisme de la maison d'Autriche. Les catholiques signèrent à Munster le traité de Westphalie, et les protestans à Osnabruk. L'Espagne refusa d'y accéder. La guerre civile, prête à s'allumer dans le royaume, lui offrit une belle occasion de vengeance.

Soulève-Mazarin.

Quoique Mazarin eût affecté dans ment contre les commencemens autant de modes. tie et de douceur, que Richelieu avait eu de hauteur et de dureté, il était e

B

ı,

0

1-

S

e

t

E

t

l'objet du mépris et de la haine publique. On ne pardonnait point à un étranger cette fortune immense qui le rendait maître de l'état; quoiqu'il fût réellement aimable, on jetait du ridicule sur sa personne, sur ses manières, sur sa mauvaise prononciation; et le ridicule, en France, peut devenir très-sérieux par ses effets. Un arrêt d'union entre le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides, et le grand conseil, inspirant de l'inquiétude au ministre, il mande les députés du parlement pour leur dire que la reine ne veut point de pareils arrêts. Les magistrats répondent qu'il n'y a rien de contraire au service du roi. « Si eleroi, réplique Mazarin, ne vou-«lait pas qu'on portât des glands à son collet, il n'en faudrait point porter, parce que ce n'est pas tant la chose défendue, que la défense qui fait le crime. » La comparaison fournit matière à des vaudevilles ; et l'arrêt d'oignon (car c'est ainsi qu'il prononçait union) fut célébré de loutes parts à ses dépens.

Un Italien, fort inférieur au car-

Arrêt d'union.

Magistrats arrêtés, dinal, soit par sa naissance, soit par le mérite, Emeri, était surintendant des finances. Il ne pensait qu'à satisfaire sa propre avidité, et à multipliences dangereuses ressources que les financiers de son pays avaient tant defois imaginées. Quelques édits bursaux, envoyés au parlement, excitèrent un crigénéral. Le président de Blancménil et le conseiller Broussel, ayant opiné avec plus de force que les autres contre les intentions de la cour, dont ils étaient mécontens en particulier, furent arrêtés avec un éclat propre à soulever le peuple, tandis qu'on chantait le Te Deum pour la victoire de Lens. Cet événement mit bientôt la capitale en combustion. Un prélat, aussi factieux que libertin, le coadjuteur de Paris, depuis le cardinal de Retz, attisa le feu de la révolte. En moins de deux heures il y eut dans la ville plus de douze cents barricades, derrière les quelles les bourgeois en sûreté tiraient sur les troupes. Il fallut rendre les deux magistrats. Les Frondeurs (on nomma ainsi les séditieux) n'en devinrent que plus hardis. Ils

roadjuteur. Barricades.

Magistral a

ar

nt

S-

j-

ie

ts

X-

nt

S=

ns

és

le

et

en

IX

Si

le

IX

le

S+

n-

72.

avaient à leur tête le prince de Conti, le duc de Beaufort, petit-fils de Henri IV, le coadjuteur, le duc de Bouillon, le maréchal de Turenne son frère, etc.; mais Condé était pour la cour. Une étincelle alluma la guerre civile. Jamais il n'y en eut de plus bizarre dans ses principes ni dans ses événemens.

On vit le parlement, entraîné par = la violence des factions malgré la 1649. sagesse courageuse du premier pré- Ridicule de sident Molé, rendre des arrêts pour cette guerre favoriser la guerre ; et un évêque, employer tout son génie à fomenter la discorde, sans aueun prétexte de religion. Louis XIV, qui venait de donner des lois à l'Europe par le traité de Westphalie, fut contraint de sortir de la capitale. Sa mère l'emmena à Saint-Germain. Condé assiégea Paris ; le Parlement leva des troupes pour le défendre. Ce qui caractérise singulierement cette révolte, c'est le ridicule dont elle fut accompagnée. On plaisantait les armes à la main. Le duc de Beaufort fut appelé le roi des Halles, parce que ses manières populaires enchan

D(

taient le peuple. Le régiment du coadjuteur (nommé régiment de Corinthe, parce que son chef portait le titre d'archevêque de Corinthe) ayant été battu dans une sortie, sa déroute devint un sujet de bons mots : c'était la première aux Corinthiens. Vingt conseillers de nouvelle création, qui avaient fourni quinze mille livres chacun au commencement de la guerre, furent connus sous le nom de Quinze-Vingts. Tandis que l'état menaçait ruine, ce goût de raillerie devenait plus vif de jour en jour. Cependant les Espagnols profitaient des conjonctures. La crainte de les voir bientôt en France produisit un accommodement, dont ni la cour ni les frondeurs ne furent satisfaits. Mazarin conserva sa place, et le parlement son autorité.

1650. Trois princes arrètés. Quelque temps après, le prince de Condé se croyant mal récompensé de ses services, insulte le ministre, brave le gouvernement, s'unit avec le prince de Conti son frère, et le duc de Longueville son beaufrère. Le coadjuteur avait passé dans le parti de la cour. La reine fait arrêter ces trois princes, comme si le gouvernement était assez ferme pour soutenir une démarche si hasardeuse. Le peuple, toujours aveugle et volage, célèbre leur détention par des feux de joie. Bientôt il se forme des partis pour les tirer de prison. Le parlement lance des arrêts contre Mazarin, le bannit à perpétuité. Ce ministre, se voulant faire honneur de la délivrance des princes, va lui-même les remettre en berté, et ne reçoit de leur part que du mépris. Cédant enfin à l'orage, il quitte le royaume, sans rien perdre de son crédit auprès de la reine. On l'avait forcée de donner une déclaration qui interdisait l'entrée du conseil aux étrangers, et même aux cardinaux de la nation.

Toujours dirigée par les conseils de Mazarin, elle feint de se réconcilier avec le prince de Condé, mais en travaillant sous main à lui attirer la haine des frondeurs. La vivacité emportait ce héros. Trop fier pour ménager aucun parti, il se défiait des uns et des autres. La

Mazarin quitte la France.

Révolte du prince de Conde 190

guerre civile lui parut préférable à cet état de perplexité; il s'y laissa entraîner par de perfides conseils, après avoir tenté néanmoins les voies d'accommodement. Il quitte brusquement la cour. On lui dépêche un courrier chargé de propositions qui devaient l'engager à revenir. Le courrier se trompe; au lieu d'aller à Augerville, où Condé l'attendait, il prend la route d'Angerville, et n'exécute point à temps sa commission. A quoi tient souvent le sort des peuples! Le prince avoua que, s'il avait recu la lettre à Augerville, les offres de la cour l'auraient empêché d'aller plus loin. Selon le cardinal de Retz, il ne regardait la qualité de chef de parti que comme un malheur, et même un malheur qui était au dessous de lui. La Guienne, dont il était gouverneur, se déclara bientôt en sa faveur, avec une grande partie des provinces méridionales.

Au premier signal de la guerre civile, Mazarin I qui s'était retire aux environs de Cologne, rentre en France à la tête de sept mille hom-

1652. Retour de Mazaria. e à

ssa

ls,

ie8

us-

un

qui

ler

it,

19

118-

ort

1e,

le,

m-

ar

la

7716

mi.

er-

fa-

les

en

111

mes. Sa tête n'en fut pas moins mise a prix par un arrêt du parlement, obstiné à poursuivre le ministre, tandis qu'il déclarait criminel de lese-majesté le prince de Condé, l'ennemi du ministre. Condé s'était malbeureusement ligué avec les Espa-Turenne opgnols; et Turenne les avait aban-la guerre cidonnés pour servir la cour. Ces deux grands hommes mesurèrent leurs forces, d'abord à Gien, où Turenne sanva le roi et la famille royale; ensuite sous les murs de Paris, au combat de Saint-Antoine, célèbre par la valeur des combattans et par l'habileté des généraux. Condé, très infélieur en nombre, eût été vaincu, si Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, n'eût fait tirer le canon de la Bastille sur l'armée royale. Ce canon là vient de tuer son mari, dit Mazarin, en parlant de cette princesse, qui desirait un établissement digne de sa naissance, et qui deslors fut perdue dans l'esprit du roi.

Quoique Louis XIV eut atteint Nouveaux lage de majorité, le parlement dé- Mazarin se clara lieutenant-général du royaume retire enle faible Gaston, tonjours flottant

Combat de 5 Antoine.

est

fix

tro

818

A

les

te

A

de

De

par caractère, mais fixé alors par la présence du prince de Condé. Pour punir le parlement, on le transféral Pontoise. Quelques-uns de ses membres obéirent ; le plus grand nombre se roidit contre la cour. Le roi sacrifia de nouveau son ministre au bien de la paix. Le départ de Mazarin appaisa les troubles. Paris rentra dans l'obéissance, et Condé chercha un asyle aux Pays-Bas, où le roi d'Espagne le fit généralissime de son armée.

décapité en Angleterre.

Charles I , roid'Angleterre, ve « nait de perdre la tête sur un écha-« faud (en 1649) pour avoir, dans * le commencement des troubles, « abandonné le sang de Strafford, son « ami, à son parlement. Louis XIV, « au contraire, devint le maître pai-« sible de son royaume, en souffiant « l'exil de Mazarin. Ainsi, les mêmes « faiblesses eurent des succès bien « différens. Le roi d'Angleterre, en « abandonnant son favori, enhardit « un peuple qui respirait la guerre « et qui aimait la royauté. « (Siècle de Louis XIV.) Ce contraste peint le caractère des deux nations; mais ·la

m-

ore

sa-

au

za-

tra

roi

de

ve-

1a-

es,

on

V, ai-

ent

105

en

en

rre

int

on doit observer une différence plus essentielle dans les deux guerres.

Un esprit de cabale, sans objet fixe, sans vues profondes, plein de de révolte légèreté et de caprice, avait agité la france, comme un orage passager qu'en Antrouble la surface de la mer; au lieu qu'un fanatisme violent et l'enthousasme de la liberté avaient armé les Anglais contre le malheureux Charles, Les puritains et les indépendans, plus fanatiques encore que les ligueurs sous Henri III, se firent un devoir de religion d'abattre le trône : Phypocrite Cromwel sut employer ces puissans ressorts qui transporlent les hommes hors d'eux-mêmes. Après avoir vaincu son maître et inbjugué ses propres partisans, il octal'horrible sentence, par laquelle des sujets attenterent juridiquement sur la vie d'un roi digne de leur vénération et de leur amour. On ne peut dissimuler que le cardinal de Michelieu, mécontent de la cour Angleterre, avait fomenté les premers mouvemens des puritains. Il ne prévoyait pas sans doute la catastrophe; mais pour faire connaître

Principes différens en France

qu'on ne devait pas le mépriser (ce hai sont ses termes), devait-il rendre P sa politique odieuse, en favorisant ple les ennemis de la raison, de la reli le

gion, de la royanté?

La fronde dissipée.

La fronde disparut des que le mi nie fut rentré dans la capitale. Il relégue son oncle Gaston, qui alla finir ses sol jours à Blois, n'ayant jamais mérité do ni l'estime due aux bons princes de ni la réputation de chef de parti; et toujours factieux, sans courage et le sans fermeté, craignant tout pour sa personne, et rien pour ceux qui 6 le servaient. Le coadjuteur, par Ba venu au cardinalat par ses intrigues, D plus audacieux que leduc d'Orléans fu n'était timide, brava le danger en se montrant à la cour. On l'envoya en prison. L'archevêque de Paris étant mort, il prit possession de l'archevêché par procureur, et refusa long-temps de s'en démettre Ce fameux cardinal de Retz, aprè avoir joué un si grand rôle, ne ful plus rien dans l'état jusqu'en 1679 qu'il mourut dans la retraite, où

Sort du coadjuteur,

Mazarin triomphe. faisait les délices de ses amis. Pour Mazarin, l'objet de tant de

de

19

m

P

n

P

n

é

(ce mines et de conspirations, il revint idre Paris comme en triomphe. Le peusant ple, le parlement même, le recurent 'ell wee les plus grands honneurs; le prince de Conti épousa une de ses mièces; enfin, à force de souplesse gua et de patience, il devint aussi ahses olu que Richelieu. Que produisit nic donc la guerre civile? du ridicule, ces, des disgraces pour les frondeurs, rui; etune augmentation d'autorité pour e et le ministre qu'on voulait abattre.

Les Espagnols, profitant de la Saccès des qui blie des Français, avaient repris Espagnols. par Barcelone, Casal, Gravelines et Dunkerque. Turenne les arrêta. Il fullever le siège d'Arras au prince de Condé, qui, avec le malheur de combattre contre sa patrie, essuyait mille désagrémens au service de Espagne. Condé se montrait toujours grand général; mais sa destinée semblait être de ne vaincre que pour la France. Une guerre si opimatre avait épuisé les deux nations. Un brigua de part et d'autre l'allance de Cromwel, dont l'attentat était généralement abhorré.

· en

Ova

aris

de

110-

ttre

pres

ful

579

ù

t de

Cet homme singulier régnait à

de

le

D

au

da

De

80

gr

Sla

sa

y

VO

fir

al

Pa

ga

de

lip

SU

Cromwel.

= Londres, sous le titre de protecteur, faisant fleurir le commerce, Traité avec la marine et la justice en Angleterre, après avoir souillé le royaume du sang de son roi. Les têtes couronnées s'efforcaient de l'attirer dans leur parti; tant la politique l'emporte quelquefois sur les bienséances. Mazarin, à force de souplesses, le décida contre les Espagnols. La condition du traité fut que l'on abandonnerait Charles Il. Il fallut sacrifier la cause des rois l'usurpateur. La reine d'Angleterre, Henriette, fille de Henri IV, vécut en France dans la pauvreté. Ses deux fils se retirerent en Espagne, Les Espagnols remplirent l'Europe d'in vectives contre le ministère français, comme si l'on avait pu ignorer les offres qu'ils avaient faites eux-mêmes au protecteur.

Expéditions

Dans les expéditions de Flandre, en Flandre Condé et Turenne augmenterent leur réputation, en combattant l'un contre l'autre. Le premier eut la gloire de sauver Cambrai, où il 88 Jeta avant qu'on eût achevé de l'investir; il fit lever à son rival le siège tec.

ce,

re,

on-

m-

en-

OU-

pa-

Ine II

sà

re,

cut

us

les in

is,

les

nes

re,

ent

SB

in-

de Valenciennes; mais il perdit, en 1658, ou plutôt il ne put empêcher les Espagnols de perdre la bataille des Dunes, suivie de la prise de Dunkerque. Cette place fut livrée: aux Anglais. On l'avait promise à Cromwel, qui mourut bientôt après Dunkerque dans les inquiétudes inséparables de la tyrannie.

1658. livrée aux Anglais.

Enfin la France et l'Espagne = unirent une guerre également funeste aux deux nations. L'Espagne Traité des & trouvait sur-tout accablée, parce qu'elle venait d'essuyer les plus grands revers. Les conférences pour la paix se tinrent dans l'île des Faisans, sur les confins des deux royaumes. Mazarin et Don Louis de Haro Inégocièrent plusieurs mois. Celuireprochait, dit-on, à l'autre, de vouloir toujours tromper; et la finesse de l'Italien trouvait de grands obstacles dans la défiance de l'Es-Pagnol. Cependant le traité fut conda d'une manière avantageuse. On garda le Roussillon et une partie de l'Artois; le roi d'Espagne, Phiippe IV, renonça à ses prétentions L'infante sur l'Alsace; l'infante Marie-Thé-"

1659. Pyrenees.

accordée au

rese fut accordée à Louis XIV. Ce an mariage était depuis long-temps le son principal objet de la politique de ut Mazarin, qui prévoyait l'inutilité pri des renonciations qu'on exigeait de des l'infante, en cas qu'il n'y eut point on d'héritier mâle de la monarchiees es pagnole. Marie-Thérèse renonça en effet à la succession; mais ses drois n'ont pas laissé de revivre, et son et heureuse postérité jouit encore de la les DECEMBER 18 couronne de ses pères.

de Condé.

Le rétablissement du prince de la Condé fut une des conditions de la pr paix. Mazarin n'y aurait point con lo senti, si les Espagnols n'avaient al paru disposés à donner au prince de des places fortes dans les Pays-Bas do Ne devait-il pas plutôt s'empresser 10 à faciliter le retour de ce grand de homme, né pour la défense et pour Charles II, la gloire de sa patrie? Un roi détrônt

roi d'Angle-et fugitif, parent des rois de France et d'Espagne, l'infortuné Charles II, an ne put obtenir qu'on fit mentionde di lui dans le traité. Les deux minis tres, de peur d'offenser les Anglais, un refusèrent même de le voir. Il ful set cependant retabli quelques mois

Ce pres, par une de ces révolutions s le oudaines, dont l'Angleterre fourde in seule tant d'exemples. Un autre ille pince, que sa légereté, son impru-de Lorraine. the lence, sa mauvaise foi, avaient oid wjours rendu malheureux, Chares 181V, duc de Lorraine, obtint la am restitution de ses états; mais à conrois Mion qu'il n'aurait plus de troupes, son et que les fortifications de Nancy le la teraient démolies.

Ainsi, le traité des Pyrénées con- Cette paix de lumina le grand ouvrage de la paix, glorieuse e la me celui de Westphalie avait déja con lort avance. L'un et l'autre font la ient gloire de Mazarin; gloire préféraince ble en un sens à celle de Richelieu, Bas ont la politique embrasa l'Europe, sser our laisser à son sucresseur le soin and Cteindre l'incendie

Louis XIV alla recevoir son épouse for les frontières d'Espagne. Avant net s négociations, il était devenu du roi. Son sll, amoureux d'une des nièces du car- gout pour nde dual. Ce ministre, dit-on, se flatta inis labord qu'il l'épouserait, et en parla as, injour à la reine-mère pour la presfor soir, feignant de craindre ce que mos ambition lui faisait apparemment

1660.

desirer. Si le roi était capable à de cette indignité, lui dit Anne un d'Autriche, je me mettrais avec re mon fils à la tête de la nation si contre le roi et contre vous.

1661. du cardinal Mazarin,

Quoi qu'il en soit de cette ance li dote, Mazarin, épuisé par le tre ri vail, mourut, comme Richelieu, avant l'âge de soixante ans. Autan p l'un était naturellement fier, su u blime et hardi, autant l'autre étail la souple, rusé et circonspect. Il avail ta procuré les plus grands établisse établisse mens à ses sept nièces, et le duche de de Nevers à son neveu Mancini. Se m richesses, qu'on fait monter à pre et de deux cent millions de notre mon & naie actuelle, sont une preuve de ve l'avarice dont il était accusé. Il fam a quitter tout cela, disait-il en sot le pirant, quand le médecin lui en p annoncé la mort. Les besoins de l'état rendaient l'opulence du mi nistre trop odieuse, pour n'être pa tr flétrie par le jugement du public ne Du reste, les riches abhayes ace le mulées sur sa tête, outre l'évêcht la de Metz, étaient la principale soure lu de cette opulence. Agité de remord la able à la fin de sa carrière, il fit au roi une une donation de tous ses biens. Le well roi la lui remit, comme il l'avait sans doute prévu, et parut le regretter sincerement, quoique impaner lient d'exercer lui-même son autotra rité.

En 1655, après sa première cam- Le roi, pagne, Louis avait montré, par su une action d'éclat, combien il vouétall lait se faire obéir. Le parlement s'évail tant assemblé au sujet de quelques isse édits, il entra dans la salle en habit de chasse, en bottes, le fouet à la Se main, et, d'un ton de maître irrité pris et absolu, il ordonna de rompre l'asamblée, défendit d'en faire de noude velles. Ses ordres furent dans la snite accompagnés de toute la dignité toyale, et n'en furent que plus resen pectés.

faul

SOU

Le temps était venu où la France Il gouverne devait changer de face. Deux minis lui-meme. les tout puissans l'avaient gouverhit nee avec empire sans faire son bondeur : partagés entre leurs intérêts Particuliers et ceux de la nation, en un lui procurant de la gloire, ils l'aord laissée plus pauvre, moins 111.

41

te

60

10

10

10 5

m

re

qi

91

97

ro

le

po

de Suède.

florissante qu'elle ne l'était sous ap Henri IV; mais on vit bientôt ce que que peut un roi qui joint à la noblesse de des sentimens la pénétration de l'es- dr prit et l'application aux affaires. Des «a que Louis XIV voulut régner, il de 100 vint l'idole des Français, et excita l'admiration de l'Europe. Presque aucun souverain ne se distinguait Christine, alors par un mérite personnel. La fille de Gustave Adolphe, Christine, reine de Suède, avait abdiqué sacouronne en 1654, pour aller cultiver dans Rome la philosophie et les beaux-arts, exemple singulier, qui lui attira de la part des gens de let de tres plus d'éloges que n'en méritaient sa conduite et son caractère; car la véritable gloire des rois consiste à faire le bien des peuples. On ne s'attendait point qu'un monarque de vingt-deux ans, aimant les plaisirs, in ayant à peine une teinture de politique, si long-temps soumis aux vo de lontés de Mazarin, voulût se char hi ger des rênes de l'état, et fût capable pr de les soutenir. Sa résolution étail et

Louis parle prise : il l'exécuta sur-le-champ. in es maître. Au premier conseil qui se tin sa) es

de.

ne ait

La

ne,

ouver

les

qui

let-

ent r la

eà

at-

irs,

ous après la mort du ministre, il déclara me qu'il verrait tout par lui-même, et sse défendit de rien faire sans ses ores dres. « La face du théâtre change, «ajouta-t-il; j'aurai d'autres prin-«cipes dans le gouvernement de enta emon état, dans la régie de mes «finances, et dans la négociation « au dehors, que n'avait feu M. le « cardinal. Vous savez mes volontés; «c'est à vous maintenant, Mes-«sieurs, de les exécuter. » Des ce Le conseil moment, le conseil prit une forme devient resrespectable. Mazarin l'avait en quelque sorte avili, en le tenant dans sa chambre pendant qu'on le rasait, qu'on l'habillait, ou qu'il badinait avec un oiseau et une guenon. Le ror aimait l'ordre et la décence dans les choses les plus communes. Il ne pouvait y manquer dans celles qui intéressent l'état.

Une des plus dangereuses plaies vo du royaume était l'épuisement des de Fouquet, har finances, également funeste, et au able prince dont il traverse les desseins, et aux sujets sur lesquels il attire des impôts. Louis sentait le besoin prestin sant d'y remédier. Les déprédatrons

Disgrace

Colbert, contrôleurgénéral.

du surintendant Fouquet, aussi prodigue que Mazarin était avare, l'avaient décidé à le perdre. Il le fit arrêter, après l'avoir comblé de caresses. La crainte d'une révolte peu vraisemblable fut le motif de cette étrange dissimulation. Colbert, l'un des auteurs de la ruine de Fouquet, lui succéda, sous le titre de contrôleur général des finances, et l'on abolit la charge de surintendant Beaucoup de zele, d'application, de sagacité, rendaient ce ministre digne du choix de Louis XIV. Les impôts furent d'abord considérablement di minués, et le commerce devint, en peu de temps, une source de richesses. Après trois années de procédures, on condamna le surintendant à un bannissement, qui fut commué en prison perpétuelle. L'acade micien Pélisson eut le courage de le défendre, tandis que la plupart de ses amis l'abandonnèrent dans sa dis grace. Ce trait de générosité ornera toujours les fastes de la littérature

Louis humilie le roi d'Espagne.

Les occasions développent le car ractère des hommes. Le roi, naturellement fier, passionné pour la ro-

fit

ca-

eu

un

et,

00

nt. de

ne

Ots

di-

en ri-

10-

en-

dé-

10

de

lis-

era

ire.

ca-

18

gloire, l'attachant trop aux idées de l'ambition, fit bientôt connaître à quel point il voulait être respecté au dehors. Son ambassadeur à Londres ayant été insulté par celui d'Espagne, qui lui disputait le pas, il menaca Philippe IV, son beau-père, de reprendre les armes contre lui, s'il ne réparait cette insulte. Depuis Philippe II, la monarchie espagnole languissait, faible et pauvre, avec tous les trésors du nouveau monde. Le roi d'Espagne eut la sagesse de plier. Un ambassadeur extraordinaire, qu'il envoya exprès à Louis XIV, déclara publiquement que les ministres espagnols ne concourraient plus avec cenx de France.

Un pape lui même, Alexandre VII, fat contraint de s'humilier devant le jeune monarque. Les laquais du duc de Gréqui, ambassadeur de France, avaient attaqué quelques soldats de la garde corse. Ces sortes de violences n'étaient alors que trop ordinaires aux Français, dont la pétulence et l'audace bravaient souvent toute discipline. Les Corses furieux assiégèrent l'hôtel de l'ambassadeur, et lui

Affaire de Rome. tuèrent quelques de mestiques. On tira même sur lui, on attaqua le carrosse de l'ambassadrice au milieu des rues. A cette nouvelle, le roide. mande satisfaction au pape. La cour de Rome veut gagner du temps pour se tirer d'embarras; mais on se saisit d'Avignon, moyen facile de la décider. Alexandre envoya le cardinal Chigi, son neveu, demander pardon au roi ; il fallut casser la garde corse, et élever une pyramide en mémoire de cet événement. Tant de vigueur dans les affaires médiocres annonçait aux princes de l'Europe ce qu'ils devaient attendre d'un jeune roi si délicat sur le point d'honneur.

1665. Le pape s'humilie devant le roi.

Acquisition

Il acquit une gloire plus solide en secourant l'empereur contre les Dunkerque. Turcs, et en procurant au royaume des avantages réels. Charles II lui vendit Dunkerque eing millions (à vingt-six livres dix sous le marc d'argent). Ce port, par les ouvrages immenses qu'on y fit, devint un objet de jalousie et de terreur pour l'Angleterre, qui ne pardonna jamaisà Charles un marché contraire au bien n

le

6.

11

ĝ-

n

nt

0-

II-

m

Il.

en

es

ui

(à

11-

met

11-

sà

de la nation. Les finances, que Colbert avait rétablies, mettaient Louis XIVen état de former les plus grands desseins.

Déja il faisait renaître le siècle Savans réd'Auguste par les bienfaits répandus compenses. sur les gens de lettres, même dans les pays étrangers (1). Il faisait com- Canal de mencer ce merveilleux canal de Lan-Languedoc. guedoc qui joint les deux mers, malgré les montagnes qui les séparent; il fondait la compagnie des Indes; il établissait des manufactures propres à enrichir le royaume; il créait une nouvelle marine, d'autant plus nécessaire, que la Hollande et l'Angleterre couvraient l'Océan de vaisseaux, tandis que la France en avait à peine quinze ou seize. La guerre s'était allumée par jalousie entre ces deux puissances maritimes. Il se déclara pour les Hollandais. Une escadre de quarante voiles devait les joindre, mais le tenta inutilement.

Marine crece.

⁽¹⁾ Colhert écrivit à Vossius : Quoique le roi ne soit pas votre souverain, il veut néanmoins être votre bienfaiteur, et m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme une marque de son estime et un gage de sa protection.

Le traité de Bréda, en 1667, termina les hostilités. L'Acadie, ou nouvelle Ecosse, fut assurée à la France. Louis, dont la politique veillait sur les affaires de l'Europe, n'attendait que l'occasion de se signaler par des entreprises éclatantes. Il ambitionnait sur-tout cette espèce de gloire qui coûte trop de larmes à l'humanité, la gloire des conquérans. Cette ambition éclata bientôt avec des succès trop dangereux.

1667. Guerre contre l'Espagne.

Après la mort de Philippe V, on prétendit en France que la reine Marie-Thérèse d'Autriche, sa fille du premier lit, avait des droits sur le Brabant, à l'exclusion du nouveau roi d'Espagne, Charles II, enfant du second lit. « Si les causes des rois, dit * M. de Voltaire, pouvaient se juger « par les lois des nations à un tribu-« nal désintéressé, l'affaire eût étéun « peu douteuse. » Elle parut certaine à ceux que Louis chargea de l'examiner. On n'eut point d'égard aux renonciations faites par la reine; on se plaignait de la cour de Madrid, qui n'avait point payé sa dot. Les droits respectifs furent discutés dans divers ouvrages publiés en France et en Espagne; mais les armes devaient décider le procès. Un monarque absolu, riche et bien servi, était sûr de vaincre l'Espagne, que gouvernait le père Nitard, jésuite allemand, confesseur de la reine-mère, maître de l'esprit de sa pénitente, maître de

4-

e

u

r

10

10

1-

X

n

,

Le marquis de Louvois, ministre Louvois, de la guerre, admirable dans cette de la guerre partie, aplanit toutes les difficultés de la conquête. Il établit des magasins pour la subsistance des troupes; méthode excellente, inconnue dans des siècles moins heureux. Le roi, Conquetes ayant sous lui le maréchal de Tu-en Flandres. renne, avec des troupes parfaitement disciplinées, se rend maître, en une seule campagne, de presque toute la Flandre. Lille, la plus forte place du pays, ne soutint que neuf jours de siège. A peine le vainqueur === s'était-il délassé de ses fatigues, qu'il 1668. va fondre sur la Franche-Comté, au Conquête cœur de l'hiver. Condé le suit dans la Franchecette expédition, dont il avait donné Comté. le projet. La province est conquise en trois semaines. Il s'y trouva des

traîtres que l'argent de France avait corrompus. Rien ne résista. Dôle même, qui s'était si bien défendue contre le père du grand Condé, fut prise par Louis XIV, le quatorzieme jour du siége.

Triple alliance contre Louis.

Ces rapides conquêtes ne pouvaient manquer de lui faire des ennemis. Elles annoncaient une ambition et une puissance capables d'alarmer toute l'Europe. La Hollande craignit le voisinage des Français, dont le secours lui avait été si avantageux jusqu'alors. Elle se ligua tout - à - coup avec l'Angleterre, son ennemie, et avec la Suède, long temps amie de la France, en faveur de l'Espagne, contre qui elle avait toujours combattu. C'est ainsi que la politique rompt tous les liens, et en forme de nouveaux, augré de l'intérêt présent. Le roi prévint les effets de cette triple alliance, en of-Traité frant la paix à l'Espagne. Elle fut d'Aix-la- signée à Aix-la-Chapelle. On rendit Chapelle. la Franche-Comté; mais on garda toutes les conquêtes de Flandre, Charleroi, Ath, Douai, Lille, Oude. narde, Courtrai, Armentières, etc.

rit

le

1e

ie

u-

a.

le

,

SI

e-

e,

n

le

si

S

es

ut

e.

Vauban avait déja fortifié quel- Vauban. ques-unes de ces places, selon sa nouvelle méthode. Ce grand ingénieur, au lieu d'élever les fortifications, comme on faisait autrefois, les mettait presque au niveau de la campagne. Moins exposées au canon, elles rendaient les approches de l'ennemi plus difficiles. L'art de la guerre se perfectionnait tous les jours; mais les autres peuples profitèrent de

l'exemple des Français.

Si Louis inspirait la terreur aux étrangers, il travaillait sans relâche dans Paris. à rendre le royaume plus florissant. Les beaux-arts, excités par ses bienlaits, augmenterent les richesses et le bonheur de la nation. Paris devint um séjour délicieux et magnifique. Toutes les rues furent pavées, éclairées de lanternes pendant la nuit. Une police exacte pourvut à la sûreté des habitans. On avait ordonné, sous Henri IV, que les spectacles commenceraient en hiver à deux heures après-midi, tant les boues, l'obscurité, et les voleurs rendaient la ville impraticable sur la fin du jour. Le bel ordre qu'on y voit ré-

Police

gner en tout temps n'est pas le moindre ouvrage de Louis XIV.

Invalides.

Secours

à Candie.

Il fondait les Invalides; il forçait Versailles, la nature à Versailles avec trop de dépenses ; il relevait la splendeur du trône par des fêtes somptueuses, sans perdre de vue les affaires de l'Europe. Un secours de sept mille hommes, qu'il envoya à Candie pour soutenir les Vénitiens, retarda plus de trois mois la prise de cette importante place, dont les Turcs se rendirent enfin maîtres le 16 septembre 1669. Le duc de Beaufort, si célèbre au temps de la fronde, fut tué dans une sortie. Les autres souverains eurent à rougir d'un exem-

contre les Hollandais.

Excessivement jaloux desa gloire, Louis ne pardonnait pas aux Hollaudais d'avoir osé contrarier ses desseins. La fierté républicaine de leur ambassadeur, Van Beuning, l'avait choqué, dans le temps qu'on négociait le dernier traité avec l'Espagne. C'est lui qui à cette question d'un ministre: Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi? répondit librement: J'ignore ce que veut le roi; je con-

ple de générosité, qu'aucun n'imita.

sidere ce qu'il peut. L'insolence des gazetiers de Hollande, et quelques médailles orgueilleuses frappées dans le pays, parurent un attenlat contre la personne de Louis XIV. Cette république, si saible par elle-Etat de cette même et par la stérilité de ses cam-république. pagnes, était devenue, par l'industrie et le commerce, assez puissante pour s'enorgueillir. Ses conquêtes, ses établissemens dans les Indes Orienlales, une marine prodigieuse lui laisaient disputer aux Anglais l'empire de l'Océan, et ses flottes avaient sonvent combattu celles d'Angleterre pour le vain honneur du pavillon. Elle cessa de ménager la France, lorsqu'elle put se passer de son appai, et qu'elle se crut intéressée à se

Lonis, se croyant offensé, ne daigna point demander satisfaction aux contre elle elats. La modération lui eût attiré Charles II. des éloges : il aima mieux faire éclaler sa grandeur par une vengeance terrible. Résolu de subjuguer la Hollande, il fit entrer dans ses vues le foid'Angleterre, Charles II, prince voluptueux et prodigue, que le be-

liguer contre son pouvoir.

Ligue

soin d'argent rendait fort traitable. La duchesse d'Orléans, sa sœur, le plus bel ornement de la cour, termina cette importante affaire, dans un voyage qui ressemblait à une partie de plaisir. Une mort subite et affreuse enleva ensuite Madame, sans déranger les projets. La Suède abandonna aussi la triple alliance. Toutes les mesures étant prises avec autant de secret que d'activité, on déclare et l'on commence la guerre. Près de deux cent mille hommes

Rhin.

1672. étaient destinés à conquérir un petit Invasion de état qui n'avait qu'environ vingtla Hollande. cinq mille soldats pour sa défense. Le roi y entra, suivi de son frère, de Condé, de Turenne, de Luxembourg, de Vauban, de Louvois, etc., répandant de loin la terreur et le Passage du désespoir. Le passage du Rhin, ce lébré peut-être avec trop d'emphase, fut une action moins périlleuse que brillante. Les chaleurs avaient rendu guéable un bras de ce fleuve. La cavalerie ne trouva qu'un espace me diocre à nager, et dissipa sans peine quelques troupes qui gardaient la rive. L'infanterie passa ensuite sui le.

le

erans

ine

ite

ie,

ede

ce.

vec on

Te.

nes

etit

gt-

ise.

re,

em-

tc.,

le

cé.

ase,

que

ndu

Ca-

mé-

eine

t la

SUL

un pont de bateaux. On perdit le jeune duc de Longueville ; mais il se fit tuer par sa faute. Quoique les ennemis demandassent quartier, il tira sur eux, en criant, point de quartier pour cette canaille. Aussitôt partit une décharge qui le coucha sur le carreau. Le grand Condé, son oncle, fut blessé en vengeant sa

La rapidité des succès de cette Campagne campagne tient du prodige. Trois provinces (Utrecht, Overissel, et Gueldres) et plus de quarante places fortifiées furent conquises en peu de mois. Amsterdam voyait presque les Français à ses portes. Malgré le prince d'Orange, opposé au grand pensionnaire Jean de Wit, les états implorerent la clémence du vainqueur. Les conditions de paix qu'il proposa parurent accablantes à un peuple libre, dont le courage, comme l'arrive ordinairement, fut ranimé par le désespoir. Exiger le rétablissement de la religion catholique, tout le pays au-delà du Rhia, des places au centre même de la république, etc.; c'était forcer les

Hollandais à vaincre ou à mourir. Le prince d'Orange

stathouder.

Jean de Wit, que ses longs services devaient faire respecter, devint odieux pour avoir desiré la paix. L'injuste fureur de la populace l'immola cruellement à la haine du prince d'Orange, nommé Stathouder, quoique le stathoudérat eût été nonvellement aboli. On ne pensa plus qu'à sauver la république, ou à s'ensevelir sous ses ruines. On perca les digues de la mer; on s'exposa, par cette inondation, aux plus dures incommodités; une pinte d'eau donce se vendit jusqu'à six sous; mais l'amour de la liberté et de la patrie rend tout supportable. Tandis que la Hollande était sous les eaux, ou entre les mains des Français, les flottes hollandaises combattirent trois fois celles de France et d'Angleterre, et le fameux amiral Ruyter soutint la gloire de sa nation.

fu

de

de

p

Cependant l'électeur de Brande 1673. bourg, l'empereur Léopold, le roi Evacuation d'Espagne, Charles II, la plupart de la Hollande. des princes de l'empire, alarmés des conquêtes de Louis XIV, s'unirent avec la Hollande pour arrêter un

cir.

vi-

int

in-

m-

oce

101-

111-

lus

-115

les

par

10-

166

'a-

rie

ue

Oll

lot-

rois

re,

tipt

de-

LOI

part

des

ent

1111

torrent qui semblait menacer l'Eumpe entière. Le roi d'Angleterre futcomme forcé par son parlement de faire la paix. On se repentit alors de n'avoir pas démoli, suivant le conseil de Condé et de Turenne, tant de places, dont les garnisons devaient trop affaiblir l'armée. Cette faute de Louvois fit perdre le fruit dela campagne. Louis, après le siège de Maëstricht, où il acquit beaucoup de gloire, eut le chagrin d'abandonner les trois provinces qu'il venait de subjuguer rapidement. Une grande partie de l'Europe lui tombait sur les bras; mais ce fut pour lui une nouvelle matière de triomphe. Il sut se défendre, et faire encore des conquêtes.

La Franche-Comté, soumise pour a seconde fois en six semaines, fut 1674. tnlevée sans retour à la monarchie Conquête espagnole, sous laquelle cette pro-la Franchevince formait une espèce de république, contente de sa pauvreté en puissant de ses priviléges. Le roi la conquit en personne; le duc d'Enguien, commandant sous lui, se montra digne de son père. Du côté

Turenne tinal.

de l'Allemagne, Turenne, avec une dans le Pala- armée fort inférieure à celle des ennemis, déconcerta toutes leurs mesures, les força de passer le Rhio, et remporta des avantages considérables. La dévastation du Palatinat, où deux villes et vingt-cinq villages furent impitoyablement réduits en cendres, vengea les Français des cruautés qu'on avait exercées sur quelques particuliers. Le ministère avait ordonné cette vengeance; le vertueux Turenneen fut, malgrélui, l'instrument. On rapporte qu'ayant recu un cartel de l'électeur Palatin, il répondit que, depuis qu'il avait l'honneur de commander les armées de France, il ne se battait qu'à la tête de vingt mille hommes.

contre le prince d'Orange. Senef.

Condé tenait tête dans les Pays-Bas au prince d'Orange, beaucoup plus fort par le nombre de ses troupes. Bataille de La sanglante bataille de Senef, où il l'attaqua trois fois avec une valeur invincible, ne servit guère qu'à augmenter les pertes de part et d'autre. Au rapport des curés, on enterra vingt cinq mille cadavres dans un espace de deux lieues. Le

ne

les

HIS

in,

lé-

at,

res

en

les

sur

ere

le

ui,

ant

in,

ait

ées

la

Bas

lus

es.

il

"IU"

u'à

et

on

Le

prince français eut trois chevaux tués sous lui. Il ne ménagea pas plus sa personne que ses troupes. Il voulait recommencer le lendemain; mais la frayeur s'était répandue dans le camp, et de tristes réflexions refroidissaient les plus braves. On fui attribue ce mot, démenti par son humanité: C'est tout au plus une nuit de Paris. Turenne disait avec beaucoup plus de raison, qu'il fallait trente ans pour faire un soldat. Toutes ces horreurs de la guerre retombent sur le genre humain, victime trop peu regrettée de l'ambition des rois et de la gloire des hé-10s. Les Français, les ennemis chanterent des Te Deum, avec beaucoup plus de raison de pleurer que de se réjouir.

L'empereur avait opposé au maréchal de Turenne le célèbre général Montécuculli. Cesdeux rivaux, après avoir excité l'admiration de l'Eu-de Turenne. rope par des marches et des campemens plus glorieux que des victoires, étaient sur le point d'en venir à une action décisive, lorsque Turenne fut tué d'un coup de canon près de Salz-

bach, en examinant la place d'une batterie. Le même boulet avant emporté le bras du marquis de Saint-Hilaire, lieutenant-général, son fils cournt à lui tout éploré. Mon fils, s'écria Saint-Hilaire, ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, c'est ce grand homme. Turenne méritait un pareil éloge, autant par les qualités de son ame, que par la supériorité de ses talens. Il avait abjuré le calvinisme en 1668. Les protestans, désolés de sa conversion, ne la crurent point sincère. On soupçonna qu'il aspirait à la dignité de connétable; mais sa franchise et sa noble simplicité devaient le mettre à l'abri de ces malignes conjectures. Si l'amour lui fit faire des fautes, même sur le retour de l'age, il les couvrit de tant de vertus, aussi bien que les égaremens de sa jeunesse, qu'à peine trouve-t-on dans notre histoire un guerrier digne de lui être comparé. Louvois était jaloux de ce héros, et se réjouit de sa mort, dont il aurait dû être affligé en ministre, comme en ci-

re

88

de

50

31

0

av

16

8å

et

Si Si

campagnede toyen.
Condé. Malgré la consternation que la

01-

re,

rut

ria !'il

ne.

e,

e,

ns.

n-

re.

III-

ent

ies

ire

er-

de

no

ier

ois

re

ci-

mort de Turenne répandit dans toute larmée, le comte de Lorges fit une retraite honorable, Cependant Montécuculli passa le Rhin, pénétra en Alsace. Le grand Condé marcha contre lui, et l'arrêta. Renonçant ensuite au commandement, que sa anté ne lui permettait plus de soulenir, il alla jouir dans la retraite, de lui-même, de sa gloire, des Mences, des lettres et des beauxarts. Cette même année Montécuculli quitta le service de l'empereur. Un lui fait dire qu'un homme qui avait combattu les Condé et les Turenne, ne devait pas compromettre a réputation contre des généraux commencans.

Telle était la force du gouvernement, les ressources du ministère, 1676,77.

l'habileté des généraux, la discipline Succès de la france des troupes, que la france conserva sa supériorité jusqu'à la fin de cette guerre, quoique le maréchal de Créqui eût été battu à Consarbruk, malheur qu'il répara

Par deux campagnes glorieuses. La Sicile, révoltée contre l'Espagne, s'étant livrée aux Français, Ruyter

et

01

1

10

le

la

êt

SU

01

0

9 80

Ruyter.

vint au secours des Espagnols; mais il trouva dans le célèbre Duquesne un émule redoutable. Notre flotte fut trois fois victorieuse, et la Hollande perdit Ruyter, que Louis XIV lui-même honora de ses regrets. De mousse et valet de vaisseau, il était devenu, par son mérite, l'un des premiers hommes de la républiques et la bassesse de son origine donna un nouveau relief à sa renommée. Le prince d'Orange assiégea Maestricht sans succès. Le roi fit deux campagnes en Flandre, aussi glorieuses que les premières. Il prit Bouchain, Valenciennes (1), Cambrai, etc. Son frère, quoique énervé par la mollesse, signala aussi sa valeur, et gagna la bataille de Cassel sur le prince d'Orange, qui venait au secours de Saint Omer.

Louis, de retour à Versailles des

⁽¹⁾ Valenciennes, place extremement forte, défendue par une bonne garnison, fut emporté d'ássaut après sept à huit jours de tranché ouverte. Vauban persuada, contre l'avis du ministre et de cinq maréchaux, de faire l'attaque et plein jour. Les mousquetaires y firent des profiges de valeur, et même d'habileté.

ais

ne

lle

ol-[V

De

ait

le+

ée.

es-

ux

0-

rit

m

vé

sa

as-

ve-

lès

rici rice

ou-

0.03

odi

le mois de mai 1677, dit à Racine et à Despréaux, ses historiographes: « Je suis fâché que vous ne Mot flattenr "soyez pas venus à cette dernière de Racineau campagne: vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long. - Votre majesté, répondit Racine, ne nous a pas donné le temps de faire faire nos «habits. » Réponse ingénieuse, où lon reconnaît l'art, si commun à a cour, d'assaisonner finement la latterie. Ce grand poète était peutêtre trop courtisan pour bien remplir les devoirs d'historien. Aussi l'a-t-il rien laissé de considérable sur Louis XIV. L'histoire des rois, parler en général, ne doit pas s'éthre sous leurs yeux.

Le roi triomphait de tous côtés, ou par lui-même, ou par ses génélaux. Quoiqu'il eût évacué la Sicile, que la licence des Français avait de Nimègne. sonvent révoltée, le succès de ses armes le rendait l'arbitre de l'Eutope. Il lui donna la paix, et en imles conditions. Le traité de Amègue fut son ouvrage. Les Hollandais seuls, qui avaient conclu les

1678.

premiers séparément, ne perdirent aucune de leurs villes. L'Espagnece da la Franche Comté et une grande partie de la Flandre. L'empereur céda Fribourg, dont Créqui s'était emparé. Le jeune duc de Lorraine, successeur de Charles IV, devait être rétabli dans ses états, mais à des conditions qu'il eut le courage de refuser, aimant mieux vivre dépouillé et fugitif, que de subir la loi de Louis XIV.

Le prince taque après le traité.

Quatre jours après que le traité d'Orange at de Nimègue eut été signé avec la Hollande, le prince d'Orange, qui pouvait en être instruit, qui du moins ne pouvait douter que la paix ne fût très-prochaine, vint, à la tête de cinquante mille hommes, attaquer près de Mons le maréchal de Luxemboug. Cet élève du grand Conle ayant reçu la nouvelle de la paix, ne s'attendait à rien moins qu'à une bataille. Il eut la gloire de reponsser l'ennemi, et le prince d'Orange ne put se justifier aux yeux de l'Em rope d'avoir prodigué le sang hu main par une cruelle et stérile am thus sends, entrayment eventoitid

ent ce

nde

lus

tait

ne,

rait

sà

age

dé.

la

ité

la

qui

ins

ne

de

LII

aix,

one

118-

nge

Ell.

hu-

am-

Louis était au comble de la gran- Chambres deur. On lui donna en France le surnom de Grand; l'Europe jalouse Metz et de n'osa réclamer contre ce titre. La paix, dont il avait prescrit les condilions, ne l'empêcha point d'étendre encore ses domaines. Deux chambres établies à Metz et à Brisac, pour réunir à la couronne toutes les anciennes dépendances des Trois-Evêchés et de l'Alsace, enleverent, par leurs arrêts, un grand nombre de seigneuries à des souverains qui en ouissaient depuis long-temps.

Strasbourg conservait sa liberté, ville puissante, d'autant plus redou- 1681. table, qu'ayant un pont sur le Rhin, Reddition elle ouvrait aux ennemis l'entrée du Strasbourg. royaume. Louvois entreprend de la réduire. Il traite avec les magistrats, gagne les uns, intimide les autres. En même temps une armée française menace Strasbourg. Le traité de reddition est conclu, malgré les gémissemens d'un peuple républicain. Bientôt cette grande place, fortifiée par Vauban, devient le rempart de a France du côté de l'Allemagne.

Colbert avait mis la marine dans III.

d'Alger.

un état si florissant, que le roi ordonna de faire baisser pavillon à tous Bombarde- les vaisseaux espagnols. Les ports de Brest, de Toulon, de Dunkerque, plus de cent vaisseaux de ligne, soixante mille matelots, annoncaient une puissance capable d'étendre partout son empire. Les corsaires qui infestaient la Méditerranée disparurent devant ses escadres. Duquesne alla bombarder Alger. On fit usage, pour la première fois, des galiotesà bombes, inventées par un Français (Bernard Renaud), mais dont les ennemis profiterent à leur tour contre la France. Jusqu'alors on n'avait pas cru possible que les mortiers jouassent avec effet sur une machine flottante. Alger, après avoir été foudroyée, envoya faire des soumissions, Tunis et Tripoli subirent le même

1684. Bombardede Genes.

Mécontent de Gênes, qui construisait quelques galères pour l'Espagne, et qui avait vendu de la poudre aux corsaires, le roi lui fit sentir, comme à eux, tout le poids de sa vengeance. Quatorze mille bombes écrasèrent une grande partie de

e

(4)

1-

e

is

25

1= it

ne

I.

S.

1e

5=

S=

u-

nde

11de cette ville superbe. Il fallut que le Le Doge Doge vint en personne demander a Versailles: grace. Au milieu des magnificences de Versailles, interrogé sur ce qu'il y trouvait de plus singulier, il répondit: C'est de m'y voir. M. de Voltaire ajoute qu'il fut charmé de la politesse du monarque, et blessé de la fierté des ministres. Le roi, disait-il, ôte à nos cœurs la liberté par la manière dont il nous recoit; mais ses ministres nous la rendent. Il était plus glorieux à Louis XIV de mériter cet éloge, que de voir à ses pieds le chef d'une république, traité avec tant de rigueur pour une faute qui paraît légère.

Cependant le pape Innocent XI, vertueux, mais altier et inflexible, bravait ce monarque si redoutable. Ils étaient brouillés depuis longtemps au sujet de la régale. C'est un droit particulier aux vois de France, quiremonte jusqu'aux temps les plus reculés, par lequel ils perçoivent les revenus des évêchés vacans, et nomment, pendant la vacance, aux bénéfices dépendans de l'évêché. Quelques églises se prétendaient exemp-

Démèlés avec Innocent XI.

tes de ce droit: Louis XIV déclara par un édit, en 1673, que la régale s'étendait à tout le royaume. Les évêques d'Alet et de Pamiers, célèbres par leur opposition au formulaire concernant Jansénius (nous en parlerons ailleurs), osèrent seuls se roidir contre l'autorité, et, ce qu'il y a de singulier, furent soutenus par Innocent XI, quoique rebelles au décret d'un pape. La dispute s'échauffa, l'assemblée générale du clergé, en 1682, prit le parti de la cour.

Les quatre articles du clergé.

Le pape ayant condamné cette démarche, on saisit l'occasion d'examiner les droits et les prétentions du pape même. L'assemblée se signala par ces quatre fameux articles, où l'ut exposée la doctrine de l'Eglise gallicane. Ils portent en substance, 1.º que la puissance ecclésiastique n'a aucun pouvoir sur le temporel des princes; 2.º que le concile général est supérieur au pape, comme le concile de Constance l'a décidé; 3.º que les coutumes et les lois reçues dans l'Eglise gallicane doivent être maintenues; 4.º que le jugement du souverain pontife, en ma-

tière de foi, n'est infaillible qu'après le consentement de l'Eglise. Des vérités que le simple bon sens, joint à une connaissance médiocre de l'antiquité, fait sentir à tout homme non prévenu, parurent alors des décisions hardies. A Rome, elles étaient taxées d'erreurs, et les préjugés ultramontains qui avaient inspiré la ligue, n'étaient pas encore étouffés dans tout le royaume, L'affaire fit beaucoup de bruit; elle n'en ferait point de nos jours.

Innocent XI, plus irrité que ja-Roideur du mais, condamna les propositions du clergé, et refusa des bulles à tous les évêques nommés par le roi. Cette inflexible roideur pouvait devenir funeste à la cour de Rome. Plusieurs parlaient déja d'établir en France un patriarche indépendant. La religion duroi l'empêcha toujours d'en venir

à cette extrémité.

e

*

t

le.

Mais il était trop fier pour céder Affaires des an pape. Celui-ci voulait abolir les franchises franchises des ambassadeurs, dont les hôtels, et même les quartiers d'alentour, étaient comme un asyle inviolable. Voleurs, assassins, s'y

mettaient à couverts de la justice. Un tel abus, dans la capitale du monde chrétien, ne subsistait que parce que l'honneur des couronnes v paraissait intéressé. L'empereur, les rois d'Espagne et de Pologne se rendirent aux vœux d'Innocent. Louis déclara, dit-on, au nonce, que jamais il n'avait pris pour règle l'exemple d'autrui ; et que c'était à lui à servir d'exemple. Cette hauteur fut soutenue par des Excommu- effets. Le marquis de Lavardin, nounication de vel ambassadeur de France, entra bassadeur, dans Rome, en 1687, avec un cortège de gens de guerre ; il affecta de braver le pape, qui avait supprimé absolument les franchises. Les censures dont il fut frappé ne servirent qu'à aigrir le roi. On s'empara d'Avignon. Si Louis XIV avait eu moins de respect pour le saint-siége, il aurait été plus loin. La France,

Projet le calvinisme.

se rompre.

wifted dignost

Dans le temps même de ces viode détruire lens démêlés avec Innocent XI, Louis signala son zèle pour la catholicité,

dans l'opinion des politiques, ne tenait à Rome que par un fil, prêt à en portant le coup mortel au calvinisme. Depuis la prise de la Rochelle, les calvinistes, hors d'état de former des factions, jouissaient paisiblement de leurs priviléges, sans inquiéter le gouvernement. Leur génie séditieux avait fléchi sous autorité suprême. Le monarque ne les craignait point, et profitait de leurs services. Mais on lui persuada aisément que sa gloire et l'intérêt de la couronne demandaient l'extinction de l'hérésie ; qu'il pouvait tout, que tout céderait à sa volonté. Plein de ces idées flatteuses, ambitionnant d'ailleurs le mérite de servir la religion, malgré ses griefs contre le pape, il commença par gêner les protestans, par restreindre de plus en plus leur liberté ; il ranima leur inquiétude, excita leurs murmures, et employa bientôt la violence, qui ne supplée jamais à la persuasion. Une déclaration de 1680, ordonne d'admettre au nombre des convertis les enfans de sept ans; ce fut déja pour les pères un motif de s'expa-

Des missionnaires envoyés dans calvinistes.

les provinces, et l'argent distribué aux convertis, ne produisant pas un effet assez rapide, on envoya des troupes pour inspirer la terreur. Le chancelier Letellier, et Louvois son fils, étaient naturellement portés aux voies dangereuses du despotisme. La mort de Colbert (1), qui avait protégé les calvinistes comme citoyens, laissait à ces deux ministres tout pouvoir de suivre leur penchant. Louvois s'exprima ainsi dans des lettres écrites de sa main : «Sa maiesté veut « qu'on fasse éprouver les dernières « rigueurs à ceux qui ne voudront « pas se faire de sa religion ; et ceux « qui auront la forte gloire de vou-« loir demeurer les derniers, doivent « être poussés jusqu'à la dernière « extrémité. » Comme si la facon de penser dépendait d'un ordre de la cour! Les troupes chargées de la com-

Dragonade et ses effets.

singuisting

⁽¹⁾ Colbert mourut en 1683. C'est à lui principalement que le royaume devait sa splendeur et ses richesses; mais comme la guerre et les dépenses excessives de la cour l'avaient enfin obligé d'employer des moyens extraordinaires, qu'il ne goûtait point, le peuple, oubliant ce qu'il avait fait de bien, s'emporta jusqu'à vouloir outrager son cadavre.

ié

IX

a

1

6

35

X

e

e

10

:I

mission, les dragons sur-tout, ne l'exécuterent que trop bien. L'Europe retentit des récits exagérés de leurs violences. Dans les églises protestantes, la dragonade était comparée aux persécutions de l'ancienne Eglise. Cette rigueur produisit l'effet ordinaire; elle changea d'abord en enthousiasme le zèle des calvinistes. lls ne regardaient leur patrie que comme une nouvelle Babylone; et plus on prenait des précautions pour les empêcher de s'enfuir, plus ils se croyaient obligés de rompre leurs fers.

Enfin Louis XIV révoque le fameux édit de Nantes donné par Henri IV, et confirmé par Louis XIII. Révocation La liberté de conscience est ôtée aux de l'édit de protestans, leurs temples sont démolis, les enfans, arrachés des bras de leurs pères et mères, pour être élevés dans la religion catholique. Les défenses de sortir du royaume, Désertion les gardes répandus en foule sur les côtes et les frontières, l'amour du pays natal, les liens du sang, l'intérêt de la fortune, rien ne peut arrêter des hommes qu'entraîne le fa-

1685.

protestans.

al

1

01

natisme ou le désespoir. Ils désertent par milliers. La Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, leur tendent les bras. Ils y emportent des sommes immenses, une industrie plus précieuse encore, les manufactures qui enrichissaient le royaume. En peu d'années la France perdit environ cinq cent mille citoyens, quelquesuns disent huit cent mille : perte bien difficile à réparer.

Réflexions C'eût été sans doute un grand bien cette affaire, que de rétablir l'uniformité de culte et de croyance. Mais c'était un grand mal, et pour le roi, et pour la religion même, que d'allumer la haine d'une infinité de Français, devenus des-lors les plus implacables ennemis de la patrie et de l'Eglise. Plusieurs, par esprit de zèle, ont admiré cette démarche de Louis XIV, La politique humaine, en balancant le pour et contre, préfère la conduite de Henri IV, avec d'autant plus de raison, que le nombre des religionnaires est à peine diminué en France. Il estimpossible d'ailleurs de concilier avec les maximes évangéliques, bien différentes de celles de l'impitoyable Louvois, des cruautés qui révoltent. au lieu de convertir. On avait célébré des conversions innombrables ; on connut bientôt que ces apparences forcées ne faisaient qu'enveni-

mer l'esprit de secte.

1

1it

28

n

n

3=

n

n

9

1+

ie

18

is

5,

e

10

et

11-

st

0

ec

f.

le

La reine Christine écrivit de Rome, Paroles de ouelle avaitabjuré le protestantisme: « Je considère aujourd'hui la France « comme un malade à qui on coupe « bras et jambes, pour le guérir d'un « mal qu'un peu de patience et de «douceur aurait entièrement guéri; mais je crains fort que ce mal ne « s'aigrisse et ne devienne enfin in-" curable, etc. " Cette princesse afsectait pourtant beaucoup de zele pour la religion catholique; et le meurtre de son grand écuyer Monaldeschi, qu'elle fit assassiner, en 1657, dans la galerie de Fontainebleau, était une preuve de son penchant au despotisme.

La hauteur et la puissance du roi, ses entreprises en pleine paix, les confiscations sur ses voisins, la con-Ligue d'Aufquête de Strasboug, suivie, en 1683, da bombardement et de la prise de Luxembourg, parce que l'Espagne

Christine.

1687. bourg.

f

C

refusait de céder le comté d'Alost; tous ces motifs, sans parler de la proscription du calvinisme, lui firent presque autant d'ennemis qu'il y avait de princes en Europe. Le plus dangereux de tous, soit par son excessive ambition, soit par sa profonde politique, c'était Guillaume, prince d'Orange. Alors méprisé des Français, qui ne jugeaient de lui que par les succes militaires, il leur apprit bientôt de quoi son génie le rendaicapable. Il fut le moteur de la fameuse ligue projetée secrétement à Ausbourg en 1686, et conclue à Venise l'année suivante. L'empereur, et la plus grande partie de l'Empire, le roi d'Espagne, la Hollande, et le duc de Savoie, presque toute l'Italie, s'unirent contre la France. Innocent XI, aussi fier que Louis XIV, dont il éprouvait alors le ressentiment, secondait par ses intrigues celles du prince hollandais. On vit un pape et un protestant, sans agir de concert, travailler avec le même zèle à l'abaissement du roi très-chrétien.

Dès que Louis sut qu'on voulait

4 a

-

-

8

t

t

e

e

C

lattaquer, il porta les premiers= coups. Il était d'ailleurs irrité contre l'Empire, soit parce qu'on avait Philipsbourg frustré de l'électorat de Cologne le cardinal de Furstemberg, évêque de le Strasbourg, soit parce qu'on avait refusé de changer en paix perpétuelle une trève de vingt ans, conclue en 1684. Le dauphin, nommé Monseigneur, fut chargé d'aller prendre Philipsbourg, la clef de l'Allemagne. « Mon fils, lui dit le « roi à son départ, en vous envoyant commander mes armées, je vous « donne les occasions de faire con-« naître votre mérite; allez le mon-«trer à toute l'Europe, afin que, "quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi soit « mort. » Le dauphin se montra digne en effet de sa confiance. Adoré des troupes, chéri de tout le monde, plein de douceur et de courage, mais d'un courage prudent, tel que celui de son père, la gloire qu'il acquit par la prise de Philipsbourg, causa

une joie universelle dans le royaume. Le duc de Montausier, son gou- Montausier verneur, homme d'une vertu rare, le félicite.

dauphin.

point

troné.

SC

ca

re

m

l'e

C

de

la

à

86

SE

to

r

J

C

lui écrivit après cet événement: « Monseigneur, je ne vons fais point « de compliment sur la prise de Phi-« lipshourg : vous aviez une bonne " armée, des bombes, du canon, et « Vauban. Je ne vous en fais point « aussi sur ce que vous êtes brave: « c'est une vertu héréditaire dans « votre maison : mais je me réjouis « avec yous de ce que vous êtes li-« béral, généreux, humain, et fai-« sant valoir les services de ceux qui « font bien. » Montausier pouvait se féliciter d'avoir cultivé avec fruit les vertus de son élève. Les lecons de Bossuet, précepteur de ce prince; et de Huet, sous-précepteur, prodaisirent moins d'effet. On lit dans les lettres de madame de Maintenon, que le dauphin savait à cinq ou sia ans mille mots latins, et pas un quand il fut maître de lui.

Jacques II In'y avait encore qu'une première hai et sur le étincelle de guerre. La révolution, d'eire de qui précipita du trône les Stuart, acheva l'embrasement, Charles II avait laissé la couronne d'Angleterre à Jacques II, son fière, devenne tholique, par conséquent odieux à

MCD 2022-I

6:

nt

11-

ne

et

nt

e:

ns 118

1

ai-

ui

se

es

le

е,

0.

ns

n,

ia

116

re

n,

13 H

re

aà ses peuples, d'autant plus que, se croyant absolu, ou voulant l'être, il ne ménageait point leur religion ni leur liberté. Des évêques anglicans mis en prison, un nonce du pape recuà la cour, les jésuites en faveur, un d'eux, le P. Peters, gouvernant l'esprit du monarque, et admis au conseil privé; le projet mal concerté de rétablir le catholicisme, que les Anglais ne peuvent souffrir; toute la conduite de Jacques les disposait à la révolte. L'imprudence de son zele le faisait blamer dans Rome même. Les sages prévirent qu'il en serait la victime, et que, loin de servir l'Eglise, il la ruinerait pour toujours en Angleterre.

Après des plaintes inutiles, les Le prince Anglais conspirerent. Le prince d'O-fait la revorange, qui avait épousé la fille de Jacques, sollicité de se mettre à leur tête, était trop ambitieux pour ne pas saisir cette occasion de fortune. Le complot fut conduit avec un secret et une prudence admirables. Jacques surpris ne résiste point. Plusieurs officiers l'abandonnent, entre autres Churchill, son favori, que

lution.

lei

ce

va

re

Su

év

pa

de

nous verrons bientôt s'immortaliser vic sous le nom de Malrborough. Le malheureux roi tombe entre les mains du prince d'Orange, son gendre et son oppresseur. On le laisse bientôt s'évader. Il cherche un asyle auprès de Louis XIV, dont il avait négligé les avis et refusé les secours. L'usurpateur est déclaré roi d'Angleterre (Guillaume III) conjointement avec sa femme, la princesse Marie; et la nation fixe des bornes plus étroites à l'autorité royale, qui reste néanmoins fort étendue.

protége le roi détroné.

1689.

Louis XIV C'est alors que Louis commença une guerre ouverte avec l'Angle co terre, la Hollande, l'Espagne, de clarée aussi contre Jacques. Ayant av reçu ce prince de la manière la plus de généreuse, il fit les plus grands efforts pour le rétablir. Une flotte conré sidérable devait le conduire en libr lande. Le roi lui dit en le quittant: éli Tout ce que je puis vous souhailer QU de mieux, est de ne vous jamais co revoir. Les escadres françaises disle siperent celles des ennemis. Tout la ville, vice-amiral, remporta, en 1690, jo à la hauteur de Dieppe, une célèbre Ja

iser victoire, après laquelle ils n'osèrent plus se montrer. On fait monter sains leur perte à dix-sept vaisseaux mis e et hors de combat, échoués ou brûlés. 101 Louis XIV conserva deux ans l'emres pire de la mer, lui qui au commencement de son règne était sans vaisseaux.

igé

ul-

rre

t la

28 à

an-

nca

le-

dé-

aut

lus

ef-

on.

pt:

Mais tant de secours ne changevec rent point la destinée de Jacques. 1690. Son ancienne valeur semblait s'être Bataille évanouie avec sa fortune. Il fut défait décisive conpar son gendre à la bataille décisive tre Jacques, de la Boyne. Le vieux maréchal de Schomberg, protestant, y périt en combattant à la tête des réfugiés

français. Voilà vos persécuteurs, avait-il dit pour les animer. On vit des-lors quels ennemis s'était faits Louis XIV parmi ses sujets, par la révocation de l'édit de Nantes. Le bruit courut que le prince d'Orange était mort dans la bataille, parce iler qu'il avait en l'épaule effleurée d'un ais coup de canon. A cette nouvelle, dis le peuple de Paris, sans égard pour ur la bienséance, fit éclater une folle 100 joie, et le brûla même en effigie.

bre Jacques revint en France, Louis re-

or

he bri

bri

la

ré

qu

881

De

pé

qu

16

Où

rie

fu

DI

re

ne

ex

Sa

doubla inutilement ses efforts en fa n'a veur d'un roi qui ne savait plus combattre, depuis qu'il avait sa couronne à recouvrer, et qui, vivant avec les jésuites, paraissait plus occupé de théologie et d'exercices de dévotion, que des moyens de réparer sa disgrace.

Guerre de tous côtés.

L'Allemagne, les Pays-Bas, les frontières d'Espagne et d'Italie, furent tout à-la-fois le théâtre de la guerre. Il suffit d'en indiquer les principaux événemens. On avait pris le Palatinat, l'une des plus belles contrées de l'Empire, où il ne restait aucune trace de l'embrasement exécuté par Turenne. Pour empêcher les ennemis d'y subsister, Louis XIV, suivant le conseil de Louvois, commanda un nouvel incendie. Villes, châteaux, villages, tout fut livré aux flanimes avec une rigueur excessive. On ne respecta pas même les tombeaux des électeurs palatins. Le soldat les onvrit, dans l'espérance d'y trouver de l'or, et jeta au vent les cendres qu'ils renfermaient. Cette affreuse expédition fut généralement détestee. Le roi

Embrasement du Palatinat.

fa- n'avait pas cru sans doute que ses om- ordres produiraient tant de malnne heurs; mais pour peu qu'on lâche la les bride à une soldatesque avide et de brutale, elle se porte d'elle-même on, aux plus grands excès. Si les lois de lis la guerre autorisent des actions qui répugnent à l'humanité, la politique, comme on l'observait alors, semblait exiger des ménagemens. Des ennemis ne pouvaient-ils pas pénétrer dans le royaume? et jusqu'où auraient-ils porté le droit de représailles?

les

fu-

la

les

ris

les es-

ent

pê-

r,

de

in-

es,

ine

188

TIIS

ans

et

en-

ion

rot

Le duc de Lorraine, Charles V, prince sans états, mais général retoutable, commandait les Impé-mal jugée à maux. Il reprit Bonn et Mayence, m les Français se défendirent gloneusement, quoique ces deux places fussent mal fortifiées. Après vingtune sorties, le marquis d'Uxelles tendit Mayence faute de poudre. Il meméritait que des éloges; il ne reon à Paris que des huées en plein héâtre. Telle est souvent l'injustice un peuple léger, qui décide sans examen, qui fronde ou qui admire sans raison, et qui ne revient de ses

Belle defense de Mayence, Paris.

bizarres préventions qu'après avoir l'a insulté au mérite, ou encensé la for ave tune. mê

Batailles du Aux Pays-Bas et en Italie, le sas de Luxem- premieres années de la guerre fu rent un enchaînement de victoires Mr mémorables. Le maréchal de Luxem bourg, hai de Louvois, choisi par mi le roi, malgré cette haine du mi- lie nistre, marchait sur les traces du nat grand Condé, dont il semblait avoir lai le génie, la vivacité et le courage, an Il gagna la bataille de Fleurus, en 10 1690, par la supériorité de ses ta & lens, sur le prince de Waldelck,

qui avait battu à Valcour le maré-Steinkerque chal d'Humières. Surpris à Stein Al kerque, en 1692, par une ruse du roi Guillaume, il vint à bout, quoi to que malade, de le repousser et de le vaincre. Plusieurs princes (1), à la princes tête de la maison du roi, firent, 10 dans cette occasion, des prodiges de valeur, qui déciderent la victoire, to

fru 108

de

⁽¹⁾ Le duc de Chartres, depuis régent, alo très-jeune; M. le duc et le prince de Conti, del lieutenans-généraux ; le duc de Vendôme et son frère. Le fils du grand Turenne fut tué en les imp

voil l'année suivante, Luxembourg, for wec ces mêmes héros, surprit luimême Guillaume à Nerwinde, et Nerwinde. les gagna une nouvelle bataille. Vingt fu mile hommes environ y furent tués, prmi lesquels huit mille Français.

Dans cet intervalle de temps, le victoires des par mienpersonne prit Mons et Namur Français. mi (1691, 92); le maréchal de Catidu nat, vrai philosophe et grand capivoir tine, qui ne devait son élévation ge, qu'à son mérite, défit le duc de Sa-, en voie à Stafarde et la Marsaille (1691, ta 3); le maréchal de Noailles fut ck, minqueur en Catalogne (1694); le né maréchal de Lorges l'avait été en

Allemagne. Jamais tant de victoires Presque sans du éclatantes. Une seule aurait suffi atrefois pour produire une révoele mion; cependant tout restait à-peupes dans le même état. Tuer des hommes, ruiner des villes, dévasde les des provinces, épuiser les naire tons; c'est ordinairement l'unique - mitde la guerre, lorsque les forces ont à peu-près en équilibre, comme arrive dans le système moderne int tel'Europe.

déja son

Louis XIV, malgré ses victoires, Revers.

ne paraissait plus invincible. Il per bei dit quatorze grands vaisseaux en pro 1602, après la journée de la Hogue in

la Hogue.

Journée de où Tourville attaqua, par ses or au dres, la flotte ennemie, une fois plus nombreuse que la sienne. A la de nouvelle de ce malheur : Tourville de est-il sauvé? dit le roi; car pou mi des vaisseaux on peut en trouver; we mais on ne trouverait pas aisément sa un officier comme lui. Paroles qui pr font autant d'honneur au prince pé qu'au général. La mort de Luxem pl

mur par Guillaume.

bourg arrêta le cours de ses trion le Prise de Na- Phes en Flandre. Le roi Guillaume, Le souvent battu, mais qui savait ad to mirablement réparer ses pertes, reprit Namur en 1695, à la vue de li maréchal de Villeroi, qui comman A dait plus de quatre-vingt mille hom le mes, et malgré les efforts du ma réchal de Boufflers , qui défendait la go place. Les flottes anglaises bombar derent Dieppe, le Havre, Saint-Malo, Calais et Dunkerque. La confiance diminuait parmi les trou pes, les recrues devenaient diffciles, les finances s'épuisaient de jour en jour depuis la mort de Col co

Do

14

61

se

per lert; et celle de Louvois, en 1691, et présageait un relachement de disque opline. On ne devait plus s'attendre

or aux anciennes prospérités.

foi Cependant Pointis, chef d'esca-Pointis, Du-Ala dre, prit Carthagène en Amérique, will of l'Espagne perdit environ vingt now millions. Les Flibustiers, pirates in-

veri trépides, qui, depuis long-temps nent sacharnaient sur les Espagnols, luit qui procurèrent le succès de cette exince pédition hardie. Duguay-Trouin , le em plus célèbre des armateurs, ruinait om le commerce maritime des ennemis.

me, Lefféau de la guerre se faisait sentirà ad toutle monde, et le roi desira la paix. tes, Il commença par détacher de la

de ligue le duc de Savoie, Victoran Amédée, beaucoup moins scrupuleux sur ses engagemens, que zélé

om.

mar

itla

Col

pour ses intérêts. Catinat fut le né- de Savoie. goriateur du traité. On rendit à ce bar. Prince ses états, et l'on destina sa int-

Me au duc de Bourgogne, fils du La dauphin. Cet événement, suivi de la prise de Barcelone par Vendôme ;

iffi da le succès des négociations qui

se faisaient à Riswick ayec les autres confédérés. Trouin.

ŧ

-

0

11

60

d

p

C

0

71

1697. Paix de Riswick.

Louis montra une modération dont l'Europe ne le croyait pas capable. Il sacrifia les conquêtes qu'il avait faites sur l'Espagne, Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai, etce qu'on, avait pris vers les Pyrénées: il rendit à l'Empire Fribourg, Philipsbourg, avec tout ce que les chambres de Metz et de Brisac avaient réuni à la couronne; Guillaume ful reconnu pour roi légitime d'Angleterre, Jacques II abandonné, enfin le duc de Lorraine rétabli. Ce n'était plus Charles V, ce grand général de l'empereur, mais son fils Léopold, dont la Lorraine bénira éternelle ment la mémoire, comme celle de Stanislas le bienfaisant.

Murmures en France.

Cette paix de Riswick causa en France moins de joie que de mécontentement et de murmures. Il parul honteux que le roi, accontumé à faire la loi aux nations, eût cédé taut d'avantages à ses ennemis, malgré la supériorité de ses armes. Plusieus ont cru que c'était une politique adroite pour parvenir à la succession d'Espagne; que l'on voulait écarter le reproche d'ambition, se ménager

ion

Ca-

uil

m.

t ce

es:

m.

ent

fut

le-

fin

tait

de

lle.

de

ell

éà

ant

éla

urs

ane

ion

ter

le temps de faire des préparatifs, de concerter les mesures et de lever les obstacles. L'auteur du siècle de Louis XIV n'admet point ces conjec-

tures. On fit la paix, selon lui, par Nécessité de lassitude de la guerre. « Des senti-

" mens vertueux, ajoute-t-il, y in-« fluèrent certainement. Ceux qui « pensent que les rois et leurs minis-« tres sacrifient sans cesse et sans « mesure à l'ambition, ne se trompent pas moins que celui qui pen-« serait qu'ils sacrifient toujours au « bonheur du monde. »

Qu'on juge par l'état des finances, Triste état dubesoin que le royaume avait de la des sinances.

paix. Les cinq premières campagnes avaient absorbé plus de deux cent millions d'extraordinaire. Il était dangereux d'augmenter les taxes. Cependant, après des emprunts, des créations d'offices, et autres pareilles opérations de finances ; après avoir augmenté de trois livres la valeur numéraire du marc d'argent, on établit la capitation en 1695. Cet impôt, anparavant inconnu, produisit vingtun millions; mais les revenus du roi ne passèrent que de dix millions ceux

III-

de l'année précédente. Les grandes armées de Louis XIV, ses bâtimens, sa magnificence, devenaient un fardeau capable d'écraser la France.

Conti élu roi de Pologne.

Le princede Lorsqu'on était sur le point de signer la paix générale à Riswick, l'abbé de Polignac, par son esprit et son éloquence, fit élire roi de Pologne le prince de Conti, dont la valeur avait brillé à Steinkerque et à Nerwinde. Deux heures après, un autre parti beaucoup moins nombreux proclama l'électeur de Saxe. La première élection était la seule légitime; mais l'argent de Saxe prévalut. Louis XIV, ne pouvant donner au prince de Conti assez de secours, aurait dû peut-être l'empêcher de faire une fausse démarche. Ce prince alla se montrer dans la rade de Dantzick ; on lui ferma les portes, et il reviat sur ses pas.

Toute l'Europe jouit alors d'une rate de peu paix profonde. Il semble que cet état Paix généde bonheur soit un état violent pour de durée. le genre humain, tant la durée en est courte. Le Nord fut bientôt désolé par une guerre sanglante, que l'ambition suscita au jeune roi de Suède, S.

II-

de

k,

0-

a-

a

n-

e.

le

é-

11-

e-

ê-

e. la

es

ne

ur

en

olé

m-

Charles XII, héros et général des l'age de seize ans. Les autres puissances qui venaient de quitter les armes, les reprirent presque aussitôt contre le roi, au sujet de la succession d'Espagne. C'est ici sur-tout qu'on peut admirer cet ordre de providence qui enchaîne les événemens d'une manière inexplicable, et qui conduit chaque chose à sa fin par des voies souvent opposées en apparence aux effets qui en résultent.

Charles II, roi d'Espagne, dépé- Succession rissait sans avoir de postérité. Ses plus proches héritiers étaient Mon- roi d'Espaseigneur, fils de Louis XIV, et Joseph, roi des Romains, fils de l'empereur Léopold ; mais Marie-Thérèse d'Autriche, mère du premier, était l'aînée de la mère de Joseph. On craignait également en Europe la réunion de l'Espagne, soit à la couronne de France, soit aux états de la branche allemande d'Autriche. La cour de France proposa un = partage de la succession, propre à maintenir l'équilibre qu'on desirait. le fut l'objet d'un traité avec l'Angleterre et la Hollande. Le dauphin

Charles II.

1693. Premier de partage.

devait avoir la Sicile, Naples et la Province de Guipuscoa, en Espagne; Milan était destiné à l'archiduc Charles, et le reste au jeune prince de Bavière, enfant de huit ans. Le roi d'Espagne, indigné qu'on disposât de son bien avant sa mort, fit un testament en faveur du prince de Bavière, qu'il déclara son seul Secondtrai-héritier. Cet enfant mourut. Nouveau traité de partage en 1700, concerté entre le roi de France, le roi d'Angleterre et les états-généraux, par lequel on met l'archiduc à la place du prince de Bavière; on ajoute la Lorraine à la portion du dauphin,

té de partage,

Charles mécontent Vienne.

Lorraine.

Le roi d'Espagne ne pouvait sonffrir, non plus que les Espagnols, lidela cour de dée d'un démembrement de la monarchie. Il offrit alors tous ses états à l'empereur, pour l'archiduc, son second fils, prévoyant que s'il les donnait à l'aîné, toute l'Europe concourrait à lui ravir ce grand héritage. La fierté pointilleuse de la cour de Vienne, les épines qu'elle mit dans ses négociations, l'indispose;

et l'on assigne le Milanais au duc de

la

a -

IC

ce

is-

ce

11-

Π-

oi

х,

ce

la

11-

10-

ats

les

on-

ri-

Jur

mit

se;

rent contre elle, tandis que le maréchal d'Harcourt, ambassadeur de France à Madrid, commençait à y faire aimer sa nation par une conduite aimable, pleine de sagesse et de dignité. Cependant le triste monarque, aussi faible d'esprit que de corps, déchiré d'inquiétudes et d'irrésolutions, approchait du tombeau sans savoir à qui laisser sa dépouille. Il parut se réconcilier avec l'empereur. Louis XIV menaca, rappela son ambassadeur, et fit marcher des troupes vers les Pyrénées.

Quelques grands d'Espagne, avec == le cardinal Portocarréro, persuaderent à leur maître moribond, que Son testapour éviter le démembrement de la ment en famonarchie, il fallait la donner à un duc d'Anjou

petit-fils du roi de France, plus capable de la défendre qu'un prince eloigné, qui trouverait sur sa route une infinité d'obstacles. En vain on opposerait la renonciation de Marie-Thérèse : l'objet de cette renonciation était rempli, des qu'on prenait des mesures pour empêcher la réunion des deux couronnes sur une même tête: l'Espagne serait le

partage des cadets, et ne pourrait passer aux aînés. Ces raisons étaient plausibles. Charles, par délicatesse de conscience, fit consulter des théologiens, et demanda l'avis du pape. Les théologiens pensèrent comme les grands; le pape Innocent XII répondit que les lois d'Espagne et le bien de la chrétienté exigeaient qu'il préférat la maison de France. Il ne balança plus à choisir pour héritier le duc d'Anjou, second fils du dauphin, déclarant qu'au défaut des puinés de France, la succession retournerait à l'archiduc, de manière que l'Empire et l'Espagne ne puissent jamais être réunis. Ces dernières dispositions de Charles II furent si secrètes, qu'après sa mort, l'ambassadeur de Vienne les croyait encore favorables à l'archiduc. Quelle fut sa surprise et celle de l'Europe entière, lorsqu'on vit un prince français hériter de cette monarchie, qui, depuis deux cents ans, était en guerre avec la France!

Louis XIV Louis XIV fut regardé comme accepte le l'auteur d'un testament auquelil n'a testament, vait eu aucune part, et qu'il n'ayait

it

nt

se

)-

e,

1e

é.

le

il

ie

er

1-

r.

18

S-

e-

a-

a-

sa

re,

é.

115

ec

ne

'a-

ait

pas même espéré. On délibéra au conseil s'il fallait l'accepter, ou s'en tenir au dernier traité de partage. Quelques-uns préféraient le second parti, pour éviter une guerre dangereuse. Le roi accepta le testament. Quelque parti que je prenne, disaitil, je sais bien que je serai blâmé. Mais il comptait sur ses forces, et voulait soutenir la gloire de sa maison. D'ailleurs pouvait-on espérer que l'Angleterre et la Hollande soutiendraient ce traité de partage, qui tendait à l'agrandissement de la monarchie? Pouvait-on même se flatter qu'elles n'y opposeraient pas toutes leurs forces? Le duc d'Anjou fut déclaré roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V. Le roi lui dit à son départ: Il n'y a plus de Pyrénées; belle parole pour exprimer funion future des deux peuples. D'abord l'Angleterre et la Hollande parurent le reconnaître; le duc de Savoie, dont il allait épouser la fille, se montra zélé pour ses intérêts. Ces trois puissances devaient bientôt s'armer contre lui.

Loin de ménager les Anglais dans

1701. Il irrite en rele prince de Galles.

des conjonctures si critiques, Louis les irrita par un trait de générosité qui leur parut un outrage. Jacques II l'Angleterre étant mort, il donna au prince de connaissant Galles, son fils, le titre de roi d'Angleterre, contre l'avis unanime du conseil, auquel il avait souscrit luimême. Les larmes de la yeuve du mort, appuyées des instances de madame de Maintenon, le firent changer subitement de dessein, et il reconnut Jacques III, le jour même qu'il était convenu de ne le pas faire, Deux femmes l'emportèrent sur les raisons du conseil : c'est que leurs desirs s'accordaient avec le penchant du roi pour les entreprises glorieuses. Il eut beau déclarer son intention de s'en tenir fidèlement au traité de Riswick, qui assurait les droits de Guillaume, les Anglais et les Hollandais ne tardèrent point à s'unir avec l'empereur. Leur premier dessein se hornait à détacher de la couronne d'Espagne les étals qu'elle possédait en Italie.

(

I

C

Mort de III.

Guillaume, quoique infirme et Guillaume languissant, imprimait le mouvement à cette ligue. Il mourut au mi713

n-

du

n-

·9·

ne

·e.

ITS

Di

U.

n-

e-

et

6-

nl-

lieu de ses préparatifs: ennemi dangereux, dont le génie et la politique profonde étaient inépuisables en ressources. Sans être aimé des Anglais, il conserva sa couronne, en respectant la liberté d'un peuple fier et ombrageux; mais il ent toujours plus de pouvoir dans sa patrie que dans son royaume. On l'appelait le stathouder des Anglais, et le roi des Hollandais. La princesse Anne, sa belle-sœur, seconde fille de Jacques II, femme du prince de Danemarck, lui succéda, et suivit d'abord lontes ses vues, parce qu'elles étaient conformes au vœu de la nation. De tontes parts se formait un orage terrible contre la France.

Avant que les autres alliés se dé-Commenceclarassent, l'empereur commençait la guerre en Italie. Il avait pour général le prince Eugène de Savoie, né en France du comte de Soisson (1), et d'une nièce du cardinal Mazarin, connu à la cour, dans sa

La reine Anne.

ment de la guerre.

Le prince Eugène.

⁽¹⁾ L'héritfère du comte de Soissons, tué à la Marice, avait épouse un prince de Carignan. C'est ce qui avait fait passer le nom de Soissons à des princes de la maison de Savoie.

jeunesse, sous le nom d'abbé de Savoie, mais si mal connu alors, que quand il quitta le royaume en 1684, Louis XIV parut le mépriser; et les courtisans parlèrent de lui comme d'une tête dérangée, incapable de tout bien. Jamais prévention ne sut plus injuste ni mieux démentie par les faits. Le prince Eugène, avec des talens supérieurs, ne pouvait manquer de faire repentir un jour ceux qui ne lui avaient pas rendu justice. Agé de trente-sept ans, déja céle bre par ses victoires sur les Turcs, il commandait trente mille hommes, dont il disposait à son gré.

Catinat et Villeroi. Catinat, adversaire digne de la était gêné par des ordres de la cour, qui l'empêchèrent de réussir, en donnant des entraves à son génie. Il fit une campagne malheureuse, recula toujours devant Eugène, et perdit une grande étendue de pays. Le maréchal de Villeroi, favori de Louis XIV, plein de courage et de confiance, mais qui avait le mérite d'un grand seigneur, plutôt que ce lui d'un grand capitaine, se flatta de réparer ce malheur. On lui donna le

Sa-

lue

84,

les

me

de

ar

tes

an.

ce.

lè.

CS,

m.

lui,

nr,

60

11

re-

et

tys.

de

rite

ce.

de

ale

commandement de l'armée, sous le duc de Savoie. Ce prince, avec le titre de généralissime, était presque sans autorité. Les airs dédaigneux du maréchal le disposèrent à une rupture. Cependant il le seconda vaillamment à Chiari, près de l'Oglio, où Villeroi se fit battre par son imprudence, et où Catinat fit une belle retraite, après avoir cherché inutilement la mort.

L'année suivante, au fort de l'hiver, le prince Eugène introduit des troupes dans Cremone par un égoût. Surprise de Le maréchal de Villeroi dormait tranquillement. On le réveille. Il sort de sa maison, et tombe entre les mains des ennemis. Cremone était prise, si un régiment français qui devait passer en revue, ne s'était mis de grand matin sous les armes. Sa résistance donna au reste de la garnison le temps de se reconnaître. Elle chassa les ennemis après un combat opiniâtre.

On envoie le duc de Vendôme Vendômeen remplacer le général prisonnier. Cet arrière-petit fils de Henri IV avait passé par tous les grades militaires.

Italie.

Les défauts qu'on lui reproche, une prodigalité sans mesure, beaucoup de négligence et de mollesse, peu de soin d'entretenir la discipline, étaient effacés par de grands talens; les soldats l'adoraient, et dans les jours d'action, son génie, excité par le péril, faisait des miracles. Le prince Eugène pouvait seul lui tenir tête. Ils livrèrent la bataille de Luzara, où se trouva le jeune roi d'Espagne, Les Français eurent l'avantage; les Impériaux se l'attribuèrent également. Bientôt après, Victor-Amédée trahit la France. Beau-père du roi d'Espagne et duc de Bourgogne, il abandonna ses gendres pour profiter des offres avantageuses de l'empereur. Si la politique peut approuver cette démarche, elle compte pour bien peu de chose les lois du sang et de la droiture. Le roi de Portugal se joignit de même aux alliés.

La guerre se faisait dans les Pays-Bas, moins heureusement encore qu'en Italie. Le fameux duc de Marlborough, ce même Churchill qui avait trahi Jacques II, commandait les troupes d'Angleterre et de Hollande.

Bataille de Luzara.

Défection de Victor-Amédée.

Marlborough déja vainqueur. 10

n

a

m

re

Ses talens sublimes, soit pour le commandement, soit pour les négociations, le rendaient d'autant plus à craindre, que la reine Anne, le parlement anglais, et les étatsgénéraux entraient dans toutes ses vues. Il eut l'avantage de la campagne sur le duc de Bourgogne, le plus respectable des princes par ses vertus; et sur le maréchal de Bouf-Hers, digne de le diriger dans la

carrière des armes.

ne up

de

ol-

irs

le

ce

a,

e.

6-

a

3,

U.

e

u

1

S. 3-

9

Mais Villars, qui n'était alors que Succès de lieutenant-général, et qui devait un en Allemaour sauver l'état, gagna en Allemagne la bataille de Fridlingen, après laquelle il recut le bâton de maréchal, que le suffrage de l'armée lui donna d'avance. Réuni ensuite à l'électeur de Bavière, allié duroi, il le força, en quelque manère, à combattre dans les plaines de Hochstet, près de Donavert, et remporta une seconde victoire. Le maréchal de Tallard fut aussi vainqueur auprès de Spire. On pouvait aller jusqu'à Vienne. L'empereur tremblait pour sa capitale. Malheuleusement le caractère sier et impé-

1703.

Il est rappelé. le fit rappeler.

Le maréchal fut employé dans les Révolte des Cévennes, où les montagnards hu-Cévennes. guenots, dans un délire de fanatisme, excités par leurs prophètes et leurs prophétesses, avaient levé l'étendard de la révolte. Point d'impôts, et liberté de conscience; c'était leur cri de guerre, très-propre à enflammer la fureur d'une populace fanatique. Les ennemisne manquerent pas de leur envoyer des munitions et des officiers. Villars, qui eût servi si utilement en Allemagne, négocia avec un chef de ces furieux; mais le feu de la révolte ne fut pas éteint, et deux maréchaux de France, Montrevel et Berwick, eurent encore à combattre les Camisars: on nommait ainsi les re-

belles. C'en était fait de l'empereur, si Marlborough n'avait couru le seconrir, et n'avait joint le prince Euge de Hochstet, ne, déja revenu d'Italie. Ces deux gela France, néraux rencontrèrent l'armée française et bayaroise dans ces mêmes

1704. Bataille fatale pour à

e

es

11=

S-

et

é-

7-

e:

0.

ne

ne

es

S,

e-

es

ne

ux

k,

a-

e.

, 51

011-

gė-

an.

nes

plaines de Hochstet, où elle avait vaincu l'année précédente. On pouvait éviter la bataille; les ennemis se seraient dissipés faute de fourrages. La supériorité du nombre, et l'espérance d'une seconde victoire, déterminèrent au parti le plus dangereux. Les maréchaux de Tallard et de Marsin, joints à l'électeur de Bavière, furent entièrement défaits. Un corps de douze mille hommes, des meilleures troupes de France, enfermé dans le village de Bleinbeim, fut réduit à se rendre sans combat. Si les généraux n'avaient pas commis de grandes fautes; si Tallard, dont la vue était extrêmement faible, ne s'était pas jeté au milieu d'un escadron ennemi, où il resta prisonnier, cette armée, jusqu'alors victorieuse, aurait eu sans donte plus de succès ou moins de malheur. A peine de soixante mille hommes en rassembla-t-on vingt mille. Villars ayant appris dans les Cévennes les dispositions faites par les généraux, avait prédit qu'ils seraient battus. C'était un motif de plus pour le faire regretter : il est

des circonstances où la destinée des peuples dépend d'une seule tête.

for

pa

m

ce

le

9

de

en,

ay:

Suites de cette bataille.

Cette bataille de Hochstet, ou de Bleinheim, comme l'appellent les Anglais, fit perdre environ cent lieues de pays. D'une part les vainqueurs inondèrent la Bayière, et de l'autre ils pénétrèrent jusque dans l'Alsace. La France était consternée; le souvenir des anciennes prospérités rendait plus vif le sen-Le gouver- timent de ce désastre. Chamillart, qui n'avait guère que le mérite d'honnête homme, devenu, par le crédit de madame de Maintenon, ministre de la guerre et des finances, aurait eu besoin du génie de Colbert et de Louvois pour soutenir l'honneur de la nation. Depuis la mort de ces deux ministres, les ressorts du gouvernement s'étaient relâchés peu-àpeu, les finances manquaient, la discipline languissait, les régimens se donnaient à la fayeur, à la jeunesse; les croix de S. Louis se yendaient dans les bureaux : tout présageait la décadence. Un premier

revers en attira bientôt de plus fu-

nestes.

nement dégénérait. S

e

t

e

,

it

e

t

S

1

1-

S

1-

.

r

1-

Les Anglais firent un armement Les Anglais formidable contre l'Espagne, qu'ils Espagne. voulaient conquérir à l'archiduc. Le mauvais état de ce royaume, les anciens vices du gouvernement, les brouilleries de la cour entre les Français même qu'on y avait envoyés, les semences de révoltes répandues dans quelques provinces; tout devait faire craindre le succès de leur entreprise. Ils avaient déja forcé, en 1702, le port de Vigo, et détruit une forte escadre de Louis XIV. Ils s'emparèrent, en 1704, de Gibraltar, regardé comme imprenable, et s'ouvrirent ainsi la communication des deux mers. Les efforts qu'on tenta pour reprendre telle place, ne servirent qu'à ruiler la marine française. En peu de lemps, les provinces de Valence, e Catalogne et d'Aragon, remlies de séditieux, passèrent sous bjoug des ennemis. Barcelone fut rise comme Gibraltar, autant par acoup de fortune que par la force es armes. Les ennemis avaient engagé le Portugal dans leur alliane; c'était encore pour eux un grand wantage.

Succès en Italic.

De brillans succès en Italie consolèrent de ces pertes. Vendôme repoussa le prince Eugène à Cassano, et gagna en son absence la bataille de Cassinato. Il le fit reculer jusqu'au-delà de l'Adige. Victor Amédée, pour prix de sa défection, était presque entièrement dépouillé. On allait prendre sa capitale, lors que la journée de Ramillies, en Bataille de Flandre, changea la face des affaires. Le maréchal de Villeroi, sorti de sa prison, toujours sûr de l'amitié de Louis XIV, et trop confiant pour ne pas faire des fautes, commandait une armée de quatre-vingt mille hommes. Marlborough lui présente la bataille. Il l'accepte, contre l'avis

des officiers généraux, s'obstine suivre un mauvais plan, dont of lui montre le danger. En moins

d'une demi - heure, cette grande armée est mise en déroute. Tonte la Flandre espagnole subit la loi da vainqueur. Rien ne prouve mient

la grandeur d'ame du roi, que la

manière dont il recut son général.

Point d'humeur, point de repro-

ches. Monsieur le maréchal, dit-il, on n'est pas heureux anom

de T

fic

CC

N

le

80

g

CC

pi

1706. Ramillies. SSa-

ba-

iler

ctor

On,

Ilé.

018-

res.

e sa

é de

our

dait

ille

ente

avis

ne à

00

oins

nde

nte

ida

ent

ela

érali

pro'

our

onige. Mais, sans doute, on eût été plus heureux sous un chef habile.

Alors le duc de Vendôme est rappelé d'Italie, comme un général digne d'être opposé à Marlborough. Avant son départ, il laisse avancer le prince Eugène, qui, ayant reçu des renforts, venait au secours de Turin. Cette place était assiégée par le duc de la Feuillade, gendre du ministre, seigneur distingué par son esprit, son courage, sa magnificence, mais plein de cette vivacité légère qu'on reproche souvent aux français, et dont le principal inconvénient est de ne pas assez réféchir sur les grandes entreprises. Malgré les préparatifs immenses de Chamillart, pour le succès de l'expédition, le siège de Turin allait fort lentement, parce que la Feuillade yprenait mal. Il avait dédaigné les offres du maréchal de Vauban, qui, en bon citoyen, s'était offert à servir sons lui comme volontaire. Négliger par présomption un pareil secours, c'est se rendre, aux yeux du public, responsable des événemens. Le roi envoya le duc d'Orléans,

Siége de Turin.

da

sip

vei

a

Te

rét

on

pr

de

de

la

fo

pr

ba

le

Leduc d'Or-son neveu, remplacer Vendôme en Italie. Ce prince n'ayant pu arrêter rejoint à la Eugène, se joint au duc de la Fuellade devant Turin. Il propose de marcher à l'ennemi, plutôt que de se laisser attaquer dans des lignes trop difficiles à défendre. Le conseil de guerre convient que c'est le parti le plus prudent, comme le plus honorable. Malheureusement la cour avait décidé le contraire. Le maréchal de Marsin montre un ordre secret qui empêche de passer outre.

Désastres de

Bientôt le prince Eugène et le duc Française de de Savoie forcent les retranchemens. vant Turin, Soixante mille Français sont dispersés; cent quarante pièces de canon, les provisions, le bagage, la caisse militaire, tout reste au pouvoir de l'ennemi. Il s'empare ensuite du Milanais, du Piémont, du Mantouan, et du royaume de Naples. On a cru, on a écrit que la Feuillade avait promis à la duchesse de Bourgogne, fille de Victor Amédée, de ne pas prendre Turin. Ce conte hasarde peut être mis au nombre de tant de bruits populaires, que la malignité ou la crédulité des hommes reçoit

l'abord sans examen, et qui se disen spent insensiblement comme les antres erreurs.

eil-

de

nes

seil

arti

ho.

ur

re-

se.

.9

luc

ns.

er.

00,

sse

de

Mi-

an,

ru,

ro.

ne,

pas rdé

de

nité

En Espagne, Philippe V était vivement pressé par l'archiduc, ou plutôt par les Anglais, ennemis de a maison de France. Il voulut reprendre Barcelone. Le maréchal de Tessé, commandant sous lui, ne téussit pas mieux qu'au siége de Gibraltar. Le comte de Toulouse, qui bloquait le port, s'étant retiré devant une escadre trop supérieure, on leva le siége avec la plus grande précipitation. Philippe fut contraint de sortir d'Espagne, et de faire le lour des Pyrénées, pour y rentrer par Pampelune. Ruvigny, Français, devenu lord Galway, fit proclamer l'archiduc dans Madrid même; mais h fidélité des Castillans fut inébran-Fidélité des lable. Plus on s'obstinait à leur donnerun roi malgré eux, plus ils s'eforcèrent de soutenir celui qu'ils avaient souhaité. La résolution de ce Prince, de verser jusqu'à la dernière soutte de son sang, plutôt que d'aandonner sa couronne; le courage,

les talens et les graces de la jeune

Affaires d'Espagne.

Castillans.

Bataille d'Almanza,

reine, Marie-Louise de Savoie, di-lier rigée par la princesse des Ursins, de enflammerent le zele national if Louis XIV, quoique vaincu, envoya qu de nouveaux secours. Le maréchal je de Berwick rétablit les affaires du le roi d'Espagne, en gagnant la ha va taille d'Amanza, sur la frontière de 10 Valence. Le duc d'Orléans arrivalt de pour commander l'armée française. Il prit Lérida, dont le grand Condé avait autrefois levé le siége.

Siège de Toulon.

Jusqu'alors la France, affaiblie par tant de revers, n'était pas encore entamée. Le prince Eugène et le duc de Savoie y pénétrèrent enfin. Toulon fut assiégé. La perte de cette importante place aurait entraîné celle de Marseille. Il était à craindre que le Dauphiné et la Provence ne tombassent au pouvoir des ennemis. Les maladies, la rarete de des vivres, les efforts du maréchal la de Tessé, les réduisirent à lever le le siège. La Provence fut toujours l'é qu cueil des Autrichiens, comme l'Italie celui des Français.

Au milieu de ses malheurs, Lone conservait cette élévation de carac Bo

qu

(6)

di- lère qui l'avait porté aux plus gran-118, des choses. Attaqué de toutes parts, al lifitencore, en faveur du fils de Jacoya ques II, ce qu'il avait fait pour le hal père : il entreprit de le remettre sur da letrône. Le chevalier de Forbin deha vait le conduire en Ecosse ; un parti de misidérable l'y attendait pour se mit déclarer. Les Anglais prévinrent ce soulevement, et l'entreprise n'eut aucun succès. Forbin sauva la flotte, quoique les ennemis couvrissent la par mer de leurs vaisseaux. Mais on ore essuya de nouveaux désastres sur le terre. fin

Le duc de Bourgogne était dans Le duc de Pays - Bas, à la tête d'environ Bourgogne et Vendôme dans les enmmandait sous lui. On les regarro- lait comme la dernière ressource de des l'état. En agissant de concert avec ete des forces supérieures, ils pouvaient effacer la honte des précére dentes défaites. La mésintelligence l'é mi régnait entre eux, fut aussi fula leste que l'union entre Marlborough ale prince Eugène. Vendôme ne plaisait point au conseil du duc de far Bourgogue. On se contrariait au

de

lieu de s'entendre; on fit des fautes dont les ennemis profitèrent. Ils sur prirent les Français à Oudenarde, ils les mirent en déroute; ils osèrent ensuite assiéger Lille, et, malgré la belle défense du maréchal de Boufflers, furent maîtres de la place après quatre mois de siége.

P

On prend Lille.

Reproche fait à Vendôme.

On rapporte qu'un courtisan du duc de Bourgogne dit un jour à Vendôme : Voilà ce que c'est que de n'aller jamais à la messe; aussi vous voyez quelles sont nos disgraces, et que ce général répondit: Croyez-vous que Marlborough y aille plus souvent que moi? Vetdôme aurait dû sans doute imiter la religion du prince; mais ceux qui cherchent dans la conduite des hommes une cause naturelle des événe mens, jugent bien que la division des chefs suffisait pour produire ces disgraces. En adorant la Providence, il faut raisonner sur le rapport des causes secondes avec leurs effets L'homme le plus religieux doit-il s'attendre à réussir par miracle, quand il prend des mesures propres à le faire échouer ?

tes

le,

ent

uf-

rès

du

en-

de

1536

lis-

in

en-

r la

qui

om.

ne-

100

ces

nce,

des

ets.

t-il

pres

Déja le royaume était ouvert aux === ennemis. Un parti ennemi, commandé par un officier français, s'avanca jusqu'auprès de Versailles, et demande la enleva le marquis de Beringhen, qu'il crut être le dauphin. On manquait d'argent pour payer les troupes, au lieu que le parlement d'Angleterre avait accordé à la reine plus de sept millions sterling. Le peuple se voyait en proie à l'avidité des trailans. Quelques négocians hardis apportèrent du Pérou trente millions, dont ils prêtèrent la moitié au roi. Ce fut une ressource précieuse; mais l'hiver de 1709 ayant ruiné toute espérance de récolte, la misère et la désolation furent si grandes, que leroi envoya en Hollande le marquis de Torci, son ministre, demander la paix.

Les ennemis, enflés de leurs avanlages, montrèrent plus de hauteur propositions que Louis n'en avait eu à leur égard lansle cours de ses prospérités. Ils exigeaient non-seulement la cession de Alsace et de plusieurs villes de Flandre, mais encore que Louis XIV e joignît à eux pour détrôner Phi-III.

Odienses

lippe V, son petit-fils. L'humanité devait frémir à cette proposition, Puisqu'il faut faire la guerre, dit le roi, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans. La nation, qui murmurait d'un fardeau presque intolérable, fut indignée comme lui de l'abaissement où il se trouvait réduit par l'infortune. Elle redoublases efforts pour le seconder, a

bi

116

81

ch

de

en

de

de

na i

Bataille de

Tournai était pris, et Mons me-Malplaquet nacé d'un siège. Villars passe en Flandre, à la tête d'environ quatrevingt mille hommes. Boufflers, plein de ce zele patriotique dont les exemples sont si rares et si glorieux, avait demandé, quoique son ancien, à servir sous lui. Eugène et Marlborough leur livrent bataille près du village de Malplaquet. De puis long-temps nulle journée n'a vait été plus meurtrière. Les Hollandais sont taillés en pièces; mais Marlborough enfonce le centre de l'armée; Villars reçoit une blessure, et la bataille est perdue. On compte près de trente mille morts ou bles sés, parmi lesquels huit à neuf mille Français seulement. Nos soldats avaient manqué de pain un jour entier; ils venaient d'en recevoir quand l'action commença, et ils en jeterent une partie pour courir se battre. Leur courage fut admiré : la retraite que fit le maréchal de Bouflers ne le fut pas moins. Cependant les ennemis, malgré leur perte, assiégèrent Mons et le prirent; tant le nom seul de bataille gagnée influe sur les succès d'une campagne. Tout dépend quelquefois de l'opinion.

On avait beaucoup à craindre du côté de la Bourgogne. Le duc de des ennemis Savoie, qui avait pris Anneci, devait s'avancer, ainsi que les Impériaux: leur jonction eût été funeste. Mais le comte du Bourg (depuis maréchal) déconcerta leurs projets en battant à Rumersheim le comte de

Merci.

é

à

a

se le

T,

Ow.

n

e=

in

X.

0-

le

Ce.

ais

de

re,

nte

es. ille

ats

L'épuisement de l'état et la misère = les peuples augmentèrent de plus en plus, et ce sut pour Louis XIV me cruelle nécessité de s'humilier s'humilier encore de e nouveau devant les vainqueurs. demanda la paix avec une sorte vainqueurs. le soumission, offrant de recon-Maître l'archiduc pour roi d'Espa-

Projet manque.

Le roi

16

di

10

U

CE

m

La

gne, et même de donner de l'argent pour détrôner son petit-fils. Pendant qu'on négociait, les ennemis s'emparèrent de Douai, de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant. Leur inhumanité croissait avec leur fortune. Ils voulaient absolument que Louis, même seul, chassât d'Espagne Philippe V. L'empereur Joseph, fils de Léopold, avait déja forcé le pape Clément XI à reconnaître l'archiduc son frère, malgré le penchant du pontife pour la maison de France. La bataille de Saragosse, gagnée par Stahremberg, général autrichien, semblait fixer la couronne d'Espagne sur la tête de ce prince. Philippe fuyait loin de Madrid; il se retira à Valladolid; le peu de troupes françaises qui lui restait, fut rappelé pour les besoins de la France.

Vendôme

Alors il demanda à Louis XIV un sauve l'Espa- seul homme, le duc de Vendôme, qui n'était plus employé. La présence de ce général produit une révolution. On s'empresse à fournir de l'argent; on accourt se ranger sous ses drapeaux; il reconduit le nt

n.

2,

10

S-

0-

ja

n-

ré

a.

5,

er

te

in

ui

118

e,

é-

ne

nir

er'

roi dans la capitale; les vainqueurs reculent devant lui : il les poursuit rapidement; il fait prisonniers cinq à six mille Anglais dans Brihuéga; le lendemain il remporte sur Stahremberg une victoire complète à Bataille de Villaviciosa. Cette journée fut aussi Villaviciosa. glorieuse que décisive pour Philippe, qui combattit à la tête de l'aile droite. Selon l'auteur du Siècle de Louis XIV, «on assure qu'après la bataille, Philippe n'ayant point de lit, le duc de Vendôme lui dit : « Je vais vous donner le plus beau lit sur lequel jamais roi ait couché; et il fit faire un matelas des étendards et des drapeaux pris sur les ennemis. » J'ai cherché inutilement la source de cette anecdote. La prise de Girone, en janvier 1711, par le duc de Noailles, releva encore les espérances des deux couronnes.

De petites intrigues de cour ser- Révolution virent plus que ces grands événemens à la conclusion de la paix. La duchesse de Marlborough avait gouverné la reine Anne avec empre, et n'avait pas peu contribué à rendre le duc maître du gouverne-

dans le ministère d'Angleterre.

ment. Trop de hauteur et de caprice la rendit insupportable. La reine changea de favorite, et bientôt après de ministre. Marlborough perdit son crédit. Il s'obstinait à continuer une guerre avantageuse à sa fortune; mais on cessa de suivre ses vues : on s'apercut que l'intérêt de la nation n'était pas de s'épuiser en faveur d'une puissance étrangère. La mort de l'empereur Joseph dissions avec les sipa toute incertitude. L'archiduc son frère (Charles VI), était son successeur. Vouloir encore lui procurer la couronne d'Espagne, c'eût été vouloir rétablir la maison d'Autriche dans son ancienne puissance. La haine contre Louis XIV était assez

satisfaite. Pourquoi ne pas soulager les peuples, accablés de tant de fléaux? Ces considérations déterminèrent le conseil de Londres. On signa des préliminaires de paix; la Hollande, craignant d'être abandonnée par l'Angleterre, consentit à une nouvelle négociation, qui s'ouvrit à Utrecht au commencement

Négocia-Anglais.

> de l'année 1712. Cependant le prince Eugène fai

10

er

es

le

en

6,

S=

10

C-

er

té

į.

a

er

1-

)n

tit

Ju-

ent

fai-

sait en Flandre de nouveaux progrès. Il assiégea Landrecie. Les mal- 1712. heurs domestiques du roi mettaient Malheurs le comble à la désolation de ses peu-domestiques ples. Le dauphin, Monseigneur, Louis XIV. était mort depuis quelques mois; prince doux et sage, qui promettait un gouvernement pacifique. Le duc de Bourgogne, son fils aîné, l'élève de Fénélon, prêt à exercer sur le trône toutes les vertus, et à gouverner les hommes en philosophe chrétien, mourut aussi, âgé de trente ans. De deux fils qu'il laissa, l'un le suivit de près dans le tombeau; le second, duc d'Anjou (Louis XV), se trouva en danger de mort. Louis XIV n'avait été le plus heureux des rois, que pour devenir en quelque sorte le plus malheureux des hommes.

Comme le droit de succession à la Suspension couronne pouvait bientôt passer au d'armesaves roi d'Espagne, la cour de Londres gleterre, exigea, comme un point essentiel pour la paix, qu'il fit une renonciation solennelle en faveur du duc de Berri, son frère cadet. On lui offrait pour alternative de céder l'Espagne

au duc de Savoie, dont il aurait les états, avec le Mantouan et le royaume des deux Siciles. Il préféra la renonciation proposée. Alors la suspension d'armes fut conclue, et Dunkerque fut remis aux Anglais pour sûreté des engagemens.

Sa fermeté.

De grandes inquiétudes restaient encore. Landrecie ne pouvait soutenir un long siége : on délibéra si le roi ne s'éloignerait point de la capitale. Toujours ferme dans l'adversité, il dit qu'en cas d'un nouveau malheur, il convoquerait toute la noblesse de son royaume, qu'il la conduirait à l'ennemi, malgré son âge de soixante-quatorze ans, et qu'il périrait à la tête.

Villars sauve la France. Le maréchal de Villars tira Louis et la France de cet extrême péril. Les lignes du prince Engène s'étendaient fort loin. On assure qu'un curé et un magistrat de Douai le remarquèrent les premiers, et que leur observation servit de base au plan du général: tant il importe dans tous les genres, de recevoir des lumières, de quelque part qu'elles viennent. Villars feint de vouloir at-

taquer Eugène dans son camp de Landrecie, lui donne le change, et va forcer les retranchemens du duc d'Albemarle, à Dénain. La victoire est décidée lorsqu'Eugène arrive. On le repousse; on assiége Marchienne, le dépôt de ses magasins. Cette ville est prise au bout de trois jours, Landrecie délivré, Douai, le Quesnoi, Bouchain enlevés à l'ennemi, quarante bataillons faits prisonniers dans le cours de la cam- Son caracpagne. Il fallait préconiser Villars, comme le sauveur de la France; mais l'envie se déchaîna toujours contre lui, parce qu'il la provoquait par une fierté trop voisine de l'orgueil. En prenant un jour congé du roi, il lui avait dit publiquement : Sire je vais combattre les ennemis de votre Majesté, et je vous laisse au milieu des miens. Un mérite supérieur ne peut manquer de se rendre justice à soi-même : rarement il l'obtient des autres, lorsqu'il semble écraser avec dédain leur amour-propre.

l'expose à

La paix, si desirée et si nécessaire, fut le fruit des succès du maréchal. Traité d'U-Les Hollandais, d'autant plus humi- trecht. 13.

liés, qu'ils avaient poussé jusqu'à des excès inouis leurs prétentions et leur arrogance, demanderent instamment qu'on renouât les négociations. On signa enfin le traité d'Utrecht. Philippe V renonça à ses droits sur la couronne de France, comme nous avons vu que l'Angleterre l'avait exigé après la mort du second dauphin. Le duc de Savoie eut la Sicile, avec le titre de roi; on laissa la Flandre Espagnole à l'empereur; on en livra plusieurs villes aux Hollandais pour leur servir de barrière, mais sans qu'ils en cussent le domaine; l'Angleterre garda Gibraltar et l'île de Minorque, conquise en 1708; on lui céda Terre-Neuve, l'Acadie, et la baie d'Hudson, en Amérique : le roi fut obligé à démolir et à combler le port de Dunkerque, qui lui avait coûté des sommes immenses; il abandonna une partie de ses anciennes conquêtes dans les Pays Bas; Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant lui furent rendus.

Charles VI ne voulut point entrer dans cette négociation, et eut lieu la guerre. de s'en repentir, Villars passa vers le

Rhin, reprit Landau, dont les ennemis s'étaient emparés, força leurs lignes dans le Brisgau, se rendit maître de Fribourg. Ces exploits produisirent le même avantage que la victoire de Dénain. La cour de= Vienne se hâta de faire la paix. Le maréchal en régla les conditions à Radstadt avec le prince Eugène (1). de Radstadt. De tout ce que la France avait offert, Strasbourg, l'Alsace, etc., l'empereur n'eut rien, pour avoir voulu trop avoir. Il fut obligé de rétablir les électeurs de Bayière et de Cologne, dépouillés de leurs états. Les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples, lui restèrent, démembremens de la monarchie d'Espagne.

Telle fut la fin de cette guerre mal- Résultat de heureuse, qui avait réduit Louis cette guerre. XIV aux dernières extrémités, qui semblait devoir lui enlever plusieurs provinces, et dépouiller son petitfils de la succession pour laquelle

1714. Traité

⁽¹⁾ Dans un des premiers entretiens que le maréchal eut avec le prince Eugène, il lui dit : Monsteur, nous ne sommes point ennemis; vos ennemis sont à Vienne, et les miens à Versailles. (Voltaire.)

on avait embrasé l'Europe, La France perdit seulement quelques-unes de ses conquêtes; Philippe V demeura paisible possesseur de l'Espagne et des plus riches contrées de l'Amérique. Les Catalans refusèrent d'abord l'obéissance à leur roi, pousrédute à la sèrent la révolte jusqu'à des excès soumission. inouis; mais le maréchal de Berwick les domta. Barcelone se rendit à discrétion, après soixante-un jours de tranchée ouverte. Cette furieuse résistance fut en partie l'ouvrage du fanatisme. Les ecclésiastiques et les religieux échauffaient le peuple par leur exemple, autant que par leurs discours. On prétend qu'il en mourut plus de cinq cents les armes à la main.

Edit en faveur des princes legitimes.

La Catalo-

L'amour paternel inspira au roi de déclarer héritiers de sa couronne, au défaut des princes du sang, le duc du Maine et le comte de Toulouse, ses fils naturels légitimés. Leur état devait être égal en tont à celui des princes du sang. L'édit fait en cette occasion fut enregistré sans obstacle. Louis XV l'a révoqué depuis, en laissant toutefois aux enfans légitimés les honneurs dont ils jouissaient. La mort du roi devait Testament être suivie d'une minorité. Il établit, par son testament, un conseil de régence, dont le duc d'Orléans devait être seulement le chef. On assure qu'il dit : Je l'ai fait parce qu'ils l'ont voulu; car, du reste, il en sera de ce testament comme de celui de mon père; quand j'aurai les yeux fermés on n'y aura aucun égard. En effet, le titre de régent fut déféré, sans restriction, au duc d'Orléans.

du roi.

Louis XIV mourant soutint la fermeté de son caractère. Les sen- 1715. timens de religion dont il était pé- Mort du roi. nétré lui donnaient une nouvelle force. « Pourquoi pleurez-vous? » dit-il à ses domestiques; « n'est-il pas « temps que je finisse? Vous avez dû « depuis long-temps vous préparer à "me perdre. M'avez-vous cru im-"mortel? " Il se fit apporter le dauphin, son arrière petit-fils, et le tenant entre ses bras, il lui adressa ces paroles mémorables: « Mon enfant, "vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que je vous

un

pu

qu le

r

il

« recommande plus fortement est « de n'oublier jamais les obligations « que vous avez à Dieu. Souvenez-« vous que vous lui devez tout ce « que vous êtes. Tâchez de conserver « la paix avec vos voisins. J'ai trop « aimé la guerre; ne m'imitez pas « en cela, non plus que dans les trop « grandes dépenses que j'ai faites. « Prenez conseil en toutes choses, et « cherchez à connaître le meilleur, " pour le suivre toujours. Soulagez « vos peuples le plus tôt que vous « pourrez, et faites ce que j'ai eu le « malheur de ne pouvoir faire moi-« même. » Il expira le premier septembre 1715, âgé de soixante-dixsept ans; il en avait régné soixantedouze.

ParticulariNe justifions point la mémoire de
tés sur Louis XIV sur les reproches qu'il
se fit à lui-même, dans les leçons
qu'il laissa au jeune roi, son successeur. Trop de passion pour la
guerre, trop de penchant au despotisme, trop de hauteur à l'égard de

ns

ce

er

op

28

p)

8.

2

15.

e

i-

X-

18

la

le

es voisins, trop de goût pour les dépenses fastueuses et superflues; mecertaine vanité dans la conduite, entretenue par les louanges excessives des flatteurs: sans ces défauts, dont une meilleure éducation l'aurait peut-être garanti, quels services N'eût-il pas rendus au genre humain, puisqu'ils ne l'empêchèrent pas de laire tant de choses également utiles et admirables? Les poètes, les orateurs de son temps l'ont, en quelque sorte, déifié. En rabattant de leurs éloges tout ce qu'une rigide philosophie peut trouver digne de blame, on verra encore dans Louis XIV le grand homme et le grand roi.

Sa vie privée fut un modèle de Sa vieprivée, décence. Il eut les faiblesses d'une infinité de héros séduits par les charmes du plaisir; mais il honora toujours la reine; et quand il apprit sa mort, en 1684: Voilà, dit-il, le premier chagrin qu'elle m'ait jamais donné. Il tempérait, par une politesse aimable, la majesté de sa personne, attentif aux bienséances, et connaissant mieux qu'aucun autre

le

00

m

X

m

16

in.

80

80

Pide

60

m

prince l'art de captiver les cœurs par un mot placé à propos. La duchesse de Bourgogne, encore trèsjeune, plaisantant un jour à souper sur la laideur d'un officier qui était présent: Je le trouve, madame, lui dit le roi, un des plus beaux hommes de mon royaume, car c'est un des plus braves.

Education de ses enfans.

Son éducation avait été fort négligée, et c'est un des reproches qu'on peut faire à Mazarin. Il en sentit mieux l'importance de veiller à celle de ses enfans. Des hommes vraiment illustres par leurs vertus, par leurs talens et leur doctrine, un Montausier, un Beauvillier, un Bossuet, un Huet, un Fénélon, furent chargés de ce précieux depôt. Jamais choix ne mérita plus d'être applaudi. Il arrivera peut-être un jour que les princes, élevés avec moins de faste et de mollesse, accoutumés à voir les hommes, plutôt qu'à être encensés par les courtisans, exercés au travail qu'impose la souveraineté plus que tous les autres états de la vie, feront, des l'enfance, le pénible apprentissage de ès-

er

0,

LT

ar

é.

es

en

19

es

S,

1,

ó-

15

e

C=

ôt

5,

11es

1-1

giner?

ars leurs devoirs. Il était presque impossible qu'un Henri IV sortit de la tour voluptueuse de Louis XIV. Cependant le duc de Bourgogne mérita d'être cité pour modèle à lous les princes, tant les lecons de la sagesse peuvent triompher des attraits du vice!

Madame de Maintenon, semme Madame de desprit et de mérite, dégoûta Louis MV de la galanterie, et sut tellement se rendre maîtresse de son œur, qu'il l'épousa secrètement en 1686. La dévotion qu'elle lui avait Inspirée servit à sa fortune; mais on désintéressement, soit pour elle-même, soit pour sa famille, ne démentit point, dans une place où elle pouvait disposer de tout. Le roi lui donna très-peu, parce qu'elle ne voulut pas davantage. l'ennui, qui la dévorait, doit apprendre à connaître les chimères le l'ambition. Ne voyez-vous pas, terivait elle à une amie, que je meurs de tristesse, dans une for-

lune qu'on aurait eu peine à ima-

Elle eut beaucoup de part à la Etablisse-

290

fondation de Saint-Cyr, pour l'édncation de deux cent cinquante filles nobles. Cet établissement et celui des Invalides, où quatre mille soldats sont récompensés de leurs services et consolés de leurs blessures, font plus d'honneur à Louis XIV que ce magnifique château de Versailles, où il dépensa tant de millions. L'utilité publique met le prix aux choses. Tout se perfectionna en France. On vit naître les plus belles manu-

ét

Ye

CE

m

ra

De

p

R

n

91

hi

Commerce, factures. Le commerce, qui enrichit Agriculture les états, devint un des principaux objets de la politique. L'agriculture, plus essentielle encore, fut moins protégée; et c'est à quoi l'adminitration de Sully, selon quelques écrivains, est préférable à celle de Colbert; mais ce dernier, avec d'excellens principes, se vit souvent dans l'impossibilité de les suivre.

Finances

Si Louis XIV laissa deux milliards dérangées. six cent millions de dettes (à vingthuit livres le marc), au lieu que Henri IV laissa un trésor dans le pargne; s'il fut obligé d'avoir recous aux traitans, que Henri IV avait het reusement écartés, c'était une suite

1110

lles

lui

er.

es, que

'u.

ho-

ice.

nu-

ire,

pias

nis.

cri-

ex-

ani

ngt.

que l'é.

het.

uile

presque inévitable des prodigieuses dépenses de la cour, ainsi que des malheurs de la guerre. La capitation établie en 1695, le dixième, imposé en 1710, plusieurs taxes onéreuses, l'altération des monnaies (1), l'invention d'une multitude d'expédiens bizarres pour amasser de l'argent (tel que celui de vendre la noblesse deux mille écus, en 1696); tout cela répandit dans le royaume, sur la fin de ce règne, un mécontentement universel. Plus d'économie aurait épargné bien des maux à la nation, et au roi le chagrin terrible de perdre l'affection de ses sujets.

Les matières d'administration po- Commerce lique excitent trop la curiosité, de luxe, pour que je supprime tout détail. Les griculture. nches manufactures en tout genre, multipliées par Colbert, sont regarlées comme une des plus grandes sources de richesses. Cependant Sully n'aimait point les manufactu-

⁽¹⁾ Colbert avait trouvé la valeur numéraire du mare d'argent à 26 francs, et ne l'avait poussée Wa 27 et à 28. Dans les dernières années de ce egne, le marc fut à 40 francs. Toucher aux monhaies, a toujours été une ressource ruincuse.

re

ter

ge

ré

nie

30

fic

pe

QU

Per

res de soie; on l'en avait souvent blâmé. « Mais ceux qui savent, « dit M. Thomas, que le luxe des « soies a parmi nous fait tomber les « laines ; que l'avilissement des lai-« nes a porté sur le nombre des tron-« peaux; que la diminution des « troupeaux a altéré une des sources « de la fécondité: ceux qui savent « que l'agriculture, en France, ne « rend aujourd'hui qu'un sixième « de ce qu'elle rendait alors, et que, « pour gagner quelques millions à « fabriquer et à vendre de belles « étoffes, nous avons perdu des mil-« liards sur le produit de nos terres: « ceux enfin qui ont calculé que « deux millions de cultivateurs peu-« vent faire naître un milliard de pro-« ductions, au lieu que trois millions « d'artistes ne produiront à l'état que " sept cent millions en marchandises « de main - d'œuvre ; ceux-là sans « doute ne seront pas si prompts à « condamner un grand homme. » (Notes de l'Eloge de Sully.) Il est très-difficile de fixer le point où la politique doit s'arrêter par rapport au commerce de luxe; mais il est certain que les productions de la terre, faisant la véritable richesse d'un pays fertile, tout ce qui inté-1855e l'agriculture mérite sur-tout

lattention du gouvernement.

ent

les

es

ne

ne

ie, à

es

S:

1e U-

ns

ne

st la

rt

Colbert réduisit l'intérêt de l'argent au denier vingt; Sully l'avait de l'argent; reduit du denier dix ou douze au de-cation desofmerseize, et Richelieu, du denier eize au dix-huit. Le nombre des ofhes s'était si prodigieusement augmenté, que l'on en compta quaranteonqmillesept cent quatre-vingt-trois to 1664. Colbert diminua cet abus, galement nuisible au prince et au Peuple. Sully avait commencé la rélorme. Une de ses maximes était me la multiplicité effrénée des ofses est la marque assurée de la dicadence prochaine d'un état. Depuis Colbert, on n'a pas laissé de rendre plus nombreux qu'aupalavant.

Sous ce ministre, les revenus or-Dépenses de maires de la couronne ne monce regne. bient qu'à cent dix-sept millions, à on 28 livres le marc d'argent. lendant la guerre de 1672, il fut bligé de faire pour quatre cent

Intérét fices ; finances. millions d'affaires extraordinaires en six années. C'est une preuve de ce que dit M. de Voltaire avec trop de raison: La guerre, au bout de quelques années, rend le vainqueur presque aussi malheureux que le vaincu. Selon cet historien, Louis XIV, dans son règne, dépensa dixhuit milliards: en 1709, il fut oblige de remettre aux peuples neuf millions de tailles, les vivres de l'armée coûterent quarante-cinq millions, et le roi n'en tira pas quarante-neul de son revenu ordinaire. Aussi l'étal se trouvait-il ruiné à sa mort.

41 K.

10]

4

et e b

gn

ma chi

n'a

hes

gue

mai

10

Principe de gouvernement.

Un de ses principes de gouvernement était, qu'après avoir examiné les affaires, il faut prendre soi-même un parti, et le suivre avec fermeté On lit dans un écrit de sa main: « Les fautes que j'ai faites, et qui « m'ont donné des peines infinies, « ont été par complaisance, et pour « me laisser aller trop nonchalam ment aux avis des autres. Rien « n'est si dangereux que la faibless, (CE « de quelque nature qu'elle soit. « L'incertitude désespère quelque « fois, et quand on a passé un temps

ce

de

el-

117

10

118

ixgé

ée

os, euf

tat

ne-

me ·

n:

qui

es,

Juc

III).

ien

sse,

oit.

ue.

nps

en | « raisonnable à examiner une affaire, vil faut se déterminer et prendre le parti qu'on croit le meilleur..... Quand on s'est mépris, il faut réparer sa faute le plus tôt qu'il est possible, et que nulle considéra-«tion n'en empêche pas même la «bonté. » Voilà des sentimens dignes d'un grand roi.

Dans les commencemens, il voulut goûter les douceurs de l'amitié; expérience mais il fit de mauvais choix. J'ai cherché des amis, disait-il, et je n'ai trouvé que des intrigans. Il sait aussi : Toutes les fois que je sonne une place vacante, je fais né cent mécontens et un ingrat. Ceux menvient le sort des grands, n'ont esoin que de réfléchir sur ces paroles.

Les lois furent considérablement Réformes. reformées : les Séguier, les Lamoion, les Talon, les Bignon, les ussort, y travaillèrent des l'an 1667; nais la chicane subsiste toujours, et esera extirpée que par un chefœnvre de législation. La sévérité roi réprima en grande partie la reur des duels; la raison achevera

Triste

peut-être de l'éteindre. Les uniformes des régimens, l'usage de la baionnette, l'établissement des grandiers, les écoles d'artillerie, le corps des ingénieurs, les exercices réglés des troupes, l'institution de l'ordre de Saint-Louis, contribuèrent beaucoup à perfectionner l'art militaire, cet art également utile et funeste, qui fait quelquefois la sûreté des états, et toujours le fléau du

genre humain,

Marine.

Nous avons vu la naissance, les progrès et la chute de la marine. L'expérience n'a que trop prouvé combien il était essentiel de la rélablir. C'est ce que pouvait et ce qu'au rait dû faire le cardinal de Fleuri dans un ministère paisible. Ses vues ne s'étendirent pas si loin. Avec des ports admirables sur les deux mers, avec des avantages pour la navigation, que nulle puissance maritime ne peut avoir au même degré, la France s'est trouvée hors d'état de défendre son commerce et ses colonies. Le malheur a servi du moins à l'instruire sur ses intérêts.

Ce qui immortalise principale

or-

la

re-

le

ces

de

fu-

eté

les

ne.

ıvé

ta-

au-

uri

nes

des

ers,

ga-

me

la

de

10-

oins

ile-

ment Louis XIV, c'est l'état florissant où les lettres et les sciences parvinrent sous son règne et par sa protection. Les établissemens, les récompenses littéraires coûtaient moins de cent mille écus par an. Que de bien ne produit pas un fonds médiocre, sagement employé! Tous les talens se développèrent; on vit naître des chefs-d'œuvre en tout genre, et le siècle d'Auguste parut se renouveler. Corneille, Racine et Molière, éclipsèrent la gloire du théâtre grec : La Fontaine surpassa tous les modèles d'une élégante naiveté; Despréaux donna les règles et l'exemple du bon goût; la sublime éloquence brilla dans Bossuet; Bourdaloue réunit la force du raisonnement à la profondeur de vérités évangéliques; Fénélon, par les charmes de son style, rendit aimables les lecons austères de la morale. La langue française, jusqu'alors informe et grossière, acquit bientôt sa perfection. Une foule de bons écrivains l'employèrent sur les objets mêmes dont les savans semblaient se réserver la connaissance. Chacun lisant III. 14

leurs ouvrages, le corps de la nation s'éclaira. Trois académies littéraires rassemblèrent dans Paris les génies nés pour perfectionner le goût et pour reculer les bornes de nos connaissances. Alors l'état d'homme de lettres, quand il ne fut point avili par un honteux abus de talens, devint d'autant plus respectable, qu'il servait davantage à la gloire et au bonheur de la société. La lumière et la politesse se répandirent jusqu'au fond des provinces, quoique le pédantisme régnât encore dans les écoles.

Obstacles à la philosophie.

Sans l'arrêt burlesque de Despréaux, le parlement, trompé par de faux rapports, allait renouveler la défense d'enseigner une autre philosophie que celle des péripatéticiens. Tel est l'empire des préjugés anciennement établis: l'amourpropre, l'intérêt, la faiblesse, les changent en principes; et la crainte de la nouveauté, poussée au-delà des bornes, les fait prévaloir sur des vérités utiles que le temps n'a pas encore mises à l'épreuve. Mais des que la carrière est ouverte aux bour

C

on

es es

et

nde

e-

au

re

18-

ue

es.

ar

ve-

tre

té-

ju-

111-

nte

elà

des

pas

des

100

nes études, les progrès de la philosophie suivent nécessairement ceux du goût. La France, après avoir eu d'excellens poètes, a produit d'excellens philosophes. Fontenelle fut un des plus illustres. Son exemple lui a suscité des émules qui l'ont surpassé.

Tandis que les gens de lettres cul- Quiétisme: tivaient paisiblement leur raison, les querelles théologiques troublèrent l'état. Celle du quiétisme, occasionnée par les extravagances mystiques d'une dévote, madame Guyon, causa la disgrace du célèbre archevêque de Cambrai. La piété de Fé- Fénélon et nélon s'égara dans un faux système de spiritualité. En croyant rectifier les rêveries de cette femme sur le pur amour de Dieu, il donna prise a la censure. L'évêque de Meaux, dont il avait été le disciple, jaloux peut-être de sa réputation (car les grands hommes ont leurs faiblesses, el la passion parut se mêler au zele); Bossuet, dis-je, le dénonça au roi comme un novateur. L'affaire fut portée à Rome. On y condamna les Maximes des saints, livre de l'ar-

Bussuct,

26

el

16

p

0

a

n

J

80 C C

chevêque. Loin de se défendre après le jugement, comme il avait fait au commencement de la dispute, il se fit admirer par une soumission humble et sans réserve : il n'hésita point à se condamner lui - même. Retiré dans son diocèse, et regretté à la cour, sur-tout de son digne élève, il se délassait des fonctions épiscopales par les travaux de la littérature. Tant qu'il y aura du goût et de l'humanite parmi les hommes, l'auteur du Télémaque sera cité comme un des plus grands maîtres dans l'art d'écrire, et dans celui d'inspirer l'amour de la vertu.

Jansénisme.

Siles théologiens en général avaient eu la noble docilité de Fénélon, le jansénisme serait depuis long-temps oublié. Cinq propositions, tirées d'un gros livre latin de Jansénius, évêque d'Ipres, sur la grace, et condamnées par Innocent X en 1653, allumèrent dans l'Eglise de France cette guerre malheureuse qui a causé tant de scandale. Il s'agissait d'un mystère, que la raison ne peut éclaireir ni concevoir. L'esprit de parti en avait plus de jeu dans l'obscurité. Les jésuites,

ès

se

n-

e,

a-

e.

11-

er

le

ps.

ne ées

ent

re,

יחס

lus

zélés défenseurs du décret de Rome, Les Jésuites etde leur science moyenne, trouve- aux prises rent des adversaires aussi redouta- Port-Royal, bles par le talent de bien écrire en français, que par l'étendue de leur doctrine. Le fameux Arnaud, génie profond, ardent et inflexible, décria leurs casuistes avec sa véhémence ordinaire (1). Le ridicule piquant que Pascal jeta sur eux dans les Lettres Provinciales, fit une impression qui ne s'est point effacée.

On prit des tempéramens pour formulaire appaiser la querelle. Les écrivains de Jansénius-Port-Royal et leurs partisans rejeterent les cinq propositions, sans vouloir convenir qu'elles fussent dans Jansénius. Ce point de fait, quoique indifférent pour la religion, ranima les animosités et la discorde.

⁽¹⁾ Depuis qu'on avait subtilisé sur la morale, réduit en question les devoirs , calculé arbitrairement les degrés de péché, et tiré de même la ligue de séparation entre le mortel et le veniel , substitué enfin les opinions d'un écrivain aux orades de la conscience et de l'évangile, une foule de assistes avaient enseigné des extravagances monstricuses. De célèbres jésuites, étrangers pour la plupart, s'étaient signalés dans cette carrière : bur probabilisme seul ouvrait un vaste champ à la censure.

de

CE

Il fallut signer un formulaire de Rome, où le fait était formellement énoncé. Ceux qui se roidirent furent traités comme coupables. En vain les religieuses de Port-Royal protesterent que, n'entendant pas le latin, elles ne pouvaient signer que Jansénius eût mis dans son livre la doctrine que l'on condamnait. Leur obstination irrita Louis XIV dirigé par le fameux P. de la Chaise. Il fit enlever, disperser les religieuses, et raser leur maison.

de Quesnel, an sujet

Le P. Quesnel, de l'Oratoire, avait réflexions publié ses Réflexions morales sur le nouveau Testament. Ce livre fournit des troubles. matière à de nouveaux troubles. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, moins distingué par son rang que par ses qualités personnelles, l'avait approuvé, étant évêque de Châlons, parce qu'il le croyait propre à inspirer les vertus chrétiennes. C'en fut assez pour le perdre luimême à la cour. Le P. Tellier, faux et vindicatif, devenu confesseur du roi en 1709, théologien fougueux, qui ne ménageait rien, dont le crédit pouvait tout écraser, et que la feuille 0-

nt

nt

in

0-

le

ie

la

ır

é

it

et

it

e

it

e

8

,

e

j-

X

u

(,

it

des bénéfices rendait, en quelque sorte, le maître du clergé de France, se porta contre Quesnel et contre ceux qu'il soupçonnait de jansénisme, à des excès qui attirèrent aux jésuites une haine irréconciliable. Il inspira ses sentimens à Louis XIV, affaibli par l'âge, trop peu instruit pour prévoir qu'en poussant à bout des esprits ardens et entêtés, on perpétuerait une dispute que la prudence pouvait assoupir.

Ce monarque demanda au pape Bulle Unige

Clément XI la condamnation de Quesnel. Cent et une de ses propositions envoyées de France, furent censurées en 1713 par la fameuse bulle Unigenitus. Quelques - unes, qui paraissaient exactes (celle-ci surtout: La crainte d'une excommumication injuste ne doit point empêcher de faire son devoir), de-Vibrent le prétexte de mille réclamations. Si l'auteur y avait attaché un mauvais sens, ses apologistes n'en voulaient pas convenir: et comment, disait-on, s'assurer du sens de l'auteur? Louis ordonna que la bulle fût acceptée. Quarante évê-

MCD 2022-L

16

ques accepterent, en expliquant ce qu'on jugerait avoir besoin d'explication. Mais le cardinal de Noailles, d'autres évêques en plus petit nombre, une multitude de particuliers et de communautés s'éleverent contre la décision du pape, qu'ils regardaient comme l'onvrage des jésuites. Les lettres-de-cachet, les manœuvres du fougueux le Tellier envenimerent les cœurs. Le roi finit douloureusement ses jours au milieu de ces tempêtes ecclésiastiques, qu'un autre siècle aurait vues dégénérer en guerre civile.

Funestes querelles.

Elles ont agité le royaume jusessets de ces qu'à nos jours, malgré la modération d'un monarque ami de la paix, et attentif aux moyens de la conserver. L'Eglise gémit de la discorde; les incrédules en triomphent; les sages s'étonnent que l'on se déchire par zele, au lieu de s'unir par l'esprit de charité : ils croient qu'en disputant moins sur le dogme, et en pratiquant mieux la morale, on serait tout à-la-fois meilleur citoyen et meilleur chrétien. Mais l'esprit de parti est toujours avengle; l'obe

1-

1-

1-

è

è

et qui l'enflamme lui dérobe l'importance des autres objets, et peu lui importe le suffrage des hommes modérés, pourvu qu'il soit applaudi de ces hommes inquiets et turbulens, dont les éloges éphémères sont démentis par le jugement du public. La décence, la saine morale, les lumières qui caractérisent depuis un siècle le clergé de France, font espérer des jours plus sereins, où la religion resserrera les liens de la société, que le fanatisme a si long-Jemps rendue malheureuse.

On peut dire qu'il se forma sous Grand chan-Louis XIV une nouvelle nation francaise, fort supérieure en plusieurs mœurs, les points à l'ancienne. Les mœurs, les opinions, tontumes, les goûts, les opinions changerent; et ce changement fut commun à tous les états. Les grands, amollis par le luxe, attachés au prince par intérêt et par devoir, cesserent d'être factieux, deviprent courtisans, consacrerent au service de la couronne cette ambition qui les rendait autrefois si dangereux. La noblesse joignit au mérite de la bravoure celui de la raison, de l'ur-

gement

banité, de la douceur; et ce qu'elle dut perdre par le raffinement des plaisirs, fut compensé par la culture des qualités sociales. Le clergé se coua le joug des préjugés contraires à l'indépendance du souverain; et, malgré quelques restes d'anciens abus, trop difficiles à déraciner dans les corps, il rendit le ministère ecclésiastique aussi respectable qu'on l'avait vu avili auparavant. La robe tempéra sa gravité par les agrémens de la politesse : d'illustres magistrats, un d'Aguesseau en particulier, furent des modèles en tout genre : ornemens de la société, oracles de la nation, dignes de réformer les lois et de porter au pied du trône la vérité salutaire et le vœu des bons citoyens. Enfin les honnêtes gens de toute condition apprirent à penser et à vivre : le peuple acquit de l'industrie et des talens, et dépouilla une partie de sa rudesse en perdant son indocilité fougueuse.

La France perfectionnée. En un mot, la France, même pour les étrangers, devint le centre du goût, des talens, de la société et des plaisirs. Si l'on y trouve des ridicule

es

re

ua

t.

ns

ns

C-

00

be

ns

5=

119

ut

a-

19

16

118

le

er

n-

nt

ur la es 11les, des vices plus raffinés qu'autrefois, plus de frivolité, de suffisance. de présomption, de caprices, de mollesse, de cupidité, c'est une preuve que, même en se perfectionnant, l'humanité peut se corrompre, ou plutôt, qu'incapable d'une certaine perfection, elle conserve toujours un fond vicieux, même en avancant dans le chemin de la vérité et de la vertu. Mais que ne peuvent pas de bonnes lois, un bon gouvernement, une éducation solide, une vigilance particulière sur les mœurs, l'autorité, en un mot, jointe à la raison, pour faire le bien et pour extirper le mal, dans un état où le sentiment de l'honneur a tant de force, où l'exemple seul d'un roi éclairé et vertueux est capable de produire la plus heureuse révolution?

IDÉE GENÉRALE DES PRINCIPAUX

ar

8

r

EVENEMENS POLITIQUES

DUREGNE

DE LOUIS X V.

d'entreprends pas de décrire l'abrégé de ce règne, qui fournit tant de matériaux à l'histoire. Il y a des faits dont on ne peut juger avec certitude, qu'en les voyant d'une certaine distance; et des matières délicates, sur lesquelles il paraîtrait téméraire de porter un jugement particulier, avant que celui du public soit bien arrêté et bien connu. Bornons-nous donc au précis des principaux événemens politiques. Une exposition simple fera connaitre les vicissitudes qu'a éprouvées le royaume, et sa situation par rapport aux puissances de l'Europe.

Le duc d'Orléans, prince aimable, génie supérieur, mais trop livré au plaisir et trop amoureux de la noud'Orléans. yeauté, eut la régence absolue par

1715. Régence du arrêt du parlement, malgré les dis-

positions de Louis XIV.

D'abord il établit plusieurs conseils, où les différentes affaires devaient être mûrement examinées. Celui des finances, le plus important de tous, eut pour président le duc de Noailles. De sages opérations commencerent à rétablir l'ordre, à liquider les dettes, à soulager les peuples. Mais cette forme de gouvernement dura trop peu.

Le cardinal Alberoni gouvernait Espagne sous Philippe V. Il voulait d'Alberoni. reprendre la Sardaigne et la Sicile, détachées de ce royaume depuis le traité d'Otrecht; il voulait renverser le gouvernement d'Angleterre, et détrôner Georges I, successeur de la reine Anne; il voulait enlever au duc d'Orléans la régence, pour la faire passer au roi d'Espagne. On découvrit une conspiration dans Paris contre le régent, formée par l'ambassadeur de Philippe V. Tant de projets, aussi téméraires qu'ambitieux, firent armer la France contre ce monarque français qu'elle avait établi ayec tant d'efforts. Le

S

)-

I

Projets

Guerre avec l'Espagne; quadruple alliance.

qu

di

Vi

D

86

e

V

9

8

I

régent s'unit avec Georges, avec l'empereur Charles VI, avec la Hollande. Les Espagnols s'étaient emparés de la Sardaigne et d'une grande partie de la Sicile. Battus par une flotte anglaise, ils perdirent bientôt leurs conquêtes. La Sicile, où régnait le duc de Savoie, fut donnée à l'empereur, et la Sardaigne donnée en échange au duc de Savoie. Les Français, commandés par le maréchal de Berwick, prirent Fortarabie et Saint-Sébastien. On obligea Philippe V de renvoyer son ministre. La guerre, commencée en 1718, finit de la sorte en 1720. Heureux les peuples, s'il n'y en avait jamais de plus longue!

Law, source de malheurs.

Dans le même temps, un fléau inconnu jusqu'alors, le fameux système, ravagea la France. Ce fut le fruit de l'audace de Jean Law (vulgairement Lass), Ecossais, qui, pour s'enrichir lui-même, avait proposé d'établir une compagnie pour payer les dettes de l'état en billets. Le régent se laissa éblouir par ce projet spécieux. En 1716, Law ent une banque en son propre nom,

rec.

01-

m-

de

ne

en-

où

n-

пе ie.

le

on.

II-

ni-

en 30.

au

VS-

le

ul.

ui,

10ur

ets.

ce

ent

m,

qu'on déclara banque du roi en 1718. Le commerce du Mississipi, du Sénégal et des Indes, devint la base du système; la compagnie devait acquitter sur ses profits la dette nationale. Bientôt la fureur des ri- Fureur de chesses produisit un vertige universel. On changeait à l'envi l'argent en papier; les actions haussaient, se multipliaient prodigieusement; elles valurent en 1719, selon Voltaire, quatre-vingts fois tout l'argent que la circulation pouvait répandre dans le royaume; enfin les créanciers de l'état furent remboursés en billets. Le crédit tombe tout-à coup, les fonds de la banque s'épuisent, l'argent disparaît; il ne reste qu'un vain papier. On emploie l'autorité, sans égard pour la justice; on défend par un édit de garder chez soi plus de cinq cents livres d'argent comptant; le duc de Noailles, le chancelier d'Aguesseau, le parlement, sont exilés; un indigne ministre, le cardinal Dubois, règle toutes les affaires, et le désordre augmente chaque jour.

Ce ne fut alors qu'un boulever-

l'agiotage.

les

mio

noi

eu

nie

epu

es

OS Chi

th1

9)

411

pre

Bouleversement de fortunes.

sement dans les fortunes. Une infinité de familles ruinées sans ressource, quelques particuliers horriblement enrichis, la défiance et les soupcons répandus par-tout, l'avarice et le luxe portés aux derniers excès, Law obligé de s'enfuir en 1720, après avoir été fait contrôleurgénéral, et emportant les malédictions de tout le royaume: voilà ce que produisit un système pernicieux, qui, la même année 1720, fut imité en Angleterre avec le même succes. La peste ravageait alors la Provence; terrible fléau, mais beaucoup moins funeste au corps politique.

1723. Mort da Fleuri.

La majorité du roi mettant fin à la régence, le régent prit le titre de premier ministre, et mourut au bardinal de mois de décembre 1723. Le duc de Bourbon - Condé, son successeur dans le ministère, se vit bientôt supplanté par le cardinal de Fleuri, dont la modération et l'économie mériteraient beaucoup plus d'éloges s'il y avait joint une politique plus prévoyante et plus courageuse. Fixé à la cour en qualité de précepteur du roi, il s'était ouvert, par fi- es qualités aimables, le chemin du 28- ministère. Il y parvint à l'âge de "- sixante-treize ans; et jusqu'à sa 1726. et mort, en 1743, il conserva toute on autorité, toute sa tête, et réuspresque en tout. Exemple de boneur peut-être unique dans les prenières places de l'état. La France puisée avait besoin d'un ministre age et paisible. Elle répara bientôt s pertes; elle s'enrichit à la faveur

fune longue paix.

a.

rs

en

r-

C4

ce

Xx

lé

e;

18

à

e.

u

e

11

i

1,

e

16

7"

H.

Cette paix si nécessaire fut trou- Double éleclée par l'élection d'un roi de Po- tion d'un roi de Poloogne. Stanislas Leczinski, que harles XII avait déja fait élire en 1704, et que le czar Pierre avait étrôné, élu de nouveau en 1733 près la mort d'Auguste If, ne put ouir de la couronne, quoique souenu par Louis XV, son gendre. empereur Charles VI agit efficaement pour l'électeur de Saxe, fils dernier roi de Pologne. Le parti Le roi moins nombreux l'emporta dans Stanislas est pays, où de mauvaises lois ne royaume. ervent qu'à perpétuer l'anarchie et rendre tout incertain. La Russie, resque inconnue avant le règne de

Pierre-le-Grand, et devenue par lui seul une puissance respectable, était jointe avec l'empereur contre le roi Stanislas: le cardinal de Fleuri n'envoya qu'un faible secours de quinze à dix-huit cents hommes. Stanislas se sauva de Dantzik déguisé, et pensa tomber plusieurs fois entre les mains des Russes qui avaient mis sa tête à prix.

tar

m

éta

se

ce

T

ré

de

de

M

se

de

bo

1)6

pe

re ri

re

m

er

al

Guerre de Pempereur.

On résolut de venger cet affront 1733 contre sur l'empereur. Les rois d'Espagne et de Sardaignes'unirent à la France, Philippe V avait déja établi en Italie don Carlos son fils, né d'Elisabeth Farnèse, sa seconde femme; il avait engagé Charles VI à lui donner l'investiture de Parme, de Plaisance, du grand duché de Toscane, dont la succession n'était pas ouverte; il voulait lui procurer un établissement plus considérable. Charles Emmanuel, roi de Sardaigne, successeur de son père Victor-Amédee (qui, en 1730, avait abdiqué laconronne et s'en était inutilement repenti), espérait agrandir ses étals aux dépens de la maison d'Autriche, et lui enlever le Milanais, objet de tant de prétentions opposées. La modération du ministère de France était si connue, que l'Angleterre et la Hollande consentirent à ne point

semêler de cette guerre.

e,

tre

uri

de

es.

łé-

118

lui

nt

ne

ce.

lie

in-

e,

nt

e;

e-

es-

IC-

lée

ou-

re-

ats

10,

Elle se fit avec le plus grand succes en Italie. Le maréchal de Villars 1734, 35. y finit à quatre-vingt-deux ans sa Campagnes carrière par la prise de Milan, de Tortone, de Novare, etc.; le maréchal de Coigni gagna les batailles de Parme et de Guastalla; la bataille de Bitonto, gagnée par le duc de Mortemar, mit don Carlos en possession des Deux-Siciles. Le maréchal de Noailles, qui, après la mort de Berwick, tué au siége de Philisbourg, avait contribué plus que personne à la prise de cette imporlante place en 1734, chassa les Impériaux d'Italie en 1735, et l'empereur n'y conservait presque plus rien; suite étrange de l'élection d'un roi de Pologne. Telle est la chaîne invisible des événemens de ce monde.

La France souhaitait la paix et en régla les conditions. On signa les articles préliminaires en 1735; ce- de Vienne.

al

lé

m

0

P

C

a

0

pendant le traité ne fut conclu qu'en 1738. Ce traité de Vienne donne Naples et la Sicile à don Carlos; le Novarois, le Tortonois, les fiefs de Langhes au roi de Sardaigne, à qui l'on avait promis tout le Milanais; l'expectative de la Toscane au duc de Lorraine, gendre de l'empereur; an roi Stanislas, le Barrois et la Lorraine, pour être réunis, après sa mort, à la couronne de France, Ainsi, pour la seconde fois, on disposa de l'héritage des Médicis, quoique le dernier grand duc de cette maison vécût encore. C'est que la Toscane était regardée comme un fief de l'empire. Parme et Plaisance furent cédés à l'empereur en propriété. Le pape s'en prétendait toujours suzerain, et avait même reçu l'hommage du dernier duc de Parme; tant le droit bizarre des fiels a jeté de confusion dans le système politique de l'Europe. L'acquisition de la Lorraine fut un de ces heureux événemens où la fortune conduit sans que la prudence paraisse lui avoir préparé les voies.

Peu de temps après arrive la mort

Acquisition de la Lorraine.

MCD 2022-L

en

le

ui

8:

r.

sa

e.

8-

8.

oe

119

OR

ui

de Charles VI, dernier prince de la _____ maison d'Autriche. Pour assurer sa succession entière à sa fille Marie-Thérèse', épouse du grand-duc, il l'empereur avait fait une pragmatique cimenlée par la garantie de la plupart des puissances. Mais outre que ses mesures étaient mal prises, pouvaiton croire que les princes exclus d'un héritage sur lequel ils avaient des prétentions, respecteraient une loi qu'ils regardaient comme injuste? Charles Albert, électeur de Bavière, Prétendans Auguste III, roi de Pologne, élec- succession. teur de Saxe, le roi d'Espagne Philippe V, se croyaient fondés à réclamer la succession en tout ou en partie; si le roi de France eût été ambitieux, il ne manquait pas de titres à alléguer pour lui-même, descendant de la branche aînée d'Autriche par les femmes de ses prédécesseurs. Marie-Thérèse se mit d'abord en possession de tous les états de son père, sans qu'aucune puissance remuât. Les Hongrois en particulier, jusqu'alors impatiens du oug de l'Autriche, lui marquerent le plus grand attachement, parce

1740. Mort de

do

se

Si

fa

q

80 he

le

p

p

10

u

ét

80

qu'elle jura de ne point enfreindre pr

leurs priviléges.

Le roi de Prusse attaque la

Un prince dont on parlait pen, et qui devait remplir l'Europe du bruit de son nom, Frédéric II, roi de Hongrie de Prusse, porta seul les premiers coups. L'empereur Léopold, en faveur de l'électeur de Brandehourg, avait érigé la Prusse en royaume, au commencement de ce siècle. Le second roi, père de celui-ci, pendant un regne de vingt-huit ans, s'était continuellement occupé du soin de peupler son royaume, d'en faire de fricher les terres incultes, d'amasser un grand trésor par l'économie, de former et de discipliner une armée nombreuse dont il ne se servait point. Son fils, capable de tout entreprendre avec ces moyens, et surtout avec un génie et un courage de héros, s'empara sur-le-champ de la

Conquete de Silésie. Il en avait demandé en vain une partie à Marie-Thérèse, lui prola Silesie. mettant de la servir de toutes 808 forces, et de saire empereur son

époux. La bataille de Molwitz, qu'il

gagna par la discipline de ses trou-1741. pes, assura cette conquête, et apdre prit combien il était redoutable.

er8

fa-

g,

e,

Le

ent

ait

de

lé-

as-

ie,

ar-

ell.

m.

de

e la

10-

ses son

DU"

ap-

Au signal qu'avait, pour ainsi dire, La France en, donné le roi de Prusse, l'Europe liguée condu se mit en mouvement. Malgré l'averroi sion du cardinal de Fleuri pour la guerre, le comte (depuis maréchal duc) de Belle-Isle vint à bout de la faire entreprendre; il persuada qu'elle serait terminée en une seule campagne. Illusion étrange qui a souvent entraîné de longs malheurs! On l'envoya négocier en Allemagne en faveur de l'électeur de Bavière, qu'on voulait élever à l'empire, qu'on voulait enrichir des dépouilles d'une maison si long-temps rivale de la France. Il convint de tout avec Frédéric et avec la cour de

Le Bavarois, ayant sous ses ordres une armée française, se rend maître 1742. de Passau, arrive à Lintz, capitale Charles VII de la haute Autriche; mais au lieu malheureur. d'assiéger Vienne, dont la prise eût été un coup décisif, il marche vers Prague, la prend, s'y fait couronner roi de Bohême, et va recevoir à Francfort la couronne impériale sous le nom de Charles VII. Avec

18

1

Ressources de-Marie Thérèse. moins de courage et de vertu, Marie Thérèse auratit été sans doute accablée. Ses sujets l'adorent et soutiennent ses espérances ; l'Angleterre et la Hollande lui envoient des secours d'argent, ses ennemis n'agissent point de concert, se plaignent les uns des autres ; les armées francaises en Bavière et en Bohême s'affaiblissent de jour en jour ; Prague est assiégée, reprise, et le maréchal de Belle-Isle sauve à peine treize mille hommes par une retraite glorieuse, au mois de décembre 1642. Les Anglais grossirent bientôt le nombre des ennemis.

1744. Bataille de Dettingen.

On combattit l'année suivante à Dettingen sur le Mein. Le maréchal de Noailles avait coupé les subsistances à l'armée ennemie, où se trouvait le roi d'Angleterre: il l'avait réduite à passer dans un défilé; et là il devait remporter une victoire complète par l'effet seul de l'artillerie. Mais il fut mal obéi. Le duc de Grammont, lieutenant-général, quitta temérairement son poste, entraîna une partie des troupes, fit perdre l'avantage de la situation,

rendit les batteries inutiles. Après un combat terrible et trop inégal, il fallut se retirer. Les vainqueurs décampèrent avec précipitation pendant la nuit, et le général français les empêcha de profiter de leur victoire. Cependant l'empereur, réfugié à Francfort, était presque sans ressources et sans espérances.

Le cardinal de Fleuri, en montrant de la faiblesse, avait encouragé le parti autrichien : la reine de Hongrie avait acquis des alliés; elle avait fait la paix au prix de la Silésie avec

le roi de Prusse.

ie.

ea-

en-

rre

se-18-

ent

n-

ze

0-12,

le

à

18-

SP

(il-

uc

BII.

fit

D,

Bientôt la France, qui ne combat- Ennemis de lait auparavant qu'en qualité d'auxi- la France. laire, eut sur les bras l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et le roi de Sardaigne; mais le roi de Prusse reprit avec elle ses premiers engagemens, dès qu'il craignit que la reine de Hongrie ne fût trop forte avec de tels alliés.

Louis XV gouvernait par lui- Campagnes même, depuis la mort du cardinal de Fleuri, en janvier 1743. Il s'appliquait aux affaires, il méritait l'amour de ses peuples; il voulut les III.

du roi; succès en Flandre.

WCD 2022-I

défendre en personne, et se mit à la tête des armées. Après avoir pris Menin, Courtrai, Ipres, etc., il marcha contre le prince Charles de Lorraine, qui avait passé le Rhin et pénétré dans le royaume. Le maréchal de Coigni défendait l'Alsace, non sans beaucoup d'inquiétude. Le roi est malheureusement arrêté à Metz par une maladie dangereuse: la France tremble et gémit, comme une famille qui va perdre le meilleur des pères (1). Il guérit, se rend au siège de Fribourg et prend cette place. L'année suivante, 1745, il gagne la fameuse bataille de Fontenoi, où le maréchal de Saxe, fière naturel du roi de Pologne, commandait l'armée étant malade; léros que la France se glorifiera éternellement d'avoir adopté. Jusqu'à la fin de cette guerre, on ne vit en Flandre que des succès admirables. Le combat de la Mêle, suivi de

8

⁽¹⁾ Il dit au comte d'Argenson : Ecrivez de ma part au marechal de Noailles, que pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Conde gagna une bataille. (Voltaire.) Il avail envoyé le maréchal en Alsace.

la prise de Gand, Ostende forcée en trois jours, Bruxelles prise au cœur de l'hiver, tout le Brabant hollandais subjugué en 1746, Berg-opzoom emporté d'assaut, après la bataille de Lawfeld en 1747, Maestricht investi en présence de quatrevingt mille hommes, etc.; chacun de ces faits mériterait un détail particulier: ils restent gravés dans la mémoire des contemporains, et passe-

ront à la dernière postérité.

is il

e

e à

e

e

-

P.

å

rit

a. le

on

On se battait avec la même audeur Campagnes en Italie pour établir dans le Milanais, Parme et Plaisance, l'infant don Philippe, frère puiné de don Carlos. Le prince de Conti força glorieusement, en 1744, les passages des Alpes, les retranchemens de Ville-Franche et de Château-Dauphin, L'infant et ce prince gagnerent la bataille de Coni, sans pouvoir prendre la ville de Coni qu'ils assiégeaient. Cependant don Philippe, en 1745, se trouva maître de Milan et des Pays d'alentour. Mais on s'était trop avancé, trop étendu, pour se maintenir : la bataille de Plaisance, perdue en 1746 par le maréchal de Mail-

d'Italie.

lebois, ruina totalement les affaires: la retraite du moins fut glorieuse. Bientôt les ennemis ravagerent la Proyence. Chassés de cette province, et ensuite de Gênes dont ils s'étaient emparés, il n'en conservèrent pas moins la supériorité de leurs armes. On tenta de rentrer en Italie par Exilles; mais le combat de l'Assiète, où le comte de Belle-Isle se fit tuer, ne laissa plus d'espérance de ce côté-là.

Thérèse maison impériale.

Au milieu de ces vicissitudes, mourut en 1745 l'empereur Charune nouvelle les VII, accablé d'infortunes, à cause de son élévation. La reine de Hongrie eut la gloire de procurer l'empire à son mari, François de Lorraine; et le roi de Prusse, après avoir pris Dresde et remporté d'autres avantages, fit encore la paix séparément. Il reconnut l'empereur! l'impératrice lui céda de nouveau la Silésie. Cette grande princesse fondait ainsi la nouvelle maison impériale d'Autriche - Lorraine, après avoir été sur le point de perdre tous les états de ses pères.

Pour le malheur du genre humain,

le feu de la guerre ne peut plus em- Pertes sur braser l'Europe, sans se répandre Les Anglais aussitôt jusqu'aux extrémités du monde. On reconnut trop tard la supérieurs. faute énorme que le cardinal de Fleuri avait commise en négligeant la marine. Tandis que les Anglais avec de nombreuses escadres ruinaient le commerce de leurs ennemis, la France n'eut à leur opposer qu'environ trente-cinq vaisseaux. En 1744, une escadre espagnole étant a Toulon, on osa attaquer l'amiral Matthews, beaucoup plus fort. Si la victoire fut indécise, du moins on eut l'avantage de voir la Méditerranée libre pendant quelque temps. Mais les Anglais s'emparèrent en 1746 de l'Isle-Royale, ou Cap-Breton, avantageusement situé à l'embouchure du fleuve de Saint-Laurent. Ils firent par-tout des prises immenses; le fameux amiral Anson rendit funeste à l'Espagne son voyage autour du globe; la bataille navale de Finistère, qu'il gagna ensuite sur les Français (1747), fut un triomphe plus agréable pour sa nation. Dans ce combat, et dans un

9

é.

28

18

n,

autre où l'amiral Hawke fut victorieux, les Français, avec des forces trop inégales, se défendirent en héros. Il ne resta plus qu'un vaisseau de ligne au roi de France. Mais ce que la marine n'aurait pu tenter, des négocians guerriers l'exécuterent dans l'Inde; la Bourdonnois en leva Madras aux Anglais; et Dupleix leur fit lever le siége de Pondichéri dont il était gouverneur.

Traité d'Aix-la-Chapelle,

Louis XV, en remportant des victoires, avait offert généreusement la paix. On l'avait opiniâtrément refusée; mais on la demanda, en voyant Maëstricht sur le point de tomber en son pouvoir, et la Hollande menacée d'une invasion (1). Elle fut conclue à Aix-la-Chapelle. Le roine voulut garder aucune de ses conquêtes. Il se contenta d'assurer Parme, Plaisance et Guastalla à don Philippe

⁽¹⁾ On ne con coit pas comment les Hollandais, fort déchus de leur puissance, s'étaient engags dans cette guerre. Ils pouvaient pacifier l'Europe, et ils s'exposèrent aux derniers malheurs. Ils perdirent mème en grande partie leur liberté, en établissant le stathoudérat perpétuel et héréditaire; ce qui fait aujourd'hui de la Hollande une espèce de monarchie mixte.

son gendre, et le royaume des deux Siciles à don Carlos; de rétablir le duc de Modène son allié et la république de Gênes dans tous leurs droits. Le roi de Prusse conserva la Silésie; le roi de Sardaigne obtint de nouveaux domaines dans le Milanais; toutes les puissances garantirent la pragmatique-sanction de Charles VI, en vertu de laquelle Marie-Thérèse possédait les états de ses ancêtres.

Le prince Edouard, fils du prétendant, avait fait sur l'Ecosse (1745) une tentative audacieuse, qui ne servit qu'à faire périr ses partisans sur les échafauds ou par les gibets. La France garantit l'ordre de la succession réglé en faveur de la maison de Hanover, et s'obligea de ne point souffrir sur ses terres les descendans de la maison de Stuart. En conséquence, on fit sortir du royaume ce jeune prince, dont la destinée, si brillante un moment, est devenue tout-à-coup si obscure. Une chose trop digne d'observation, c'est que la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre avait commencé des l'an 1739 pour un vaisseau, et que l'af-

e

15

11-

ne

Sort du prince Edouard.

ľ

Le traité est une cource de guerre.

faire du vaisseau resta indécise, Il eût été facile de prévenir par le traité d'Aix-la-Chapelle les funestes contestations que la France eut bientôt avec l'Angleterre, et qui, pour quelques déserts de l'Amérique, armèrent de nouveau les nations européennes, les plus capables de connaître les avantages de la paix. En stipulant la restitution de l'Isle-Royale et de toutes les conquêtes des Anglais, on avait ajouté ces termes vagues: toutes choses d'ailleurs seront remises sur le pied qu'elles étaient, ou devaient être avant la présente guerre. Avec de pareilles clauses, quiconque veut envahir, quand il n'y a ni titres ni limites incontestables, est sûr de trouver mille prétextes d'invasion.

Amérique.

En 1749, les Anglais établis dans Entreprises l'Acadie, qu'ils avaient eue par le Anglais en traité d'Utrecht, voulant s'étendre sur le Canada, commirent des hostilités contre les Français, pour rétablir les choses sur le pied où elles devaient être selon eux. La cour de France eut beau se plaindre et offrir toutes les voies d'accommodement; la négociation traîna en longueur : l'Angleterre, qui se préparait de loin à une rupture, éclata en 1755, et sans déclaration de guerre fit attaquer nos vaisseaux marchands. Il y en eut plus de trois cents d'enlevés, par ce droit tyrannique du plus fort, dont les Anglais semblent vouloir faire un droit national. Louis XV, avec le plus grand amour de la paix, fut obligé de prendre les armes, et d'opposer la force à la violence.

Alors on vit dans le système poli- Nouvelle tique de l'Europe un changement guerre. Alaussi inconcevable que cette guerre. singulières Leroi de Prusse, auparavant allié de la France, se ligue avec les Anglais; Autriche s'unit étroitement avec la France, dont elle était l'ennemie depuis deux siècles; la Suède se trouve alliée de l'Autriche, qu'elle avait tant combattue depuis Guslave. L'Espagne, le roi de Sardaigne, la Hollande, jusqu'alors si intéressés dans les guerres, gardent une parfaite neutralité. Chaque puissance a pour but son intérêt particulier; mais l'humanité s'applaudit

liances

en général de voir les deux premières maisons de l'Europe changer en amitié une haine trop féconde en ruines et en massacres. L'abbé de Bernis, depuis cardinal, fut le négociateur de ce traité.

1756. Premières campagnes en Allemagne.

er-sittegal

Les commencemens de la guerre furent glorieux pour la France. Malgré le mauvais état de ses finances, source intarissable de désordres et de malheurs, on commençait à rétablir la marine. Les Anglais, battus vers le Canada, craignirent une invasion dans leur île; ils perdirent Port-Mahon, regardé comme imprenable, que le maréchal de Richelieu prit d'assaut, après une victoire navale du marquis de la Galissonnière. D'un autre côté, le maréchal d'Estrées gagna la bataille de Hastimbek sur le duc de Cumber. land; le maréchal de Richelien, en voyé pour commander à sa place, poussa l'Anglais, et le força de capituler à Closter-Seven avec toute son armée. L'électorat de Hanover était conquis. Le roi de Prusse, qui s'était emparé de la Saxe sur un soupçon, qui avait remporté à Prague une victoire sanglante, mais qui avait été vaincu vers le même endroit par le général Daun, avec une perte d'environ vingt-cinq mille hommes, le roi de Prusse semblait infailliblement perdu. Le conseil aulique le déclare ennemi de l'empire, privé de tous ses fiefs; le prince de Soubise marche contre lui en Saxe avec une puissante armée des cercles. On ne doutait point du

succès le plus décisif.

Mais la bataille de Rosbac (5 nov. Bataille 1757) change la face des affaires en de Rosbacs un moment. Une manœuvre rapide et savante de cavalerie, l'artillerie et la discipline prussiennes répandent une terreur panique dont il y a peu d'exemples. Vainqueur presque sans combat, le roi de Prusse vole en Silésie, gagne encore la bataille de Lissa, reprend Schweidnitz et Breslau, que les Autrichiens venaient de lui enlever. L'électorat de Hanover est repris de même par les Anglais, malgré la capitulation de Closter-Seven, dont ils se crurent dégagés.

On voit en Allemagne une longue Diverses résuite de batailles avec différens suc-

fe

de

81

ces, sans que la perte des hommes ni la dévastation des pays rende la querelle des princes moins opiniâtre. Les Français, qui en 1758 avaient été forcés à Crevelt de se retirer devant le prince Ferdinand de Brunswick, le repoussent à Bergen l'année suivante, sous les ordres du maréchal de Broglio. Ils sont battus ensuite à Varbourg et à Minden. Le prince héréditaire de Brunswick, leur vainqueur, fut repoussé en 1759 par le marquis de Castries, à Clostercamp, près de Wesel; il le fut encore en 1762 à Joansberg, par le prince de Condé, qui, à la fleur de l'àge, avait soutenu la gloire de son nom dans tout le cours de cette guerre.

Frédéric II, de son côté, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, mais affaibli par ses victoires mêmes, se voit enlever la Prusse, Dresde et une grande partie de la Saxe. Il avait contre lui la Russie liguée avec l'Autriche. Elisabeth, impératrice de Russie, meurt. Pierre III, son successeur, se déclare pour Frédéric; Pierre est détrôné tout-à-coup; sa

femme Catherine lui succède, et se déclare pour la reine de Hongrie. Ces vicissitudes soudaines, en variant la situation du roi de Prusse, lui laissent toujours la même intrépidité et une constance inébran-

La France, malgré ses malheurs, Conquêtes ne fut entamée nulle part; elle se prodigieuses des Anglais. soutint même toujours en Allemagne. Une descente des Anglais à Saint-Cast, près Saint-Malo, en 1758, ne servit qu'à faire éclater le zele de la noblesse de Bretagne, commandée par le duc d'Aiguillon. Mais Cancale et Cherbourg avaient été an pouvoir de l'ennemi; il s'empara de Belle-Isle (1761). On essuya hors du royaume les désastres les plus accablans. La France perdit dans l'Inde Chandernagor, Pondichéri, et tous les établissemens de cette compagnie de commerce dont on a tant vanté les avantages. En Afrique, elle perdit ce qu'elle avait sur le Sénégal avec l'île de Gorée, c'est-à-dire, tout son commerce dans cette partie du monde; en Amérique, l'Isle-

C

Ti le

t

Royale, Québec, tout le Canada, la Guadeloupe, la Martinique, en un mot, des possessions immenses, moins dignes de regret que les hommes et les trésors qu'elles ont coûté. Le comte de Chatam, Guillaume Pitt, génie vaste, audacieux, intrépide, procura en peu d'années à l'Angleterre des succès si prodigieux, que l'événement seul en prouvait la possibilité.

Pacte de famille.

Cet accroissement de la puissance des Anglais, qui affectaient tant de zèle pour l'équilibre, devait alarmer toute l'Europe. La neutralité de l'Espagne sous Ferdinand VI leur avait été trop avantageuse. Charles III, frère et successeur de Ferdinand, s'unit enfin avec Louis XV: le pacte de famille conclu (en 1761) entre toutes les branches souveraines de la maison de France, forme l'alliance la plus glorieuse pour le ministre célèbre qui en exécuta le projet, conçu plusieurs années auparavant par le maréchal de Noailles. Cette alliance fut néanmoins suivie de nouveaux désastres. Les Espagnols attaquèrent sans succès le Por-

Nouveaux désastres. la

in

S.

n-

é.

1e

é-

10

e

e

3

t

tugal, qu'on pouvait regarder alors comme une riche province d'Angleterre. Les Anglais sauverent ce royaume, prirent à l'Espagne, dans le golfe du Mexique, la Havane et l'île de Cuba, où leur butin fut eslimé plus de quatre-vingt millions (1762); ils lui enleverent les îles Philippines dans la mer des Indes, et s'enrichirent à Manille comme à la Havane. Leurs flottes subjuguaient tout dans l'un et l'autre hémisphère; la marine française, qu'on avait tâché de rétablir, était ruinée, ainsi que le commerce de la nation.

Toutes les couronnes avaient be-= soin de la paix, et l'Angleterre, quoi qu'en aient pu dire les ennemis du ministre, ne pouvait la faire dans une conjoncture plus favorable. Car bersbourg. (selon la remarque de M. l'abbé de Mably) « il faut faire la paix des "qu'on la peut faire utilement; c'est " un principe qui ne souffre aucune « exception. Des espérances formées « dans l'ivresse de la prospérité n'ont « Jamais été justifiées par l'événe-"ment : on doit craindre d'être trop «heureux, parce qu'un trop grand

1763.

Traités de Paris et

fe

r

ti

tr

a

Pi

p

d

8

Sä

CE

n

8

te

87

Pi

t-

« bonheur est le signe d'une déca-« dence. » Par le traité de Paris, la France cède à l'Angleterre Louisbourg et l'Isle-Royale, le Canada, toutes les terres sur la gauche de Mississipi, excepté la nouvelle Orléans; l'Espagne y ajoute encore la Floride. L'Angleterre gagne des pays immenses en Amérique ; elle accorde à peine aux Français le droit de pêche vers l'île de Terre-Neuve. On lui abandonne le Sénégal, et elle restitue la Gorée. On échange Minorque contre Belle-Isle. On est obligé de démolir les fortifications de Dunkerque du côté de la mer. Le traité d'Ubersbourg entre les puissances d'Allemagne, remit les choses dans l'état où elles se trouvaient avant la guerre. Tel fut le fruit de sept années d'expéditions sanglantes et ruineuses.

Réflexion sur cette guerre. Cette guerre peut être regardée comme une des meilleures leçons de politique. La supériorité inouie des armes anglaises démontre la nécessité d'une puissante marine, pour toute nation qui a un commerce à protéger, et des possessions à dé-

a-

la

8+

1,

0

-

a

VS

it

e,

et

st

18

Γ.

S

1+

e

18

ée

le

es

JF

å

é.

fendre hors du continent qu'elle habite. Les succès et la résistance du roi de Prusse contre des forces extrêmement supérieures, démontrent qu'avec une sage économie et avec d'excellentes troupes, un grand capitaine, maître de toutes les opérations, peut faire lui seul ce qu'à peine on croirait possible à une ligue formidable. Mais ce qu'il importe sur tout d'examiner dans l'état actuel de l'Europe, ce sont, d'une part, les maux infinis de la guerre, de l'autre, le peu d'avantages qu'elle procure. Prodiguer le sang des peuples, épuiser les finances dont on sent plus que jamais la nécessité, faire des millions de malheureux, et s'exposer aux plus grands malheurs, pour un coin de terre qui sera un objet éternel de haine et de discorde, est-ce donc un système digne de la sagesse des gouvernemens? Pour un intérêt Particulier de commerce, faudratil ruiner tout le commerce? Faudra-t-il ruiner son propre pays pour une acquisition incertaine? Fandratil semer au-dehors à pure perte

sé

du

61

80

ge ni

n

cl

de

CC

er

a

ei

86

Vi

VI

cet argent devenu si précieux, qui fructifierait au centuple s'il était employé à défricher de vastes terrains stériles, à ouyrir des canaux au commerce intérieur, à vivifier les provinces languissantes, à multiplier les ressources du peuple, et par-là celles du prince? L'Angleterre, accablée d'une dette énorme (trois milliards trois cent trente millions de notre monnaie), ne se repentira-t-elle pas de cette guerre, où elle semble avoir gagné un empire? Cet empire est déja l'objet de ses craintes. Elle se souviendra un jour de Carthage (1).

Causes de nos malheurs.

Un désordre affreux dans les finances, de fréquentes variations dans le ministère, des intrigues de cour influant sur toutes les affaires publiques, la mésintelligence entre les chefs, le mécontentement des peuples, que la bonté naturelle du roine pouvait calmer, furent les principales causes des calamités du royalme. Ses ressources semblaient épuis

⁽¹⁾ Ce morceau a été fait avant la rupture des Colonies avec la métropole.

sées, parce que le gouvernement avait perdu, au-dedans et au-dehors, le crédit nécessaire pour les repro-

duire dans les besoins.

tii ait

r-

X

er

1

et

e.

ne

e.

e,

11-

de

un

11

118

ur

110

les

11-

roi

Ci-

all-

ul.

des

Ajoutons à ces principes de mal Discordes les discordes intestines qui trou- intestines. blaient l'état, qui partageaient les sollicitudes du monarque et des ministres. Des billets de confession exigés des mourans suspects de jansémsme, et une supérieure d'hôpital nommée par l'archevêque de Paris, occasionnerent en 1750, entre le clergé et la magistrature, une sorte de guerre opiniâtre, que plusieurs coups d'autorité rendirent de jour en jour plus dangéreuse. Refus de sacremens d'une part, de l'autre, administration forcée de sacremens; lettres-de-cachet plus propres à envenimer les plaies qu'à les guéhr; le parlement exilé en 1753, Pour avoir refusé de reprendre parlement ses fonctions interrompues; l'archevêque exilé en 1754, pour n'avoir pas voulu se plier aux vues paciliques du monarque; exilé de nouveau en 1756 pour la même cause; loutes ces convulsions agitaient les

Exil da l'archeveque.

particuliers et les corps, faisaient fermenter mille passions différentes, pouvaient enfin ranimer la rage à demi éteinte du fanatisme. Un nouveau Ravaillac parut en 1757. Damiens, fanatique de la lie du peuple assassina le roi à Versailles au milieu de ses gardes. Le parricide prouva mieux que tous les raisonnemens, combien les disputes de religion étaient et seront à jamais dangereuses.

De

h

M

80

gi

ru

pa

M

u

Pa

16

sy

Di

ta

di

di

20

li

Di

Fin des jésuites.

Damiens.

Les jésuites, qu'on regardait toujours comme les ames d'un parti, avaient été chassés de Portugal, d'Espagne, de Naples, etc. La banqueroute du P. de la Valette leur attira en France l'orage dont ils furent écrasés, malgré tant de crédit et tant d'illustres protecteurs.

On fit le procès à leur institut en 1761. Le parlement de Paris, et les autres ensuite, le proscrivirent par des arrêts foudroyans qui anéantis saient la société. Un édit de 1764 mit le sceau à cette révolution, en tempérant la rigueur avec laquelle on avait traité les particuliers, dignes d'un meilleur sort.

MCD 2022-L5

S,

1-

1-

6,

S

n

it

i,

1

n.

11

ls

é-

en

et

ar

S-

64

en

lle

Un génie plein d'activité et de Acquisition courage, le duc de Choiseul, avait la Corse. la principale autorité du ministère. Il rendait la France plus respectable aux cabinets de l'Europe. llui assura la possession de la Corse. Mais pour rétablir son ancienne gloire et lui procurer un bonheur solide, il aurait fallu remédier à de grands maux trop invétérés, à la ruine des finances, et à l'esprit de parti.

Affaire de Bretagne.

La discorde régnait en Bretagne. Le procès d'un célèbre magistrat, M. de la Chalotais, y avait excité une commotion violente. Tous les parlemens semblaient agir de contert comme un seul corps; et leur système d'unité et de classes ne ouvait qu'inquiéter la cour. Le duc Aiguillon, commandant de Breagne, fut accusé au parlement de Paris. Le roi consentit à la procéme, l'arrêta ensuite par un coup l'autorité, envoya des ordres ri-Roureux. On cessa de rendre la juslice, on refusa plusieurs fois de rerendre des fonctions indispensables. De là le fameux lit de justice

de 1771, où fut bouleversé et reconstruit sur un plan nouveau tout l'édifice de la magistrature. L'exil du duc de Choiseul avait aplani les voies pour cette étrange révolution.

ge

m

I)(

8

le

Fin du regne de Louis XV.

Un tel changement, exécuté dans tout le royaume, fit sentir toute la force de l'autorité royale. Mais les murmures qu'excitaient les impôts n'en devinrent que plus amers; et les opérations de l'abbé Terrai, contrôleur-général, homme quibravait la clameur publique, aigrissaient le mécontentement de la nation. Elle pleurait encore le dauphin, mort depuis quelques années, prince dont les vertus et les lumières donnaient les plus justes espérances. Louis XV, autrefois l'amour des Français, finit son regne dans la tristesse et la douleur, Il mourut de la petite vérole, le 10 mai 1774, laissant la couronne aun Jeune prince qui soupira d'être chargé de ce glorieux fardeau.

On doit à Louis XV l'établissement de l'École militaire, un des plus utiles monumens de la munificence royale. Les sciences protée-

ut

es

n.

la

es

et i.

a.

S-

a-11-

n.

es

les

NIS

è=

ar,

10

ar.

SB.

les

ni-

gées par le monarque, ont beaucoup tendu la sphère de nos connaissances (1).

OBSERVATIONS.

Le devoir d'un historien est de dire la vérité; c'est la règle que 1.

nous nous proposons de suivre dans Particularités sur le règne de moires du temps les plus véridiques. Louis XV.

Nous aurons le courage de tout dire et de ne rien cacher; nous ne dissimulerons ni les vertus ni les vices du monarque, ni les crimes, inles forfaits des intrigans, des courtisans, des m'nistres, des viles proslituées qui l'entourèrent pour son malheur et celui de la nation.

Un nom célèbre dans toute l'Eutope, des dettes immenses, le rare
exemple de la fermeté dans la décadence de la monarchie, le danger
des prêtres admis à la cour et dans
les conseils, la funeste expérience
de l'inutilité des guerres, de grands
hommes dans presque toutes les

⁽¹⁾ Ici finit l'ouvrage de l'abbé Millot.

parties, les lettres en honneur, les beaux-arts à leur plus haut degré de perfection, la politesse, des calamités publiques et particulières, inséparables de la nature humaine, voilà ce que Louis XIV laissa pour héritage à Louis XV, âgé de cinq ans. Le royaume était réduit à l'état le plus déplorable; la dette nationale s'élevait à plus de deux milliards. Les revenus se trouvaient absorbés par anticipation, jusques et compris 1717. Telle était la détresse où l'ambition de Louis XIV avait plongé la France. Pour y remédier en partie, le duc d'Orléans, régent du royaume, établit une chambre de justice, afin de poursuivre ceux qui avaient malversé dans les finances sous le règne précédent; mais cette mesure n'opéra presque rien pour le bien de l'état. On fit regorger aux sangsues du peuple plus de cent soixante millions, dont il ne rentra qu'une bien petite partie dans le trésor public.

! Le premier acte d'autorité duroit devenu majeur, fut une erreur funeste : il laissa la principale place du to

pi es

n

e

1=

8,

2,

q

)-

et

30

jt

er

10

11-

EII.

19

ot

ra

le

01,

ministère au cardinal Dubois, cet heureux parvenu, que des vices réels et des talens équivoques avaient élevé à la pourpre. Une cause inconnue, mais qui veille au bonheur des peuples, répara cette faute. Ce prélat, l'ancien compagnon des débauches du duc d'Orléans et le proxenète de tous ses dérèglemens, mourut bientôt, ne laissant après lui que la mémoire de ses vices et de ses infamies.

Le duc d'Orléans ne tarda pas à suivre son favori dans la tombe. Jamais prince ne poussa le raffinement et la volupté des plaisirs sensuels aussi loin qu'il le fit. Sa passion pour la duchesse de Berry, sa fille, princesse d'une grande beauté, et asant ouvertement profession de galanterie, donnèrent lieu à des bruits injurieux à la réputation de lous les deux. Ce prince, à beaucoup de littérature, joignait un goût exquis pour les beaux-arts; il fit de son Palais le rendez-vous des plus beaux esprits, des débauchés les plus raffinés, et des femmes les plus belles et es plus impudentes de la capitale.

de Bourbon-Condé, homme de talens fort médiocres pour l'administration publique, prit sur lui la direction des conseils d'état : sa maitresse, madame de Prie, femme rusée et intrigante, eut beaucoup d'influence dans les affaires civiles et militaires, en remplissant de ses créatures les premiers postes de ces deux départemens. Il renouvela l'édit sévère contre les protestans; sous son ministère, on vit renaître les persécutions de religion. Bourbon ne laissait à Louis XV que l'éclat de la majesté, des audiences fastueuses, des réglemens puérils sur l'étiquette, des graces qui n'intéressaient que quelques particuliers: la nomination aux places de la cour, les promotions des ordres, éloignaient des affaires le monarque, en paraissant l'en occuper. Louis s'en apercut, et écrivit au duc de Bourbon que, vou lant régner, il le verrait avec plus de plaisir à Chantilly qu'à Versailles

Lors de l'exil de ce prince, la place de premier ministre fut supprimée; mais, sans en avoir le titre, le cardinal de Fleury en fit les fonctions; n

fut absolu, et gouverna la volonté du jeune roi dont il avait été le précepteur. Le royaume avait besoin d'un ministre ami de la paix et de l'ordre; il convenait de ramener une espèce de décence, qui avait disparu à l'aspect des mœurs de la cour du régent; mais il ne fallait pas abandonner Louis XV aux plaisirs de la chasse, et nourrir en lui cette indolence, qui traîne à sa suite l'ennui, l'irrésolution et l'indifférence pour la gloire. En un mot, Fleury régna sous le nom du roi, et prolongea son ensance. Agé de soixante-dix ans, ce vieillard ne s'occupait que de la finance, à laquelle il donna trop de protection; du commerce qu'il saisissait mal; des affaires ecclésiastiques, qui l'occupaient trop. Fixé par les plaisirs dans les bras de l'indolence, le monarque voyait le mal, sans oser eréformer; indiquait le bien, sans pouvoir le faire exécuter; souffrait les querelles de religion, sans prenre sur lui de vouloir les anéantir d'un mot de sa volonté.

ie

0-

f-

nt

et

)U

us

es

ace

éei

; 1

Le cardinal de Fleury se permit

gens, un attentat dont n'avait pas encore été souillé le ministère. Il réduisit les rentes viagères, qui n'étaient qu'à quatre pour cent. Ces sunestes mesures attaquent l'honneur des princes ; détruisent les ressources, si souvent nécessaires du crédit public ; désolent des milliers de sujets, qui, dans les fruits de leur économie, trouvent la douceur et le repos. Les vues bornées que ce prélat porta dans les affaires de religion, dont il faisait des affaires d'état, prolongèrent des querelles qu'il fallait livrer au ridicule, cette justice si sûre, si prompte et trop peu exercée par le gouvernement, qui, en l'employant, s'éviterait la peine de sévir contre des gens souvent plus insensés que coupables. Quandunroi se repose sur un homme d'église pour l'administration des affaires, on ne peut guère compter sur une exacte impartialité, première vertu dans celui qui gouverne. Fleury; sans avoir le faste de Richelieu, ni la rapacité de Mazarin, compensait ses défauts par des talens ; il aimait la paix et la tranquillité publique;

mais peut-on bien le disculper de l'accusation qui le confond avec ces coupables séducteurs qui arrachèrent Louis XV du chaste lit nuptial, pour lui faire connaître des jouissances étrangères ? S'il ne présida pas à ces arrangemens infâmes, il est accusé de n'y avoir opposé aucune barrière. On reprochera toujours à la mémoire de ce cardinal ambitieux, de n'avoir pas voulu, sur le bord de sa tombe, se dessaisir des rênes du gouvernement ; d'avoir entretenu son élève dans cette aversion pour les affaires qu'il montra pendant tout son règne; de lui avoir laissé contracter une labitude de paresse et d'insouciance presque impossible à déraciner dans un particulier, et si dangereuse dans un prince nageant dans l'abondance et les plaisirs. Et combien n'ont pas été funestes les suites de ce malheur? A sa mort, arrivée en 1743, Fleury laissa les affaires de la guerre, de la marine, de la finance, de la politique, dans une crise effrayante. En 1763, la France, à peine sortie d'une guerre ruineuse et funeste, Wait conclu la paix et perdu beau-

116

re

I

ŋ

n

coup de ses possessions de l'Amérique et des Indes. Les déprédations affreuses commises dans les finances avaient ruiné le royaume au-dedans, tandis que le mauvais choix des généraux avait couvert la nation de honte au-dehors. Un intrigant sans capacité, noyé de dettes, mais protégé par la Pompadour, partait de Versailles pour aller commander les armées, et revenait, après une ou deux campagnes, comblé de richesses. Le peuple était appauvri, les troupes étaient battues. Depuis les généraux jusqu'aux commis des vivies, tous pillaient impunément, sans se donner même la peine de cacher leurs manœuvres et leurs rapines. Ces brigandages, occasionnés par la faiblesse et la corruption du gouvernement, avaient tellement épuisé les ressources de l'état, que le roi manquait d'argent pour payer les personnes employées même à son service personnel. Depuis cette époque, jusqu'à la fin du règne de Louis XV, les finances ont été dans le délabrement le plus affreux.

Louis XV était né avec les plus = heureuses dispositions du cœur et de l'esprit; il avait le jugement ex-Détails sur Louis XV, quis, mais malheureusement il ne le développa jamais. Dans les premie- maîtresses res années de son règne, il montra ministres. de la sensibilité et de la force; mais ces deux qualités s'affaiblirent bientôt au milieu des insinuations perfides des courtisans et des ministres. Il était naturellement timide; ce défaut, dont il se serait corrigé par le grand usage des affaires, ne fit qu'augmenter dans l'inaction. Au lieu de trancher, dit un historien, avec cette supériorité que lui donnaient ses lumières, la défiance de ses forces ne le sit jamais aller qu'avec l'appui des autres. Tous ses discours au parlement furent toujours dictés dans son conseil. Quoique ce monarque parlât avec beaucoup d'aisance, il ne pouvait rien énoncer en public qu'on ne jugeât, à son embarras, qu'il ne parlait pas de luimême; par conséquent, qu'on pouvait lui résister, le faire revenir, le ramener à une manière de penser opposée à celle qu'il avait manifes-

tée; de là les combats continuels d'autorité, les contradictions, les variations dans le gouvernement,

l'instabilité des décisions.

Depuis son mariage, en 1725, avec Marie Leczinska, fille unique de Stanislas, roi de Pologne, jusqu'en 1741, Louis XV donna toujours l'exemple de la fidélité conjugale. Il commença enfin à se lasser de la possession du cœur d'une princesse qui n'avait d'autre recommandation que sa complaisance, sa condescendance, et peut-être une piété trop peu éclairée. Les corrupteurs du monarque, du nombre desquels était le duc de Richelieu, conduisirent alors dans ses bras la marquise de Mailli (de la maison de Nesle), à laquelle succédèrent ses deux sœurs. Après avoir erré d'objets en objets, Louis XV fixa ses idées et ses desirs sur la belle d'Etioles, qui, pendant vingt ans, gouverna la France sous le nom de marquise de Pompadour. Le duc de Richelieu fut encore le confident secret de cette nouvelle passion. Comme l'ambition, et non pas l'a-

mour, dominait cette favorite, elle fermait les yeux sur le commerce du roi avec une infinité d'autres femmes, pourvu qu'elles ne voulussent point aspirer au pouvoir suprême qu'elle possédait. Par cette politique, elle conserva sur le monarque insouciant un ascendant irrésistible, et le rendit méprisable à la nation. Toutes les opérations militaires furent proposées et exécutées par les créatures de cette maîtresse, et l'administration des affaires, tant intérieures qu'extérieures, dirigée par ses protégés et ses favoris. Le duc de Choiseul même, ministre aussi fier qu'impérieux, fut obligé de fléchir legenou devant cette idole; il n'osa nommer à aucun poste vacant, civil ou militaire, sans l'approbation de cette femme. Il la détestait comme sa supérieure en autorité, et flattait sa vanité par la plus basse complaisance, quand son propre intérêt exigeait cette adulation. Comme ministre, il possédait des talens qui déplurent et le sirent disgracier. Il montra, dans sa disgrace et dans son exil, plus de courage et de fermeté

que n'en ont la plupart des hommes d'un rang aussi élevé, quand ils sont condamnés à la retraite et à une vie

privée.

Louis XV, par le choix qu'il fit de ses ministres, et par les mesures qu'il leur permit de poursuivre, parut, long-temps avant la fin de son règne, avoir perdu sa raison et être attaqué de folie. Le peu de regret qu'il montra à la mort de la marquise de Pompadour, fit juger qu'il se félicitait d'être délivré d'une maîtresse impérieuse et insolente, qui, ayant débuté par partager les prérogatives royales, avait fini par en usurper toute l'autorité souveraine. Mais la coquetterie, l'impudicité et la légèreté de la Dubarry, qui, à force d'art, tâchait de suppléer à la nature épuisée, fit donner le faible et imprudent monarque dans les excès les plus honteux. Ce fut par les insinuations malignes de cette prostituée, un des plus vils restes de la corruption publique, que le duc de Choiseul fut disgracié, et que le duc d'Aiguillon, l'homme le moins populaire de toute la noblesse francaise, accusé et convaincu par un tribunal souverain d'actes d'oppression les plus odieux, fut non-seulement mis à couvert des atteintes de la justice, et dérobé à la rigueur d'une punition exemplaire, mais encore nommé au poste de secrétaire d'état des affaires étrangères. La France eut alors le douloureux spectacle de voir Louis XV, plongé dans la molesse et la crapule, faire couler les trésors de l'état pour procurer à sa honteuse favorite de quoi étaler un faste et un luxe de reine. Les impôts furent donc multipliés pour satisfaire les fantaisies du monarque et de sa vile courtisane. On peut dire que le sceptre du roi, tour-à-tour le jouet de l'amour, de l'ambition et de l'avarice, devint, entre les mains de la Dubarry, la marotte de la folie. Ce monarque fut bientôt au degré le plus haut d'abandon et du mépris de la part du peuple; et ses ministres, Maupeou, Terray, d'Aiguillon, etc., au dernier période d'exécration et de haine publique. Les déprédations, le déréglement des mœurs et l'insolence des fayoris

10

étaient à leur comble. Les princes; différant de sentimens, et n'ayant aucuns principes, se voyaient peu entre eux, et vivaient dans le sein de leurs sociétés particulières; aucun d'eux ne tenait d'état, et le roi n'avait point de cour. Tout se passait en petits soupers et dans de petits appartemens. Un étranger de distinction, qui venait en France, éfait obligé de prendre le ton des grands, et de se pourvoir d'une maîtresse, Tous les seigneurs de la cour suivaient l'exemple du chef de la nation. C'était presque une honte de vivre avec son épouse. Dans cet abandon général de leurs époux, les femmes, qui pour l'ordinaire n'ont que trop d'occasions de succomber, n'avaient pas une conduite plus régulière. On ne se donnait pas la peine de cacher les intrigues galantes; il s'était même établi des liaisons de dérèglement entre des femmes de la cour et des filles publiques. Retiré dans le fond de ses petits appartemens, ennuyé et dégoûté de tout, le roi autorisait, par son propre exemple, la licence et la corruption des mœurs. Tel était l'état des choses, lorsque ce monarque mourut victime de sa lubricité. La joie que les Français témoignèrent dès les premiers jours de sa maladie, fut poussée jusqu'à l'excès. La nation, accablée de misère, et ne pouvant être réduite à un état plus déplorable, regardait le terme de la vie de Louis XV comme le terme des souffrances publiques. Les marchands de la capitale firent des magasins d'étoffes de deuil, avant même qu'il fût à l'extrémité, et ils se flattaient publiquement de l'espoir de les vendre bientôt. Le chef de la police, prié par quelques personnes de mettre des bornes à ces transports scandaleux, répondit: Pour m'y oppo-ser, il faudrait emprisonner tout Paris. Ni l'horreur de la situation du roi, ni le souvenir de l'ancien amour qu'on avait eu pour lui, ne purent réveiller l'intérêt du peuple pour sa personne. Lorsque, dans ses derniers momens, on ordonna des prières, les églises restèrent presque vides. Jamais l'esprit français, naturellement porté à la plaisante-

118

de

88

qu

de

De

qt

que

m

60

rie, ne se livra à son penchant avec plus d'empressement. La mémoire du monarque fut impitoyablement poursuivie; et l'alégresse que ressentit de sa mort une nation qui s'était toujours montrée idolâtre de ses maîtres, fut la plus sanglantesatire de son règne. On n'observa point, à son égard, tout le fastueux cérémonial, vestige de l'ancienne barbarie, dont l'habitude avait consacré l'usage dans les obsèques des rois. Les tristes restes de Louis XV furent portés à Saint-Denis sans appareil, dans un carrosse escorté de quelques gardes - du - corps. Aucun des grands officiers de la couronne, ni personne du peuple, ne suivit le cortége. Au bout de deux jours, il fut oublié, et cette indifférence absolue s'étendit jusqu'aux extrémités les plus reculées de la France. Les souverains trouveront dans ces particularités la leçon la plus terrible; ils verront combien l'exemple des rois influe sur les mœurs d'une nation. Un prince abandonné au dérèglement, et forcé de se lier avec ceux qui partagent et favorisent ses

penchans scandaleux, finit bientôt par laisser dans leurs mains le soin de l'administration des affaires.

t

e

Louis XV avait assez fait pour que la monarchie française fût entièrement détruite, si ce royaume n'avait en au-dedans de lui-même de puisantes ressources. Il laissa l'état, qui allait en dépérissant, aux efforts naturels de sa vigoureuse constilution. Le principe de tous les malheurs qui affligèrent la France sous son regne, venait principalement la vice de son éducation, et de l'éloignement où il avait été tenu des affaires, durant ses premières années: tant il est difficile que celui qui ne connaît pas les hommes, et quine cherche pas à les connaître, linge bien les rênes du gouvernement. Si ce monarque n'eût pas été détourné de ses principes naturels, eût constamment été bon époux, bon père et roi sage. Dans les commencemens de son mariage, il eut eaucoup d'attachement pour la eine. Un courtisan lui parlant un our d'une dame, dont il exagérait a beauté, le roi lui dit: Elle est

in

m

St

al

80

k

tt

done bien belle! Est elle belle comme la reine, par exemple? Alors ce prince ne connaissait pas de commerce plus doux que celui de son épouse. Mais quand une fois il eut renoncé à ses devoirs les plus directs, le désordre régna partout: son genre de vie le sépara de sa famille, qui lui devint étrangère, et il n'eut plus que de faux amis.

A sa mort, toutes les parties de l'administration étaient dans le plus grand désordre ; le crédit était perdu ; il avait été impossible de le faire renaître, parce qu'on avait abusé trop souvent de la confiance des particuliers. Les bienfaits de la capitale et de riches particuliers, donnés pour la construction et une nouvelle administration d'un Hôtel-Dieu, furent employés à un autre usage; l'argent qui devait servir à racheter les Français esclaves chez les Barbaresques, fut impitoyablement diverti de son objet. Vers la fin de son règne, il n'y avait ni liberté, ni propriété réelle. Les places de confiance, les évêchés, les grades militaires étaient vendas le

9

as

is

18

t: a.

et

e

sé

es 9-

ın

m

r-

es 1-

et,

es

S,

US

au plus offrant. Tout se passait en intrigues et en cabales. L'état des armes avait été totalement négligé. La magistrature était dans une situation encore plus déplorable. En un mot, Louis XV laissa à son successeur un royaume sans argent, sans crédit, sans lois, sans troupes et sans moralité.

Dans l'espace de près de soixante ===== ans qu'a embrassé ce règne, l'esprit III. humain a fait, en France, des pro- Progrès de grès dans les différentes parties des Pesprit humain. sciences.

"Un ordre entier (la société des "jesuites), dit Voltaire, aboli par « la puissance séculière, la discipline «de quelques autres réformée par « cette puissance, les divisions même "entre toute la magistrature et l'au-«torité épiscopale, ont fait voir «combien de préjugés se sont dissi-«pés, combien la science du gou-«vernement s'est étendue, et à "quel point les esprits se sont éclairés. Les semences de cette science

u l

11

1

10 :

0

10

1

(1)

11 5

0

11

4.1

11

« utile furent jetées dans le dernier « siècle; elles ont germé de tous « côtés dans celui-ci, jusqu'au fond « des provinces, avec la véritable « éloquence, qu'on ne connaissait » guère qu'à Paris, et qui, tout d'un « coup a fleuri dans plusieurs villles: « témoin les discours sortis, ou du « parquet, ou de l'assemblée des « chambres de quelques parlemens, « discours qui sont des chefs-d'œu-« vre de l'art de penser et de s'ex-« primer, du moins à beaucoup d'é-« gards. Du temps des d'Aguesseau, « les seuls modèles étaient dans la « capitale, et encore très-rares..... « La philosophie, en rendant l'es-" prit plus juste, et en bannissant le « ridicule d'une parure recherchée, « a rendu plus d'une province l'é-« mule de Paris.... Les académies « ont rendu service en accoutumant « les jeunes gens à la lecture, et en « excitant, par des prix, leur génie « avec leur émulation. La saine « physique a éclairé les arts néces-* saires.... Les étoffes se sont manu-« facturées à moins de frais par les « soins d'un des plus célèbres méca«niciens (1). Un académicien, en-« core plus utile (2) par les objets « qu'il embrasse, a perfectionné beaucoup l'agriculture... Un autre « académicien (3) a donné le moyen «le plus avantageux de fournir à « toutes les maisons de Paris l'eau qui leur manque...... Un méde-« cin (4) a trouvé enfin le secret, long-temps cherché, de rendre «l'eau de la mer potable.... Si quel-" que invention peut suppléer à la «connaissance, qui nous est refu-"sée, des longitudes sur la mer, c'est celle du plus habile horloger "de France (5), qui dispute cette "invention à l'Angleterre.... »

Quant au célèbre dépôt des connaissances humaines, qui a paru sons le tirte de Dictionnaire encyclopédique, « c'est une gloire éternel-« le pour la nation (continue Voltaire) « que des officiers de guerre sur « terre et sur mer, d'anciens magis-» trats, des médecins qui connais-

e i-

1-

1=

⁽¹⁾ Vaucanson.

⁽²⁾ Duhamel. (3) Parcieux.

⁽⁴⁾ Poissonnier.

⁽⁵⁾ Le Roi.

Si

n

p

tt

I's

ai

« quoique docteurs, des hommes de « lettres dont le goût a raffiné les « connaissances, des géomètres, « des physiciens, aient tous concoua ruà ce travail aussi utile que péni-« ble, sans aucune vue d'intérêt, sans « même rechercher la gloire, puis-« que plusieurs cachaient leurs noms, « enfin sans être ensemble d'intelli-« gence, et par conséquent exempts « de l'esprit de parti. Mais ce qui est « encore plus honorable pour la « France, c'est que, dans ce recueil, « le bon l'emporte sur le mauvais, ace qui n'était pas encore arrivé: « les persécutions qu'il a essuyées « ne sont pas si honorables pour la « France..... Il est certain que la « connaissance de la nature, l'esprit « de doute sur les fables anciennes « honorées du nom d'histoires, la

« s'est perfectionnée. » Sous le règne de Louis XV ont paru des hommes célèbres en divers

« saine métaphysique dégagée des « impertinences de l'école, sont les « fruits de ce siècle, et que la raison

genres.

S

S S

1-

t

Ś

it

S

a

n

u

rs

Dans la métaphysique, Condillac s'est acquis beaucoup de célébrité. Dans la physique, Nolletet autres, par leurs observations, ont procuré une infinité de choses utiles à la société. Dans la médecine, on a renoncé aux vaines hypothèses, pour ne suivre que le flambeau de l'expérience. La chirurgie a été perfectionnée; Winslow et Ferrein se sont distingués dans l'anatomie. La chimie, cette science si enveloppée des voiles du mystère, a été développée et simplifiée. La botanique a procuré des plantes inconnues dans nos climats. Dans l'astronomie, les observations ont perfectionné la géographie, et rendu plus facile la navigation. Les voyages faits au pole par Maupertuis, Clairaut, Camus et le Monnier; et à l'équateur, par de la Condamine, Bouguer, Godin et Jussieu, ont servi à déterminer la figure de la terre, et à faire connaître les réfractions de la lumiere, les variations de l'atmosphère, ansi que la hauteur des montagnes les plus élevées du globe. Ceux qui outvoyagé pour observer le passage

de Vénus sous le disque du soleil, ont fait connaître la distance de cet astre à la terre, autant qu'il est possible à l'homme de la découvrir. Les observations de la Caille et de Lalande, ont fait connaître la distance de la lune à la terre.

de

50

n(

De

re

rei

Dans les beaux-arts, la musique doit beaucoup à Rameau, qui a ouvert de nouvelles routes pour charmer les oreilles; Mondonville, Philidor, Monsigni et autres, qui se sont signalés dans la même carrière, ont perfectionné l'art de la mélodie.

Le dessin a été perfectionné, et même étendu. Des écoles gratuites de cet art, presque nécessaire pour tous les arts mécaniques, ont été établies à Paris, à Bordeaux, à Reims, à Orléans.

L'architecture a produit des monumens dignes d'être cités, entre autres l'église de Sainte-Geneviève, l'hôtel de l'Ecole-Militaire, le pont de Neuilly, et autres édifices.

La sphère de la peinture a élé agrandie. La porcelaine de Sèvres a surpassé celle de la Chine, sinon nt

et

S-

es

a-

re

ie

1-

í.

se

1-

la

et

es

ur

a.

S,

0.

re

e,

int

sa

on

par la qualité de la pâte, du moins par l'élégance de la forme, la régularité du dessin et la fraîcheur du coloris.

La gravure, dont l'avantage est de multiplier les chefs-d'œuvre des peintres, ne s'est pas bornée à ce seul objet. Les charmantes taille-douces, d'après les dessins des Cochin, Gravelot, Moreau, Eisen, etc., nous ont rendu l'esprit, l'ame des personnages que nos poètes, nos romanciers ont mis en action. C'est encore à cet art que nous devons la représentation, la coupe, le détail des plus beaux monumens d'architecture.

Les ouvrages d'orfévrerie et de bijouterie ont été portés à leur perfection. Ils doivent sur-tout leur beauté à l'art de ciseler, et au talent d'employer l'or de couleur.

L'art de la fonte, qui s'est accru, arendu l'artillerie plus redoutable. On a inventé une nouvelle manière de fondre les canons, qui les rend moins sujets à éclater. Il en a été de même pour les statues, dont on a rendu la fonte plus sûre, moins ter-

1

6

V

D

et

à

ét

ne

d

er

(1)

10

reuse, faisant couler le bronze fondu de bas en haut dans le moule, au lieu de haut en bas, suivant l'ancien procédé. Bouchardon, le Moine, etc., se sont distingués dans cette partie.

Dans les arts mécaniques, de nouvelles machines ont été inventées pour épargner le temps et les tra-

vaux des hommes.

Une découverte utile à l'humanité, l'inoculation, a été mise en pratique. L'abbé de l'Epée a fait parler, avec succès, les sourds et muets de naissance; du moins il leur a donné la faculté de se faire comprendre dans ce qu'ils demandent, ou dans ce qu'ils veulent faire en-

tendre aux autres.

La haute magistrature, les tribunaux et le barreau ont rassemblé des hommes doués de grands talens. La France a eu dans le chancelier d'Aguesseau un savant digne d'être un sage législateur. L'art de la chaire a été illustré par Massillon, Ségaud, Neuville, Elysée, etc., etc. Monfaucon, Fréret, Fourmont, Sainte-Palaye, etc., se sont distingués par leur profonde érudition. Outre Fonu

u

n

l-

n

it

1-

t,

1.

I-

lé

S.

re

re

t

e=

ar

Il.

tenelle, Voltaire, Maupertuis, Buffon, d'Aubenton, d'Alembert, Helvétius, J. B. Rousseau, Rollin, Louis Racine, Gresset, Dumarsais, etc., un grand nombre d'autres ont fait honneur aux sciences et aux lettres.

Un établissement très-utile ho-

lora les commencemens du règne de Louis XV; il fut formé, en 1719, par les soins du régent, protecteur et amateur des lettres et des beauxarts. Jusqu'alors l'instruction de la leunesse, dans les colléges de Paris, était mercenaire, et les maîtres retevaient de leurs disciples ce que dacun d'eux pouvait leur donner la reconnaissance de leur peine. Le régent ayant jugé qu'il était de l'hondeur du gouvernement que cette listruction fût gratuite, fit accorder l'Université, pour qu'elle ensei-

Outre l'établissement de l'Ecole lilitaire, fondée en 1751, pour éducation de cinq cents jeunes III.

mat gratuitement, la somme de

oxante-six mille livres, à prendre or les postes et messageries du

IV. établissement.

10

11

lic

qu

fai

do

qu

tre

ne

en

"El

*C

gentilshomnies français, sur-tout de ceux dont les pères, dépourvus de fortune, seraient morts au service, ou seraient encore dans les armées. Louis XV donna, dans la même année, des lettres-patentes pour l'établissement d'une académie des sciences, arts et belles-lettres à Besançon. Sans parler de plusieurs sociétés littéraires établies dans différentes villes, ce monarque donna, en 1757, son agrément à l'établis sement d'une société d'agriculture, de commerce et des arts, dans la province de Bretague, composée d'un bureau de correspondance à Rennes. L'exemple de cette province fut bientôt suivi par la plupart des autres.

En 1761, Louis approuva l'établissement d'une société d'agriculture dans la généralité de Paris, composée de quatre bureaux, distribués à Paris, à Meaux, à Beauvas et à Sens.

En 1764, le collége royal de la Flèche fut établi en faveur de deux cent cinquante gentilshommes, choisis, nommés et entretenus par le

ut

us

r-

es

la

ie

à if-

a,

ise,

la

ée à

ro.

art

ta-

ul-

15,

LEI-

VRIS

a la

eui

hole

ioi, pour y être instruits dans les belles - lettres, et de la passer à Ecole Militaire, à l'âge de quawize ans, ou continuer leurs études dans ce collége, s'ils se destinaient l'état ecclésiastique ou à la magistrature.

LOUIS XVI.

En succédant à son aïeul, Louis XVI vit toute l'étendue des obliga- 1774. tions que le trône lui imposait; ef-Le comte de bayé du fardeau de la couronne, Maurepas appela aussitôt auprès de lui le comte de Maurepas, ancien minislre, exilé de la cour, en 1749, pour quelques vers satiriques qu'il avait laits contre la marquise de Pompadour. La lettre que le jeune monarme lui écrivit à cette occasion, fait trop d'honneur à son cœur, pour ne pas la rapporter; elle était ainsi conçue : « Dans la juste douleur qui m'accable et que je partage avec tout le royaume, j'ai de grands devoirs à remplir. Je suis roi, et r le tce titre renferme de grandes obli-

« gations; mais je n'ai que vingt ans, « et je n'ai pas toutes les connais-« sances qui me sont nécessaires. La «certitude que j'ai de votre probité « et de votre intelligence profonde « dans les affaires, m'engage à vous «prier de m'aider de vos conseils. « Venez donc le plus tôt possible voir « votre roi et votre ami, » Ce fut d'après cette invitation que le comte de Maurepas prit séance au conseil en qualité de ministre-d'état.

na

qu

se

a(

4

ie

Edit portant remise joyeux

Les finances de la France et ses ressources étaient épuisées, les detdu droit de tes accumulées, les rentiers inceravenement, tains de leur existence, et chaque jour plus alarmés sur le sort de leurs capitaux. Le premier acte de la puissance du nouveau roi est la ratification des engagemens de ses prédécesseurs; la première fois qu'il parla aux Français, fut pour les de charger d'un impôt ou tribut qu'ils lui devaient pour son avénement la couronne, pour prendre sur lui la longue dette de ses pères, pour annoncer qu'aucun sacrifice ne lui coûtera, des qu'il pourra tourne au soulagement du peuple.

8,

8.

Ja té

le

us

S.

ir

ut

te eil

es

t-

r-

10

FS

18-

é.

1

lé-

ils

à

la

10-

Hi

101

Après avoir purgé la cour des sy- Organisabarites et des femmes sans mœurs tion du miqui la déshonoraient, Louis XVI soccupa du ministère : le comte de Muy eut le département de la guerre; le comte de Vergennes celui des affaires étrangères; Sartine celui de a marine, et Turgot celui des finances. Lorsque ce dernier, en sa qualité de contrôleur-général, prêta serment à la chambre des comptes, Nicolai, premier président, lui adressa un dis cours, dont voici quelques traits : « Balancer les dépenses «et les recettes, annoncer des vues, use servir de moyens faciles et sim-"ples dans toutes les opérations;.... "n'avoir d'autre base que la bienfai-«sance, la justice et l'économie;.... voilà, monsieur, ce qu'on espère «de votre administration;.... dimienuer les impôts, respecter nos pro-«priétés, maintenir inviolablement eles engagemens du prince avec ses "sujets ;.... telle est la mesure des "obligations que vous allez remplir, telle est la dette sacrée du minis-«tre des finances. »

Bientôt, sous les auspices de Tur-

berté du commerce des farines dans

Edit concer got, l'agriculture fut protégée; alors nant la li- parut cet édit mémorable, qui, fixant les principes sur la liberté du desgrains et commerce des grains, et affranchissant leur circulation intérieure, tenl'intérieur. dait à rendre et la denrée plus abondante, et la subsistance plus facile; on vit s'établir entre les provinces un échange qui rendait les richesses communes, et faisait mettre un prix à des travaux trop négligés, malgré lenr importance.

m

ir

Rétablissement des parlemens.

L'ancienne magistrature était toujours dans l'exil depuis 1761; la nation desirait son retour. Après avoir retiré les sceaux au chancelier Meaupou, pour les donner à Miroménil (1), premier président du parlement de Rouen, Louis XVI, interrogeant l'opinion publique, rétablit les tribunaux sur leurs anciens fondemens, rendit la vigueur aux lois, et la confiance à ceux qui en étaient les organes; en un mot, tous

⁽¹⁾ Ce choix fut généralement désapprouve Suivant les Mémoires du temps, Miromenil dat son élévation à son talent pour jouer la comédie sur des théâtres de société. Ce fut le comte de Maurepas qui lui fit donner les sceaux.

les parlemens rentrerent successivement dans leurs fonctions.

u

S-

n- "

X

0-

ti

19

rév

Il subsistait dans la perception des = impôts des campagnes une mesure, dont la rigueur était voisine de l'in- Abolition justice et approchait de la cruauté. des contrain-Si dans un village quelque pauvre tessolidaires habitant n'avait pu fournir sa con-habitans des tribution, ou qu'un individu de mau- pour le paicvaise foi eût disparu sans y avoir sa- ment des tislait, leurs portions étaient reversées sur la communauté entière qui était solidairement contrainte. Une déclaration du roi abolit cette mesure odieuse et tyrannique, qui avait usurpé le nom sacré de loi.

Cependant les opérations bienfaisantes du monarque, secondées par l'occasion les vues du sage et incorruptible Turgot, alarmaient de toutes parts ceux qui s'engraissaient des abus, ceux qui se rassasiaient de la substance du pauvre et des larmes du malheureux. Turgot avait des ennemis rréconciliables dans les parlemens, au rétablissement desquels il s'était opposé avec les armes de la philoso. phie ; dans les gens d'église et dans les financiers, qui le redoutaient,

campagnes,

impôts.

Emeule à des grains.

parce que ce ministre voulait réformer une foule d'abus contraires à la prospérité nationale : tous étaient d'accord pour le perdre. Dans ce dessein, on créa une disette factice au sein de l'abondance. La révolte fut dans Paris et dans les provinces environnantes, où plusieurs milliers de brigands se réfugièrent presque en même temps, pillant les blés et les farines qu'ils répandaient sur les chemins ou jetaient dans les rivières. Ils commirent des rayages assez considérables à Vernon, à Pontoise, à Saint-Germain, à Versailles. La conduite de ces gens rassemblés à cette occasion, prouva clairement que leur objet n'était pas d'éviter la famine, mais de la provoquer, puisqu'au lieu de partager les grains et les farines, dont ils s'emparaient, ils les détruisaient, et démolissaient les magasins et les fours. Par faiblesse, le gouvernement voulut taire le nom des instigateurs de ce soulevement. Le proces criminel fait à quelques petits agens, arrêta un incendie qui menacait d'embraser toute la France, Le calme fut réta-

à Reims.

bli, mais les intrigues n'en furent pas moins multipliées pour perdre Targotom mp

Il fut alors question du sacre du Sacre du roi roi. L'état des finances paraissait favorable pour la suppression de cette cérémonie très-dispendieuse. Turgot voulait y faire consentir Louis XVI; Maurepas n'y mettait point d'obstacles; mais les autres ministres s'y opposaient. Il fut ensuite proposé, qu'attendu les dépenses considérarables qu'entraînerait le voyage de Reims, la cérémonie se ferait à Paris. Ce projet agita pendant quelque temps le ministère ; mais les intrigues du clergé, que cette innovation alarmait, la vanité des grands représentans, firent rejeter les vues économiques de Turgot, et le roi lut sacré à Reims avec une pompe extraordinaire.

De tous les ministres du règne pré- Lamoignon rédent, un seul avait été conservé Malcsherbes en place, parce qu'il était beau-frère remplace du comte de Maurepas : c'était le dans le miduc de la Vrillière, secrétaire-d'état le duc de la au département de la maison du Vrillière.

roi, département d'où émanaient,

comme dit un écrivain, ces ordres terribles, connus sous le nom de lettres-de-cachet, qui quelquefois ont prévenu, plus souvent ont supposé et toujours encouragé le crime. Ce ministre, couvert d'opprobres par le cinisme de ses mœurs et par la noirceur de son caractère, ayant donné sa démission, Louis XVI appela pour le remplacer un des magistrats les plus intègres, un des philosophes les plus libres, un des hommes les plus humains, un sage qui avait passé sa vie à opposer des barrières aux entreprises arbitraires de la cour et des financiers. La nation applaudissait à ce choix, auquel avait contribué Turgot. Le premier soin de Malesherbes, en entrant dans le ministère, fut de visiter les prisons et de descendre dans les cachots: il brise les fers de ceux qui ont été trop punis ou trop long-temps détenus; allège la captivité de ceux qu'il est impossible de rendre à la société; enfin il dresse, sous les yeux du monarque, un réglement tendant à detruire l'abus, et à opérer l'anéantissement des lettres-de-cachet Comme il ne cherchait et ne voulait que le bien de l'état, on s'attendit des-lors qu'il ne resterait pas longtemps en place, tant étaient puissantes les personnes que ses vues contrariaient.

Il était déja question de plusieurs réformes ; le roi voulait mettre de 1776. l'économie et arrêter les prodigali-Intérieur de tés de la cour, qui étaient sans exem- la cour de Versailles. ple et sans mesure. Marie - Antoinette d'Autriche, qui, en 1770, avait uni sa destinée à celle de Louis, s'abandonna à tous les goûts et à toutes les jouissances d'une jeunesse sans expérience. Ses profusions se répandaient sur une foule de bas courtisans des deux sexes qui l'environnaient sans cesse de nouveaux plaisirs. La magnificence, ou plutôt le luxe de la cour, épuisait les finances. Sur un tapis vert se perdaient journellement à Versailles les contributions de plusieurs villes. La reine et les princes puisaient à leur gré dans le trésor de l'état, toutes les sommes qu'absorbaient leurs fantaisies. La cour s'agitait en tous sens pour faire échouer l'exé-

cution des réformes projetées, ou pour forcer à la retraite ceux des ministres qui suggéraient au roi des plans d'économie. Tel était malheureusement l'état des choses, que le roi et son conseil ne pouvaient opérer le bien qu'ils vousaient.

Di

tu

D

Da

16

Une des plus utiles opérations de des corvées, Turgot fut la suppression des corde Turgot. vées qui vexaient et qui ruinaient les cultivateurs. Le parlement, au lieu d'enregistrer l'édit qui abolissait cette honteuse servitude, fit des remontrances au roi. Louis XVI, pour le faire enregistrer, tint un lit de justice à Versailles. Outre le parlement, la noblesse et le clergé s'élevèrent par intérêt contre cet acte d'une bienfaisance éclairée. Les courtisans désespérant de ruiner par leurs manéges ordinaires le crédit de Turgot, que le jeune monarque protégeait ouvertement, employerent, pour perdre ce ministre, une trame perfide qui ne pouvait manquer de réussir. La cour de Versailles avait fait de l'administration des postes un département, dont le chef avait, sous le règne de Louis XV, la prérogative de rendre compte directement au roi de tout ce qui pouvait l'intéresser dans les correspondances particulières. A cet effet, des commis possédaient au dernier degré lart odieux d'ouvrir et de refermer Eslettres. A son avénement au trône. Louis XVI youlut abolir cette instiution infernale: les ministres parurent d'abord applaudir à ses intentions; mais insensiblement ils lui exposèrent la raison d'état qui autoriait cette mesure, inutile envers des intrigans et des factieux, dont les secrets ne sont jamais confiés à la poste, mais très-propre à seconder, contre l'homme de bien, les haines cachées, et les perfidies ténébreu-188; aussi fut-elle employée contre

Le roi, qui se défiait des opposilons des courtisans aux opérations de te ministre, voulut sayoir ce que la lation en pensait. Le baron Doigny, chargé de ce qu'on appelait le secret de la poste, fut consulté. Aussitôt, par la plus noire des perfidies, on fit crire par des personnes affidées, des lettres où l'on se récriait contre les plans de Turgot, et sur-tout où l'on empoisonnait les motifs qui le faisaient agir. Doigny présentait ces lettres au roi comme l'expression sincère de l'opinion des gens de tout état. Ce manége odieux fut fréquemment répété auprès de Louis XVI, qui, prenant pour le vœu du peuple ce qui n'était que l'ouvrage de l'imposture la plus perfide, crut devoir sacrifier son ministre à cette même voix publique, dont il avait suivi l'impulsion lorsqu'on lui donna sa confiance.

Démission de Malesherhes remplacé par Amelot.

Malesherbes, le seul homme de bien resté dans le ministère, voulut suivre son ami Turgot dans la retraite. Deux fois le roi refusa d'accepter sa démission, deux fois il le conjura de ne pas le quitter. Alors, le ministre philosophe, persistant dans sa résolution, s'écria avec vivacité: Sire, il est impossible de faire le bien. Il faut donc, lui répondit Louis XVI, que je quitte aussi ma place! Amelot, conseiller d'etat, remplaça Malesherbes, qui fut généralement regretté.

Successurs de Turgot.

La même cabale et le même expé-

C

dient qui avaient fait renvoyer Turgot, firent mettre à sa place Clugny,
intendant de Bordeaux, qui ne fut
pas long-temps contrôleur-général.
La mort qui le surprit au bout de
quelques mois, ne lui permit de
faire ni aucun bien ni aucun mal.
Taboureau, conseiller-d'état, lui
succéda, ayant Necker (1) pour adjoint, sous le titre de conseiller des
finances et de directeur du trésor
royal.

t-

1-

ıt

1-

١,

le

ir

le

ıt

9=

3,

1-

le

é.

10

r-

6-

D'autres changemens eurent encore lieu dans le ministère. Le comte de Saint-Germain, qui depuis 1775, avait le département de la guerre, devenu vacant par la mort du comte de Muy, s'était fait de puissans en-

1777. Change-

Changemens dans le ministère.

⁽¹⁾ Necker, né à Genève, après avoir été commis à Paris chez un banquier, dont il devint ensuite l'associé, s'était fait une fortune qui surpassait celle des plus fortes maisons de banque, mais dont la rapidité incroyable fit naître des soupcons légitimes. Des traités frauduleux avec la compagnie des Indes, et des spéculations sur les fonds anglais, au moment de la paix de 1763, dont il fut instruit à l'avance, furent les principes de cette étonnante fortune. (Voyez Du Gouvernment. des mœurs et des conditions en France avant la Révolution, etc., par M. Senac de Meilhan, ancien intendant de Valenciennes. Hambourg, 1795, in-8.)

518

fa

ge

L

H

le

Bir

De

sit

3 6

a

119

rat

Un

ler

dre

me

lat

VOY

en

frei

cali

de e

100

nemis par les réformes militaires qu'il exécutait; voyant qu'il ne pouvait conserver long-temps sa place, il fut contraint de se retirer. Le prince de Montbarrey, qui lui avait été adjoint, resta seul chargé de ce ministère. Taboureau ayant aussi donné au roi sa démission de contrôleur-général, Necker, son collègue, lui succéda, sous le nom de directeur-général des finances.

Opérations de Necker.

Aussitôt les effets publics remontèrent considérablement, ce qui pouvait bien être l'effet de la manœuvre d'un banquier connaissant les astuces employées pour la hausse et la baisse des fonds publics. A peine en place, Necker renvoya les administrateurs qui lui faisaient ombrage, Les offices d'intendans du commerce furent supprimés; opération onéreuse à l'état, par les rembourse. mens qu'elle exigeait. Ce nouveau ministre, entouré d'hommes qui lui étaient entièrement dévoués, ne fut plus gêné dans ses projets régénérateurs. On ne parlait que des suppressions, des réformes, des améliorations qu'il se proposait; un enthou28

u-

lé

í-

é

C-

1

e

1+

a

e. e

6.

a-

S-

a-

1-

siasme général s'était déclaré en sa faveur. A sa place, un homme de génie eût rétabli la fortune publique. les circonstances étaient, à la véité, fort difficiles ; cependant, avec les ressources infinies qu'avait la France, le niveau entre la recette et la dépense pouvait être rétabli par le imple retranchement de trop fortes pensions et des autres charges parasites de l'état. Au lieu d'avoir recours cet expédient, dans la crainte de se aire des ennemis, Necker employa a méthode facile des emprunts. N'éprouvant aucun obstacle dans ses opélations financières, il passait pour in grand administrateur, dans le lemps même qu'il préparait la foude qui devait bientôt anéantir et le monarque et la monarchie.

Un événement particulier excita Voyage de l'attention de l'Europe; ce fut le Joseph II on France.

Inoyage que fit cette année en France l'empereur d'Allemagne, Joseph II, lière de la reine. Ennemi de la pom
18, vêtu et vivant en simple particulier, il ne prit que le titre modeste de comte de Falkenstein. Pendant on séjour à Paris, il visita les divers annumens, les manufactures et ate-

Si

6

61

p

SE

u

C

Pi

A

00

liers célèbres de cette capitale. La simplicité avec laquelle il voyageait, contrastait singulièrement avec le faste que déployèrent les deux frères de Louis XVI (Monsieur et le comte d'Artois) en visitant cette même année les provinces méridionales du royaume.

La France secours aux colonies anglaises.

Un autre objet plus intéressant envoie des fixait alors les regards des puissances de l'Europe : c'étaient les efforts que faisait l'Angleterre pour réduire, par la force des armes, ses colonies septentrionales de l'Amérique, qui s'étaient déclarées, en 1776, Etats libres et indépendans. Profitant de cette guerre pour af faiblir la puissance de l'Empire Britannique, le cabinet de Versailles fournissait des munitions en tout genre aux Américains insurgés, et protégeait ouvertement leur république naissante. Des officiers français, du nombre desquels était le marquis de la Fayette, entrèrent même à leur service, et, sous les drapeaux de la liberté, combattirent pour assurer l'indépendance des colonies anglaises.

Ensin, par un traité d'amilié et

La

it, le

es

ite

n.

du

nt

11-

rts

ré-

ses

é-

en ns.

af.

ri-

les

out

et

pu.

an.

le

ent

ent

é el

de commerce avec les Américains, signé à Paris au mois de février 1778. 1778, Louis XVI reconnut et s'en-Louis XVI gagea directement à maintenir leur reconnait indépendance et souveraineté. C'é- leur indétait déclarer la guerre à l'Angleterre. Cette conduite de la France envers la Grande-Bretagne, fut le signal des hostilités qui commencerent bientôt entre les deux nations, quoiqu'il n'y eût de part ni d'autre aucune déclaration de guerre.

Le comte d'Estaing ne tarda pas à Départ du partir de Toulon avec douze vais-comte d'Esseaux de ligne et quatre frégates, taing pour dirigeant sa course vers les côtes de l'Amérique. Dans le même temps, une flotte plus considérable avait été équipée dans le port de Brest; le comte d'Orvilliers la commandait; l'avant-garde était sous les ordres du comte de Chaffaut, et l'arrièregarde sous ceux du duc de Chartres, depuis si connu sous le nom de duc d'Orléans. Cette flotte ayant mis à la voile, rencontra celle des Anglais, égale en forces, et commandée par l'amiral Keppel : un Combat

combat des plus vifs s'engagea vers d'Ouessant

SA

sa.

17

de

DY

ľé

100

br

R

di

40

re

la l

ce

CO

Mi

pri

où

l'île d'Ouessant. L'action fut indecise; les deux flottes, également maltraitées, rentrèrent dans leurs ports respectifs, et les deux nations s'attribuèrent également l'avantage de l'action.

Prise de divers établissemens francais et de Pondichéri par les Anglais.

Cette même année, les Anglais s'emparèrent des établissemens francais à Chandernagor, à Yamen, à Karical, à Masulipatan, et de Pondichéry, qui fut contraint de capituler, après quarante jours de tranchée ouverte.

Prise de Ste-Lucie par les mêmes, et de la par les Français.

Dans les Indes Occidentales, ils se rendirent aussi maîtres de l'île de Sainte-Lucie; d'un autre côté, les Dominique Français, sous la conduite du marquis de Bouillé, prirent celle de la Dominique.

Emprunts

Cependant les dépenses extraorde Necker, dinaires qu'entraînait la guerre, fixaient tous les regards de la nation sur Necker, qui avait promis de remettre les finances au pair. Le moment était arrivé de remplir ses promesses. Il n'établissait pas de nouveaux impôts, mais il étendait sourdement les anciens d'une manière effrayante. Il faisait des suppressions 6.

it

18

18

18

à

μ

S

e

a

0-

0.

1-

1-

e

15

sans remboursemens, des réformes ans profit, des emprunts sans mesure. Dans les deux années 1777 et 1778, il avait emprunté plus de leux cents millions : c'est ainsi qu'il préparait la ruine inévitable de la france. 1979 11391 32 . 34411

La guerre entre la France et l'Angleterre ne fut publiquement déclarée qu'en 1779, par les manifestes Déclaration de ces deux puissances. De son de guerre coté, l'Espagne, qui avait à se plain- la France et dre du cabinet de Londres, se disposait à réunir ses forces à celles des Français pour abattre l'orgueil britannique. L'armée navale la plus brmidable menacait l'Angleterre une prochaine invasion.

La flotte de Brest , sous les ordres Jonetion des amiraux d'Orvilliers, Guichen des flottes ella Touche-Tréville, s'étant jointe française et acelle d'Espagne, l'une et l'autre se rendirent dans la Manche. L'alarme lut générale en Angleterre. Quatre cents vaisseaux ou bateaux plats, construits sur les côtes de la Normandie et de la Bretagne, étaient l'êts à partir des côtes de France, se trouvaient campés quarante

l'Angle-

mille hommes, qui n'attendaient qu'un vent savorable pour s'embarquer. Les calmes et les vents contraires rendirent inutiles tous ces préparatifs. Enfin les deux flottes, après avoir tenu la mer pendant quelque temps, se retirèrent dans leurs ports respectifs, et l'invasion projetée n'eut point lieu.

en

dr

Ja

G

ot

h

ca

Va

at

100

sa

te

de

gr

po

50

Siége de Gibraltar. Pour augmenter l'embarras des Anglais et diminuer leurs forces, les Espagnols, avec une armée considérable, formaient le siége de Gibraltar : don Alvarez commandait les troupes qui bloquaient par terre cette place, tandis que don Barcello en faisait le blocus par mer; en même temps don Louis de Cordova était stationné dans les environs avec douze vaisseaux de ligne, pour appuyer ces opérations.

Prise de Mahéparles cette année, dans les Indes Orientales, les Anglais. tales, les Anglais, qui prirent aux Français la ville de Mahé; alors on ne vit plus le pavillon de France arboné en aucun endroit de l'Inde.

Succès des Mais cette perte fut compensée Française en Afrique par le succès des armes françaises

nt

r-

1-

28

84

15

n

es

,

10

1-

it

e

n

a

36

p-

re

11"

UX

011

II'

ée

se's

en Afrique, où le marquis de Vaudreuil s'empara des établissemens da Sénégal, que le cabinet de Versailles avait cédés à l'Angleterre par le traité de paix de 1763, des forts lames et Bense sur la rivière de Gambie, et de Sierra-Léona. En outre, il se rendit maître de vingtbuit navires négriers, estimés sept huit millions.

En Amérique, les escadres fran Prise de St.caises, commandées par MM. de Vincent et Grasse, de Vaudreuil et de la Motte-Piquet, arriverent successivement à la Martinique, où était le comte l'Estaing. Celui-ci détacha le chevalier de Rumain pour attaquer île de Saint-Vincent, qui se rendit aux Français; ensuite il appareilla pour les côtes de la Grenade, et faisant en même temps le service de terre et de mer, il enleva, à la tête de quinze cents hommes, les forts de cette île. Le lord Macartney, gouverneur anglais, fut fait prisonmer avec la garnison.

De là, le comte d'Estaing fit voile pour la Géorgie, dans l'intention de seconder les Américains. Avec eux,

Affaire de Savanah.

bi

le

le

re

qu

ra

m

il tenta de s'emparer de Savanah: résolu d'emporter la place par un assaut général, il conduisit lui-même l'attaque principale, qui fut trèsvive; la résistance des Anglais ne fut pas moins vigoureuse; à la fin, les assiégeans furent obligés de se retirer, après avoir eu beaucoup de tués et de blessés. La campagne étant finie, le comte d'Estaing revint en France, où il fut reçu avec les transports de la plus vive alégresse.

Action enfrançaise et anglaise.

Le comte de Guichen était parti treles flottes de Brest pour se rendre dans les Indes Occidentales, où il joignit ses forces à celles de MM. de Grasse, de la Motte-Piquet et de Vaudreuil. Il y eut dans ces parages quelques actions entre la flotte française et celle de l'amiral Rodney, alors arrivé dans cette partie du monde, après avoir ravitaillé Gibraltar que l'Espagne s'obstinait à vouloir réduire par la famine. Dans ces differentes actions il n'y eut rien de décisif.

Prises maritimes,

En Europe, l'amiral anglais Gearys'empara de quelques navires marchands français, qui venaient du Port-au-Prince; mais les flottes combinées de France et d'Espagne prirent à l'Angleterre cinq vaisseaux des Indes Orientales, et cinquante bâtimens marchands, destinés pour les Indes Occidentales.

Legouvernement français fit pas- La France ser cette année un secours de douze envoie des mille hommes chez les Américains Américains. insurgés. Ce corps, commandé par ecomte de Rochambeau, débarqua

à Rhode-Island.

10

ne

S-

10

1,

se le

1e

e.

C

1-

28

t

re

9+

ľ.

Les Anglais ayant déclaré la guerre aux Hollandais, leur prirent l'île de Saint-Eustache, qui se rendit à l'amiral Rodney et au général Vaughan. Les vainqueurs s'emparerent de plus de deux cents bâtimens qui se trouvèrent dans la rade ; l'île entière fut traitée avec la dernière barbarie. Mais les Anglais ne jouirent pas long-temps du fruit de leurs rapines: trente-deux vaisseaux chargés des dépouilles des malheureux habitans de Saint-Eustache ayant mis à la voile, vingt-six furent pris par l'escadre française de M. la Motte-Piquet, et conduits à Brest.

1781. Vingt-six vaisseaux anglais pris par les Français.

par les Français,

Cette île ne fut pas long-tempsen Reprise de la possession des Anglais. La même année, le marquis de Bouillé la reprit. Il trouva chez le gouverneur la somme d'un million qu'il avait séquestrée, jusqu'à ce que la cour de Londres eût décidé si cet argent était saisi légitimement. Le général français jugea la question, en faisantre mettre cette somme aux Hollandais à qui elle appartenait. Il partagea entre les troupes de terre et de mer, conformément à l'ordonnance des prises, environ seize cent mille liv., argent des colonies, appartenant àl'a miral Rodney et au général Vaughan, et provenant de la vente des prises.

F

d

n

C

te

Prise de Tabago. Les Français prirent encore aux Anglais l'île de Tabago, dont le gou verneur se rendit prisonnier de

guerre.

Défaite du lord Cornwallis.

Cette même année, les armées combinées de France et d'Amérique forcerent le lord Cornwallis de 8 rendre prisonnier avec toute sonar mée. Cet événement ôta tout espoit au cabinet britannique, de réduite par la force des armes les colonies insurgées,

en

6-

la

é-

de

ait

n.

·e-

ea

er,

les

V.,

l'a-

an,

es.

UX

our

de

ées

gne

se

ar

polf

nire

nies

Tandis que la guerre étendait ses Retraîte de ravages dans les deux mondes, Necker se démit de sa place de directeurgénéral des finances; il avait emprunté, en quatre ans et demi, quatre cent soixante millions, et endetté l'état de quarante millions de rente. Il eut pour successeur Joly de Fleury, conseiller d'état, fort étranger à la place importante à laquelle l'intrigue le porta.

Cette année, la naissance du dau- Naissance phin excita la plus vive alégresse du dauphin. dans toute la France, et sur-tout à Paris, où cet événement fut célébré par les fêtes les plus brillantes et les plussomptueuses. Déja la reine avait une fille, née en 1778, qui fut nommée Marie-Thérèse-Charlotte, avec

le titre de Madame, fille du roi. Les cabinets de Versailles et de Madrid avaient résolu de porter des coups terribles qui pussent amener Opérations une paix générale, ou anéantir le militaires. commerce britannique dans les deux Indes, si l'Angleterre voulait continuer la guerre. L'île de Saint-Christophe, une des Antilles, fut enlevée aux Anglaispar le marquis de Bouillé.

in

m

T

C

PIE

d

05/10

La Jamaique aurait subi le même sort, si l'amiral Rodney n'eût pas rencontré la flotte française, sous les ordres du comte de Grasse, qui allait joindre la flotte espagnole à Saint-Domingue. Une action s'engagea; les Anglais eurent l'avantage; ils prirent la Ville-de-Paris, vaisseau de cent-dix canons, avec deux autres vaisseaux de soixantequatorze canons, et un de soixantequatre; le comte de Grasse fut même fait prisonnier. D'un autre côté, les Français reprirent sur les Anglais Trinquemale, qui avait été enlevé aux Hollandais. Le comte d'Orves et le marquis de Bussy se couvrirent de gloire dans l'Inde. Suffren soutint constamment dans ces parages la supériorité des armes françaises contre celles des ennemis. Les mesures extraordinaires que les cours de France et d'Espagne prenaient de concert pour réduire Gibraltar, fixaient l'attention de l'Europe. La présence du comte d'Artois et du duc de Bourbon au siège de cette for teresse, donnait quelque probabilité au succès des attaques. Mais le gé8

18

11

a

H

5,

e

18

ré

65

e.

rs

nt

Γ,

La

uc

n-

té .

néral Elliot défendit vigoureusement la place bombardée par des batteries flottantes d'une nouvelle invention; il détruisit en grande partie ces machines formidables, au moyen de boulets rouges qui les incendièrent. Le rocher inaccessible de Gibraltar ne pouvait être réduit que par famine; mais cette ressource fut ôtée aux assiégeans, qui ne purent s'opposer au ravitaillement de cette forteresse, opéré avec succes par l'amiral Howe.

Les événemens militaires qui suivirent furent en petit nombre et de peu d'importance. A la fin on vit Pacification terminer cette guerre qui s'étendait dans les quatre parties du monde. Des négociations, entamées à Paris, produisirent une pacification génétale; on y arrêta, le 20 janvier 1783, les articles préliminaires de la paix entre la France, l'Espagne et l'Angleterre; et 3 le septembre suivant, le traité fut signé définitivement. Le cabinet de Londres fit de même des traités de paix avec l'Espagne, la Hollande et les Etats-Unis de l'Amérique, qui ; par leur indépendance ;

générale.

se trouverent placés au rang des grandes puissances (1).

né

ce

fle

a

et

61

Vi

0

PU

Pi

Changemens dans le

Durant les grandes négociations qui occupaient le cabinet de Verministère. sailles, Joli de Fleuri se démit du ministère des finances. Marchant sur les traces de Necker, il avait, au moyen d'un emprunt de deux cents millions, obtenu des ressources momentanées; d'Ormesson, conseiller d'état, fut nommé pour le remplacer, sous l'inspection de Vergennes, créé chef du conseil des finances, place vacante par la mort du comte de Maurepas, arrivée en novembre 1781. D'Ormesson, qui ne fut que quelques mois contrôleurgénéral des finances, emprunta, durant ce court intervalle, soixante treize millions. Il eut pour successeur, Calonne, intendant de Metz. Dans le même temps, Amelot, secrétaire d'état au département de Paris, ayant donné sa démission, le baron de Breteuil fut nommé pour le remplacer.

⁽¹⁾ Voyez dans les Elémens de l'Histoire d'Angleterre, pag. 589 et suiv., les articles principaux de ces différens traités.

68

113

14

H

u

18

0

6

H

e

H

Ħ

e

11

100

HÄ

Le génie français donna cette année un spectacle qui fera époque dans les annales de l'esprit humain: ce fut la singulière expérience de naviguer dans les airs, au moyen l'un globe de toile ou d'étoffe de soie, rempli de fumée ou d'air inlammable (1). D'Arlandes et Pilastre du Rosier furent les deux premiers aéronautes qu'on vit s'élever et voyager dans les plaines de l'atmosphère.

Premier voyage ace

Par le système des emprunts, la = France se trouvait chargée, à la fin de la guerre d'Amérique, d'une dette de sept cent trente-trois millions (2). Calonne y ajouta encore, Emprunts. en empruntant, en 1784, cent vingtcinq millions, et en 1785, quatre-__ vingts millions, (Total 938 millions.)

1784 et 1785.

1786. Traité de

Depuis la conclusion de la paix, commerce on s'occupait d'un traité entre la France et France et l'Angleterre. A la fin Ver-PAngleterre

⁽¹⁾ L'invention du globe aérostatique est due aux deux frères Mongolfier.

⁽²⁾ De cette somme , il avait été emprunté par Necker 460 millions ; par Joli de Fleuri , 200 ; et par d'Ormesson, 73.

gennes signa, en 1786, cette convention, qui tourna entièrement au désavantage des Français. Aussi excita-t-elle les plus violens murmures, et fut elle vivement critiquée.

1787. Motables.

L'embarras des finances augmentait chaque jour, lorsque la Révo-Assemblée lution, faite depuis long-temps dans l'esprit et les cœurs de la nation, commença à se manifester dans le gouvernement. La cour parvenueau dernier degré de corruption, le trésor épuisé, les fonds publics prodigués à une foule d'insectes dévorateurs qui assiégeaient Versailles, la fomenterent. Le gouvernement avait abandonné les vrais principes de la morale et de la politique. Les créanciers de l'état étaient effrayés du précipice qu'on creusait sans cesse autour de leur fortune. Il fallait remédier au désordre des finances, accru par une suite non interrompued'extravagances, et par la guerre d'Amérique, qui, seule, avait coûté douze cents millions. Dans cette situation critique, Calonne engagea le roi à convoquer une assemblée des Notables. « Il se flatta, dit Necŀ

a

5

F

):

t

a

e

,

* ker (1), d'appaiser les mécon-« tens, ou de distraire du moins les «esprits, en proposant à cette as-« semblée un grand nombre d'opérations générales, et dont plusieurs « eussent captivé l'intérêt public, si «le ministre n'eût pas attiré sur ses idées la défiance qu'on avait con-«cue pour ses principes. » Les Notables n'avaient pas été assemblés depuis 1626, sous Louis XIII. Le cardinal de Richelieu, alors premier ministre, les dirigea à sa volonté, et sut en faire un instrument utile a ses vues et à ses vastes projets. Les choses étaient bien changées. L'ouverture de cette assemblée eut lieu à Versailles le 22 février 1787. Elle était composée des membres les plus distingués du clergé, de la noblesse, de la magistrature et des corps municipaux des plus grandes villes. Il était donc naturel de croire qu'ils s'opposeraient à l'abolition des priviléges dont ils jouissaient. Cependant les nobles, les dépu-

⁽¹⁾ Dans son ouvrage intitulé: De la Révolu-

tés des villes et les magistrats qui étaient membres du conseil du roi, formaient la majorité et avaient des dispositions favorables aux réglemens projetés. Ils auraient infailliblement entraîné la décision de toute l'assemblée, sans les intrigues du clergé, conduites avec art par Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, un des notables qui aspirait à la place de premier ministre. Protégé par la reine, appuyé par les grands, et secondé par la magistrature, il parvint à changer les bonnes dispositions de l'assemblée, qui renversa Calonne: celui-ci, abandonné du roi et disgracié, fut forcé de quitter précipitamment la France, pour se soustraire à la vengeance de ceux dont ses plans tendaient à détruire les priviléges.

Bouvard de Fourqueux, conseiller mensdans le d'état, qui remplaça Calonne dans le ministère des finances, se retira au bout de trois semaines, et eut pour successeur Laurent de Villedeuil, intendant de Rouen. Miroménil ayant donné sa démission, Lamoignon, président à mortier du

Changeministère. u

t

1-

r

)-

1,

parlement de Paris, fut nommé à sa place garde des sceaux. Vergennes étant mort, sa place de ministre des affaires étrangères avait été donnée au comte de Montmorin. L'archevêque de Toulouse fut d'abord nommé chef du conseil royal des finances, et ensuite premier ministre.

L'assemblée des Notables n'était Clôture de pas encore séparée. Au lieu de con- Passemblée certer avec elle ses vues et ses pro- Notables. jets, Brienne se hâta de la dissoudre. Bientôt, rassemblant quelques fragmens du plan de Calonne, parmi lesquels il y avait plusieurs choses excellentes, il les présenta comme moyens de pourvoir aux embarras qui entravaient l'administration; mais il ne put mettre à exécution aucun de ses projets. Le parlement de Paris refusa l'enregistrement de parlement deux édits bursaux, l'un portant registrer établissement d'un droit de timbre, et l'autre destiné à une conversion des vingtièmes en une subvention territoriale de quatre-vingts millions.

Le roi tint un lit de justice, où, Lit de jusde son expres commandement, il parlement-

de

m

p

re

de

m

p

C

d

16

fit enregistrer ces mêmes édits. Le parlement fit des protestations, qui furent cassées par un arrêt du conseil. Comme il persista dans son opposition, il fut exilé à Troyes. Après quelques semaines de séjour dans cette ville, son rappel fut ordonné; et les édits furent retirés. Ainsi il n'y eut ni droit de timbre, ni subvention.

Séance royale au parlement.

Il ne restait pour ressources fiscales, que d'élever les vingtièmes à leur juste valeur: Brienne tenta cette voie. Le parlement rassemblé ne voulut rien entendre à ce sujet. Traversé dans ses projets, le premier ministre eut recours à la séance royale du 19 novembre 1787, où Louis XVI fit enregistrer en sa présence, au parlement, un édit portant création d'emprunts graduels et successifs, jusqu'à concurrence de quatre cents millions. Après le départ du roi, le parlement protesta contre cet enregistrement. Le duc d'Orléans (ci-devant duc de Chartres) et deux membres de cette même cour, Sabatier et Fréteau, furent exilés pour s'être élevés avec force,

devant le roi, contre l'abus que ses ministres lui laissaient faire de son autorité.

Dans le même temps, il arriva Nonvenux de nouveaux changemens dans le changemens ministère: Lambert, conseiller d'é- ministère. tat, fut nommé contrôleur-général au lieu de Villedeuil; le comte de Brienne, neveu du ministre, remplaca, dans le ministère de la guerre, le maréchal de Ségur; et le comte de la Luzerne, le maréchal de Castries, dans celui de la marine.

L'année 1788 vit le commencement de troubles orageux et funestes. Dans plusieurs provinces, la fer-Commencementation était parvenue à un degré ment des très - alarmant, sur-tout dans la Bretagne et le Dauphiné, où l'on fit marcher des troupes, dont une partierefusa d'agir contre le peuple; ce qui contribua beaucoup à faire mépriser de plus en plus l'autorité du gouvernement, en donnant une preuve de faiblesse.

A Paris, les esprits s'échauffaient Enlèvement également, Goislard de Monsabert de deux membres du et Despréménil dénoncèrent au par- parlement. lement, dont ils étaient membres,

1788.

so le

pa

tr

av

86

q

Di

ni

ju

p

re

d

9

n

l'un, les vérifications ministérielles qui se faisaient pour accroître la masse des vingtièmes; et l'autre le projet, formé par les ministres, de réunir en un seul corps le droit de vérifier et d'enregistrer les lois de police générale, de finances et d'impositions. Le gouvernement furieux lança des lettres de cachet contre ces deux magistrats, qui, pour éviter les satellites ministériels, se réfugièrent au palais, où le parlement était assemblé. Le sanctuaire de la justice fut investi par la force armée. Goislard de Monsabert et Despréménil furent enlevés et conduits, l'un aux îles Sainte-Marguerite, et l'autre à Pierre-en-Cise à Lyon.

Projet d'une cour plenière.

Poussé à bout par la résistance des parlemens, qui avaient formé une association, Loménie engagea le roi à rendre un édit portant établissement d'une cour plénière, composée de ducs et pairs, des grands officiers de la couronne, d'un certain nombre de maréchaux de France, de lieutenans-généraux, de chevaliers des ordres, et autres per-

18

a

e

e e

e

18

X e

1+

é-

8. e

e

et

n.

C.

ce

né

ea

a-

m.

ds

-19

n.

sonnes qualifiées, tous nommés par le roi; des conseillers de grand'chambre du parlement de Paris, et deux députés de chacun des autres parlemens du royaume. Lorsque cet édit parut, le public crut voir les droits de la législation partagés entre les courtisans, et les parlemens dépouillés des prérogatives dont ils avaient joui depuis plusieurs siècles. Alors, un mécontentement général se manifesta contre une innovation qui ouvrait toutes les voies au despotisme ministériel.

Convaincu de l'inutilité des ef-Retraite de fortssuivis du gouvernement, Lomé-de Brienne, nie vit qu'il était impossible de sub- et rentrée luguer la puissance énergique d'un de Necker peuple si bien prononcé; il fit donc ministère. rendre un arrêt du conseil qui abrogea solennellement la cour plénière, dont la nouveauté politique avait soulevé les esprits. Enfin, effrayé de la situation où il voyait la France, et plus encore du danger de sa position personnelle, il abandonna la place de premier ministre, qu'il avait remplie pendant dix-huit mois. Il conseilla à Louis XVI d'avoir

dans le

encore une fois recours à Necker, que la majorité de la nation regardait comme le sauveur de l'état, mais en qui ce prince faible et malheureux n'avait alors aucune confiance. Necker rentra donc dans le ministère avec le titre de surintendant des finances.

OP

DI

ble

Da

Changeministère.

Laurent de Villedeuil venait d'êmens dans le tre nommé ministre de la maison du roi à la place du baron de Breteuil. Bientôt après Lamoignon quitta les sceaux, qui furent donnés à Barentin, premier président de la courdes aides; et le comte de Puységur remplaça le comte de Brienne dans le ministère de la guerre.

Convocation des étatsgenéraux.

Cependant une fermentation générale agitait les esprits : le duc d'Orléans qui avait été rappelé de son exil, et les parlementaires, étaient les moteurs secrets de ces troubles. Ce fut dans cette circons tance délicate que, d'après le vœu de la nation, le roi convoqua les états-généraux, dont l'ouverture fut fixée au mois de mai 1789. Ils n'avaient pasété assemblés depuis 1614 et depuis ce temps il s'était opére

r-

114

le

n-

è-

du

69

n-

es

mle

é.

uc de

S,

es

18.

68 ut

a-

de si grands changemens dans les opinions, les mœurs, le caractère et e gouvernement, que leur convoration ne pouvait manquer de prowire une commotion générale.

Dans les temps anciens de la monarchie, aucun membre du clergé, compositione le la noblesse et du tiers-état, ne pouvait entrer aux états-généraux, il n'était ou grand bénéficier, ou propriétaire de fiefs; enfin, officier municipal ou notable d'une grande ville. Ils n'étaient convoqués que dans des occasions extraordinaires, comme lorsqu'il survenait des troubles intérieurs ou une guerre étrangère. Leur résultat n'avait jamais été avantageux à la nation. Le nombre des représentans n'avait jamais été fixé avec précision : rarement il excéda celui de cinq cents, et quelquefois il ne fut que de deux cents. Il importait peu qu'un ordre envoyât plus de députés qu'un autre, parce que les votes étaient recueillis par ordre, par bailliage, ou même par nation. Cette dernière dénomination était alors une des divisions

nominales de la France, à-peu-près

Leur ancienne

les

élu

leu

100

me

Vei

Ves

du

ser

le

Acl

las

ava

911

comme les gouverneurs le furent depuis. Les membres des parlemens siégeaient individuellement parmi ceux du tiers-état, s'ils étaient élus. Dans les lettres de convocation, le roi annonçait le motif pour lequelil assemblait les états - généraux; ils étaient dissous selon sa volonté. Les différens ordres, et les provinces, qui avaient leurs assemblées particulières, pouvaient présenter au monarque leurs griefs, appelés doléances, auxquels il faisait droit, s'il le jugeait à propos. Mais dans ces temps éloignés, le clergé était en grande vénération; les nobles avaient toute la puissance; et le tiers-état, sans force par lui-même, suivait l'impulsion que lui donnaient les deux autres ordres supérieurs, Depuis la dernière assemblée, en 1614, les formes et les principes des états-généraux avaient été adoptés par les parlemens; mais, cela seul excepté, il ne restait plus au cuns vestiges de l'ancien gouverne ment (1).

⁽¹⁾ Mémoires sur la Révolution française, par le marquis de Bouillé. Londres, 1797-

nt

ns mi

le

ils

es

8 ,

į.

au

0"

ns ait

es.

le

ne,

nt

rs.

en

es

op-

ela

Les états-généraux n'étaient plus Clerge les mêmes. Dans l'ordre du clergé, les évêques et les abbés étaient flus autrefois par les membres de eur corps, et présentés ensuite à l'approbation du peuple. Après le concordat, sous François Ier, ils furent toujours choisis parmi les hommes les plus distingués par leurs rertus et leurs talens; ils étaient inrestis du respect et de la vénération du peuple; mais la cour ayant insensiblement disposé des grandes fignités de l'église en faveur de la solvent dénuée de mérite, e clergé avait beaucoup perdu de a considération (1).

La noblesse n'avait ni son ancien clat, ni son existence première. Il avait en France quatre-vingt mille amilles nobles, nombre qui ne doit las étonner, si l'on observe qu'on wait créé quatre mille offices civils qui donnaient et transmettaient la aunoblesse. Des lettres du roi accorlaient en outre cette prérogative. ne.

⁽i) Mémoires sur la Révolution française, par par marquis de Bouillé. Londres, 1797.

de

la

me

gu

qu

pa

as

A

m

an

tri

Indépendamment de ce grand nombre de nobles, il y avait environ mille familles, dont l'origine se perdait dans les premiers temps de la monarchie, et parmi lesquelles deux à trois cents avaient échappé à l'indigence. On rencontrait encore à la cour des noms qui réveillaient dans l'esprit la mémoire des grands hommes qui les avaient illustrés; mais rarement ceux qui les portaient rappelaient l'image des vertus de leurs ancêtres. Dans les provinces, quelques familles soutenaient leur die gnité, parce qu'elles avaient conservé les possessions de leurs aïeux, ou du moins réparé la perte de leur fortune par des alliances avec des familles du tiers-état. Le reste de l'ancienne noblesse languissait dans la pauvreté. Comme elle n'était plus assujettie au service militaire, ni convoquée pour les états provinciaux, ni pour les états-généraux, l'ancienne constitution de cet ordre était entière. ment détruite. Si les titres honorifiques étaient le partage de quelques familles anciennes et illustres, ils décoraient aussi beaucoup de nouveaux nobles, qui, par argent, avaient acquis ce droit. La plupart des grandes terres étaient devenues la propriété des financiers, des commerçans, ou de leurs descendans; les fiefs étaient presque tous en la possession des bourgeois des villes; ufin les nobles n'étaient plus distingués des autres classes de la société que par les faveurs de la cour, et par l'exemption des impôts, non moins odieuse au peuple, qu'onéreuse pour l'état (1).

Ce que le clergé et la noblesse vaient perdu en richesses, en pouvoirs et en crédit, le tiers-état s'en était emparé. Depuis la dernière assemblée des états-généraux, la France avait formé des colonies en Amérique, avait créé un commerce maritime, avait établi des manufactures; l'Europe et les autres parties du monde étaient devenues, pour ainsi dire, tributaires de son industrie. Les richesses, que ces moyens frent affluer dans le royaume, devinrent l'unique partage du tiers-

e

S

é

ıt

8

t

e

10

é

u

0

e

e

S

⁽¹⁾ Idem.

au

gr

au

le:

n'e

de

je

ne

87

00

po

m

ne

état. Le préjugé interdisait à la noblesse le commerce et l'exercice des arts mécaniques ou libéraux. L'introduction de ces richesses, en augmentant la masse du numéraire, appauvrissait d'autant les nobles et les propriétaires des terres en général. Les villes s'étaient prodigieusement agrandies ; celles de commerce, telles que Lyon, Nantes, Bordeaux, Marseille, etc. étaient devenues aussi considérables que les capitales des états voisins. Paris s'était accru dans une proportion énorme. Tandis que les nobles abandonnaient les champs de leurs pères pour venir dissiper leur fortune dans la capitale, ou à la cour, le tiers-état s'ouvrait, par son industrie, de nouvelles sontces de richesses; toutes les petites villes étaient devenues commerçantes, ou se distinguaient par quelque manufacture. Les habitans de ces villes recevaient en général une éducation soignée; elle leur était plus nécessaire qu'aux nobles, dont le petit nombre obtenait, par crédit ou faveur, sans avoir besoin de mérite, les premières dignités. Ainsi la partie commerçante surpassait la noblesse

en fortune et en talens.

0-28

1-

)-

28

6

es

28

U

is

es

ir

e,

it,

1-

es

11-

10

il

a-

é.

tit

a-

es

ie

Le tiers-état ne pouvait parvenir à Tiers-état. un grand nombre d'emplois réservés aux nobles; il était exclus de tous les gradessupérieurs de l'armée; il l'était aussi, du moins par le fait, de toutes les dignités éminentes de l'Eglise. Il n'était point admis aux grandes places de la magistrature, parce que la maeure partie des cours souveraines ne recevait que des nobles dans leur corps: dans les derniers temps, on exigeait même des preuves de noblesse pour les charges de maître des requêtes, qui donnaient entrée au conseil - d'état, qui conduisaient à lintendance, et d'où l'on avait tiré pour le ministère, les Colbert, les Louvois et autres. Ainsi, après avoir dépouillé la noblesse de ses prérogatives, on lui avait accordé des priviléges dangereux pour la société. lels étaient les changemens opérés dans les trois ordres de l'état, lorsque la nation, d'une voix unanime, demanda la convocation des états-généraux, à laquelle le gouvernement, le plus faible qui eût existé depuis

long-temps, fut obligé de consen-

9

Se

14

m

de

CO

CE

pi

8 ti

la

m

as

le

tr

VC

pi

gr

tic qu

tir (1).

Convoca-

Pendant sa première administration d'une tion, Necker avait constamment assemblée de rencontré, dans l'exécution de ses projets de finances, une opposition marquée de la part des parlemens et des corps privilégiés : aussi avaitil été sacrifié aux intrigues de la cour. Rentré dans le ministère, il crut le moment favorable pour se venger des premiers ordres de l'état, en les humiliant, ou même en les détruisant. Intimement persuadé qu'avec l'appui du tiers-état il effectuerait ce que le gouvernement n'oserait pas tenter, il résolut de donner à ce même tiers - état une influence prépondérante dans les états-généraux, et se flatta de mettre à exécution, par ce moyen, son plan pour la restauration des finances. Le roi, bientôt prévenu en faveur de Necker, ne vit plus que par les yeux de ce ministre, dont il adopta les projets, et d'après les conseils du-

⁽¹⁾ Idem, Mémoires de Bouille

100

a-

at

n

t-

e

n

é

f-

nt

le

le

28

·e

n

e

le

28

1-

quel il convoqua une nouvelle assemblée des notables, composée des mêmes membres que la précédente : elle était divisée en plusieurs bureaux. Louis XVI soumit à leur examen plusieurs questions sur le mode de convocation, de formation et de composition des états-généraux. Tous ces bureaux (à l'exception de celui présidé par Monsieur, frère du roi) sopposèrent à la double représentation du tiers-état aux états-généraux, laquelle était demandée impérieusement par toutes les communes. Il y avait encore deux autres points essentiels à déterminer, savoir dans quelles proportions territoriales, ou districts, on députerait, et comment voteraient les députés. Si l'on députait suivant l'ancien cadastre des élections, il s'ensuivrait que de pehts cantons auraient une nombreuse députation, tandis que des provinces riches et peuplées n'obtiendraient ou'un petit nombre de représentans. Si l'on suivait l'ordre de la population et de la propriété, la grande question de voter par ordre semblait Préjugée. Le clergé et la noblesse, Щ 10

10

ti

lé

de

qu

pa

le

tio

ils

fut

las

lile

nir

13 4

lail

qui tenaient sortement à leurs priviléges, crièrent que la France était perdue si l'on touchait à leurs prérogatives; que les formes antiques devaient être respectées. Dans ce conflit, Necker sit décider la double représentation, en posant la base. de la population pour règle de députation. En conséquence, un arrêt du conseil accorda au tiers-état un nombre de députés égal à celui du clergé et de la noblesse. Quant à la question au sujet de la forme de voter, la décision en fut renvoyée aux états-généraux eux-mêmes, qui ouvrirent leur séance à Versailles le 5 mai 1789.

1789. Etatsgénéraux, Les députés des Communes, rassemblés par provinces, convinrent que, sans affecter, comme le clergé et la noblesse, une salle particulière, ils tiendraient leurs séances dans la salle des états-généraux, et qu'ils y inviteraient les deux autres ordres pour délibérer en commun. C'était juger la question par ordre ou par tête. Le clergé et la noblesse se récrièrent contre cette prétention du tiers-étal. Celui-ci leur objecta que les trois

ordres ayant à délibérer sur des objets qui intéressaient la France enlière, les pouvoirs devaient être vénifiés en commun, et qu'il convenait à chaque ordre de savoir si les députés des deux autres ordres étaient

légalement nommés.

t

t

a

29 u-

e. nt

t.

is

A la fin, aussi ennuyés que rebu-Letiers-état tés par les lenteurrs et les obstacles se constitue en assemdu clergé et de la noblesse, avec les-blée nation quels la cour s'était coalisée, mais fortifiés par plusieurs curés qui s'élaient rendus dans leur salle, et seretement assurés qu'ils auraient des partisans dans la noblesse, à la tête de laquelle était le duc d'Orléans, les députés du tiers-état, se regardant comme la majorité de la nalion, prirent un arrêté par lequel se constituèrent en assemblée nalionale. Dès-lors la réunion des trois ordres paraissait inévitable, lorsqu'il lut résolu de la prévenir.

Le 20 juin, trois jours après que Serment assemblée nationale se fut consti- du jeu de liée, l'ordre du clergé devait se réu- à Versailles. ir à elle : les députés se rendaient à salle; aussitôt une proclamation

lite par des hérauts-d'armes et affi-

chéepar-tout, annonça que les séances étaient suspendues, et que le roi en tiendrait une sous peu de jours : on donnait pour motif de la clôture de la salle, la nécessité des préparatifs pour la décoration du trône. Les portes du lieu ordinaire des séances étant fermées et gardées par des soldats, les députés s'assemblèrent au jeu de paume à Versailles, et y firent le serment de ne point se séparer que la constitution du royaume et la régénération ne fussent consolidées.

Séance poyale.

Enfin le jour fixé pour la séance royale arriva : le roi se rendit aux états-généraux et y porta une déclaration qui cassait, comme illégaux et inconstitutionnels, plusieurs arrêtés pris par les députés du tiersétat. Louis XVI termina cette séance, en annonçant qu'aucune disposition ne pourrait avoir force de loi sans son approbation spéciale, et en ordonnant à tous les membres de l'assemblée de se séparer sur-le-champ. Malgré ces ordres, les députés des Communes resterent dans la salle, après que le roi, ceux de la noblesse et une partie du clergé furent sortisé

ŋ

t

Le grand maître des cérémonies étant venu les sommer de se retirer, Mirabeau lui adressa ces paroles: « Allez dire à ceux qui vous ont en-« voyé, que nous sommes ici par la « volonté du peuple, et que nous « n'en sortirons que par la puissance « des baionnettes. » L'assemblée décréta qu'elle persistait dans ses arrêtés; que la personne des députés était inviolable, et que quiconque oserait attenter à leur liberté, serait déclaré infâme, traître à la patrie, et coupable de crime capital.

Le lendemain, la majorité du Réunion clergé se réunit au tiers-état ; le 25, du clergé et la minorité de la noblesse suivit son noblesse exemple. Enfin, d'après une lettre au tiers-état.

d'invitation de la part du roi, la réunion du reste de ces deux ordres eut lieu le 27, quatre jours après la séance royale, qui avait défendu

cette même réunion.

1

t

a

3.

e

1-

n

18

es

se

is,

Cependant une armée formidable Le renvoide se rassemblait autour de Paris et de Necker Versailles; on faisait venir à grands ministres frais du canon des frontières. Le agite Paris. bruit circulait que l'assemblée nationale allait être dissoute et plusieurs députés livrés à la rigueur des lois. Bientôt Necker, que la cour regardait comme la cause de l'embarras où elle se trouvait, fut renvoyé le 11 juillet, après avoir reçu les plus sanglans reproches de la famille royale. Cette nouvelle se répand à Paris; on apprenden même temps que presque tout le ministère était renouvelé, et que Breteuil, Foulon, la Galaisière, Laporte, et le maréchal de Broglie, composaient le conseil du roi. Aussitôt la capitale est agitée; une foule d'individus se rendit au Palais-Royal, demeure du duc d'Orléans, et rendez - yous accoutumé de ceux qui s'occupaient vivement de la chose publique, et qui étaient destinés à soulever la multitude. La troupe reçoit l'ordre de charger ; le canon tire, et tout Paris est sur pied; on crie aux armes; le tocsin sonne; on enfonce les boutiques des armuriers, et l'on s'empare des armes qui s'y trouvent : aussitôt la troupe est attaquée et battue.

Prise de la Bastille et L'agitation redouble; on incendie ses suites. les barrières de la capitale; on pille

quelques établissemens publics; on prend trente mille fusils et six pièces de canon à l'hôtel des Invalides; soixante mille hommes sont armés et se forment en milice. Dans le même temps, l'assemblée nationale décrétait que Necker et les autres ministres, qui venaient d'être renvoyés, emportaient son estime et ses regrets; qu'elle insistait sur l'éloignement des troupes et sur l'établissement des troupes bourgeoises; elle déclara aussi que nul pouvoir intermédiaire entre elle et le roi ne pouvait exister. Paris présentait l'aspect d'une ville assiégée, dont tous les habitans sont sous les armes. On prend des signes de ralliement, des cocardes vertes, et bientôt après des cocardes aux trois couleurs, blanche, rouge et bleue. La Bastille est attaquée et prise par les bourgeois, à qui se joignent des soldats du régiment des Gardes-Françaises; Launay, gouverneur de ce fort, est traîné à l'hôtel de ville, et massacré sur les marches. Plusieurs autres subissent le même sort : Flesselles, prévôt de marchands, est tué d'un

e

è

u

t

et

1-

]-

et

ie

coup de pistolet; on lui coupe la tête; sa tête sanglante et celle de Launay sont promenées dans la ville, à la pointe d'une pique. Tels furent les événemens du 14 juillet.

CE

vi

le

1%

ai

le

d

n

16

16

le

re

p

V

q

36

re p

le

Bailli nommé maire de Paris, et le Ja Fayette, commanral de la milice

Le lendemain, Bailly fut nommé maire de Paris, et le marquis de la Fayette, commandant-général de la marquis de force armée de cette capitale. Frappés de terreur, la plupart des prindant géné- ces et quelques grands prirent la fuite pour se soustraire à la fureur parisienne. du peuple. Le roi lui-même se mit, pour ainsi dire, sous la protection de l'assemblée nationale, qu'il avait voulu dissoudre. Les nouveaux ministres s'étaient retirés d'eux-mê. mes; ceux qu'ils avaient remplacés furent rendus aux vœux des citoyens, Enfin Louis XVI annonca qu'il se rendrait lui-même à Paris pour constater solennellement ces nouvelles dispositions.

Le roi vient a Paris.

Ce fut le 17 juillet que le roi vint dans la capitale. L'assemblée nationale l'accompagnait. Il se rendit à l'hôtel de ville, où il recut, des mains du maire, la cocarde nationale. Lorsqu'il parut à la fenêtre avec ce signe de l'alliance qu'il contractait avec la nation, la multitude se livra aux transports de la joie la plus vive et la plus vraie; les cris de vive le roi retentissaient dans les airs. Les mêmes témoignages d'alégresse l'accompagnèrent à son retour à Versailles.

Tout le monde rendait justice à Massacre de Louis XVI; mais les esprits étaient de Berthier.

aigris contre la cour; il y avait dans le royaume deux partis bien prononcés, celui de la royauté et celui du peuple : de là vinrent les dénominations de royalistes et de patriotes, d'aristocrates et de démocrales. Tous les grands qui craignaient les vengeances populaires, se hâterent de fuir sous divers déguisemens, et portèrent chez l'étranger leur haine contre la France. Le peuple, dont on animait la fureur, se vengea sur les nobles et les riches qui restèrent. Foulon, et Berthier son gendre, intendant de Paris, furent arrêtés et conduits dans la capitale. Tous deux sont massacrés par le peuple, qui promène dans les rues leurs têtes sanglantes et livides.

19.

Changemens dans

Les habitans des provinces, à l'exemple des Parisiens, avaient pris ministère les armes; par-tout la multitude, abusant de la liberté, se portait à des actes de férocité. Dans les campagnes, la colère se manifestait contre les seigneurs; on incendiait des châteaux, on détruisait des archives. En même temps la disette se faisait sentir en plusieurs endroits, et surtout à Paris. Au milieu de ces bouleversemens, il survint quelques changemens dans le ministère : La Tour-du-Pin, député à l'assemblée nationale, fut nommé ministre de la guerre à la place de Puységur, et le comte de Saint-Priest, ministre de la maison du roi, à la place de Villedeuil.

Abolition des droits feodaux et autres priviléges.

Les troubles qui agitaient la France engagèrent l'assemblée nationale à s'occuper des moyens de les faire cesser. Comme la cause de ces mouvemens tumultueux était dans des charges et des impôts que le peuple payait, elle abolit, dans sa séauce de la nuit du 4 au 5 août, tous les droits féodaux, et divers priviléges dont jouissaient le clergé et la no-

blesse. Dans cette même séance l'assemblée, sur la motion de L'alli-Tollendal, déféra à Louis XVI le titre de restaurateur de la liberté

française.

e

à

e

H

S

e

Cependant l'état éprouvait une Emprunts. crise alarmante par le besoin d'argent et par le désordre où se trouvait le royaume. Dans cette circonstance, l'assemblée décréta, le o août, un emprunt de 30 millions à quatre et demi pour cent; mais cet emprunt échoua; le 30 du même mois, elle décréta un nouvel emprunt de quatre-vingts millions, moitié en argent, moitié en effets; mais il ne réussit pas davantage. L'assemblée avait trop présumé du crédit national et du patriotisme des gens riches.

Toutefois, par une noble émula- Contribution, des citoyens de toute classe laisaient des offrandes et des sacri- patriotique, fices à la patrie; mais ces ressources ne suffisaient pas aux besoins immenses de l'état. Dans la désorganisation générale, les recettes ne pouvaient subvenir aux dépenses. Alors Necker proposa de demander

aux citoyens, à titre de contribution patriotique, le quart de leurs revenus. Cette mesure fut adoptée et décrétée par l'assemblée, qui l'avait fait précéder par une adresse où les Français étaient encouragés à des sacrifices nécessaires pour le salut de la patrie.

VI

vi

bi

C

p

r

C

p

Fête des gardes-ducorps.

Dans le même temps, on fit venir quelques régimens à Versailles, sous prétexte de soulager les habitans de cette ville dans le service militaire. L'assemblée nationale, inquiète, était divisée en deux partis. Le roi refusait de donner sa sanction à la déclaration des droits de l'homme, et à 19 articles constitutionnels présentés par l'assemblée à son acceptation. Paris éprouvait la disette des subsistances, au milieu même de l'abondance. Le pain était renchéri; quoique de mauvaise qualité, on se battait à la porte des boulangers pour s'en procurer : on cherchait à soulever le peuple. On parlait de la fuite prochaine du roi et d'une contre-révolution. Ce fut alors que les gardes-du-corps donnèrent aux officiers des troupes de ligne qui étaient

à Versailles, une fête, dans laquelle se tinrent divers propos inconsidérés, et où, dans la chaleur de l'ivresse et de la table, des cocardes blanches furent distribuées aux convives.

Le repas des gardes-du-corps, le bruit de l'enlèvement du roi pour le des 5 et 6 occonduire à Metz, bruit qui, d'après l'opinion générale, n'avait été répandu que pour faire nommer le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, dans le cas où le parti de la cour se déterminerait à prendre cette mesure; la pénurie des subsistances qu'on éprouvait à Paris et aux environs, le refus du roi d'accepter les articles qui lui avaient été proposés; toutes ces circonstances servirent de prétextes pour échauffer et insurger la classe inférieure du peuple de la capitale, et la faire marcher à Versailles. On disait publiquement que la présence de Louis XVI à Paris ferait cesser la rareté du pain, dont le projet de sa fuite était la cause. Dans la matinée du 5 octobre, une multitude de femmes force l'entrée de l'hôtel de ville,

300

qu'

acc

pro

Dre

001

de

du

fit

les

en

Pa

m

ta

80

de

el

DI

an

pour y chercher des armes; elles prennent tout ce qu'elles trouvent, s'emparent de quelques canons, et entraînent avec elles toutes les femmes qu'elles rencontrent. Des hommes, déguisés en femmes, s'étaient mêlés dans la foule. La multitude insurgée menace d'incendier l'hôtel-de ville, si les magistrats n'enjoignent à la force armée parisienne de l'accompagner à Versailles. Ces bandes farouches se mettent en marche vers cette ville, suivies de la garde nationale, qui avait à sa tête le général la Fayette, autorisé par un ordre des officiers municipaux. Après le départ des femmes, il sortit de Paris des hommes armés de piques, de haches, de bâtons pointus: parmi eux se trouvaient des individus de figure étrange, qui paraissaient avoir été appelés dans la capitale. Ils avaient précédé la garde nationale, dont il faut bien les distinguer. Comme les femmes arrivaient à Versailles, l'assemblée nationale sollicitait de Louis XVI l'acceptation tant retardée des articles constitutionnels. Le roi avait

t

1-

ıŧ

e j-

e

a

S

1

accordé son assentiment, avec des observations, et eu égard, disait-il, aux circonstances alarmantes, ainsi qu'aux besoins de l'état. Mais cette accession était regardée comme une protestation. Ce fut alors que les lemmes de Paris, ayant à leur tête in orateur, nommé Maillard, se résentèrent à l'assemblée. Son disours eut deux objets, le manque de pajn et le mépris de la cocarde nationale. Il demanda que les gardesdu-corps, qui en avaient encore une blanche, portassent celle de la nation. Dans le même instant, on leur en distribua, qu'ils mirent, ce qui lit crier aux femmes : Vive le roi et les gardes du corps! L'assemblée envoya une députation au roi pour lui faire part des inquiétudes des Parisiens sur la disette du pain; sa réponse fut qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour la subsistance de la capitale. Enfin, il donna son acceptation pure et simple de la déclaration des droits de l'homme et des articles constitutionnels. Cependant il y avait un grand tumulte autour du château. Plusieurs coups

na

wi

iv

en

nu

(ar

pp

ré

que

III E

mr

mo

par

de J

phe

qn'

éta

mê

1

ac

de fusil furent tirés sur les gardes- ail du-corps. Tout annonçait du désor- li. dre, lorsque, vers minuit, la force armée parisienne arrive, traînant du canon, et ayant à sa tête le marquis de la Fayette. Soit frayeur réelle, soit que le moment fût arrivé d'exécuter le projet de faire fuir le roi, on prépara des voitures, et on le pressa de s'éloigner. Mais ces voitures furent arrêtées, et le roi refusa de partir, en déclarant qu'il aimait mieux périr, que de faire couler le sang des Français pour sa querelle. Ce sentiment pur du roi, qui l'a toujours guidé, dit un écrivain (1), sauva la France, et prouve qu'on lui avait laissé ignorer le projet. Il paraît, ajoute le même, qu'on avait intention de profiter de la terreur du moment pour engager le roi à fuir, et que toutes les dispositions étaient faites avant d'avoir des forces suffisantes pour l'escorte. La Fayette parvint à tranquilliser l'assemblée et le roi; il logea sa troupe dans Ver-

⁽¹⁾ Rabaut, Précis de l'Histoire de la révolution française.

e,

éî,

es. 1-

le

uit

le

e,

a

),

ui

1-

it

11

à

18

te

et

.

-

es- tilles, où le calme paraissait rétaor- Mi. Mais le 6, vers les six heures du ce natin, les brigands, qui, dans la du mit, s'étaient tenus rassemblés en ivers pelotons, s'avancent vers le mateau : on veut leur en défendre entrée ; un d'eux est tué. Cette multitude furieuse se jette sur les ardes-du-corps et pénètre dans les ppartemens, proférant mille imrécations contre la reine, qui n'eut me le temps de se réfugier, demime, dans la chambre du roi. Desstachemens de la garde nationale arisienne chassent ces brigands au moment où ils allaient enfoncer l'ap-Partement de Louis XVI; enfincette roupe de scélérats reprit la route Paris, emportant comme un trohée deux têtes de gardes-du-corps mils avaient coupées. Le calme yant été rétabli, le roi déclara qu'il dait résolu de fixer sa résidence à Paris, où il se rendit en effet le soir même, avec sa famille.

Le lendemain, il ne fut plus quesion de disette de subsistances dans a capitale; chaque individu se procura sans peine la portion de pain qui lui était nécessaire; mais cette as abondance ne dura que trois ou qua ver tre jours, après lesquels la faminelu alarma de nouveau les Parisiens. Ce les fléau était l'effet des machinations ou du cabinet de Londres; les Anglais, in maîtres d'une partie des grains de la sub Pologne, par les opérations de leur in commerce, arrêtaient en outre, sous a différens prétextes, les blés que les its négocians de Hambourg et de Dant-pue zick apportaient en France. La voix as générale accusait alors le duc d'Or bi léans d'être d'intelligence avec l'An me gleterre, qui, depuis la perte de ses Mo colonies d'Amérique, à l'indépen bie dance desquelles le cabinet de Ver dis sailles avait tant contribué, em le ployait tous les moyens pour perdre na la France et la ruiner par une révo lie lution désastreuse. Ce prince, quel me ques jours après les mouvemens de de 5 et 6 octobre, dont il passait pout d'ê être le principal auteur, partit pour œu l'Angleterre. Ce voyage donna liet tra à des conjectures différentes, selon et l'esprit qui animait les divers parti En qui divisaient le royaume. L'assemblée nationale, qui n'avail rai

Départ du duc d'Orléans pour l'Angleterre. elle as voulu se séparer du roi, était Translation uagenue se fixer à Paris, où la disette de l'assemblée natioine u pain causait des attroupemens et nale à Paris. Ce es troubles journaliers. La vie des ons loulangers, à la cupidité desquels ais, in feignit d'attribuer la cherté des e la absistances, n'était pas en sûreté: eur in d'entre eux, qui avait cuit toute ous a nuit, fut pendu par la populace, les il sa tête portée au bout d'une piant me. Ces événemens engagerent voix assemblée nationale à décréter la Or loi martiale contre les attroupe- Loi mar-An nens. Le 3 novembre, jour des ses Morts, elle déclara que tous les nen mens ecclésiastiques étaient à la ecclésiasti-Per disposition de la nation, à la charge disposition em le pourvoir, d'une manière convedre nable, aux frais du culte, à l'entreévo lien de ses ministres, et au soulagenel ment des pauvres. Le clergé, irrité de de se voir enlever ses biens, et ou d'être réduit à un salaire, mit en our œuvre tous les expédiens pour enlies traver les opérations de l'assemblée, elo et la faire échouer dans ses projets. En même temps, les autres ennemis du nouvel ordre de choses accapa-

vail raient le numéraire, ou refusaient

Biens nation.

de faire travailler les ouvriers, dar és l'espoir que le peuple serait dégoûtern de la révolution, et réclamerait pr l'ancien régime. Au dehors, beau- un coup de Français émigrés suscitaient ne des ennemis à leur patrie, et concer- la taient avec les mécontens de l'inté in rieur les moyens d'opérer une contre une révolution à main armée. On ne lo cessait de répéter que Louis XVI ne n'était point libre, qu'il ne sanctionnait les décrets que malgré lui; on ni en concluait que son acceptation nu forcée ne donnait aucune yaleur aux le nouvelles lois.

de Favras.

Ce fut dans le même temps que le marquis de Favras, accusé d'a m Jugement voir voulu enlever le roi et de l'emmener à Péronne, fut condamné à mener à Péronne, fut condamné à être pendu : en vain protesta-t-il de is son innocence; la sentence fut exécutée avec beaucoup d'appareil, le ne 18 janvier 1790.

Cependant une fermentation sours'engage à de agitait la France; on répandait le constitution. bruit que Louis XVI avait une aversion secrète pour le nouvel ordre de choses. Ce fut alors qu'il fit une démarche qui parut rassurer les esrits relativement aux soupçons éles contre lui. Il se rendit, le 4 féitérier, à l'assemblée nationale; et ait près un discours analogue aux ciru- onstances, il contracta l'engagent nent de maintenir la constitution. r- la lui vota une adresse de remeré ment, et de suite il fut décrété e ue nul ne serait admis à une foncne on publique sans avoir fait le ser-VI nent civique ainsi concu: Je jure n- lêtre fidèle à la nation, à la on si et au roi, et de maintenir de on out mon pouvoir la constitution IX lécrétée par l'assemblée nationale

l'acceptée par le roi. le L'assemblée nationale, qui, cha- Division a ne jour, détruisait les anciennes de la France no stitutions, décréta la division du partemens, a vyaume en départemens, subdi-suppression le isés en districts et en cantons. Il n'y e ut plus ni provinces ni gouvernele nens; ces mots disparurent de la Reographie de la France, Comme il agissait de tout réformer, un déle ret ne tarda pas à supprimer la

bblesse, les qualités et honneurs de pi en étaient l'apanage.

Pour remédier aux suites funestes

assignats.

Création de la disette du numéraire, la même ien assemblée décréta l'émission d'un wa papier-monnaie, nommé assignats, li parce que le paiement en était as- N signé sur une hypothèque de plu-le sieurs milliards de biens nationaux, ttel C'eût été une ressource précieuse, ren si la prudence et la bonne-foi blu avaient toujours présidé à cette me-le sure.

Fédération . 14 juillet.

Cette année, on vit à Paris une L cérémonie d'autant plus imposante, int que des citoyens de toutes les par- ou ties de la France s'y trouvèrent rén lèn nis : c'était la fédération générale du qui se fit au Champ-de-Mars, par fi des députations de toutes les gardes les nationales, ainsi que des troupes de loy ligne du royaume. Cette fête mé m morable eut lieu le 14 juillet, jour le anniversaire de la prise de la Bas Ir tille, et duquel la nation datait la list nouvelle ère de la liberté. L'assem- ler blée nationale et le roi s'y rendirent ? en grand cortége. On jura d'être la fidèle à la nation, à la loi et au eco roi, ainsi qu'à la nouvelle consti C tution; serment qui fut bientôt violé ne par la plupart de ceux qui parais- lec meient l'avoir prêté avec la plus un vale franchise, et par ceux mêmes

15, hi l'avaient fait.

as- Necker ne tarda pas de se démet- Démission lu- e prudemment de sa place de surux, tendant des finances, pour se ree, rer en Suisse, loin des troubles réfoi dutionnaires, dont il lui était fane-le de prévoir les funestes résul-IIS.

ne Le cabinet britannique, non cone, at de fomenter secrètement ces françaises ar- oubles intérieurs, soulevait en éu- ême temps l'Europe contre la ré- par l'Anale dution, et soufflait d'un autre côté par ! seu de la discorde dans les cololes es françaises d'Amérique. Par ce de loyen, il intercepta les relations mmerciales qui existaient entre ur les et leur métropole. L'Angleas tre ne cherchait qu'à ruiner l'inla lastrie, les manufactures et le comm. lerce des Français. Eh! qui le croient ? elle trouva, dans le sein de la re rance, des agens perfides qui la

Colonies d'Amérique sonlevées gleterre.

au acondèrent au gré de ses desirs. ii Cependant le royaume avait pris dé ne face nouvelle; tout était changé. mens opérés is château de Versailles était aban- en France.

440

donné; le faste de la cour avait disparu; les grands n'entouraient plus le trône. Il n'y avait plus de pairs, de ducs, de marquis, de comtes et le de barons. Les parlemens et les offices de judicature n'existaient plus que Dans tout le royaume, les gouverneurs, les commandans, les intendans, les subdélégues, les présidens, les tribunaux, les élections, étaient supprimés. Des municipaux électifs avaient pris la place des échevins, des jurats, des consuls ; le nom seul de maire était resté. Les cours des aid des, les chambres des comptes, les trésoreries, les chancelleries, les busque reaux de finances étaient remplacés pard'autresétablissemens. La France n'était plus distinguée en provinces, mais en départemens. Le clergé el l'armée avaient pareillement sub des changemens. Dans les campagnes, les habitans étaient affranchis de la féodalité et de la dîme. La surface de la France était couverte d'hommes armés; on ne voyait que finale convente de la finale convente fusils, canons et uniformes. Des un bunes dressées dans toutes les villes retentissaient de plaidoyers en fa veur de la liberté. Enfin, comme on le publiait alors, la France était régénérée! Cependant une lutte opimatre existait toujours entre l'an-fil cien régime et le nouveau. Les difus férends entre les partis opposés se er terminaient souvent par l'effusion du sang. Les soldats étaient divisés ns, entre eux, ou s'opposaient aux cient loyens, ou résistaient à l'autorité ci-tils vile. Plus d'une fois les opinions relide gieuses ou politiques produisirent al la France des massacres les outes ces agitations. Ceux de l'asces patriotes, avaient formé une société
lite des jacobins, ainsi nommée de la sociétés du royaume s'y subtaient affiliées. Ceux d'une opinion partaient affiliées. Ceux d'une opinion parlait d'un départ prochain. m parlait d'un départ prochain de Illa

Départ des Louis XVI pour Metz, où l'on disait tie du roi pour qu'il s'entourerait d'une partie de m l'armée, et serait secondé par les m troupes de l'empereur, qui étaient qu vers les frontières. Ce bruit et au- Le tres motifs secrets le faisaient sur- 21 veiller rigoureusement, sur-tout de- na puis qu'il était venu résider au châ- su teau des Tuileries à Paris. On pu- m bliait aussi que la famille royale de M vait s'éloigner. Mesdames Adélaïde m et Victoire, tantes du roi, furent les na premières à faire l'expérience d'une tio fuite ; elles partirent pour Rome mi Le peuple voulat s'opposer à leur or gn voyage, mais inutilement.

Comme on assurait que Monsieur le et son épouse se disposaient aussi à qu partir, le palais du Luxembourg, où la ils logeaient, fut investi par une multitude d'hommes et de femmes, qui re exigerent qu'ils ne partiraient point luc Monsieur déclara solennellement qu'il ne séparerait jamais son sortdele celui du roi, son frère. Le rassem les blement se dissipa; mais l'on n'enles demeura pas moins persuadé que le famille royale avait le projet de fuir I En effet, malgré toutes les précaulon it tions prises pour prévenir cet événele ment, le roi, la reine, le dauphin et es madame royale (leurs enfans) ainsi nt que madame Elisabeth, sœur de u. Louis XVI, s'enfuirent ensemble le r. 21 juin à deux heures du matin, pree- nant la route de Montmédi. Monà sieur et son épouse partirent au u- même moment, prenant celle de le Mons. Des que l'évasion de la fade mille royale fut connue, l'assemblée les nationale s'occupa de l'administrane tion que le roi avait abandonnée ; les ne. ministres, mandés à sa barre, eurent eur ordre d'exécuter les lois; elle enjoignit à celui de la justice d'apposer un e sceau de l'état aux décrets, sans

sia qu'il fût besoin de la sanction et de

Tandis que Monsieur était parquivenu à sortir de France, le roi et sa intiamille furent arrêtés à Varennes, centetramenés à Paris, où ils arrivèrent telle 25. On les conduisit au château em les Tuileries, où ils furent surveiln'entes par une garde, sous les ordres te la Fayette.

uir La fuite de Louis XVI mitaugrand cau our les yues des factions dominantes.

On demandait hautement la mise en on jugement de ce prince, en disant si qu'il n'était plus possible de se fier à sa parole. Les uns semaient dans le public desidées républicaines, et pour gagner les suffrages de la multitude, ils promettaient, par leur système, le nivellement des fortunes. D'autres, in exaltant le patriotisme du duc d'Orléans, et les sacrifices qu'il avait faits , en faveur de la révolution, parlaient ,(des avantages qui résulteraient de son élévation sur le trône de Louis XVI.

Cependant l'assemblée décréta que va le roi resterait suspendu de ses fonc. "t tions jusqu'à l'achèvement de l'acte constitutionnel, qui serait présenté à son acceptation. Cette mesure con trariant les projets de ceux qui vou. laient que Louis XVI fût jugé, un co mouvement populaire, concerté se crètement, fut exécuté. Le duc d'Or en léans tenait en réserve l'argent ne cessaire à cette occasion (1). Il fot 41 donc résolu qu'on ferait signer aut el Parisiens une pétition dans laquelle

⁽¹⁾ Voyez Ponyrage intitule Louis XVI, Pf Faulin-Desodoards.

en m demanderait que le proces fût nt laitau roi. « Le samedi 16 juillet (1), à des individus, décorés de rubans le tricolores, demandaient des signaur tures dans toutes les rues, dans le, toutes les maisons. Le lendemain, le des hommes, qui paraissaient leses, mêmes, dont les mains s'étaient rempées dans le sang le 6 octobre 1789, se pressaient en foule au champ-de-Mars, pour signer la on epétition. Deux particuliers furent VI. assassinés avant midi. Le tumulte ue augmentaitd'une manière effrayanne ete. On craignait une insurrection cle générale, dont l'effet fût de masnté « sacrer la famille royale et de dison soudre la constitution. La loi marviale est publiée : le drapeau rouge ul déployé. La garde nationale marse che au Champ-de-Mars....Le Or rassemblement fut dissipé par la of force. . . Des victimes furent imful «molées à cette occasion. La *Fayette, qui fit triompher le parti elle de la cour, assurait que peu de

Partin-Desodoards.

la

ce

01

ta

30

la

pr

pi

de

Di

al

CI

V

f

C

« personnes avaient perdu la vie dans « la mêlée. Les jacobins publièrent

« au contraire que les gardes natio-

* nales avaient fait une horrible bou-« cherie des citoyens, qui n'avaient

« ni l'intention, ni les moyens de se

« défendre. »

L'assemblée ayant achevé son ouvrage, présenta l'acte constitutionnel au roi, qui l'accepta, le 14 septembre, malgré toutes les intrigues qui vinrent à la traverse. Des-lors il reprit les rênes du gouvernement, mais il ne les tint plus que d'une main timide et chancelante. L'acceptation de la constitution par Louis XVI ne termina point le mouvement révolutionnaire. L'émigration redoubla; l'argent continua de disparaître; un foyer de guerre civile s'allumait dans le sein de la France. Le parti républicain et les jacobins s'agitaient en tous sens pour renverser la monarchie. Au dehors, les frères du roi, Monsieur et le comte d'Artois, entourés d'émigrés, soulevaient les puissances de l'Europe contre leur patrie. Elles avaient formé une coalition générale contre

a France, qui, de toutes parts, était ternée par des troupes étrangères.

t

e

S

S

3

Telle était la situation des choses, lorsque l'assemblée nationale constimante ayant terminé ses séances, le 30 septembre, l'Assemblée législative, qui lui succéda, s'installa le premier octobre. Deux partis opposés divisèrent celle-ci, comme la précédente.

Une des premières opérations des Décrets nouveaux législateurs, fut de rendre contre les un décret qui séquestrait les biens les pretres des princes français, et qui condam. non sermennait à mort les émigrés rassemblés au-delà des frontières, s'ils ne rentraient dans le royaume avant le premier janvier 1792. Un autre décret ordonna ensuite la déportation de tous les ecclésiastiques qui n'avaient pas juré de maintenir la constitution. Le roi, selon le droit que lui donnait l'acte constitutionnel, refusa de sanctionner immédiatement ces deux décrets, par des motifs qu'il allégua.

Ce refus servit de prétexte pour indisposer les esprits contre la cour. Journée du On disait que Louis XVI n'accordait 20 juin,

émigres et

de

ili

sai

ter

sa

BC

CC

riti

sa confiance qu'à des anti-constitutionnels. Des gens armés de piques et de haches, se portaient autour du château des Tuileries pour effiayer la famille royale. De son côté, le roi changeait les ministres des qu'on manifestait contre eux des soupçons: en vain il cherchait à calmer la multitude; elle commettait chaque jour des excès atroces. On pilla le sucre dans les magasins de Paris. Une fermentation générale et désastreuse bouleversait la France. Les brigandages et les massacres étaient impunis. Tout était désorganisé. Ce fut alors que les habitans des faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine, ameutés par divers agens, et sous le prétexte du refus que le roi avait fait de sanctionner le décret contre les prêtres, se rendent en armes au château des Tuileries. Louis XVI entend leurs clameurs, leurs imprécations et les menaces qu'ils font d'enfoncer les portes des appartemens; il ordonne de les oue vrir, défend la résistance, et se présente avec calme pour recevoir les pétitions qu'on disait avoir à lui préenter. Sa réponse à leur demande de sanctionner les décrets auxquels avait apposé son veto, fut que sa sanction était libre, et que ce n'était de moment ni la manière de l'obtenir. La fermeté qu'il montra en cette occasion, déconcerta les assaillans, sans qu'il y eût d'autre dégât, que quelques porcelaines cassées dans le tumulte.

Depuis cet événement, tout an-Journée du

nonçait un orage prochain dans Paris. Beaucoup de pétitions à l'assemblée législative demandaient la déchéance du roi. Une conspiration formidable s'était formée contre la cour. Il fut question de se porter au château des Tuileries. Ce projet avant été connu dans le public, on fit dans ce château quelques préparatifs de défense; une foule de partisans du roi remplissaient les appartemens. Au milieu de la nuit du 9 au 10 août, le tocsin sonna, et le bruit des tambours se fit entendre. Aussijôt les sections de la capitale assemblées, destituent le conseil de la commune, et le remplacent par une municipalité révolutionnaire.

20.

le

81

p

le

n

n

0

p

r

V

V

a

Ce nouveau conseil, installé de suite, conserva dans leurs places Pétion, alors maire de Paris, et Manuel, procureur de la commune. Il nomma en même temps uu comisé d'exécution, pour centraliser le mouvement insurrectionnel; et le nommé Santerre, brasseur, ent le commandement général de la garde nationale. Des le point du jour, le château des Tuileries avait été investi par beaucoup de gens armés, auxquels s'était joint un bataillon des Marseillais, nouvellement venu à Paris. Les rues et les places adjacentes étaient remplies d'un attirail de guerre. La résistance à une pareille insurrection paraissant inutile, on conseilla au roi, pour éviter d'être égorgé avec sa famille, de se retirer dans le sein de l'assemblée législative, qui avait ouvert sa séance à deux heures et demie du matin. Il prit donc ce parti. Bientôt des coups de feu se font entendre. Les gardes suisses, qu'on avait fait venir dans le château afin de le défendre, et à qui l'on n'avait pas donné l'ordre de se retirer lors de l'absence du roi, fidèles à

б

leur première consigne, firent résistance au peuple ameuté: le combat s'engagea; mais bientôt, forcés par le nombre, ils furent victimes de leur aveugle courage, et beaucoup furent massacrés par ce même peuple. Ce ne fut qu'une boucherie; le feu, qui avait commencé vers les neuf heures, cessa à midi; mais le massacre dura jusqu'à deux heures. Selon un historien (1), il périt dans cette journée environ cinq mille personnes. La plus grande agitation régnait dans l'assemblée législative; aucune discussion n'y était suivie. La plupart des constitutionnels, craignant d'être égorgés par la multitude, étaient restés chez eux; leur absence procura aux anti-constitutionnels une majorité prononcée. Plusieurs députations vinrent demander la déchéance du roi à l'assemblée, qui décréta le même jour, 10 août, qu'une Convention nationale serait formée pour prendre un parti convenable à cet égard, et que

⁽¹⁾ Fantin-Desodoards, dans son ouvrage inti-

qu

pal

tra

far

ap

lé

m

thi

co

Do

10

Va

la

vi

Sto

re

la

le

m

di

Ct

0 p

le chef du pouvoir exécutif (le roi) serait provisoirement suspendu de ses fonctions, jusqu'à ce que cette même Convention eût adopté des mesures pour assurer la souveraineté du peuple et le règne de la liberté et de l'égalité.

Emprisonnement du roi et de sa famille.

Le 13, le roi et sa famille furent enfermés au Temple, en vertu d'un décret qui recommanda ce dépôt précieux à la loyauté du peuple, et à la vigilance de ses magistrats (1). Plusieurs ministres et autres personnes furent pareillement emprisonnés.

Triomphe

Les statues des rois furent abattues es jacobins, par une aveugle et féroce populace. Au milieu de ce désordre et de ces troubles, les ambassadeurs des puissances étrangères quittèrent la France. Des décrets d'accusation furent lancés contre les personnes les plus notables, et notamment contre La Fayette, qui fut remplacé par le général Dumourier dans le commandement de l'armée du Nord, et qui, pour se soustraire à la mort

⁽¹⁾ Ce sont les expressions du décret.

que lui réservaient ses ennemis, passa avec son état-major chez l'éranger. Le sang ruissela sur l'échaaud, à l'aide du fatal instrument appelé guillotine, que l'assemblée législative avait adopté, des le 20 mars de cette année, pour l'exécuion de la peine de mort. Ainsi momphaient les jacobins ou anticonstitutionnels. Il ne s'agissait plus pour enx que de se trouver en maprité dans la Convention qui devait se former. Leur influence dans a capitale et dans toutes les autres villes du royaume leur assurait tout succès à cet égard.

Cependant les troupes de l'empe- Massacres reur et du roi de Prusse attaquaient septembre la France. Déja maîtres de Longwy, les ennemis menagaient Verdun. les eirconstances firent prendre des mesures extraordinaires. On ordonna des visites domiciliaires pour désarmer les gens suspects aux jacobins; les prêtres, qu'on trouva en contravention des décrets rendus contre eux, ou qui se présenterent pour obtenir des passe-ports, furent emprisonnés, ainsi que beaucoup de

vai

qui

hu

ma

ler

inc

de

qu

100

ba

re

Di'

vi

sa

Sie

sa

8

nobles et autres individus. Au sujet res des prêtres, Tallien s'exprima ainsi, chi le 31 août, comme orateur d'une députation de la ville de Paris à l'assemblée : « Nous avons fait arrê-« ter les prêtres perturbateurs; ils « sont enfermés dans une maison « particulière, et sous peu de jours « le sol de la liberté sera purgé de « leur présence » (1). En effet, peu de jours après, ils n'existaient plus. Les jacobins répandirent le bruit que les royalistes, dont Paris était plein, devaient forcer les prisons pour en délivrer leurs partisans. Le cri exécrable : Egorgeons tous les prisonniers, vola de bouche en bouche. On se porta aux prisons. Les malheureux détenus furent massacrés inhumainement par des hommes transformés en bourreaux, armés de sabres, de piques et de massues. Ceux qui présidaient à ces boucheries se nommaient les juges du peuple; ils étaient assis à l'entrée de la prison, autour d'une table couverte de papiers, d'armes, de ver-

⁽¹⁾ Voyez le Moniteur de 1792, N. 246.

n

S e

u

S. t

it

IS

e

8

1-S

8

40

4 2)

÷,

4

et les, de bouteilles et de comestibles; , chaque prisonnier était traîné dele vant eux pour subir l'arrêt de mort à qu'ils prononçaient au milieu des e lurlemens d'une joie féroce. Ces 8 massacres commencerent le 2 seplembre, vers trois heures après midi, et se prolongèrent jusqu'au 6 inclusivement, sans aucun obstacle le la part du gouvernement, quoique les massacreurs fussent en petit nombre. La postérité refusera peutêtre d'ajouter foi à cet excès de barlarie; et, qui le croira! les assassins reçurent le salaire qui leur avait été promis! Bien plus, ce carnage fut télébré par les jacobins comme une victoire éclatante. Les mêmes massacres furent provoqués dans plusieurs autres villes, sur-tout à Versailles, où des prisonniers amenés d'Orléans furent inhumainement mis mort, le 8 septembre, avec des Orconstances qui font frémir.

Le sang des victimes égorgées par Convention les septembriseurs fumait encore, nationale. lorsque la Convention nationale sinstalla, le 21 septembre. Les jaccbins, qui avaient dirigé le choix

d'une grande partie des membres de cette assemblée, ne cachaient pas leur dessein de faire périr Louis XVI sur l'échafaud.

N'a

UE

or

ag

re

eu

ler le

les

101

gn

né de

DO

dé

et

Ses premières opérations.

La première opération des conventionnels fut d'abolir la royauté, et de proclamer la république. Ils prononcèrent ensuite la peine de mort contre les émigrés qui seraient pris les armes à la main, ou qui rentreraient en France. Les termes de monsieur, de madame, usités dans la conversation, en s'adressant à quelqu'un de l'un et l'autre sexe, furent supprimés, et remplacés par ceux de citoyen et citoyenne. Cette innovation mit de niveau toutes les classes de la société. Le duc d'Orléans s'appela Egalité, d'après un arrêté du conseil-général de la Commune, portant que lui et sa postérité auraient désormais ce nom. La fortune publique fut abandonnée aux sans-culottes : ainsi se nommait la populace effrénée. On parlait sans cesse du respect pour les propriétés, et sans cesse elles étaient violées, soit par des décrets, soit par la force. Les commerçans et le commerce, t

S

S

e

t i

S

S

t

r

e

es

1-

n

n.

d ée

it

18

5, 3,

e. 3,

s riches, le fermier, et toutes les ranches de l'industrie furent attaués par la classe nombreuse de ces ommes, qui, n'ayant rien à perdre, agnent toujours au milieu des désorres et des changemens. Leur monrer le butin, c'était les mener à une ktoire certaine. Tels étaient les saellites dont le parti dominant se serait pour tout bouleverser. La tereur qu'ils répandaient absorbait telment les espritset le courage, qu'à eine s'occupait-on des événemens militaires.

Les Prussiens s'étaient retirés du Evénemens erritoire français. Par-tout les armes militaires. le la république étaient triomphanles. Tandis que le général Custines oussait ses conquêtes en Allemagne sur la rive droite du Rhin, le général Anselme s'emparait de la ville et du comté de Nice, et le général Montesquiou se rendait maître de la Savoie ; le drapeau flottait aux Portes de Genève. Les Pays-Bas autrichiens et l'évêché de Liége étaient au pouvoir des Français, commandés par Dumourier, Beurnonville

et Valence. Au lieu du bonheur et

IPI

111

H

1166

IDS

20

IP

ef

le

loi

lin

dai

re

pr

les

re

fu

pri

rip M

de la liberté qu'ils avaient promis, les Français portèrent, dans les pays conquis, le ravage et l'horreur de la tyrannie. Dans la Belgique sur-tout, on mit en séquestre les propriétés publiques et celles du clergé. L'argenterie des églises fut enlevée. Les évêques, les prêtres, les nobles, les gens riches, menacés de perdre la vie, avaient pris la fuite. Les habitans ne tardèrent pas à regretter leur ancien gouvernement. Mais ces événemens faisaient peu d'impression en France, tant on y était occupé du procès du roi et du sort qui lui était réservé ainsi qu'à sa famille.

Procès du roi.

Le 3 décembre, la Convention nationale déclara que Louis XVI serait jugé par elle. Le lendemain, elle décréta la peine de mort contre quiconque proposerait de rétablir la Il comparait royauté en France. Le 11, jour fixé à la barre pour la comparution du roi à la barre Convention, de la Convention, Chambon, maire

(1) C'est le même qui disait publiquement : Je m'appelle Pierre Gaspard , parce que mon parran

de Paris, Chaumette (1), procureur

1-

es

la ji-

er

is

1-

it

rt

sa

III 1

,

e la

é 'e

e r

1e

Life.

s, le la Commune, et un secrétaireys reffier, se rendirent à une heure la près-midi à la Tour du Temple, it, uprès de Louis XVI. Je suis chargé, és u dit le maire, de vous annoncer ue la Convention vous attend à abarre, et qu'elle m'ordonne de ous y conduire. Le greffier lut es usuite ces mots : « DÉCRET DE LA Convention, du 6 décembre, article V: Louis Capet sera conduit à la barre de la Convention pour répondre aux questions qui lui seront faites par l'organe du président. » le suis prêt à vous suivre, dit le bi; et sur-le-champil monta en voibre. A deux heures il fut introduit lans l'assemblée. Il répondit aux diterses interrogations que lui fit le résident. On lui présenta ensuite les pièces à l'appui de son acte d'accusation ; il méconnut les unes. reconnut les autres; après quoi, il

ht reconduit au Temple Conseil de La Convention lui ayant accordé Louis XVI.

royait aux saints ; mais depuis la révolution j'ai pris le nom d'un saint qui a été pendu pour ses prinapes républicains ; je m'appelle Anaxagoras. Monitour, N. 350.

6

10 6

KI

(()

"

k]

11

0.

10 10

14

14

di

la permission de choisir un conseil pour rédiger sa défense, il fit choix, pour ses défenseurs, de Tronchet et de Target; ce dernier ayant refusé d'être le conseil du roi, Lamoignon de Malesherbes le remplaça; l'avocat Desèze leur fut ensuite adjoint. Dans le même temps, l'usage de l'encre, des plumes et du papier, dont Louis XVI avait été privé, luifut rendu; on lui remit aussi ses rasoirs, qu'on lui avait enlevés.

Seconde comparution du roi

1

Le 26 décembre, il comparut de nouveau à la barre de la Convention, à la barre de accompagné de ses trois défenseurs. L'un d'eux, Desèze, prononça un Convention. long discours, qu'il termina ainsi: « Entendez d'avance l'histoire qui « redira à la renommée : Louis était « monté sur le trône à vingt ans, « et à vingt ans il donna sur le « trône l'exemple des mœurs; il n'y « porta aucune faiblesse coupable, « ni aucune passion corruptible ; il « y fut économe, juste, sévère; il « s'y montra toujours l'ami constant « du peuple. Le peuple desirait la « destruction d'un impôt désastreux « qui pesait sur lui, il le détruisit;

il

Χ,

et

sé

П

)-

t.

le

it

3,

le

1,

S.

in i:

it

s,

le

y

il.

il

ıt

la

IX

1

e le peuple demandait l'abolition de « la servitude, il commença par l'a-«bolir lui-même. Le peuple solli-«citait des réformes dans la législa-*tion criminelle, pour l'adoucissement du sort des accusés; il fit ces « réformes. Le peuple voulait que des millions de Français, que la «rigueur de nos usages avait privés «jusqu'alors des droits qui appartiennent aux citoyens, acquissent ces droits ou les recouvrassent; il « les en fit jouir par ses lois. Le peu-«ple voulut la liberté, il la lui «donna: il vint même au-devant « de lui par des sacrifices ; et cepen-"dant, c'est au nom de ce même « peuple qu'on demande aujour-«d'hui..... Citoyens, je n'achève «pas..... je m'arrête devant l'his-* toire; songez qu'elle jugera votre « Jugement, et que le sien sera celui "des siècles. " Desèze ayant fini son discours, Louis XVI demanda la parole et dit : « On vient de vous exposer "mes movens de défense; je ne les « renouvellerai point. En vous par-« lant peut-être pour la dernière « tois, je vous déclare que ma cons-

« cience ne me reproche rien, et it « que mes défenseurs ne vous ont ab « dit que la vérité. Je n'ai jamais er « craint que ma conduite fût exami- 107. « née publiquement ; mais mon cœur ! ! « est déchiré de trouver dans l'acte ne « d'accusation l'imputation d'avoir oi « voulu faire répandre le sang du le me peuple, et sur-tout que les mal- ati " heurs du 10 août me soient attri- ut « bués. J'avoue que les preuves mul- in « tipliées que j'avais données dans eta « tous les temps de mon amour pour e « le peuple, et la manière dont je ne « m'étais toujours conduit, me pa- es « raissaient devoir prouver que je le « craignais peu de m'exposer pour ¡I « épargner son sang, et éloigner à « jamais de moi une pareille accu- m « sation. » Aussitôt, le roi étant sorti na pour être conduit au Temple, la dissun cussion sur son procès commença «t d'une manière orageuse, et se proe r longea de même pendant plusieurs jours. Deux partis distincts parta- et geaient l'assemblée; les uns voulaient un jugement définitf, les autres demandaient l'appel au peuple. 10 8 Le 15 janvier 1793, Louis XVI Rt et it déclaré par la Convention cou- 1793. nt able de conspiration contre la li-Louis XVI. ais erté de la nation, et d'attentat ni- ontre la sûreté générale de l'état. à mort parla ur I fut ensuite décrété que le juge-Convention. te nent de la Convention ne serait pir vint soumis à la ratification du peudu le. Le 17, au milieu d'une fermenal- ation orageuse, la peine de mort ri- lit prononcée à une majorité de il- inq voix contre le roi, qui en interns eta en vain appel à la nation. Enfin, ur e 19, il fut décrété que le jugeje nent prononcé serait exécuté dans

a- es vingt-quatre heures, à compter je le la notification qui en serait faite

ur Louis XVI. à Le lendemain, ce prince ayant nécritala u connaissance de ce jugement, fit Convention rti larvenir à la Convention le billet is- suivant : « Je demande un délai de ça trois jours pour me préparer à pao- raître en présence de Dieu. Je demande pour cela de pouvoir entrea. tenir librement la personne que u- «j'indiquerai aux commissaires de u la Commune, et que cette per-"sonne soit à l'abri de toute inquié-«tude pour cet acte de charité qu'elle

le.

VI

« remplira auprès de moi. Je de q « mande d'être délivré de la surveil- à « lance perpétuelle que le conseil p « général de la Commune a établie à « depuis quelques jours, et de con-« verser sans témoins avec ma fa-« mille, quand je le souhaiterai. Je n « desirerais que la Convention s'oc- p « cupât tout de suite du sort de ma p « famille, et qu'elle lui permit de se a « retirer librement et convenable- E « ment où elle jugerait à propos. Je a « recommande à la bienfaisance de SI « la nation toutes les personnes qui « m'étaient attachées ; il y en a beau-« coup qui avaient mis toute leur for-« tune dans leurs charges, et qui, « n'ayant plus d'appointemens, doi-« vent être dans le besoin, sur-tout de « celles qui ne vivaient que de leurs « appointemens: dans le nombre des « pensionnaires, il y a beaucoup de « vieillards, de femmes et d'enfans « qui n'avaient que cela pour vivre.» Sur-le-champ, la Convention décréta qu'il était libre à Louis XVI de voir sa famille sans témoins, d'appeler auprès de lui tel ministre ecclésiastique qu'il jugerait à propos, et

n

I

C

r

q

n

a

\$0

ĸ

*

4

ŧ

*

de. que le conseil exécutif était autorisé eil- à lui répondre que la nation s'occuseil perait du sort de sa famille. Elle passa lie à l'ordre du jour sur les autres deon- mandes du roi.

fa- Louis XVI se prépara des ce mo- Derniers Je ment à la mort. Sa famille, que de- Louis XVL oc- puis son emprisonnement il n'avait ma pu voir sans témoins, resta seule se auprès de lui environ deux heures. le- Ensuite il demanda un confesseur, Je avec lequel il passa la nuit. S'étant mis au lit, il dormit paisiblement, et qui se leva le 21 à six heures du matin. ll entendit la messe à sept heures, et communia. A huit heures, appelant Cléri, son valet-de-chambre, il lui remit un anneau d'alliance, sur lequel étaient gravées l'époque de son mariage, et les lettres initiales du nom de la reine. En même temps, Il lui confia un petit cachet en argent aux armes de France. « Vous remet-" trez, lui dit-il, l'anneau à ma " femme, et vous lui direz que si je « ne l'ai pas fait descendre comme "je le lui avais promis hier, c'est * pour éviter le cruel moment de la * séparation. Je lègue ce cachet à

21

de

au-

or-

ai,

oi-

de

IFS les

de

ins

1,1)

lé-

VI

ap-

lé-

et

III.

" mon fils. " Vers les neuf heures, on vint l'avertir qu'une voiture l'attendait. Il descendit avec fermeté, et pria le prêtre Jacques Roux, qui l'accompagnait en qualité de commissaire de la Commune, de recevoir son testament qu'il avait fait des le 25 décembre précédent. Sur son refus de le recevoir, il le remit à un autre commissaire. Après avoir traversé à pied la première cour du Temple, il monta dans la voiture du maire de Paris, où se placerent avec lui son confesseur et trois officiers de gendarmerie. Il fut près de deux heures en chemin, s'entretenant avec son confesseur, et répétant les prières des agonisans. Deux rangs de soldats sur quatre de front, bordaient sansintervalle toute la route depuis le Temple jusqu'à la place de Louis XV, nommée alors place de la Révolution, où était dressé l'échafaud.

ex

in

m

ce

22

er

88

di

di

DI

at

Son exécu-

Arrivé à cet endroit fatal, il descendit de voiture avec calme. Monté sur l'échafaud, il dit d'une voix haute et ferme: « Français, je meurs inno-« cent; je pardonne à mes ennemis; « j'espère même que l'effusion de é.

ui

n-

e-

ait

ur it

oir

du

du

ec

de

eu-

on

res

ats inm. 7.

lu-

esnté ite 10is; de

es, « mon sang contribuera au bonheur at- « de la France....» Le roulement des tambours environnans empêcha d'en entendre davantage. Il ôta luimême son habit, défit sa cravate, et se présenta à la mort. Aussitôt les exécuteurs l'attachèrent sur le fatal instrument, et sa tête tomba. Elle fut montrée aux soldats qui faisaient un cercle autour de l'échafaud. Quelques-uns crièrent : vive la Nation! vive la République! Son corps fut ensuite mis, couvert de chaux vive, sans cercueil, dans une grande fosse du cimetière de l'église de la Madeleine de la Ville-l'Evêque. Ainsi périt Louis XVI, âgé de trente-huit ans quatre mois et vingt-huit jours.

FIN DU TOME TROISIÈME.

se ere enta à la mort. Authitôt les CO latel of any towarder to'l arrestoring distribution of the begins of the but question enterent; security message pê gu asent simers was such , here could be pre bal qu dé ris lar He ba de THE STREET STREET STREET l'er Ro de: cai Fa ce ble cal Es MCD 2022-L5

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans ce troisième volume.

HENRIIV.

Caractère de Henri IV : sa religion empêche de le reconnaître : avantages des liqueurs : Mayenne battu par le roi : Paris presque forcé : entreprise contre Henri IV : bataille d'Ivri : bonté du roi : réparation qu'il fit à Schomberg : blocus de Paris ; décret de la Sorboune : fanatisme des Pabsiens : régiment de prêtres et de moines : amine dans la ville : bonté excessive de Henri : le duc de Parme délivre Paris : embarras et pauvreté du roi : invasion du duc de Savoie : Lesdiguières sauve le Dauphiné : l'ennemi recu en Provence : entreprises de Rome : politique de Philippe II : l'insolence des Seize : Mayenne les réprime : le jeune cardinal de Bourbon : Henri assiége Rouen : l'arnèse délivre la place : belle retraite de ce général : ambition de Biron : suite de la guerre : différentes factions à Paris : assemblée pour élire un roi : le roi pense à se faire catholique : conférences de Surêne : les Espagnols demandent la couronne pour l'in-

1589.

av

me

ro

CO

27

le

m

pi

la

V

te

0

Si

C

fante : arrêt en faveur de la loi salique : abjuration du roi : attentat contre sa personne : conduite de Mayenne et de Clément VIII: la ligue tombe : le roi entre à Paris : le par-Iement rétabli : conduite de Henri IV : les ligueurs lui font acheter leur soumission : Jean Châtel attente sur sa vie : son interrogatoire : haine pour les jésuites : ce qui les faisait paraître plus dangereux : on les bannit du royaume : négociations à Rome : absolution du roi par le pape : le roi poursuit Mayenne : combat de Fontaine-Française : Mayenne soumis : insolence et révolte du duc d'Epernon : les Espagnols prennent Cadais : conduite d'Elisabeth envers Henri IV : assemblée de Rouen : discours du roi : mauvais état des finances : elles sont confiées à Sulli : fruits de son ministère : les Espagnols prennent Amiens : mouvemens des calvinistes : Amiens repris par le roi : louange qu'il donne à Biron : la Bretagne soumise : edit de Nantes : raisons pour le faire enregistrer : conséquences à tirer de ces raisons : traité de Vervins : mort de Philippe II : amours de Henri IV : Gabrielle d'Estrées : promesse de mariage à M. lle d'Entragues: Sulli la déchire : Catherine de Rohan : guerre avec le duc de Savoie : la Bresse et le Bugei pour Saluces : dispute entre du Perron et Mornai : du Perron vainqueur et cardinal : jugement sur ses antagonistes : sédition calmée : crime du maréchal de Biron : son obstination le perd : il meurt avec faiblesse : mort d'Elisabeth, reine d'Angleterre : traité

j-

25

0

16

28

5

)-

25

1-

3it

In

300 2

1-

à

-

ge

-

:

3:

re 61

et

11

m 3:

té

avec l'Angleterre et les Suisses : rétablissement des jésuites; à quelles conditions : le royaume florissant : administration de Sulli : conspiration de d'Entragues : le duc de Bouillon réprimé : querelle des Vénitiens avec le pape : Henri médiateur : il ménage un traité entre l'Espagne et la Hollande : les Hollandais reconnus indépendans : leurs mœurs frugales: évasion du prince de Condé: projet contre la maison d'Autriche : idée pour la paix perpétuelle : mesure pour la guerre : Henri IV assassiné : effet du fanatisme.

Particularités sur Henri IV : sa bonté : il voulait que la France fût heureuse : il protégeait les paysans : il se faisait aimer des officiers : trait de justice : noblesse militaire supprimée : son règne glorieux, malgré des abus : zele pour l'agriculture : édit contre le luxe : l'Amérique moins avantageuse que l'agriculture : attachement à l'Eglise : avis au clergé : conduite sage envers les calvinistes : faiblesses de Henri : protection accordée aux gens de lettres : libertés de l'Eglise Gallicane : jurisconsultes utiles.

LOUIS XIII, pag. 81.

Marie de Médicis régente : mauvais gouvernement : retraite de Sulli : le président de Thou : les factions éclatent : états-généraux : prévention du clergé : aveuglement de la cour : démarches du parlement : ses

1610.

1 6

SUL

me

de

101

de

gu

en

gu

Jo

Sie

ce

80

Te

c

remontrances sont mal recues : discours de Molé à la reine : continuation des troubles : on arrête le prince de Condé : Richelieu : mort de Concini : maréchal d'Ancre: Luynes, favori, auteur de sa disgrace : grande récompense pour une petite action : maréchaux de France : la reine-mère reléguée : procès de la maréchale d'Ancre : Luynes profite des dépouilles : assemblée de Rouen : révolte de la reine mère : Luynes connétable : nouvelle révolte : Richelieu reprend du crédit : résolution de faire la guerre aux calvinistes : Duplessis-Mornai trompé par la cour : le duc de Rohan, chef des huguenots : le roi lève le siége de Montauban : bravoure de Les diguières : mort de Luynes : caractère du roi : Lesdiguières connétable : paix avantageuse aux calvinistes : cette guerre était imprudente : guerre de religion en Allemagne : élévation du cardinal de Richelieu : il déguise son ambition : le gouvernement devient meilleur: querelles théologiques en Hollande: expédition de la Valteline : guerre et paix avec les huguenots : projets du cardinal de Richelieu : il devient terrible aux grands : rigueurs du gouvernement : garde donnée au cardinal : son peuvoir augmente : assemblée de notables : demande politique du ministre : fureur des duels : rupture avec l'Angleterre : Buckingham en est cause par vanité : siege de la Rochelle : Richelieu s'y distingue : le maire Guiton : famine à la Rochelle : la ville se rend : importance de cette conquête : guerre d'Italie : les calvinistes soumis par

e

es armes : cabale contre Richelieu : il se renge sur les Marillac : proces du maréchal : est condamné à mort : parole du ministre sur ce jugement : la mère et le frère du roi acrifiés à Richelieu : succès de sa politique w dehors : révolte du duc d'Orléans : Montmorenci se joint à Gaston : la révolte est lissipée : combat de Castelnaudari : procès le Montmorenci : son exécution : dureté du 10i : suite de cette affaire : Richelieu ferme dans ses projets : mariage du duc d'Orléans déclaré nul : on tache de ramener ce prince : guerre avec l'Espagne : les commencemens en sont malheureux : édits bursaux : prélats guerriers : capucin homme de cour : le P. Joseph : Sourdis, archevêque de Bordeaux : siège de Dole par le prince de Condé : les ennemis dans le royaume : zèle de la nation : danger du ministre : complot des deux princes : les ennemis chassés : épuisement des mances : reproche du roi au parlement : faste de Richelieu : perte de la Valteline : le P. Caussin anime le roi contre le ministre : Richelieu a le dessus : autre jésuite dont il se venge : suites de la guerre : bataille de Rheinfeld : procès du duc de la Vallette : particularités sur ce procès : révolte en Normandie : prise de Turin et d'Arras : traité remarquable : l'Espagne perd la Catalogne et le Portugal : Richelieu brave la cour de Rome : assemblée du clergé à Mantes : discours singulier fait au cardinal au nom du clerge : lit de justice sur les fonctions du parlement : guerre civile du comte de Sois-

V

r

a

C

Ci

tr

d

n

n

1

sons : trait de Gassion : Cinqmars favori : sa conspiration : Richelieu la découvre : procès des conspirateurs : fin du cardinal de Richelieu : son caractère : mort de Louis XIII-

jugement sur ce roi.

Le pouvoir de la couronne augmenté par Richelieu: il employa trop la terreur et les supplices : état pitoyable des finances et du commerce : requête de la noblesse en 1623 : code Marillac rejeté par le parlement : réflexions sur l'obéissance des magistrats : loi contre les jeux de hasard : affaire de Santarelli et des jésuites : affaire du docteur Richer: comment on le force de se rétracter : la Concorde du sacerdoce et de l'empire : livres anonymes défendus : licence satirique du P. Garasse : état des lettres et des sciences : tyrannie des préjugés : Urbain Grandier : salutaires effets de la science : établissement de l'Académie française : le parlement s'y oppose.

LOUIS XIV, pag. 177.

Minorité orageuse: Mazarin, premier ministre: bataille de Rocroie gagnée par le duc d'Enguien: bataille de Fribourg: querelle des généraux à Gravelines: bataille de Nordlingue: l'Espagne fait la paix avec la Hollande: bataille de Lens: on s'oppose à l'éloge d'un grand général calviniste: traité de Westphalie: avantages des Suédois: soulè-

1643.

vement contre Mazarin : arrêt d'union : magistrats arrêtés : le coadjuteur : barricades : ridicule de cette guerre civile : trois princes arrêtés : Mazarin quitte la France : révolte du prince de Condé : retour de Mazarin : Condé et Turenne opposés dans la guerre civile : combat de Saint-Antoine : nouveaux troubles : Mazarin se retire encore : Charles I décapité en Angleterre: principes de révolte : différends en France et en Angleterre : la fronde dissipée : sort du coadjuteur : Mazarin triomphe : succès des Espagnols : traité avec Cromwel: expéditions en Flandre: Dunkerque livré aux Anglais : traité des Pyrénées : l'infante accordée au roi : rétablissement de Condé : Charles II, roi d'Angleterre : le duc de Lorraine : cette paix glorieuse à Mazarin : mariage du roi : son goût pour une Mancini : mort du cardinal Mazarin : le roi , jaloux de l'autorité : il gouverne par lui-meme : Christine, reine de Suede: Louis parle en maître: le conseil devient respectable : disgrace de Fouquet: Colbert, contrôleur-général: Louis humilie le roi d'Espagne : affaire de Rome : le pape s'humilie devant le roi : acquisition de Dunkerque : savans récompensés : canal de Languedoc : marine créée : guerre contre l'Espagne : Louvois , ministre de la guerre : conquêtes du roi en Flandre : conquête de la Franche-Comté: triple alliance contre Louis : traité d'Aix-la-Chapelle : Vauban : police dans Paris : invalides , Versailles , etc. : secours à Candie : le roi irrité contre les Hollandais : état de cette république : ligue contre

S 1 : - . 1 : -

t

le]

ger

par

en

de

cer

tin

đô

de

(fu

est

de

(e

les

ba

do

de

re

P

elle avec Charles II: invasion de la Hollande: passage du Rhin : campagne étonnante : le prince d'Orange, stathouder : évacuation de la Hollande : conquête de la Franche-Comté : Turenne dans le Palatinat : Condé contre le prince d'Orange : bataille de Senef : mort de Turenne : dernière campagne de Condé ; succès de la France : Ruyter : mot flatteur de Racine au roi : paix de Nimegue : le prince d'Orange attaque après le traité : chambre de Metz et de Brisac : reddition de Strasbourg : bombardement d'Alger: bombardement de Gênes : le doge à Versailles : démêlés avec Innocent XI : les quatre articles du clergé : roideur du pape : affaires des franchises : excommunication de l'ambassadeur : projet de détruire le calvinisme : violences contre les calvinistes : dragonade et ses effets : révocation de l'édit de Nantes : désertion des protestans : réflexions sur cette affaire : paroles de Christine : ligne d'Ausbourg : siège de Philisbourg par le dauphin : comment Montausier le félicite : Jacques II haï, et sur le point d'être détrôné : le prince d'Orange fait la révolution : Louis XIV protège le roi détrôné : bataille de la Boyne, décisive contre Jacques: guerre de tous côtés: embrasement du Palatinat : belle défense de Mayenne mal jugée à Paris : batailles du maréchal de Luxembourg : Fleurus : Steinkerque : Nerwinde : autres victoires des Français presque sans fruit : revers : journée de la Hogue : prise de Namur par Guillaume : Pointis, Duguay-Trouin : traité avec le duc de Saroie: paix de Riswick: murmures en France ; nécessité de la paix : triste état des finances : e prince de Conti élu roi de Pologne : paix rénérale de peu de durée : succession de Charles II, roi d'Espagne : premier traité de partage : second traité de Vienne : son tesament en faveur du duc d'Anjou: Louis XIV accepte le testament : il irrite l'Angleterre, m reconnaissant le prince de Galles : mort de Guillaume III : la reine Anne : commencement de la guerre : le prince Eugène : Cainat et Villeroi : surprise de Crémone : Vensôme en Italie : bataille de Luzara : défection le Victor-Amédée : Marlborough déja vainqueur : succès de Villars en Allemagne : il est rappelé : révolte des Cévennes : bataille de Hochstet, fatale pour la France : suites de cette bataille : le gouvernement dégénérait : les Anglais en Espagne : succès en Italie : bataille de Ramillies : siège de Turin : le duc d'Orléans joint la Feuillade : désastres de l'armée française devant Turin : affaires l'Espagne : fidélité des Castillans : bataille d'Almanza : siége de Toulon : efforts du roi dans ses revers : le duc de Bourgogne et Vendôme dans les Pays-Bas : on perd Lille : reproche fait à Vendôme : le roi demande la paix : odieuses propositions des ennemis : bataille de Malplaquet : le roi s'humilie encore devant les vainqueurs : Vendôme sauve l'Espagne : bataille de Villaviciosa : révolution dans le ministère d'Angleterre : suspension d'armes avec les Anglais : malheurs domesliques de Louis XIV : sa fermeté : Villars

Sa

pe de

de

SU

d'

lig

50

ro

M

SU

de

ri

pr

de

pi

ne

H

ex m

de

se

sauve la France : son caractère l'expose à l'envie : traité d'Utrecht : l'empereur continue la guerre : traité de Rastadt : résultat de cette guerre : la Catalogne réduite à la soumission : édit en faveur des princes légitimés : testament du roi : mort du roi.

Particularités sur Louis XIV : sa vie privée : éducation de ses enfans : madame de Maintenon: établissemens utiles: commerce: agriculture : finances dérangées : commerce du luxe nuisible à l'agriculture : intérêt de l'argent : multiplication des offices : dépenses de ce règne : principe de gouvernement : triste expérience du roi : réformes utiles : marine : progrès des lettres et des sciences : obstacles à la philosophie : quiétisme : Fénélon et Bossuet : jansénisme : les jésuites aux prises avec Port-Royal : formulaire sur le fait de Jansénius : les réflexions de Quesnel, sujet des troubles : bulle UNIGENITUS : funestes effets de ces querelles : grand changement dans les mœurs, les opinions, etc. : la France persectionnée.

LOUIS XV, pag. 308.

1715.

Régence du duc d'Orléans : guerre avec l'Espagne, quadruple alliance : système de Law, source de malheurs : fureur de l'agiotage : bouleversement des fortunes : mort du régent : le cardinal de Fleury : double élection d'un roi de Pologne : le roi Stanislas sans royaume : guerre de 1733 contre l'empereur : campagnes décisives en Italie : traité de Vienne : acquisition de la Lorraine : mort de l'Empereur Charles VI : prétendans à la succession : le roi de Prusse attaque la reine d'Hongrie : conquête de la Silésie : la France liguée contre l'Autriche : guerre de 1741 : Charles VII heureux et malheureux : ressources de Marie-Thérèse : bataille de Detlingen : ennemis de la France : campagnes du roi : succès en Flandre : campagnes d'Italie : Marie-Thérèse fonde une nouvelle maison impériale : pertes sur mer : les Anglais trop supérieurs : traité d'Aix-la-Chapelle : sort du prince Edouard : le traité est une source de guerres: entreprises des Anglais en Amérique : nouvelle guerre : alliances singulières : premières campagnes en Allemagne : bataille de Rosbac : diverses révolutions : conquêtes prodigieuses des Anglais : pacte de famille : nouveaux désastres : traité de Paris et de Hubersbourg : réflexions sur cette guerre : causes de nos malheurs : discordes intestines : exil du parlement et de l'archevêque : Damiens : fin des jésuites : acquisition de la Corse : affaire de Bretagne : fin du règne de Louis XV.

Particularités sur le règne de Louis XV : détails sur Louis XV, sur ses maîtresses et ses ministres : progrès de l'esprit humain :

établissemens.

at

a -

:

e

e

S

le

S

LOUIS XVI, pag. 371.

315

ra.

lau

en

re

101

155

ni

le

léa

ei

les

et

re

8

la

Séz

et

Ba

de

da

Le comte de Maurepas principal ministre: édit portant remise du droit de joyeux avenement : organisation du ministère : édit concernant la liberté du commerce des grains et des farines dans l'intérieur : rétablissement des parlemens : abolition des contraintes solidaires contre les habitans des campagnes pour le paiement des impôts : émeute à l'occasion des grains : sacre du roi à Reims : Lamoignon de Malesherbes remplace dans le ministère le duc de la Vrillière : intérieur de la cour de Versailles : abolition des corvées, et renvoi de Turgot : démission de Malesherbes, remplacé par Amelot: successeurs de Turgot : changemens dans le ministère : opérations de Necker : voyage de Joseph II en France : la France envoie des secours aux colonies anglaises : Louis XVI reconnaît leur indépendance : départ du comte d'Estaing pour l'Amérique : combat d'Ouessant : prise de divers établissemens français et de Pondichéri par les Anglais : prise de Sainte-Lucie par les mêmes, et de la Dominique par les Français: emprunts de Necker: declaration de guerre entre la France et l'Angleterre: jonction des flottes françaises et espagnole : siège de Gibraltar : prise de Mahé par les Anglais : succès des Français en Afrique : prise de Saint-Vincent et de la Grenade : affaire de Savanah : action entre les flottes t

9

S

r

S

e

r

ancaise et anglaise : prises maritimes : la rance envoie des secours aux Américains : mgt-six vaisseaux anglais pris par les Franis: reprise de Saint-Eustache par les Franis: prise de Tabago: défaite du lord Cornallis : retraite de Necker : naissance du huphin : opérations militaires : pacification enerale : changement dans le ministère : remier voyage aérien : emprunts : traité de ommerce entre la France et l'Angleterre : ssemblée des notables : changemens dans le inistère : clôture de l'assemblée des notales : le parlement refuse d'enregistrer deux lits : lit de justice : exil du parlement ; cance royale au parlement : nouveaux chanemens dans le ministère : commencement es troubles : enlèvement de deux membres a parlement : projet d'une cour plénière : etraite de Loménie de Brienne, et rentrée le Necker dans le ministère : changemens ans le ministère : convocation des étatsénéraux : leur ancienne composition : clergé : loblesse : tiers-état : convocation d'une nourelle assemblée de notables : états-généraux : tiers état se constitue en assemblée natiolale : serment du jeu de paume à Versailles : cance royale : réunion du clergé et de la blesse au tiers-état : le renvoi de Necker d'autres ministres agite Paris : prise de la Bastille et ses suites : Bailly nommé maire de Paris: le marquis de la Fayette, commandant de la milice parisienne : le roi vient à Paris : massacre de Foulon et de Berthier : changement dans le ministère : abolition des

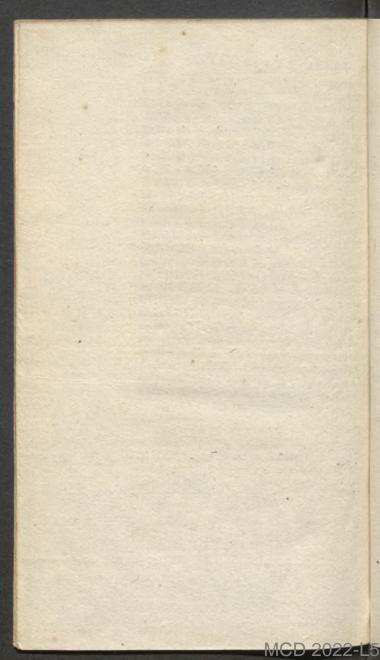
484 TABLE DES MATIÈRES.

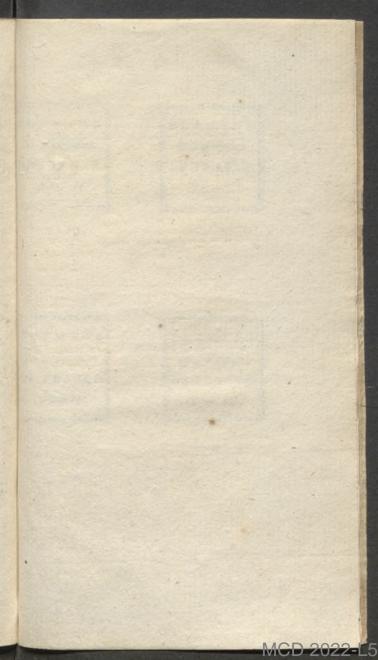
droits féodaux et autres priviléges; emprunts: contribution patriotique : fête des gardesdu corps : journées des 5 et 6 octobre : départ du duc d'Orléans pour l'Angleterre : translation de l'assemblée nationale à Paris : loi martiale : biens écclésiastiques mis à la disposition de la nation : jugement de Favras ; le roi s'engage à maintenir la constitution : division de la France en départemens, et suppression de la noblesse : création des assignats fédération du 14 juillet : démission de Necker: colonies françaises d'Amérique soulevées par l'Angleterre : changemens opérés en France : départ des tantes du roi pour Rome : décrets contre les émigrés et les prêtres non-sermentés : journée du 20 juin : journée du 10 août : emprisonnement du roi et de sa famille: triomphe des jacobins : massacre du 2 septembre: Convention nationale: ses premieres opérations : événemens militaires : proces du roi : il comparaît à la barre de la Convention : conseil de Louis XVI : seconde comparution duroi à la barre de la Convention : Louis XVI est condamné à mort par la Convention : il écrit à la Convention : derniers instans de Louis XVI: son exécution.

Fin de la Table.



ats:
lespart
nsloi
lisas:
on:
upats:
cer:
par
ce:
epres
du
n:
ide





É D É MCD 2022-L5 É L É M E N S

DE EHISTOIRE

DE FRAN E.

Tome II.

É L É M E N S

DE L'HISTOIRE

DE FRANCE,

Tome I.

ÉLÉMENS

DD L'HISTOIRE

DE FRANCE.

Tome IV.

É L É M E N S

DE L'HISTOIRE

DE FRANCE.

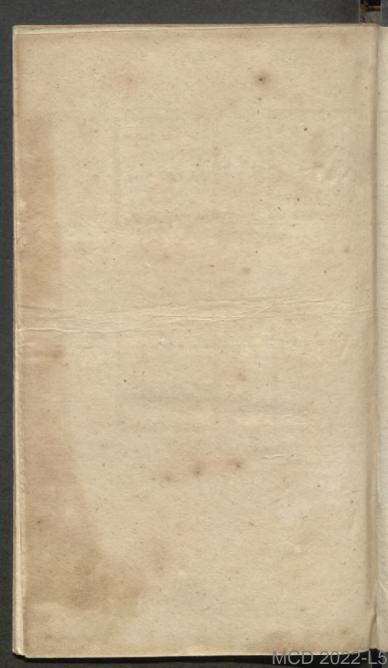
Tome III.

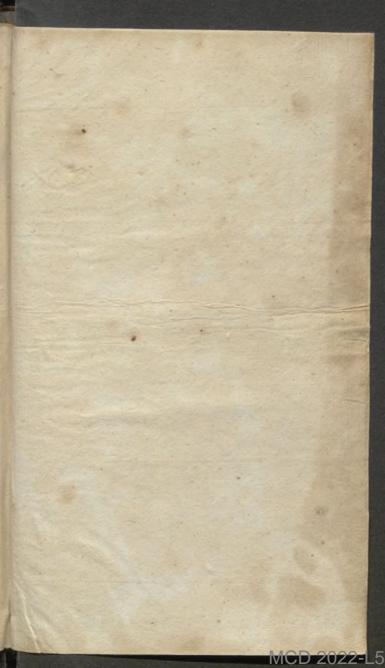
A const.

LERNERS R. R. B. P. R. T. R. T

BERNAUS DRERANGS Twee III THE PRINCE









MCD 2022-L

